TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 507 — MERCREDI 27 JANVIER 1982

EN U.R.S.S.

Mort de M. Michel Souslov membre du bureau politique

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 225 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Washington accuse les Dix de trop subventionner les agriculteurs

La C.E.E. en péril

Ce sont deux logiques fondamentalement opposées — celle du Royaume-Uni d'une part, celle des autres Etats membres et en tout cas de la France d'autre part — qui se sont heurtées lundi 25 janvier à Bruxelles, rendant impossible la conclusion de la négociation agro-alimentaire que les Dix traînent en fait comme un boulet depuis trois ans. Car l'accord de mai 1980, par lequel les pays partenaires se sont engagés à payer, aux lieu et place du Royaume-Uni, près de dix-sept milliards de francs, n'a, on le constate aujourd'hui, rien réglé.

Les Britanniques partent de l'idée qu'un Etat membre de la Communauté, surtout s'il compte parmi les moins prospères, ne peut pas, de manière chronique, verser sensiblement plus au budget européen qu'il n'en reçoit. Pour empêcher qu'une telle « situation inacceptable », selon eux, ne se produise, ils estiment donc avoir droit à une compensation, aussi longtemps que le jeu spontané des politiques communes les conduira à être débiteurs nets vis-à-vis des finances communautaires.

Les autres pays contestent cette analyse, expliquant que le juste retour — car tel est à peu de chose près l'objectif britannique — n'a jamais été l'une des règles de la C.E.E. et que l'accepter reviendrait à neutraliser les politiques communes, à détruire ou au moins à transformer radicalement la Communauté telle qu'elle existe depuis 1958. Ils se déclarent prêts à fournir une aide substantielle et durable au Royaume-Uni (le deuxième chèque serait de l'ordre de vingt-quatre milliards de francs sur quatre ans) mais, pour bien marquer qu'il ne s'agit pas d'un droit permanent, à condition que cette aide soit de façon claire limitée dans le temps et dégressive.

On pourrait espérer une évolution heureuse du différend, si une meilleure intégration du Royaume-Uni à la C.E.E., à la suite de la mise en route de nouvelles politiques communes mieux adaptées à la structure de son économie, pointait à l'horizon. Malheureusement, rien de tel n'est en vue.

Le problème anglais n'étant pas de nature à être résolu avec le temps, il faudra bien trancher entre les deux thèses en présence. L'arbitrage promet d'être d'autant plus douloureux que Londres aborde ce conflit avec une brutalité qui, pour ne pas étonner, ignore résolument la nécessité de préserver la survie de la Communauté.

Tout porte à croire que pour obtenir satisfaction les Britanniques vont bloquer la fixation des prix agricoles. Ils savent les Français sensibles à une telle situation, voient déjà Paris affolé multipliant les contre-manœuvres — comme l'octroi ou la promesse d'aides nationales — et empêchant ainsi le maintien d'un front uni des Neuf, de toute façon — l'expérience l'a prouvé — difficile à constituer.

Ce scénario de malheur, auquel on a déjà assisté, est-il inéluctable ? Le gouvernement de Mme Thatcher en est convaincu. Pour démontrer le contraire, il faudrait en France un accord tactique, au moins une trêve, entre le syndicalisme paysan et le gouvernement. Il faudrait aussi une concertation active, compréhensive, continue, de Paris avec ses partenaires.

Le désaccord manifesté par les Dix sur la réduction de la contribution britannique au budget commun et l'assainissement du marché laitier rend particulièrement difficile l'ouverture prochaine des négociations sur les prix agricoles dans la Communauté pour la campagne 1982-1983.

Au risque de blocage s'ajoute la pression des Etats-Unis, qui accusent l'agriculture européenne de bénéficier de subventions excessives. Washington vient, en effet, d'accepter les plaintes des producteurs américains, portant sur quatre produits : le sucre, la volaille, la farine de blé et les pâtes alimentaires.

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement des Etats-Unis vient de donner un caractère plus officiel à ses pressions sur l'agriculture européenne en acceptant les plaintes de plusieurs producteurs américains. Ceux-ci accusent leurs concurrents d'outre-Atlantique de bénéficier de subventions excessives qui violeraient les accords du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Quatre produits sont concernés : le sucre, la volaille, la farine de blé et les pâtes alimentaires.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 37.)

La rencontre Haig-Gromyko s'est ouverte à Genève dans un climat tendu

MM. Haig et Gromyko ont ouvert leurs entretiens, ce mardi 26 janvier à 10 heures, à la mission américaine de Genève, dans un climat tendu. Une seconde séance devait avoir lieu dans l'après-midi à la mission soviétique, après quoi le secrétaire d'Etat américain devait se rendre en Israël et le ministre soviétique à Berlin-Est pour une visite de deux jours.

Lundi soir, M. Haig s'était déclaré « déçu » par le discours prononcé le même jour, à Varsovie, par le général Jaruzelski, discours qui ne contient, à son avis, « aucun signe d'une volonté de compromis, de modération ou de conciliation ». Auparavant, la Maison Blanche avait fait savoir, à Washington, qu'elle « ne pouvait pas qualifier de positif » ce discours. En raison du « climat actuel », a ajouté le porte-parole, « il est difficile d'effectuer le travail de préparation » d'un sommet Brejnev-Reagan.

Le chef de la junte militaire polonaise avait notamment indiqué, dans son discours à la Diète, que son régime se heurtait à une certaine résistance et que les mesures d'exception seraient levées dès que possible, lorsque les « actes d'opposition » auront disparu.

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Dans ces conditions, cela risque de n'être qu'une brève rencontre.* » Pressée par les journalistes, lundi soir 25 janvier, de répondre à M. Gromyko, qui avait déclaré à son arrivé à Genève qu'il n'tait pas question de parler de la Pologne avec son collègue américain, M. Alexander Haig avait tenu, en homme plus avare de commentaires que de démonstrations de fermeté, à signifier d'une phrase que Washington s'en tenait à ses intentions premières. Ou bien on parlerait de la Pologne, du soutien soviétique à la dictature militaire, et tout pourrait ensuite être discuté ; ou bien on n'en parlerait pas, et alors on ne pouvait guère envisager d'autres débats entre les deux délégations. Il est vrai que le chef de la diplomatie américaine avait ajouté : « *J'imagine pourtant que le sujet viendra en discussion.* »

La volonté nouvelle des Etats-Unis de lier désormais les négociations sur la réduction des armements stratégiques à l'attitude générale de l'U.R.S.S. sur la scène internationale — ce que l'on appelle dans le jargon des chancelleries le « relinkage ». — paraît avoir pris à contre-pied la diplomatie soviétique, dont tous les efforts visent actuellement au résultat inverse. Dans la délégation américaine, on insiste sur le fait que Moscou ne doit nourrir aucune espérance de renouer le dialogue avec Washington aussi longtemps qu'un semblant de liberté n'aura pas été rendu à la Pologne.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

L'accord sur le gaz soviétique divise les partis de gauche et les syndicats

Le premier ministre devait engager, ce mardi après-midi 26 janvier, la responsabilité du gouvernement sur le nouveau projet de loi de nationalisations dont les modalités définitives ont été fixées ce mardi matin au cours d'un comité interministériel. La réunion de ce comité, qui siégeait à l'hôtel Matignon, avait été rendue nécessaire par les divergences qui opposent le gouvernement au groupe socialiste.

Ces difficultés sont survenues au moment où le pouvoir doit faire face, d'une part, aux violentes critiques de l'opposition, et, d'autre part, au mécontentement suscité dans son propre camp par la signature d'un accord commercial avec l'U.R.S.S. portant sur la fourniture par ce pays de gaz naturel.

C'est ainsi que M. Edmond Maire s'est montré particulièrement critique. En revanche, l'Humanité *soutient le gouvernement et l'organe du parti communiste soupçonne les détracteurs de cet accord de vouloir* « obéir aux ordres de boycottage de M. Haig ».

En choisissant de recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, le gouvernement s'est donné les moyens de faire prévaloir son point de vue. L'engagement, par M. Pierre Mauroy, de la responsabilité du gouvernement, lui permet en effet de ne prendre en compte que le ou les amendements qu'il accepte : à savoir l'avancement au 1[er] juillet 1982 (au lieu du 1[er] janvier 1983) de la date effective de nationalisation des dix-huit banques non cotées en Bourse.

Officiellement, le gouvernement a choisi cette procédure pour aller vite. « *Je ne dois rien faire pour retarder le vote des nationalisations* », a réaffirmé lundi à Louvroil (dans le Nord), le premier ministre, qui partage donc sur ce point, la volonté des députés et des militants socialistes.

En revanche, M. Mauroy et le groupe socialiste restent en désaccord sur un point important : la nationalisation de trois banques à caractère mutualiste. Le gouvernement, souhaitant se conformer à la décision du Conseil constitutionnel, et voulant éviter de s'exposer à une nouvelle décision négative, proposera ces nationalisations.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 36.)

Agir et expliquer

« Fallait-il ajouter au drame des Polonais le drame complémentaire des Français qui seraient privés d'approvisionnements énergétiques en gaz ? », a cru devoir dire M. Mauroy à Cambrai. Une déclaration plus formelle et plus technique du premier ministre dans la soirée n'a pu effacer entièrement cette maladresse.

Tout a été dit depuis trois jours sur ce contrat, son opportunité dans les circonstances internationales actuelles et la dépendance dans laquelle il mettra la France à l'égard de l'U.R.S.S. en matière de gaz sinon d'énergie.

Ce qui a été moins souligné, ce sont les tensions internes du gouvernement à ce sujet. Ne prête-t-on pas à M. Jobert, le 19 janvier devant l'Institut des hautes études de défense nationale, l'affirmation — non démentie — selon laquelle ce contrat répondrait peut-être aux besoins de Gaz de France mais pas de la France ? Et nul n'ignore que le Quai d'Orsay — avant comme après le 10 mai — a toujours été des plus réticents à l'égard d'un engagement de cette importance vis-à-vis de l'Union soviétique.

Mais dès lors que l'on était persuadé de la nécessité d'un approvisionnement en gaz en provenance d'un pays qui dispose du tiers des réserves gazières de la planète — et on l'était à l'Elysée comme au ministère de l'industrie, — la tentation était forte de conclure vite pour mettre un terme aux pressions de l'intérieur. Puisque de toute façon l'on signerait... D'où les directives données à Gaz de France, au plus haut niveau, de poursuivre les négociations normalement.

En toute hypothèse le gouvernement aurait sans doute dû mieux préparer « politiquement et techniquement » cette signature. Peut-on réfuter le caractère politique de certaines relations commerciales alors que dans quelques jours l'on va signer avec l'Algérie un accord politique sur le prix du gaz ? Devait-on attendre trois jours pour annoncer que des mesures allaient être prises pour pallier une interruption éventuelle des livraisons ? Expliquer, informer est parfois aussi important qu'agir.

Le libre-échange a la vie dure

par PIERRE DROUIN

A force de crier au loup, de parler de guerre économique, lorsqu'elle éclatera vraiment entre les nations, qui en réchappera ? Il n'est guère de mois sans qu'une organisation internationale mette en garde contre le regain de protectionnisme qu'on observerait partout. Réunis en Floride les 15 et 16 janvier, les quatre grands du commerce mondial (Etats-Unis, Japon, Canada, C.E.E.) ont embouché la même trompette, sans s'accorder au reste sur des propositions concrètes. Aujourd'hui même, le gouvernement américain a reconnu les plaintes de certains producteurs reprochant à leurs concurrents de la C.E.E. de violer les accords du GATT, en acceptant les subventions pour quatre produits : le sucre, la volaille, la farine de blé et les pâtes alimentaires (lire ci-dessus l'article de Robert Solé).

Les escarmouches n'ont jamais cessé. Récemment, s'est ouverte une bataille des Etats-Unis et de l'Europe sur l'acier dont on ne sait quelle sera l'issue. Un chapelet de plaintes anti-dumping s'est abattu sur les sidérurgistes européens depuis que ceux-ci, écartant les conseils de modération de la commission de la C.E.E. ont donné un sérieux coup de pouce à leurs exportations vers l'Amérique du Nord. Si l'absence de justification ne peut être démontrée, voici un nouveau marché qui pourrait bien être compromis. Tout au moins pour un temps. Car les négociations pourraient évidemment — comme dans la plupart des cas — reprendre sur de nouvelles bases.

Autre exemple récent : l'accord dit multifibres « renouvelé au GATT à la fin de 1981. Là, suivant le point de vue où l'on se place, c'est un succès dans la marche du « libéralisme organisé », ou, au contraire, un renforcement du protectionnisme. Les pays « à bas coût de revient » d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est adoptent évidemment la seconde interprétation. Cet accord est plus restrictif que les deux qui l'ont précédé : il permet non seulement aux pays importateurs de se protéger contre une invasion brutale de produits dits « sensibles » qui menaceraient gravement l'industrie nationale, mais admet que les taux de croissance traditionnels de ventes annuelles des nouveaux pays industriels (plafond de 6 %) pourront dans certains cas être abaissés.

Les Occidentaux répondent qu'il s'agissait d'éviter le pire, c'est-à-dire une fermeture des frontières pour un certain nombre d'articles textiles. En canalisant ces exportations, on peut sauver des entreprises traditionnelles des pays développés, qui devront mettre à profit cette entorse au libre-échange intégral pour se réorganiser.

(Lire la suite page 37.)

Le sort des mineurs délinquants

LE GOUVERNEMENT RELANCE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION

(Lire page 9 l'article de JOSYANE SAVIGNEAU.)

AU JOUR LE JOUR

« VADE RETRO »

Le journal de la vérité (la Pravda) *a dénoncé les tentatives* « blasphématoires » *du parti communiste italien, qui dénigre la politique étrangère de l'U.R.S.S. Ce langage religieux ne doit pas surprendre les fidèles.*

L'intervention en Tchécoslovaquie était une croisade menée au nom de la vraie foi. En Afghanistan, les soldats soviétiques sont des missionnaires prêts au martyre pour convertir les païens des montagnes

Quant au général Jaruzelski, ce qu'il brandit depuis le 13 décembre au-dessus des têtes de ses concitoyens, ce n'est pas le sabre inquiétant du militaire, c'est le goupillon rassurant de l'exorciste.

BRUNO FRAPPAT.

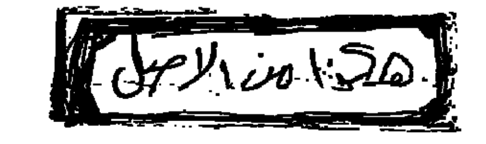
AU CONSEIL DE L'EUROPE

Manipulations génétiques et droits de l'homme

En examinant, ce mardi 26 janvier à Strasbourg, un projet de recommandation sur les manipulations génétiques, les parlementaires européens vont, pour la première fois, chercher à définir la légitimité des applications à l'homme des techniques des manipulations génétiques. Ils sont ainsi amenés à faire un choix parmi les nouvelles possibilités de modification des systèmes biologiques. L'intention est, certes, louable, et nul ne contestera la nécessité de modifier le texte de la Convention européenne des droits de l'homme pour y intégrer le droit, pour chacun, « *de ne pas être manipulé génétiquement* ».

Sans préjuger du devenir et de l'application des nouveaux textes, il faut remarquer que, aujourd'hui, l'Europe est le premier et le seul continent à aborder le problème de cette manière. Les Etats-Unis, le Japon et la République populaire de Chine se sont aussi engagés dans cette course à la connaissance, essentiellement motivée par les possibilités qu'elle offre d'agir sur l'ensemble des espèces vivantes. L'universalité des lois du code génétique et les risques communs encourus par l'espèce humaine impliqueraient pourtant l'accélération de la procédure à l'échelle mondiale.

(Lire page 12 l'article de JEAN-YVES NAU.)



Le Monde

idées

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le risque de la liberté

Le ministre de l'éducation nationale a engagé, lundi, des conversations sur l'avenir de l'*enseignement* privé. Pour François Desgrées du Loû, tout devrait concourir à pousser les responsables à continuer de prendre ce qu'il appelle le « risque de liberté ». Jean-Pierre Morin, au contraire, choisit délibérément l'école publique. Louis Lanoix appelle de ses vœux la réconciliation des combattants des deux camps tandis que Manuel de Dieguez ne croit pas que la force puisse faire davantage progresser la raison qu'elle n'a fait jadis progresser la foi : et c'est pourquoi il met sa confiance dans la fécondité d'un dialogue entre l'État, l'Église et la raison.

par FRANÇOIS DESGRÉES DU LOU (*)

PÉRIODIQUEMENT, la *question* de la liberté d'enseignement est posée aux Français. Affaire de « droite » et de « gauche » ? Alors que le parti socialiste dispose de la majorité à l'Assemblée nationale, les sondages ont *indiqué* dans l'opinion une nette majorité en faveur du libre choix de l'école : les deux tiers, sinon les trois quarts.

Affaire de philosophie ? Il est vrai qu'un certain nombre de socialistes et de communistes contestent aux parents leur rôle prioritaire d'éducateurs, préférant la tutelle — car il faut bien une tutelle — d'enseignants en dépendance directe ou indirecte de l'État. Ce n'est pas nouveau : aux parents le biberon, la nourriture, les soins matériels ; avec leur participation soigneusement mesurée, à l'école publique et unique la formation intellectuelle et morale. Les parents ne sont que des nourriciers, l'Etat se charge du reste. Dans cette optique, le monopole s'impose logiquement. Mais cette conception de l'éducation n'a pas la faveur des démocraties. Et le pouvoir actuel s'est sagement gardé de s'y référer, craignant d'aborder ainsi un terrain où se manifesteraient des résistances très profondes — même chez les non-croyants — et un certain sens du sacré, que l'on ne saurait négliger impunément.

La question d'un grand service public, unique et laïque de l'Éducation nationale se pose donc en d'autres termes.

Le moyen d'y répondre ? La « concertation », dont les déclarations imprécises de nos gouvernants ne permettent pas de savoir si elle doit aboutir à l'euthanasie de l'enseignement privé ou au maintien, sous quelque forme que ce soit, de la liberté revendiquée par des centaines de milliers de parents et de maîtres.

Le pouvoir entend donc négocier. Avec qui ?

Les écoles privées étant, à plus des neuf dixièmes, des écoles catholiques, l'épiscopat a son mot à dire, comme garant de l'identité de ces écoles. On le voit soucieux d'éviter si possible de pénibles affrontements, intéressé par tout projet susceptible d'améliorer le système éducatif, tant public que privé. Mais il n'a pas oublié le dernier concile, qui, dans la ligne d'une tradition constante, affirme la valeur propre de l'enseignement chrétien et le rôle primordial des parents. Le tout confirmé par la déclaration récente de Jean-Paul II sur la liberté d'enseignement et le projet éducatif de l'école catholique. Les évêques n'entendent certes pas empêcher les représentants des familles et des enseignants de participer à toute négociation et de s'exprimer librement, en citoyens à part entière. On ne saurait donc « cléricaliser » abusivement le problème.

Le fétichisme de l'unification

Sur quoi peut-on négocier ? On peut tout imaginer dans une refonte du *système éducatif* : décentralisation, régionalisation, autogestion - ce qui du reste pose à l'Etat bien d'autres problèmes. On peut inventer de nouvelles dénominations et des participations diverses : comptons pour *cela sur l'imagination des réformateurs*. Mais ce qui importe aux défenseurs de la liberté d'enseignement, *c'est d'abord que la loi*, demain comme hier, permette aux écoles libres d'*exister*, ceux qui les préfèrent alimentant par l'impôt, comme tout le monde, le budget de l'Education nationale. Sans quoi, dans le contexte économique actuel, qui n'est plus celui de la III[e] République, seuls subsisteraient ceux des établissements privés qui disposent de ressources exceptionnelles - écoles des riches ? - alors que la « clientèle » des écoles catholiques est éminemment populaire. Qui serait alors frappé, déçu, voire désespéré, sinon l'ensemble des parents et des enseignants contraints de choisir entre l'intégration et la liberté dans la misère ?

Il est étrange, à ce sujet, que la fédération de l'école privée adhérente à la C.F.D.T. refuse l'existence d'un secteur privé subventionné, propose un calendrier qui va de la suppression du contrat simple à l'intégration et à la nationalisation des locaux scolaires - ce qui rappelle l'époque du combisme, vieille de quatre-vingts ans - et parle de pluralisme à l'intérieur du service public, comme si un service public, laïque par définition pouvait sauvegarder l'identité de l'école catholique, l'éducation religieuse étant limitée au « cadre péri-scolaire ».

Ce fétichisme de l'unification s'oppose à la revendication fondamentale des partisans de la liberté d'enseignement, largement majoritaires tant dans les associations de parents que dans les syndicats des maîtres interessés. Que demandent-ils ? Uniquement le *libre choix*. Or on ne choisit qu'entre deux ou plusieurs options, selon les convictions des parents et la vocation des enseignants. D'où la necessité du pluralisme, reconnu dans tous les autres domaines de la vie sociale. Et cela intéresse toutes les confessions religieuses comme toutes les familles d'esprits.

Quatre républiques, de la II[e] à la V[e], ont respecté cette liberté, et le pluralisme scolaire est entré dans nos mœurs. La confiance entre familles et éducateurs s'est révélée comme un élément de paix et de concorde. On a vu d'ailleurs, aux époques tragiques, les amis de l'école publique et ceux de l'école privée se trouver unis, notemment dans la Résistance. L'unité nationale suppose non que tous les enfants soient élevés de la même manière, mais qu'un respect mutuel résulte de l'usage de nos libertés. Quant aux déclarations internationales, faut-il rappeler que la charte de l'ONU reconnaît aux parents par priorité le *« droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants »* et que la convention européenne de 1950 se réfère au même droit *d'« assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques » ?*

Tout cela est conforme à l'intérêt de l'enfant, dont les psychologues et les éducateurs estiment qu'il a avantage à n'être pas dissocié de son milieu familial, cadre naturel de ses premières années et de son évolution affective et psychique.

Il n'y aurait pas une telle concor*dance entre des gouvernants d'opi*nions politiques différentes si ceux-ci n'avaient pas eu scrupule à s'aventurer *sur un terrain* où, comme l'a reconnu implicitement M. Mitterrand, des susceptibilités respectables sont à vif. *Vouloir fer*mer des écoles qui ont prouvé leur valeur sous le prétexte que la référence à Dieu n'en pas absente, c'est rendre insoluble le problème scolaire en posant un *a priori* philosophique incompatible avec les convictions d'un grand nombre, car la foi ne s'impose pas, elle se propose, et quel croyant voudrait en priver ce qu'il a de plus cher au monde, ses enfants ? Si l'éducation a une dimension morale, comment en exclure par principe la religion ?

A défaut des raisons du cœur, qui ont aussi leur valeur, la prudence politique et le sens du possible conseillent aux responsables de préferer à tous autres risques les risques de la liberté.

(*) Journaliste.

Choisir l'école publique

par JEAN-PIERRE MORIN (*)

LES Équipes Enseignantes, qui *regroupent* des éducateurs chrétiens engagés dans l'enseignement public, constatent que *les partisans* de l'école catholique multiplient des déclarations sur la liberté de l'enseignement. Des propos outranciers sont tenus, dénigrant l'école laïque. Le but inavoué ou, en tout cas, l'effet obtenu est de faire peur.

Le conseil permanent de l'épiscopat a bien déclaré : *« En matière d'école, l'Église n'est liée à aucun système politique »*. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas. Le type d'autonomie que revendique l'école catholique est soutenu par des forces politiques précises, s'inscrit dans la philosophie du libéralisme politique, conforte les intérêts de ceux qui soutiennent un système de libre entreprise. Il est tout à fait illusoire de se *vouloir indépendant de l'État lors*qu'on lui réclame un financement important.

On voudrait faire croire que le pluralisme scolaire est garant des libertés. Or nous savons que ce plura*lisme ne garantit rien. Jamais une* dictature de droite ne l'a remis en cause. On dit que l'enseignement ca*tholique est nécessaire pour garantir* dans de bonnes conditions l'éducation chrétienne des enfants et des *jeunes. Or les partisans de l'école li*bre déplorent eux-mêmes l'effacement du caractère confessionnel et *l'accentuation du caractère privé de* l'école catholique. C'est pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'édu*cation religieuse que des parents*, de plus en plus nombreux, mettent leurs enfants à l'école libre. C'est donc *prendre de gros risques que de lier la* défense de la liberté d'éduquer les enfants dans la foi religieuse à la dé*fense de l'école catholique.*

C'est par un ensemble de propositions qui se complètent l'une l'autre *que se réalise la rencontre de l'intelli*gence et de la foi. Il est indispensable que cette rencontre se fasse dans les *meilleures conditions possibles pour* l'ensemble des jeunes.

Aussi, bien des chrétiens ne voient *pas la nécessité de l'école catholique* et constatent, au contraire, qu'il y a bien des inconvénients à la soutenir. *La preuve est une nouvelle fois* faite qu'elle divise les Français, qu'elle aliène ceux qui réclament pour elle des avantages aux forces politiques qui les soutiennent, que cela empoisonne le débat politique dans la mesure où cela empêche bien des gens de faire leurs choix dans la clarté. Ils *risquent de se déterminer en fonction* de ce seul critère, alors que d'autres enjeux, autrement importants, comme la lutte contre le chômage, les bas salaires, la course aux armements, l'injustice, etc., devraient aussi guider leur décision. Tout cela ternit le visage de l'Église aux yeux de beaucoup dans la mesure où elle apparaît surtout soucieuse de défendre des intérêts, quoi qu'il en soit d'ailleurs de la réalité.

C'est pourquoi les membres des Équipes Enseignantes affirment que c'est pour eux une des manières de vivre leur foi que de travailler à la mise en place d'un *« grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale »* qui garantisse les libertés de chacun et où chaque enfant aura sa chance de développer toutes ses possibilités, de préciser les significations qu'il veut donner à son existence. Ils constatent que c'est lorsque l'Église met sa confiance dans la capacité de témoigner des croyants, et non dans la force de ses institutions, que son message est perçu dans toute son authenticité. Aussi souhaitent-ils avec force que soit prise au sérieux cette déclaration du concile : *« L'Église ne place pas son espoir dans les privilèges offerts par le pouvoir civil. Bien plus, elle renoncera à l'exercice de certains droits légitimement acquis s'il est reconnu que leur usage peut faire douter de la pureté de son témoignage ou si des circonstances nouvelles exigent d'autres dispositions .»*

Ils comprennent que des chrétiens à qui l'on a fait croire que l'annonce de l'Évangile était liée au maintien d'une école catholique fassent entendre leur point de vue. Mais ils regrettent que celui-ci soit le seul actuellement défendu par l'épiscopat. Ils souhaitent enfin que l'épiscopat ne *réduise pas ses interventions par rap*port à l'école à cette unique question de la liberté dans l'enseignement, mais qu'il soutienne clairement ceux qui luttent pour que l'école ait les *moyens nécessaires* pour combattre le *phénomène massif* de l'échec scolaire, pour qu'elle prenne en compte la diversité des cultures et des classes sociales, à commencer par celles qui sont les plus défavorisées, pour qu'elle développe chez les jeunes l'apprentissage de la responsabilité.

(*) Secrétaire général des Équipes Enseignantes.

Les dieux morts

par LOUIS LANOIX (*)

ET si un jour, de guerre lasse, les bidasses laïcs et cléricaux mettaient la crosse en l'air pour fraterniser ? Et si ces bidasses en avaient assez d'être l'armée des ombres, la masse de manœuvre de leurs généraux, secrétaires de comités qui d'action laïque, qui de défense de l'enseignement libre ? Pauvres athées et pauvres catholiques périodiquement remobilisés au nom de grands principes qui les laissent de plus en plus indifférents.

Ironie grotesque ! Voilà des catholiques qu'une partie de l'Église s'efforce de rameuter au nom de la liberté de conscience — que l'Église a durant tant de siècles combattue par le fer et par le feu. Voilà des athées et des libres penseurs qui refusent *aux autres les moyens de la liberté* de conscience, en se servant de l'État français — caserne intolérante depuis tant de siècles.

Alors, que chacun balaie chez soi.

Et c'est en toute sérénité d'athée, *en toute tranquillité laïque*, en tant que fils de l'école publique, en tant aussi qu'enseignant de cette école, que je dis au *Comité d'action laïque* : je suis pour les crédits aux écoles catholiques, ou autres. Et si elles n'en ont pas assez, qu'on les augmente. Et si les juifs veulent apprendre la Thora dans leurs écoles rabbiniques, et les fils de Portugais et de Turcs le portugais et le turc dans des écoles où on célébrera la Vierge et Mahomet, je suis prêt à payer des impôts pour leur permettre de faire une France plus diverse et plus tolérante. Cela coûtera toujours moins cher aux *contribuables que les abattoirs* de La Villette, la guerre d'Indochine ou celle d'Algérie.

Il est irresponsable en 1982 de demander — comme le fait le CNAL — de supprimer ce qui reste de Concordat et d'*appliquer la séparation* de l'Église et de l'État en Alsace et en Moselle. Peu de Français savent que l'État *y nomme les évêques*, y paie les curés, pasteurs et rabbins, lesquels ont dans l'éducation nationale un rôle qu'ils n'ont pas dans la France de l'intérieur. Mais si protestants, catholiques, juifs et athées y vivent en bonne intelligence, de quel droit irions-nous les forcer à changer leur vie quotidienne ? Ce genre de laïcité obligatoire, c'est bien l'Etat caporaliste : Louis XIV et Napoléon ne sont pas loin. Saint Dominique *non plus.*

Un curé qui enseigne des maths sous un crucifix remplit une fonction *sociale* plus utile que beaucoup de laïcs qui sont payés sur des fonds publics pour fabriquer des bombes atomiques. Les « droits » dont parle le CNAL seraient-ils pour les seuls laïcs, et les « devoirs » pour les *croyants ?* On n'est pas très loin de l'Inquisition : ironiquement, ce sont maintenant les catholiques qui se *trouvent en position* d'Albigeois.

L'Eglise, qui brûla tant de milliers d'innocents, n'a plus les moyens de redevenir la force dominante, même avec quelques milliards pour ses écoles. Au moment où elle plaide pour la tolérance, que jamais elle ne pratiqua, ce serait une absurdité de lui refuser trente ou quarante deniers qui permettront à tant de pauvres gens, sincèrement croyants, en Vendée, en Bretagne ou en Alsace, de faire éduquer leurs enfants comme ils l'entendent. C'est bien un droit élémentaire des parents. Pourquoi l'école de la nation devrait-elle être la caserne de la nation ? Lorsque le CNAL brandit Vichy, l'Alsace et la Lorraine pour menacer l'Eglise, je crois qu'il faut lui appliquer les ultimes paroles du Christ, en demandant aux mânes du père Combes de pardonner au CNAL parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait.

Plutôt que de ressusciter des fantômes fatigués et d'idolâtrer les fonds publics, les grands principes et autres songes vains, je préfère suivre le conseil d'un des fils spirituels et apostats du père Dupanloup et dire que, comme la foi, la laïcité *« qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne. On est quitte envers elle quand on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts »*. Car, l'exemple de Renan le *montre bien, l'école confessionnelle* mène à tout, y compris à la tolérance.

(*) *Professeur à l'université de Paris-VII.*

L'Etat et la raison

par MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

AU moment où la querelle entre l'école laïque et l'école libre paraît sur le point de revivre, on peut regretter qu'un consentement aussi tacite qu'universel paraisse régner dans les deux camps afin que le vrai débat soit passé sous silence.

En effet, les farouches défenseurs de l'école laïque avouent des mobiles bien étriqués quand ils font valoir *leur orientation idéologique. On* les entend dénoncer une collusion, patente à leurs yeux, entre le patro*nat et l'Eglise — le goupillon* et le coffre-fort, comme on disait autrefois. Mais l'histoire démontre que l'Eglise *finit toujours par se ranger* du côté du pouvoir régnant, à condition que celui-ci tolère l'enseignement religieux. Aucune théologie ne saurait admettre que le pouvoir légitime aille seulement au plus puissant ou au plus malin, sans que la volonté de Dieu intervienne pour un iota dans les suffrages populaires. Quant à la décence financière qui exigerait, dit-on, que les contributions fiscales des citoyens allassent toutes dans le grand collecteur d'un seul système éducatif dirigé par l'Etat, l'argument manque de poids aussi longtemps que l'Etat n'a pas précisé sa *philosophie* de la *culture*, du *savoir* et du progrès de la raison. C'est pourquoi il ne me semble pas convenable de reprocher à l'Église son *« hypocrisie bimillénaire »* et de faire montre soi-même d'un si grand talent pour la casuistique, le mensonge pieux et le péché d'omission.

De quoi s'agit-il, en réalité ? De deux conceptions radicalement opposées de la vérité et de la liberté. Alors, qu'on le dise franchement ! Car on peut, à bon droit, juger abusif que l'Eglise appelle « école libre » précisément celle dans laquelle la liberté de l'esprit est statutairement interdite, et ne saurait régner en aucune façon, puisque la vérité y est prédéfinie par une orthodoxie, donc dogmatiquement, et descend d'en haut par le canal d'une autorité centrale censée infaillible. Je sais bien que l'enseignement du cathéchisme est de plus en plus invertébré — mais la doctrine n'est pas floue et demeure vérité « de foi ». L'école laïque, de son côté, prétend rester fidèle à la critique de la pensée mythique ouverte depuis vingt-cinq siècles par la Grèce — voie dont la fécondité intellectuelle s'est révélée telle qu'elle nourrit encore pour *l'essentiel la science d'aujourd'hui.*

Mais il se trouve que l'antagonisme doctrinal, donc insurmontable, *entre les deux écoles, connaît* bien des accommodements politiques, car l'État et l'Église ont grand *intérêt à défendre la même morale* civique. L'effondrement de toute vérité absolue, donc « théologique », passera donc, dans l'enseignement laïc, pour un *événement* philosophique mineur et sans conséquence sur l'esprit d'obéissance spontanée des peuples — Rousseau est passé par là — et sur leur respect naturel à l'égard des autorités. Voici que le peuple et la raison en parlent d'une seule et même voix. Théologie, quand tu nous tiens !

Les deux Christs

Quant à l'attitude devant la science, elle n'est pas moins ambiguë dans les deux camps : ainsi, le laïc et le croyant enseigneront la même loi de la chute des corps, mais *l'un et l'autre refuseront de peser* sur la balance de l'esprit critique la vérité ainsi conquise. Cette critique exigerait pourtant qu'on se demande en premier lieu si la loi naturelle n'est qu'un décalque coi de la monotonie — coite à son tour — de la matière, ou si elle présente une valeur « explicatrice » du phénomène observé ; et, dans ce cas, quelle serait la valeur des idéalités profératrices et platoniciennes — causalité et déterminisme locuteurs — qui rendront « parlantes » les routines des choses ? L'univers sera censé soumis à un statut juridique et tenir le langage de la légalité et de la raison, comme la cité.

Ici encore, les deux *écoles* de la « liberté » et de la « vérité » ont intérêt à ce que les redites de l'inertie *soient censées moudre de la compré*hensibilité. Toutes deux ont besoin d'une science qui conjure l'angoisse en *fournissant aux jeunes* encéphales une intelligibilité rassurante du monde — et pour ainsi dire une « théologie » *de rechange*. Toute « saine pédagogie » regorge de sacrifices de la raison sur l'autel de l'esprit civique. *Certes, l'état laïc refuse* à bon droit d'inculquer un mythe sacré aux enfants en bas âge. On ne saurait enseigner officiellement la virginité de Marie ou la transsubstantiation du pain en chair de Jésus-Christ de la même manière que l'école publique enseignait, sous Périclès, l'existence des dieux de l'Olympe. Une culture qui a appris à distinguer le vrai de la fable depuis deux millénaires et demi ne peut plus faire machine en arrière. Elle est en quelque sorte prisonnière des progrès — et des angoisses — de l'esprit humain.

Et pourtant, entre le Christ de la pensée, qui but la ciguë au nom de la cité d'Athènes et de ses idoles, et le Christ de l'obéissance censée rédemptrice, qui but la ciguë de la lé*galité meurtrière de l'Etat hébreu* et de son idole unique, un dialogue aurait pu s'ouvrir. Hélas ! la lutte entre les croyances religieuses et la raison critique a marqué de ses bûchers toute l'histoire de l'Occident, tellement la question des méthodes de la pensée est le fond même des choses. Même si la pensée religieuse trouvait aujourd'hui la force résurrectionnelle de saluer la violence critique du Golgotha, comment renoncerait-elle à ces légendes ab*surdes et truffées de miracles, puis*que ces légendes seront toujours des articles de foi, censés descendus tout *droit du mont Sinaï des vérités révé*lées ? Et comment la pensée laïque dialoguerait-elle avec la foi si ses vérités idéologiques se sacralisent à leur tour et ressortissent, elles aussi, à une foi en des vérités absolues ? Car l'intolérance dogmatique, de théocratique qu'elle était, est en passe de devenir idéocratique et de faire des ravages dans les rangs de l'incroyance devenue idolâtre de ses idées. Le Goulag d'un certain socialisme ne le cède en rien à l'enfer des chrétiens.

Ce qui est sûr, c'est que la force ne fera pas progresser davantage la raison qu'elle n'a fait progresser la foi dans le passé. Dans ces conditions, ne s'agit-il pas de réfléchir sur les rapports des idées aux idéologies et des idéologies aux idoles ? Ce rapport n'est-il pas aussi profond que celui des dogmes religieux à l'idolâtrie ? Si s'était de cela qu'il s'agissait de parler, un dialogue fécond ne pourrait-il s'engager entre l'Etat, l'Eglise et la raison ?

(*) *Ecrivain et philosophe.*

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

LA RENCONTRE HAIG-GROMYKO

(Suite de la première page.)

Le président Reagan aurait explicitement chargé son ministre des affaires étrangères d'exprimer à M. Gromyko sa *« profonde indignation »* devant le coup d'État militaire de Varsovie, dont Moscou est jugé *« entièrement responsable »*.

Il est hors de question, ajoute-t-on du côté américain, que les START (négociations sur la réduction des armements stratégiques), comme on les appelle désormais à Washington, puissent s'ouvrir tant que les Soviétiques n'auront pas au moins commencé de satisfaire à la triple exigence américaine dans la crise polonaise : levée de la loi martiale, libération des prisonniers politiques et ouverture de pourparlers entre le gouvernement, Solidarité et l'Église.

Sur le premier de ces points, M. Haig a exprimé, lundi soir, la *« déception »* devant le discours prononcé le même jour par le général Jaruzelski. Il n'y a trouvé *« aucun signe d'une volonté de compromis, de modération ou de conciliation »*.

Quant aux Soviétiques, ils étaient carrément muets, si l'on excepte le refus exprimé par M. Gromyko d'évoquer la crise polonaise. M. Vadim Zagladine, chef-adjoint de la section internationale du comité central du P.C.U.S., avait cependant donné le ton samedi en assurant à la radio hongroise : *« Ceux qui, en Occident, s'imaginent que nous ferons preuve de complaisance sur les euromissiles ou sur toute autre question parce que nous devons soutenir la Pologne sont dans l'erreur. »*

L'étendue de la « couverture » de la rencontre de Genève par les agences de presse et les télévisions des pays de l'Est témoigne en tout cas de l'importance que le Kremlin entend donner à cette première rencontre soviéto-américaine à un tel niveau depuis l'instauration de la loi martiale à Varsovie. Une rencontre que l'on estime abordée dans des conditions certes délicates, mais moins défavorables à tout prendre que celles que l'on aurait pu redouter voici encore quelques semaines. Les alliés européens des Américains n'ont à peu près pas suivi Washington dans sa politique de sanctions économiques. Non seulement la R.F.A. avait, avant le « coup de Varsovie » il est vrai, consolidé ses relations avec le Kremlin à l'occasion de la visite à Bonn de M. Brejnev fin novembre, mais Paris, qui paraissait jusqu'alors nettement plus ferme que Bonn dans l'expression de sa réprobation, a signé avec Moscou un important accord sur la livraison de gaz sibérien l'avant-veille de l'arrivée à Genève de M. Haig.

Ce « coup de poignard dans le dos » est commenté du côté américain avec autant de sévérité que d'amertume. Les Soviétiques s'abstiennent, diplomatiquement, de s'en féliciter. Mais c'est un élément que M. Gromyko pourrait exploiter au cours de ses conversations avec M. Haig ce mardi, pour tenter de le convaincre que les États-Unis auraient tort de s'obstiner dans une fermeté qui risque de se révéler rapidement solitaire. Il est vrai que du côté soviétique on semble prêt à se contenter, à défaut de résultats concrets, d'un nouveau sursis dans les négociations Est-Ouest. Après tout, à Genève même, se poursuivent depuis le 30 novembre dernier des pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armes neurostratégiques, auxquels Washington ne paraît pas vouloir mettre un terme.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le général Jaruzelski ne sait pas quand il pourra lever l'état de siège

Devant la Diète, qui a légalisé, le lundi 25 janvier, les décrets du Conseil d'État sur l'instauration de l'« état de guerre », le chef de la junte, le général Jaruzelski, n'a pas précisé de calendrier. Il a seulement dit que l'« état de guerre » serait levé *lorsqu'il n'y aura plus d'action d'opposition*. Il a annoncé que certaines restrictions (sauf dans l'industrie) pourraient être, le cas échéant, levées avant la fin de février.

Le président du Parlement a annoncé, à l'ouverture de la séance, la démission de cinq députés, sans autre précision. Il s'agit de MM. Ludwig Drodz, premier secrétaire du parti de Wroclaw ; Jozef Grygiel, premier secrétaire du comité du parti de Czestochowa ; Mieczyslaw Hebda, premier secrétaire de Zielona Gora ; Jozef Hencel, responsable du parti de la ville de Katowice, et Stanislaw Kowalczyk, qui fut ministre de l'intérieur de 1973 à 1980.

De notre correspondant

Varsovie. — *« Qui est pour ? »* Presque tous les députés lèvent le bras et ça y est, la formalité est remplie : les décrets du Conseil d'État sur l'« état de guerre », constitutionnellement douteux, sont devenus lois.

« Qui est contre ? » Un député est contre, M. Romuald Bukowski, artiste peintre de Gdansk, « sans parti » et qui s'était fait connaître lors des dernières sessions de la Diète par de vibrants plaidoyers en faveur de Solidarité. *« Qui s'abstient ? »* M. Malcuzynski, journaliste « sans-parti » homme d'honneur et brillant orateur ; une dame, « sans parti » elle aussi et, comme l'avait annoncé à la tribune leur chef de file M. Zablocki, quatre des cinq députés de l'Union catholique sociale. Le cinquième, M. Ozdowski, vice-premier ministre et seul membre catholique du gouvernement, incarne à lui seul mais avec conviction l'association au pouvoir des chrétiens et n'a pas de goût particulier pour la contestation.

Le président de séance fait le décompte des abstentions et, apparemment, par pure distraction, en annonce cinq au lieu de six. Il est déjà tard, il faut que chacun ait le temps de rentrer chez soi avant le couvre-feu de 23 heures et l'on en reste là. Cette étrange fin de séance est à l'image des heures qui ont précédé, si fausses, si irréelles que rien ne pouvait leur donner d'importance vraie, ni le courage de quelques-uns, ni le long discours du général Jaruzelski, terne et sans surprises, bonnes ou mauvaises.

Un rôle de figuration

Le Parlement, qui, du temps de l'« anarchie », avait rué dans les brancards et gagné une identité, reprend son rôle de figuration. On y aperçoit des visages tristes d'hommes ou de femmes qui oublient d'applaudir le président du Conseil militaire et découragent les questions d'un silencieux : *« Je n'ai plus rien à vous dire. »* On y voit des visages épanouis où se lit la fin d'un cauchemar de seize mois. On enterre là, morte-vivante, une époque — festin inouï de liberté gravé dans les mémoires.

Quatorze heures. Lunettes noires au nez, le général Jaruzelski pénètre en uniforme dans l'hémicycle. Il gagne, courtoisement applaudi, son banc de premier ministre. On lui donne la parole. Il chausse des verres blancs, monte à la tribune et lance : *« La Pologne n'est pas morte et ne peut mourir (...). L'armée ne pouvait rester sans agir. »* Cette voix égale et fluette de bon élève ne colle en rien à l'emphase du style. Ça commence comme une proclamation, c'est lu comme un bulletin météo et tourne vite au classique rapport de premier secrétaire, indigeste et si complet qu'on finirait par oublier que la situation n'est pas précisément banale.

Trois points concrets ressortent du tout : sauf *« circonstances imprévues »* ou développement d'actions illégales, les *« restrictions aux libertés des citoyens »* seront substantiellement allégées ou éliminées à la fin février. Il ne s'agit pas là, indiquait-on dans les couloirs, des libertés politiques mais des possibilités de déplacement et de la censure du courrier et des communications. Deuxièmement : à cette date, 4 549 personnes sont internées et 1 760 autres ont été relâchées après l'avoir été. Cela donne un total, officiel, de 6 309 personnes contre 5 906 le 5 janvier et 5 055 fin décembre. Le nombre des internements augmente jusqu'à présent régulièrement. Troisièmement : on ne déportera personne à l'étranger contre sa volonté mais ceux des *« opposants au socialisme »* qui voudraient émigrer dans un pays de leur choix y seront autorisés.

Pour le reste, l'« état de guerre » sera levé *« aussitôt que possible »* mais toute action entreprise par les forces « anti-étatiques » entraînerait son durcissement. Pour l'heure, il permet une meilleure discipline marquée notamment par la diminution de l'absentéisme. Les pays qui ont refusé de s'associer aux sanctions de l'OTAN sont « salués » et leur attitude ne sera pas oubliée. Celle des *« autres pays de l'OTAN »* est en revanche durement condamnée bien que le général garde espoir que la politique américaine reviendra au « réalisme ». En tout état de cause, le temps du « colonialisme » est révolu et l'on ne cédera pas aux pressions, même si le poids de la dette est un lourd handicap.

A l'intérieur, les responsables des « déformations » d'avant août 1980 ne pourront profiter de l'« état de guerre pour reprendre les fonctions dont ils ont été privés. Tout esprit de « revanche » est rejeté. La question de l'unité ou du pluralisme syndical est ouverte et les *« différentes propositions sont examinées »* (...) *« Les contacts permanents entre l'Église et le gouvernement permettent d'éclaircir tous les malentendus éventuels. »* Les *« Comités civiques de salut national »* enfin (*le Monde* du 26 novembre) devraient constituer une organisation nationale, dotée de sa propre presse et partie-prenante au Front d'entente nationale.

L'« entente », en d'autres termes, se fera sans Solidarité dont le nom n'a pas été prononcé une seule fois. Tout le discours est empreint d'un grand nationalisme et d'une volonté singulière de donner tort à *« ceux qui disent que la Pologne ne sait pas se gouverner »*. Cet enfant de la petite noblesse, élevé par les Pères et revenu militaire communiste de sa déportation en U.R.S.S. cherche encore son style mais croit déjà avoir un destin.

Les députés communistes (par la voix de M. Barcikowski), puis paysans et démocrates approuvent ce programme, soutenu aussi par le groupe catholique Pax, normalisé depuis samedi par l'éviction de son président, M. Reiff, ostensiblement absent de son banc. M. Zablocki, lui, attaque au fleuret moucheté : *« On ne peut*, dit-il, *parler triomphalement de l'état de guerre, car ce n'est pas un triomphe mais une défaite grave (...) de l'idée d'entente (...) ; si l'état de guerre est un moindre mal, il est un mal, il a son prix et nous ne savons pas encore ce qui reste à payer. »* M. Zablocki s'élève alors vigoureusement contre la pratique des *« déclarations de loyauté »*, laisse comprendre l'abstention future de son groupe, et lance en conclusion : *« Le mouvement de renouveau ne peut être effacé. »*

M. Osmanczyk, un « sans-parti », qui ne s'abstiendra pas, décoche à son tour quelques flèches en disant que Solidarité n'avait pas le monopole des « extrémistes » présents *« des deux côtés »* et également responsables devant la nation. Il demande que les interventions des députés ne soient pas censurées dans la presse (c'était un acquis d'août), et met en garde contre l'exclusion politique de la jeune génération, *« la majorité de notre pays »*, qui s'était identifiée à Solidarité.

Les actions clandestines sont une réalité

Sèchement incisif, M. Malcuzynski abonde en ce sens : *« Il faut savoir*, dit-il, *que les actions clandestines sont une réalité. On parle dans beaucoup de milieux jeunes un langage de conspiration. Soixante pour cent des Polonais ont moins de trente ans : ne l'oublions pas. »* Donnant acte au général Jaruzelski de sa définition de l'état de guerre comme moindre mal, il enchaîne : *« L'appareil administratif fait comme s'il n'avait rien compris aux intentions du premier ministre (...). Est-ce que même sous l'état de guerre le gouvernement n'est pas capable de gouverner son propre appareil ? »* C'est dire qu'il y a un abîme entre les intentions proclamées et l'épuration en cours, qui écarte, dit-il, *« non pas les adversaires du socialisme, mais ceux qui ont du caractère »*.

« Il y a un danger que ceux qui gouvernent prennent goût à l'état de guerre », dit encore M. Malcuzynski avant de conclure à l'adresse d'un général impassible : *« Si vous poursuivez la ligne d'entente, si vous écartez aussi du parti et du pouvoir les forces de confrontation, vous pourrez compter sur l'appui du peuple et des forces de raison. »* Quelques applaudissements ont alors été risqués.

BERNARD GUETTA.

LA POLÉMIQUE ENTRE LE P.C.I. ET LE P.C.U.S.

Le « modèle soviétique » est incapable de faire fonctionner « une véritable démocratie politique »

répond « l'Unita » à la « Pravda »

De notre correspondant

Rome. — Dans sa réplique aux attaques de Moscou publiées dans la *Pravda*, *l'Unita* de ce mardi 26 janvier répond pied à pied aux critiques qui sont adressées au P.C.I., précisant que d'autres mises au point suivront. L'article est le fruit d'une élaboration collective de la direction du parti à laquelle a participé M. Berlinguer. Il fait fréquemment référence aux écrits de Togliatti et souligne la continuité de l'autonomie de jugement dont a fait preuve le P.C.I. au cours de son histoire.

Après avoir affirmé qu'ils attendaient *« une réponse plus que naturelle et légitime »* à leurs prises de position sur la Pologne et le système soviétique, les communistes italiens soulignent que *« le ton* (de cette réponse) *n'est pas celui de quelqu'un voulant examiner les faits, opposer argument à argument, discuter et démontrer, mais plutôt celui de quelqu'un prétendant exprimer un jugement suprême politico-idéologique, émanant d'un « centre » et d'un « guide » dans le style d'une époque qui depuis longtemps* (fin de la IIIe Internationale en 1943, dissolution du Kominform en 1956) *a été déclarée close et que de toute façon nous avons toujours combattue et rejetée »*.

En ce qui concerne la Pologne, *l'Unita* relève que les événements survenus depuis décembre ne sont mentionnés que pour affirmer que les communistes italiens les ont utilisés comme prétexte pour traiter d'autres problèmes et qu'une fois réduits à cette dimension la *Pravda* n'en parle plus. Réfutant l'accusation selon laquelle le P.C.I. aurait *« démontré de la sympathie pour les extrémistes de droite de Solidarité »*, le quotidien communiste écrit que, même si Solidarité a commis des erreurs, *« cet aspect, pour réel et important qu'il soit, est marginal, compte tenu du fond du problème. A Solidarité ont adhéré des millions de travailleurs, la grande majorité de la classe ouvrière, du peuple. Comment peut-on juger ceux-ci contre-révolutionnaires ? La classe ouvrière et la majorité de la population sont les forces qui seules peuvent donner une légitimité socialiste au pouvoir en Pologne. Intervenir militairement contre eux signifie non pas défendre le socialisme, mais en atteindre la force fondamentale, protagoniste de la révolution et de la construction d'une société socialiste »*.

Les crises des pays socialistes

Soulignant que de solides exigences de renouveau existaient en Pologne, *l'Unità* précise : *« Le vrai problème de fond est celui-ci : on n'a pas voulu accepter que le processus de renouveau mette en cause un modèle, ses structures essentielles, le système idéologique qui le sous-tend... »* *L'Unità* relève, en outre, le rôle négatif qu'ont joué *« les pressions extérieures de l'Union soviétique et dans une certaine mesure celles des autres pays du pacte de Varsovie »*.

En ce qui concerne les attaques de la *Pravda* dénonçant la méconnaissance par le P.C.I. des *« conquêtes de la révolution socialiste russe »*, les Soviétiques, écrit en substance *l'Unita*, préfèrent ignorer nos positions pour éviter de répondre aux vrais questions : *« Comment naissent les crises qui périodiquement explosent dans tel ou tel pays à étiquette socialiste ? »*

« Lorsque nous soulevons des questions et faisons des critiques, celles-ci sont repoussées sans la moindre analyse, considérées simplement comme des dénigrements ou des offenses, comme une aide à l'impérialisme. » Or, interroge *l'Unità* *« n'y a-t-il pas quelque chose de plus profond* [dans les crises des pays de l'Est] *qui mette en cause le modèle soviétique lui-même ? »*

Celui-ci est caractérisé par une impossibilité de faire fonctionner une *« véritable démocratie politique »* : *« Dans quelle assemblée du parti, dans quelle assemblée syndicale, dans quel soviet, un communiste dissident, un citoyen dissident, sont-ils à même de s'exprimer ? »*

La dernière partie du document est consacrée à une défense pointilleuse des choix du P.C.I. en matière de politique étrangère, présentés, selon *l'Unità*, de manière *« calomnieuse »* par la *Pravda*. Est exposé notamment le sens de la thèse du dépassement des blocs et repoussé l'argument selon lequel le P.C.I. est passé dans le camp de l'OTAN.

« Qui n'est pas avec nous est contre nous », écrit *l'Unità* pour caractériser l'idéologie qui, selon elle, inspire les actes et les propos venus de Moscou, *« cathédrale qui a transformé Marx et Lénine d'instruments d'analyse en système idéologique et dogmatique »*.

« Il nous semble étrange, conclut *l'Unità*, *que le P.C.U.S. démontre n'avoir tiré aucun enseignement des nombreux événements et rupture; intervenus dans le passé* [avec la Yougoslavie et la Chine], *qui ont fortement affaibli non seulement la cause du socialisme, de la paix et de la liberté, mais aussi celle de l'Union soviétique. »*

PHILIPPE PONS.

UN RESPONSABLE SOVIÉTIQUE ACCUSE WASHINGTON DE RECHERCHER « EN FAIT LE DÉSARMEMENT UNILATÉRAL DE L'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — A la veille de la rencontre de Genève entre MM. Haig et Gromyko, les ministères soviétiques de la défense et des affaires étrangères ont organisé, lundi 25 janvier, une conférence de presse qui avait officiellement pour but de présenter la brochure gouvernementale qui menace la paix (*le Monde* daté 24-25 janvier). Les conférences de presse sont assez rares à Moscou pour qu'on ne manque pas de signaler celle-ci, qui a permis à plusieurs hautes personnalités militaires et civiles de commenter la position de l'U.R.S.S.

Le général Valentin Varennikov, premier adjoint du chef de l'état-major des forces armées, a accusé les États-Unis d'avoir été constamment à l'origine de la création d'armes nouvelles *« Nous avons été obligés*, a-t-il dit, *de réagir à la menace militaire provenant des États-Unis et de déployer à notre tour les armements indispensables. Mais l'Union soviétique n'a jamais recherché et ne recherche pas la suprématie militaire. »*

A propos des négociations soviéto-américaines, M. Victor Karpov, ambassadeur itinérant de l'U.R.S.S., s'est montré plutôt pessimiste. Sur les armements stratégiques, *« l'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *est prête à poursuivre le processus Salt en maintenant tout ce qui a été acquis de positif, mais, en ce qui concerne les États-Unis, nous ne voyons pas dans la pratique qu'ils soient prêts à reprendre un débat sérieux. »*

Sur les armes à moyenne portée, M. Karpov a affirmé que l'U.R.S.S. est favorable à leur *« réduction radicale »*, avant d'ajouter : *« La partie américaine piétine autour de* « l'option zéro » *du président Reagan, qui ne peut nullement être tenue pour une position sérieuse et réaliste, dans la mesure où elle vise en fait le désarmement unilatéral de l'Union soviétique. Naturellement, l'U.R.S.S. ne peut pas accepter cela. »* — Th. F.

TOUTE L'AIDE ALIMENTAIRE DE LA C.E.E. TRANSITERA PAR LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES.

(De notre correspondant)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Dix devaient confirmer, ce mardi 26 janvier, trois décisions concernant les relations avec la Pologne et l'Union soviétique. La plupart d'entre eux se rendront, le 9 février à Madrid, à la réunion de reprise de la C.S.C.E. afin de dénoncer les violations de l'Acte d'Helsinki survenues en Pologne. Les Dix, en fait, entendent provoquer à la conférence (qu'ils ne souhaitent pas suspendre, un débat général sur les droits de l'homme.

Ils sont aussi d'accord avec la Commission pour que les crédits communautaires permettant de vendre des produits agricoles à prix réduits aux Polonais, soit 35 millions d'ECU (210 millions de francs), soient affectés à l'aide humanitaire, c'est-à-dire à des livraisons gratuites acheminées en Pologne par l'intermédiaire d'organisations humanitaires. Les Français, qui étaient plutôt favorables au maintien des ventes à prix réduits, reconnaissent avec la Commission que dans la situation actuelle, c'est là probablement la formule la plus efficace. En outre les livraisons par le truchement des organisations humanitaires permettent de toucher avec plus de sûreté la population.

Les Dix se sont enfin mis d'accord sur une position commune en vue de la prochaine réunion des pays de l'O.C.D.E. participant au « consensus », c'est-à-dire à l'accord sur les conditions de crédit à l'exportation. Ils estiment que l'U.R.S.S. devrait figurer dorénavant dans la catégorie des pays les plus riches et non plus dans celle des pays dits intermédiaires. Les crédits qui lui seraient accordés s'en trouveraient légèrement augmentés : de 10,5 à 11 % pour les crédits d'une durée de deux ans et demi à cinq ans, de 11 % à 11,25 % pour les crédits de cinq à huit ans. — Ph. L.

EUROPE

Finlande

LA DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une majorité des grands électeurs est décidée à voter dès le premier tour pour M. Koivisto

Helsinki (U.P.I.). — Le successeur de M. Urho Kekkonen à la *présidence de la République de Finlande devrait être* élu ce mardi 26 janvier, dès le premier tour de scrutin auquel procéderont, assemblés en conclave à partir de 15 heures (heure locale) au Parlement, les trois cent un grands électeurs choisis *il y a une semaine*.

Le candidat social-démocrate, M. Mauno Koivisto, actuel premier ministre, est déjà assuré d'obtenir une majorité confortable : il aura d'emblée cent soixante-sept des trois cent une voix, celles des cent quarante-cinq sociaux-démocrates, des vingt et un communistes et socialistes indépendants et d'un représentant du parti rural. Ces grands électeurs ont annoncé qu'ils accorderaient leur suffrage à M. Koivisto dès le premier tour.

Une force discrète

Une mèche rebelle sur le front, qui lui donne un air juvénile, le sourire discret et la pose nonchalante, des sourcils broussailleux, qui ne parviennent pas à cacher l'acuité du regard, le nouveau président de la République de Finlande est doté d'une extraordinaire opiniâtreté : *rien, ni personne, et surtout pas* ses propres amis, ne le font changer d'idée une *fois* que sa religion est faite sur un sujet.

Il a la force tranquille du sportif qui connaît la valeur de l'effort comme la nécessité de savoir attendre le moment propice. Ainsi, le 18 janvier, pendant que l'on dépouillait les votes pour les grands électeurs, *dont dépendait son avenir, lui,* comme chaque lundi soir, jouait *tranquillement au volley-ball. Le* lendemain, il est parti, comme prévu, *faire du ski en Laponie.* Il a décidé de regagné Helsinki juste à temps pour connaître le résultat du vote des grands électeurs, le mardi 26 janvier.

Mauno Henrik Koivisto est né le 25 novembre 1923 dans la *famille d'un* charpentier de Turku, ce port du sud-ouest, qui, *sous le nom suédois* d'Abo, *fut* la capitale de la Finlande avant que celle-ci ne devienne un grand-duché de l'empire tsariste. Charpentier, puis docker, il suit en même temps des cours du soir, et, en 1947, adhère au parti social-démocrate. En 1953, il passe une licence ès sciences *et commence à travailler dans* les services de l'orientation pro*fessionnelle, tout en préparant* une thèse en sociologie. Il *obtient, en 1956, un doctorat* d'Etat en philosophie. De 1959 à 1967, il dirige la Banque d'épargne ouvrière d'Helsinki.

Sa carrière politique commence lorsque M. Rafael Paasio, qui ramène, en 1966, les sociaux-démocrates sur la scène politique, en fait son ministre des *finances.* A la fin de 1967, M. Koivisto donne sa démission *après avoir été obligé de dévaluer* le mark de 31,25 %, car les *mesures d'austérité qu'il* avait promulguées n'avaient pas suffi pour empêcher le pays de vivre au-dessus de ses moyens.

Il devient alors gouverneur de la Banque de Finlande. A ce poste, qu'il retrouvera à chaque fois qu'il ne fera pas partie du gouvernement, il va peu à peu *prendre discrètement* les rênes de l'économie en main.

L'assainissement des finances

En 1968, il remplace M. Paasio, *démissionnaire, à la tête d'une* coalition centre-gauche, et, en *octobre, il fait son premier* voyage en Union soviétique. Au *début de 1970, les législatives* sont marquées par une poussée à droite qui exprime, à retardement, l'inquiétude ressentie par la population lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il retourne alors à la Banque de Finlande, qu'il quitte pour quelques mois dans le courant de 1972 : il reprend le portefeuille des finances dans l'éphémère gouvernement *minoritaire* social-démocrate de M. Rafael Paasio.

Après des années de forte expansion, la crise économique *mondiale frappe la Finlande en* 1975. Les gouvernements se succèdent, *l'industrie réagit mal.* Alors, M. Mauno *Koivisto,* qui *a mis en vain le monde politique* en garde contre la montée des périls économiques, impose une politique monétaire très restrictive pour mettre un frein à l'inflation et à l'endettement extérieur. Il jette ainsi les bases de l'assainissement dont la Finlande profite à présent. Mais alors, tout le monde politique (y compris ses amis) est contre lui, et il confie qu'il se sent comme un gardien de but contre qui *joueraient les deux équipes présentes* sur le terrain.

Cependant, son prestige ne cesse de grandir dans la popu*lation : on apprécie la franchise* avec laquelle il vient dire, la mine sombre, à *la télévision,* que *« tout va mal »* et qu'il n'est pas question *« de faire n'importe quoi »* pour résorber le chômage. On s'est habitué à le voir gagner à pied son bureau avec son éternel imperméable bleu-marine et son chapeau de feutre, s'arrêtant pour répondre à ceux qui l'interpellent.

En 1979, les législatives sont *encore une fois marquées par* une forte poussée des conservateurs. Toutefois, *en raison* des exclusives qui pèsent sur eux, *ceux-ci ne parviennent* pas à former un gouvernement. C'est *donc M. Koivisto que choisit* le président Kekkonen comme pre*mier ministre. Le chef de l'Etat* compte ainsi opposer aux partis politiques un *homme porté par* le sentiment populaire et même faire oublier à *l'électorat* conservateur la victoire à la Pyrrhus de leur parti. Fin mai 1979, M. Koivisto constitue un gouvernement de coalition allant des communistes aux suédois.

Conflit avec M. Kekkonen

La santé déclinante du président Kekkonen pose le problème de sa succession dès le printemps de 1981. Du moins dans les états-majors des partis. Une opération politique est montée *contre le premier ministre par certains membres de la « cour » du président pour tenter de le* chasser de ce tremplin à la ma*gistrature suprême.* Elle se solde par un surcroît de popularité *pour « Manu », comme on l'appelle* à présent avec affection. *Il* ose dire *« non »* à M. Kekkonen, lorsque celui-ci le prie, de manière déguisée, il est vrai, de démissionner. Il rappelle qu'il restera en place tant qu'il aura la confiance du Parlement, et que c'est à lui, et à personne d'autre, qu'il revient de diriger le gouvernement. C'est parfaite*ment exact selon la* Constitution mais le comportement auto*ritaire du vieux président* a fait oublier cette règle depuis un quart de siècle.

Pendant toute la campagne électorale, M. Koivisto aura été le seul à rappeler que la politique intérieure doit être dirigée par le premier ministre et qu'il *faudra réaménager* les relations du président avec le Parlement. *C'est l'une des très rares indi*cations données sur l'ère Koivisto, qui commence après celle de Kekkonen, fondée, elle, sur la toute-puissance présidentielle. Le premier président social-démocratie de Finlande fera bien sûr tout son possible pour maintenir de bonnes relations avec son puissant voisin, l'U.R.S.S. Il aura sans doute moins tendance que son prédécesseur à prévenir les souhaits de Moscou. Cet économiste réaliste ne se lancera sûrement pas dans des *réformes* brutales car il se veut le président de *« tous les Finlandais ».*

Il restera à ce philosophe qui *aime à méditer à haute* voix, déconcertant parfois ses interlocuteurs, à réfléchir sur les raisons profondes de son étonnante popularité. Ne traduisent-elles *pas chez nombre de ses* partisans le désir de laisser à « Dieu le Père » le soin de régler toutes les affaires sans *avoir à subir les risques qu'en*gendrent les jeux vains que per*met la démocratie.*

L'ambition de M. Koivisto est peut-être bien de réapprendre *à* ses compatriotes le goût du risque, des responsabilités partagées et *réparties,* pour remplacer les jeux en coulisse qui, *sous prétexte d'assurer l'indis*pensable consensus, ont tenu *lieu de politique intérieure à la* Finlande depuis trop longtemps.

AMBER BOUSOGLOU.

U.R.S.S.

M. Michel Souslov, membre du bureau politique est mort

M. Michel Souslov, membre du bureau politique du parti communiste *soviétique*, responsable des *questions idéologiques* au secrétariat du comité central, est mort à Moscou, à l'âge de *soixante-dix-neuf* ans, *a annoncé, ce mardi 26 janvier*, à l'A.F.P. une source soviétique officieuse sûre.

Le garant de l'orthodoxie

Etait-il vraiment le pur « idéo*logue » qu'on a prétendu ? L'éti*quette, à vrai dire, cadrait avec le peu qu'on savait du personnage, ou plus précisément avec ce que l'on en voyait : sans conteste cet homme élancé, aux traits fins, au regard *vif* et non dépourvu d'humour derrière les fines lunettes, ne pouvait être qu'un intellectuel ; voire le seul, pendant très longtemps, au sein de l'équipe diri*geante. Il ressemblait moins* à un professeur qu'à un étudiant pro*longé, malgré son* âge. *Mais ses* discours — très rares — étaient ceux du *magister* : le ton en était théorique avec un fort penchant pour les formulations connues. Une banalité qui n'était d'ailleurs pas signe d'indigence, mais seulement de prudence. Cela ajoutait au mystère.

Et puis, l'on apprit des détails plus intéressants : qu'en octobre *1957* c'est Souslov qui avait présenté le réquisitoire contre le *maréchal Joukov, ministre de la* défense ; que sept ans plus tard, *lors d'une opération* autrement plus importante menée contre le chef du parti et du gouvernement, le maître d'œuvre avait été encore une fois l'« idéologue » Souslov. L'événement montra qu'avant comme après la chute de Khrouchtchev, Souslov fut sous l'apparence du « surveillant » effacé, un dirigeant politique de première importance.

Sa carrière n'est d'ailleurs nullement celle [illegible] théoricien. Né *en 1902 dans une famille paysanne* de la région de Saratov, sur la Volga, le jeune Souslov entre à dix-neuf ans au parti. Il suit successivement les cours d'une école ouvrière à Moscou, puis de l'institut Plekhanov de l'économie, enfin de l'institut des « Professeurs rouges », foyer de culture du marxisme-léninisme naissant. Dès cette époque [illegible] commence à enseigner, notamment aux alentours de 1930, à l'Académie industrielle de *Moscou ; il n'est pas exclu que* Souslov ait alors fait la leçon à l'un des *élèves de l'établissement* : Nikita Krouchtchev. Déjà !

Mais très vite Souslov quitte la doctrine pour prendre des responsabilités politiques : en 1931 — il n'a pas encore trente ans — il entre à la commission centrale de contrôle et à *l'inspection* ouvrière et paysanne. Le voici dès *1937* secrétaire de région à Rostov-sur-le-Don d'abord, puis, comme *premier secrétaire,* sur *le* territoire de Stavropol. Comme tous *ceux qui composent encore aujour*d'hui l'équipe dirigeante, Sous*lov fait donc partie de la « relève* stalinienne » bénéficiaire des grandes purges.

[illegible] guerre le surprend à Stavropol et il sera l'un [illegible]es dirigeants politiques du front du Nord-Caucase Sous ses ordres sert alors un officier politique avec qui il dut avoir de fréquents co[illegible]acts : Léonide Brejnev.

Chef de l'agitprop en 1946

De toute évidence M. Souslov a les qualités nécessaires pour s'élever dans la hiérarchie. En premier lieu, l'aptitude à remplir n'importe quelle mission du parti : en 1944 c'est à lui qu'on fait appel pour prendre *la tête* du bureau du comité central pour la Lituanie, *autrement dit pour reprendre en* main, après le départ des Alle*mands, cette république* récemment conquise. Nul n'ignore que cette tâche est accomplie par les méthodes les plus fermes, par les déportations en particulier. En second lieu, la souplesse et la prudence : en 1946 M. Souslov est promu chef de l'« agit-prop » au comité central ; c'est l'époque où Jdanov est tout puissant dans ce secteur, et l'on peut penser que sa *mort, en 1948, suivie de la conso*lidation de Malenkov à la tête de *l'appareil, va gêner sérieusement* sa carrière. Il n'en est rien : M Souslov a abandonné l'« agit-prop » à M. Chepilov, mais il con[illegible] la fonction de secrétaire du parti, qui lui a été donnée en 1947 (il le restera sans discontinuer sous Staline, Khrouchtchev et Brejnev).

Il est mêm[illegible] plus en vue que par la passé puisqu'il a, au côté des autr[illegible] délégués soviétiques au congrès du Kominform, le privi*lège de signer la condamnation de* l'hérésie yougoslave en 1948. Malgré les zigzags de la politique soviétique en cette matière, il restera dès lors un des principaux responsables des relations avec les « partis frères ». En 1949-1950, il y ajoute le poste de rédacteur en chef de la *Pravda*.

La mort de Staline ouvre une nouvelle phase, plus sûre « physiquement », mais politiquement *tout aussi dangereuse*, pour *la* carrière des dirigeants. Là encore *ses qualités de manœuvrier, une* prudence instinctive et, apparemment, l'absence de grandes ambitions vont permettre à M. Souslov de survivre. Pourtant, son attitude à l'égard de Khrouchtchev ne laisse pas, dès le début, d'être équivoque. En 1955, au moment où les conflits mûrissent au sein de la direction collective, il fait son entrée au présidium — sans même passer par l'étape de la suppléance — en même temps *qu'Alexis Kiritchenko, le chef du* parti en Ukraine Comme ce dernier est un *fidèle disciple* du premier secrétaire, on peut se demander s'il n'est pas, lui, l'homme de l'autre fraction, celui dont la promotion est nécessaire pour maintenir l'équilibre des forces.

En 1956 encore, c'est lui qui accompagne Mikoyan dans la très délicate mission de conciliation tentée auprès d'Imre Nagy en Hongrie, juste à la veille de la *seconde intervention* soviétique Là encore il semble que sa *présence* fait partie du dosage nécessaire.

Du « bon côté » en 1957

La crise qui éclate au présidium en juin 1957 voit M. Souslov du « bon côté » ; c'est du moins ce que l'on doit conclure, puisqu'il ne fut jamais impliqué dans l'affaire « antiparti », directement ou indirectement. Mais aucun rôle actif ne lui fut jamais attribué dans *cette* crise et M Souslov *fut* plutôt mou, par la suite, dans sa condamnation *de Molotov et* consorts De toute évidence les tendances au « pouvoir personnel » de la part du très dynamique premier secrétaire du parti ne sont pas pour lui convenir. En octobre 1964 M. Souslov prend les devants et, avec l'alliance intéressée de M Brejnev, restaure le *style « direction collective » qu'il* avait tant admiré avant 1957

Il serait bien sûr très exagéré de voir en M Souslov le « démocrate » du *Kremlin : au contraire,* sa conception du rôle du parti dans la direction de la société soviétique était sans doute plus rigide encore que celle de ses collègues. Mais pour ce qui est du « sommet », il veillait au respect des opinions et des intérêts de l'appareil dont il était l'un des grands prêtres, à la sauvegarde des droits du bureau politique. Tel un cardinal conservateur de la Curie, il était le garant de la légalité des procédures suivies et de l'orthodoxie des décisions prises.

On s'était pourtant demandé parfois si ses nombreux contacts avec les P.C. étrangers n'avaient pas atténué à la longue la rigidité de Michel Souslov. Des rumeurs persistantes ne l'ont-elles pas présenté comme l'un de ceux qui auraient objecté à l'intervention militaire en Tchécoslovaquie ? Sa visite à Varsovie en avril 1981 n'avait-elle pas été interprétée comme un début de détente, ouvrant notamment la voie à la reconnaissance de Solidarité rurale ? Il est en tout cas piquant de constater qu'il disparaît au moment où l'un des plus importants « partis frères », le P.C. italien, est en *rupture ouverte* avec ce « Vatican » dont il était le « cardinal ».

La disparition de ce personnage inamovible de la hiérarchie soviétique, secrétaire du parti pendant près de trente-cinq ans et membre du Politburo depuis vingt-sept ans (il était le plus ancien de tous), est peut-être le signe que quelque chose va commencer à bouger sur la scène du Kremlin. Plus que l'idéologue, il était le *« faiseur de rois »*, l'arbitre de toutes les querelles, et l'on voit mal comment et par qui il sera remplacé dans ce rôle. La succession de M. Brejnev se présente, de ce fait, sous un jour différent, peut être moins « ordonné ».

MICHEL TATU.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU ROI HASSAN II A PARIS

M. Mitterrand souhaite calmer les appréhensions marocaines

En prenant l'initiative d'inviter le roi Hassan II à Paris — sa dernière *visite remonte* à *mars* 1981, — et en décidant de le recevoir à deux *reprises ce mardi 26 janvier à 12 h 30* d'abord, puis à dîner, M. Mitterrand *a manifestement voulu faire un geste* pour apaiser les appréhensions du *Maroc. Le souverain n'avait pas* caché, en effet, son irritation devant le soutien apporté par *le parti socia*liste à la cause du Front Polisario, et la façon dont il avait « exigé » la libération des dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.). En outre, Rabat s'inquiète de la préférence que Paris *manifes*terait pour Alger.

Pour sa part, M. Mitterrand, conscient des enjeux économiques — la France est le premier fournis*seur et le premier client du Maroc,* — entend aussi demeurer fidèles aux *principes. Il s'était félicité* que le souverain accepte l'organisation d'un *référendum au Sahara occidental.* A quelques jours de la réunion de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), ce sujet sera évidemment abordé. Mais le chef de l'Etat aurait également l'intention de demander *au roi de faire preuve de clémence* envers Mᵉ Abderrahim Bouabib, pre*mier secrétaire de l'U.S.F.P., dont* l'état de santé laisse à désirer, et *des autres dirigeants socialistes* marocains arrêtés il y a plusieurs *mois.*

A quelques semaines du voyage de M. Mitterrand en Israël, cette visite a également *« une certaine signification »*, souligne-t-on du côté français. Le roi étant président du Comité el Qods (Jérusalem) et Rabat considérant que le sommet de Fès a été simplement « ajourné », la convocation d'une nouvelle réunion des chefs d'Etat arabes, le plan Fahd et les perspectives de règlement du conflit israélo-arabe après l'annexion du Golan par Israël, seront *également au cœur des entretiens.* — P. B.

LE PAKISTAN SOUHAITE LA POURSUITE DE LA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LA FRANCE

déclare le général Zia-Ul-Haq

Le général Zia-Ul-Haq, chef de l'Etat pakistanais, a déclaré à la presse que l'entretien qu'il a eu, lundi 25 janvier, avec M. Mitterrand, s'était déroulé dans une atmosphère cordiale. Il s'est félicité de la *« compréhension réaliste »* que l'Elysée avait du problème afghan et de *« l'appui précieux »* que la France pouvait apporter au Pakistan sur cette question et d'autres.

Le président Zia-Ul-Haq a indiqué que la suspension de la coopération nucléaire entre les deux *pays (le Monde daté* 24-25 janvier) n'avait pas été *évoquée au cours de la rencontre* et qu'il ne souhaitait pas aborder ce problème en public. Il a réaffirmé que son pays n'avait *« ni la capacité ni l'intention »* de fabriquer un engin atomique, mais qu'il était résolu à utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques. L'accord franco-pakistanais de coopération nucléaire, signé en 1976, demeure toujours en vigueur, a-t-il tenu à préciser.

Selon *l'International Herald Tribune daté* du 25 janvier, un rapport de la C.I.A. vient de laisser *entendre que* le Pakistan retarderait son premier essai nucléaire afin de ne pas indisposer les Etats-Unis, au moment où ils lui rétablissent leur aide économique et militaire, ainsi que l'Inde avec laquelle Islamabad ouvre des conversations sur un pacte de non-agression.

La question de la coopération en matière de défense a été abordée au cours des conversations sur les relations bilatérales entre les deux chefs d'Etat. Le général Zia-Ul-Haq a cependant déclaré, *à l'issue de celles-ci, qu'il* n'était pas venu à Paris *« avec une liste d'armes à acheter »,* mais *qu'il* avait exprimé le souhait que cette coopération se poursuive. Le Pakistan montre *« un intérêt réel »* pour les Mirage de *« l'actuelle génération »*, mais aucun contrat précis n'est en discussion, a-t-il ajouté à Antenne 2.

Enfin, le chef de l'Etat pakistanais a également déclaré qu'il ne fallait *« pas trop accorder d'attention »* aux « racontars » contenus dans le dernier rapport *d'Amnesty International (le Monde* du 16 janvier).

Quelque deux cents Pakistanais partisans de l'ancien premier ministre Ali Bhutto *ont* manifesté, lundi après-midi 25 janvier, à Paris. Certains slogans appelaient à *« renverser la dictature »* dans leur pays.

A travers le monde

Kenya

● ASSASSINAT D'UN DEPUTE. — L'insécurité s'aggrave dans le nord du Kenya, où *un député, M. Alex Umuro,* a été assassiné le 24 janvier, entre *Marsabit et Isiolo,* alors qu'il circulait sur la principale route de la région. Son véhicule a été attaqué par un groupe de huit assaillants portant des uniformes militaires. S'agissait-il de soldats ou de *shiftas* (bandits) camouflés ? Le fait qu'il n'y ait pas eu de vol pourrait faire conclure à un acte de terrorisme. — *(Corresp.)*

Sénégal

● VISITE DE M. PENNE. — Le conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches est *arrivé dimanche soir* 24 janvier, à Dakar, où il *représente* M. Mitterrand aux journées médicales. M. Penne doit être reçu en audience jeudi par M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais. — *(A.F.P.)*

Suisse

● UN ECRIVAIN ROUMAIN DEMANDE L'ASILE POLITIQUE A BERNE. — M. Ion *Caraion, qui a quitté la Rou*manie en août dernier, a attendu que sa femme et son fils le rejoignent pour demander il y a quelque temps à bénéficier du droit d'asile en Suisse, a confirmé lundi 25 janvier le ministère helvétique de la justice. L'écrivain a *déclaré* qu'il avait décidé de quitter son pays, car les autorités refusaient d'autoriser la publication d'un livre de *témoignages d'anciens prison*niers politiques. — *(A.P.)*

Tchécoslovaquie

● MANŒUVRES COMBINEES DU PACTE DE VARSOVIE. — *L'exercice* « Droujba 82 » a lieu du 25 au 30 janvier en Tchécoslovaquie occidentale avec la participation d'unités tchécoslovaques, hon*groises* et des troupes *soviétiques* stationnées dans le pays. Des unités terrestres et aériennes participent à ces manœuvres aux frontières de la R.F.A., de la R.D.A. et de la Pologne. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

RÉUNIS A RYAD

Les ministres de la défense du Golfe veulent renforcer la coordination de leurs politiques

Les travaux de la conférence des ministres de la défense des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) ont débuté, lundi matin 25 janvier à Ryad, sous la présidence du ministre saoudien de la défense et de l'aviation, le prince Sultan Ben Abdel Aziz. Dans une allocution prononcée à cette occasion, ce dernier a assuré que « la force des pays du Golfe n'est dirigée contre personne », mais est « destinée à préserver la paix et à renforcer les capacités des nations arabes et islamiques pour récupérer les droits arabes usurpés ».

Correspondance

Manama. — Lors de la création du Conseil de coopération du Golfe, en mai dernier à Abou-Dhabi, il a été dit et redit qu'il ne s'agissait pas d'un pacte et que le C.C.G. n'était dirigé contre personne. En apparence au moins, l'idée koweïtienne de faire du C.C.G. une sorte de marché commun à dominante économique l'ayant emporté sur le projet omanais d'union militaire, dont la discussion était renvoyée à plus tard. Il semble que ce moment soit venu. Depuis mai, en effet, les problèmes de sécurité ont préoccupé de plus en plus sérieusement les monarques du Golfe. Au mois d'août, trois pays proches de l'Union soviétique, la Libye, le Sud-Yémen et l'Ethiopie ont signé un traité d'amitié. Des incidents de frontière éclatent sporadiquement entre le sultanat d'Oman et le Sud-Yémen. Les tentatives de médiation entre Aden et Mascate entreprises par le Koweït et les Emirats arabes unis sont aujourd'hui au point mort : le président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, l'a lui-même confirmé jeudi dernier dans une interview au journal koweïtien *Al Anbaa*. Parallèlement, le sultan Qabous a eu communiquer ses préoccupations à ses pairs. Une mission du C.C.G. s'est, en effet, rendue à Oman afin d'étudier les moyens de renforcer la capacité de défense du sultanat.

A l'Est, la République islamique d'Iran a été nommément désignée, par plusieurs dirigeants du Golfe, comme l'ennemi à abattre, à la suite de la découverte à Bahrein, en décembre dernier, d'un « *complot télécommandé par Téhéran* ». Au cours d'une visite-éclair du ministre saoudien de l'intérieur, l'Emirat signait quelques jours plus tard un accord de sécurité avec le « *grand frère* » wahhabite, tandis que le Qatar et le Koweït annonçaient leur intention de faire de même. De plus, dans une interview à la revue *Al Mostakbal*, le premier ministre de Bahrein, a carrément appelé les autres paysane du Golfe à rompre toute relation commerciale avec l'Iran. Téhéran a, pour sa part, lancé une mise en garde on ne peut plus claire : samedi, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, a averti les pays arabes du Golfe qu'ils « *seront les premiers à être détruits si une seule balle est tirée dans le golfe Persique* ».

C'est dans ce contexte que se sont réunis, lundi et mardi à Ryad, les six ministres de la défense du Conseil de coopération. Soutenu notamment par Oman, le projet d'une force militaire commune devrait être discuté, mais il est peu vraisemblable que cette proposition recueille l'accord du Koweït. Ce dernier a, du reste, renoncé à présenter son propre document de travail. Indice d'un affaiblissement de sa position face à Oman ? On s'attend en revanche à la constitution d'un organisme comprenant les six chefs d'état-major.

Il se peut que l'ordre du jour comporte également le pacte secret de défense aérienne que les Etats-Unis auraient proposé aux pays du Golfe, et dont l'existence a été révélée le 1er novembre par le *Washington Post*.

Egypte

Le président Moubarak amorce la normalisation avec l'U.R.S.S.

Correspondance

Le Caire. — Au plus bas en septembre dernier, les relations égypto-soviétiques ont enregistré une amélioration significative au cours des dernières semaines, ce qui témoigne de la volonté du nouveau raïs de rééquilibrer la politique étrangère de son pays sans que toutefois cela remette en question les rapports privilégiés avec Washington.

Le président égyptien n'a pas hésité, cent jours à peine après l'assassinat de Sadate, à évoquer « *l'inévitable retour à leurs postes des ambassadeurs d'Egypte et d'U.R.S.S.* ». Toutefois, M. Moubarak qui, en sa qualité de vice-président, avait personnellement signé, en septembre, l'arrêté d'expulsion de l'ambassadeur soviétique, M. Vladimir Poliakov, a tenu à souligner que cette détente ne signifiait pas un revirement dans la politique étrangère du Caire. Il a, en effet, ajouté que « *Moscou n'avait pas actuellement de rôle à jouer pour contribuer au règlement du conflit du Proche-Orient* ».

Si le principe du retour de l'ambassadeur soviétique au Caire est accepté, sa réalisation nécessitera un certain délai et n'interviendra, semble-t-il, qu'après le retrait israélien du Sinaï en avril. Parmi les signes de détente figure aussi l'acceptation par le gouvernement égyptien d'une demande de l'Union soviétique pour renforcer le personnel de son ambassade au Caire, celui-ci, ayant été considérablement réduit au gré de la petite guerre des expulsions et représailles que se livrèrent les deux pays sous le président Sadate.

D'autre part, l'Egypte qui cherche à reprendre une place prépondérante dans le mouvement des non-alignés, essaie de donner à sa politique étrangère une image plus équilibrée et de se concilier le groupe d'Etats proches de l'U.R.S.S. dans ce mouvement.

La libération de la majorité des figures de proue communistes de la gauche égyptienne arrêtées en septembre a, de son côté, contribué au dégel des relations avec Moscou. M. Moubarak a fait relâcher et réhabiliter plusieurs personnalités communistes accusées par Sadate « *d'intelligences et de complot avec l'U.R.S.S.* ».

Toutefois, ce rapprochement paraît également dû à des considérations d'ordre économique et commercial. En effet, l'Egypte dispose d'un important surplus de coton qu'elle n'arrive pas à écouler et souhaite le vendre à son vieux client russe. Une délégation commerciale égyptienne a conclu, dimanche 24 janvier, à Moscou un accord en vertu duquel les exportations vers l'U.R.S.S. augmenteront de 18 % en 1982. On indique de bonne source que l'Egypte importera notamment de l'U.R.S.S. des pièces de rechange pour ses usines (aciéries de Hélouan, filatures, etc.).

Le barrage d'Assouan

Enfin, le vice-président du Conseil chargé des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, a annoncé que l'Egypte a demandé le retour de soixante-six experts soviétiques pour l'entretien du haut-barrage d'Assouan alors que Sadate, en août, avait demandé à Washington d'assurer désormais cette tâche. On estime toutefois au Caire que la normalisation entamée entre Le Caire et Moscou restera limitée tant que l'Egypte sera tournée vers l'Occident comme en témoigne le prochain voyage du raïs qui doit le conduire, du 30 janvier au 7 février, en Europe, où il sera notamment reçu à Paris, puis aux Etats-Unis.

EN NE DÉSAVOUANT PAS M. SARTAOUI

Les dirigeants de l'O.L.P. paraissent approuver le principe d'un dialogue israélo-palestinien

De notre correspondant

Beyrouth. — Cinq jours après l'appel de M. Issam Sartaoui à une reprise des contacts avec les personnalité israéliennes du « *camp de la paix* », on constate avec intérêt à Beyrouth que celui-ci n'a pas fait l'objet d'un désaveu de la part de l'O.L.P., en particulier de son chef, M. Yasser Arafat.

« *J'ignore si Arafat a été consulté, mais je constate qu'il n'a pas renié les propos de Sartaoui*, nous a déclaré un des principaux dirigeants de la résistance palestinienne. *D'ailleurs*, a-t-il ajouté, *sur le plan des principes, il n'y a rien à dire puisqu'une résolution du conseil national palestinien stipule expressément qu'il n'y a pas d'objection à des contacts avec les personnalités juives, israéliennes ou non.* »

Les propos de M. Sartaoui ont déjà produit l'effet positif, du point de vue palestinien, de susciter des polémiques en Israël, notamment au sein du parti travailliste, et de montrer que la quasi-totalité des responsables israéliens, du gouvernement comme de l'opposition, refusent le dialogue avec l'O.L.P. considérée de plus en plus à travers le monde comme l'interclocuteur inévitable d'Israël, ainsi que le montrent encore la récente déclaration de M. Cheysson (*le Monde* du 26 janvier).

M. Arafat avait lui-même, dans une interview à la *Revue des études palestiniennes*, affirmé que les Palestiniens « *tentent en toute sincérité de réduire le cercle des extrémistes israéliens de libérer les esprits de catégories de plus en plus vastes d'Israéliens* » et a précisé : « *Les Israéliens sont, comme nous, des êtres humains qui peuvent influencer ou être influencés. Il est donc normal que dix-sept années de lutte continue — c'est l'âge de notre révolution — se reflètent sur leur façon de penser.* »

Cela étant, il a estimé que l'initiative de M. Sartaoui venait à contre-temps et qu'il serait beaucoup plus utile d'établir des contacts que d'en parler, car cela « *excite les extrémistes des deux camps aussi bien chez nous qu'en Israël* ».

La division du monde arabe et l'extrême précarité de plusieurs régimes engagés dans des luttes internes ou des conflits externes déstabilisateurs, amènent le même dirigeant palestinien à juger nécessaire, pour le moment, de resserrer les rangs sans faire à Israël de concessions majeures, compte tenu du rapport de forces défavorable aux Arabes, aux Palestiniens en particulier. — L. G.

POLÉMIQUE EN CISJORDANIE ET DANS LE TERRITOIRE DE GAZA

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Dans les milieux politiques palestiniens favorables à l'O.L.P., tant en Cisjordanie que dans le territoire de Gaza, on s'est délibérément abstenu de commenter les ouvertures de M. Sartaoui en y voyant une « *affaire interne* » à l'O.L.P.

En revanche on ne manque pas de critiquer vivement les déclarations du maire de Bethléem M. Elias Freij qui, au même moment, a suggéré que l'O.L.P. prenne l'initiative de reconnaître Israël (*le Monde* du 26 janvier). Le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, a dénoncé cette suggestion qui, pour lui, équivaut à une demande de « *paix séparée* », allusion aux accords de Camp David entre Israël et l'Egypte. M. Chakaa pense que c'est aux Israéliens et aux Américains de faire le premier pas à l'égard de l'O.L.P. et que les déclarations de M. Freij sont « *dans la logique de Camp David* ».

Le maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, est du même avis. Il estime que c'est aux Israéliens d'admettre les « *droits légitimes* » des Palestiniens et l'existence de leur représentant (l'O.L.P.). Le maire d'Hébron, M. Moustapha Natshe, estime lui aussi que M. Freij est dans l'erreur. Pourtant M. Natshe est, comme le maire de Bethléem, considéré par les Israéliens comme un « modéré ». Tout récemment, avec M. Freij, il a accepté de rencontrer un représentant américain à Jérusalem, contre l'avis des autres maires favorables à l'O.L.P. — F.C.



AFRIQUE

Éthiopie

Le colonel Mengistu annonce à Asmara une grande offensive contre la rébellion et un plan de reconstruction de l'Erythrée

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le lieutenant-colonel Mengistu Haïle Mariam, chef de l'Etat éthiopien, a donné, lundi 25 janvier, le coup d'envoi de ce qui devrait, dans son esprit, constituer la reconquête politico-militaire de l'Erythrée. Lors d'un discours de trois heures prononcé à Asmara, chef-lieu de la province rebelle il a promis d'« *écraser* » la guerilla érythréenne tout en annonçant un vaste plan de reconstruction.

Maniant tour à tour la carotte et le bâton, le colonel Mengistu a indiqué que l'écrasement de la rébellion et la relance économique seraient menés simultanément. « *L'offensive militaire*, a-t-il dit, *devra s'accompagner d'un effort d'organisation et d'encadrement du peuple érythréen afin d'*« isoler les éléments subversifs et sécessionnistes ». *Les paysans seront regroupés. Ils recevront un entraînement militaire et des armes dans une perspective d'auto-défense.* »

Le président éthiopien a annoncé un plan économique en trois étapes qui coûtera plusieurs milliards de dollars à la nation. Cette « *campagne de développement révolutionnaire Etoile rouge* » accordera la priorité à la « *reconstruction* » des infrastructures. Il prévoit aussi de stabiliser les prix, de mettre fin aux pénuries, de réduire le chômage, de recaser les réfugiés.

Le chef de l'Etat entend, sinon convaincre du moins consolider la reprise en main de la province et lui redonner vie. Tâche immense, comme l'a d'ailleurs reconnu M. Mengistu tant sont graves les destructions subies par l'Erythrée. Un reportage présenté il y a quelques jours à la télévision nationale montrait la ville de Decamere, à 40 kilomètres au sud d'Asmara, transformée en un champ de runies. Des pans de mur criblés de balles attestaient la violence des combats qui se sont déroulés là il y a trois ans.

Plusieurs signes témoignent de l'importance que le gouvernement d'Addis-Abeba attache à la campagne en préapration. Le coloeel Mengistu séjourne depuis plus d'un mois maintenant à Asmara pratiquement en permanence, en compagnie d'une partie de ses ministres dont celui de la défense. C'est là qu'il a reçu à la fin de décembre M. Claude Cheysson.

Le discours du 25 janvier, annoncé plusieurs jours à l'avance avec solennité, a été prononcé en présence du gouvernement au grand complet, des quatorze gouverneurs de province, des responsables des organisations de masse et de certains ambassadeurs éthiopiens rappelés pour la circonstance.

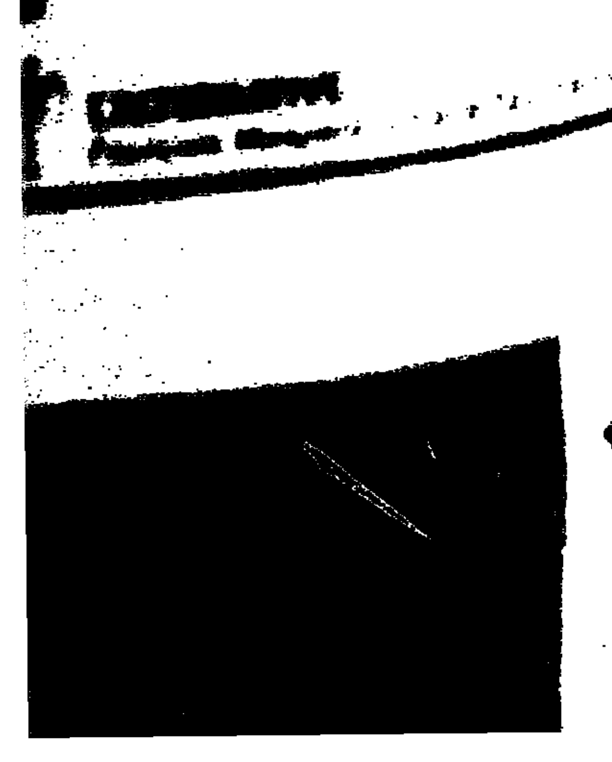
Le chef de la junte a demandé, lundi, aux Erythréens, « *d'oublier le passé* » même « *s'ils avaient, consciemment ou non, servi autrefois les intérêts des rebelles* » et de choisir entre « *le ralliement à la révolution et le soutien aux forces séparatistes avec toutes ses conséquences* ». Il a mis en garde ceux qui interpréteraient son « *appel à la paix comme un signe de faiblesse* ». Il a ensuite dépeint les « *secessionnistes* » comme des « *rebelles sans cause, ne servant ni la religion, ni l'Erythrée, ni la révolution, mais seulement les intérêts de l'impérialisme* ».

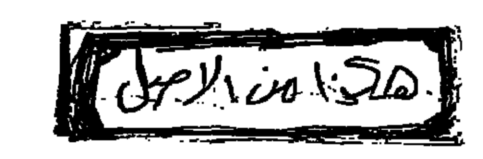
Militairement, il se confirme que le colonel Mengistu a mobilisé en Erythrée une grande partie de ses divisions de choc. Plusieurs dizaines de milliers d'hommes, indique-t-on de source diplomatique, ont rejoint la province au cours des dernières semaines. Près de la moitié des effectifs de l'armée se trouveraient maintenant en Erythrée et dans la province du Tigré.

Cet effort militaire a été dénoncé lundi, à Kartoum, par M. Ramada Mohamed Nur, secrétaire général du principal mouveent nationaliste, le Front populaire pour la libération de l'Erythrée (F.P.L.E.). Selon M. Nur, l'offensive éthiopienne sera déclenchée avant une semaine et quatre généraux soviétiques participent sur place à sa préparation. Le dirigeant érythréen a prédit une attaque en tenailles sur trois fronts ayant pour objectif la ville de Nakfa, dernière localité encore aux mains du F.P.L.E.

Pour déjouer ces plans, les combattants du F.P.L.E., a annoncé M. Nur, ont bombardé l'aéroport de Keren le 19 janvier et celui d'Admara trois jours plus tard. Selon M. Nur, plusieurs avions éthiopiens ont été endommagés. Le dirigeant du F.P.L.E. a dénoncé les aides libyenne et sud-yéménite à l'armée éthiopienne. Selon lui, le Sud-Yémen fournit des pilotes de Mig-23, tandis que des navires libyens ont débarqué quatre cargaisons d'armes et de munitions. M. Nur a ajouté que soixante-quinze officiers éthiopiens, cubains et libyens avaient péri la semaine dernière dans un accident aérien, près d'Adis-Abeba.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.





AFRIQUE

Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme

II. — TUNISIE : L'ISLAM ÉMANCIPÉ

par MICHEL DEURÉ

Terre de contestation et de révolte, le Maghreb, depuis sa conversion à l'islam au *septième siècle*, s'est caractérisé par son intransigeance doctrinale, sa rigueur morale et son prosélytisme. L'islam sera le ferment de la résistance populaire à la pénétration étrangère, mais les indépendances seront l'œuvre de modernistes plus ou moins occidentalisés. Face à la vague intégriste, la Libye a opté pour un réformisme radical, tandis que la Mauritanie hésite (« le Monde » du 26 janvier).

Tunis. — *« L'Islam a libéré l'esprit et recommande de réfléchir sur ses lois pour les adapter à l'évolution humaine. »* Ainsi s'exprime , le 3 août 1956, à l'aube de l'indépendance, le président Bourguiba qui commente le projet de code de statut personnel consacrant les droits de la femme par la suppression, *entre autres, de la polygamie.* Ce texte, adopté quelques jours plus tard, est la première manifestation de sa volonté d'émanciper la société tunisienne. Dans l'euphorie de la prise de pouvoir, les élites du parti socialiste destourien et une large partie de l'opinion, les jeunes en particulier, adhèrent sans réserve à cet esprit de réforme d'une audace sans équivalent à l'époque dans les Etats arabes et islamiques.

L'épopée nationaliste, puis la lutte contre la *« dissidence youssefiste »* animée par Salah Ben Youssef, secrétaire général du P.S.D., au caractère conservateur, donnent au parti du combattant *suprême un grand ascendant.* Ce dernier lui permet de faire pièce aux réticences et même à l'hostilité que suscitent, ici et là, parmi la bourgeoisie traditionnaliste mais aussi dans les milieux populaires, les réformes de type laïque et moderniste qu'il parvient à *réaliser* : suppression des tribunaux charaïques (religieux), démantèlement de l'université de la Zitouna, liquidation des habous bien de mainmorte), débats sur le jeûne du mois de ramadan et sur l'usage des méthodes contraceptives.

L'habileté du président Bourguiba et des autres dirigeants tunisiens consiste surtout à parer d'avance à l'accusation d'athéisme en se référant systématiquement au *Coran, du moins à une* lecture rationnelle, contemporaine et vivante du livre sacré. En 1964, au premier jour du *mois de ramadan*, le chef de l'Etat se fait filmer par les caméras de la télévision en train de boire un verre le jus d'orange pendant les heures de jeûne mais rationalise aussitôt ce geste *« sacrilège »* en se référant à l'esprit du Coran. *« Un homme qui travaille,* explique-t-il, *ne peut supporter le jeûne et ne doit pas se priver de manger par crainte de scandale. Le prophète lui-même a rompu le Carême... Chaque fois que les exigences du temporel se sont révélées difficiles à concilier avec l'obligation du jeûne, notre prophète a fait prévaloir la logique et la raison de l'Etat. Dans l'immédiat, nous avons intérêt à travailler... »*

Un tel défi, ajouté à l'excès de zèle de quelques *autorités* locales, laisseront, semble-t-il, des stigmates : ce n'est pas un hasard si, quelque vingt ans plus tard, les intégristes utilisent, en premier, cet épisode et le code de statut personnel, pour aviver la contestation. Mais celle-ci *avait-elle réellement besoin de ces* alibis pour exploser ? La Tunisie a toujours été une terre de prédilection pour les débats idéologiques et des historiens font état de courants de pensées nés à l'université de la Zitouna de Tunis avant de gagner le *Machrek, où ils auraient contribué*, par exemple, à l'organisation des *« frères musulmans »*. Il ne faut pas oublier, non plus, que le président Bourguiba a été tout autant marqué par la politique française d'avant la seconde guerre mondiale que par l'impor*tant mouvement des réformistes* musulmans du dix-neuvième siècle. Que la Zitouna se soit toujours tenue en marge de l'action nationaliste animée par le parti destourien, quand elle ne lui était pas ouvertement hostile, entre aussi en ligne de compte.

Ce duel d'école entre rationalistes sortis de la Sorbonne et tenants de la métaphysique zitounienne ne pouvait que déboucher à l'indépendance sur la suprématie des premiers et susciter chez les seconds méfiance, opposition puis rancune.

Au début des années 60, sur l'essentiel, la politique bourgui*bienne, tout en nuances et en* habiles méandres, passe encore bien dans l'opinion. Ainsi l'article premier de la Constitution se contente-t-il d'indiquer : *« La Tunisie est un Etat libre, indépendant et souverain : sa religion est l'islam... »* Or, la plupart des pays musulmans précisent explicitement : *« L'islam est la religion de l'Etat. »* Le gouvernement ne met pas moins en place une organisation des institutions religieuses placées sous la tutelle du premier ministre, tandis que le discours officiel mêle l'éloge de la religion, impératif spirituel et cadre social, à la dénonciation des archaïsmes.

L'onde de choc iranienne

Le mouvement religieux ne commencera à prendre son *impulsion qu'en 1969, lors* de la crise de confiance qui affecte le parti après le coup d'arrêt donné à la politique socialiste, au moment où le président Bourguiba, malade, est obligé d'aller se soigner à l'étranger. Entre le socialisme draconien et autoritaire de *M. Ahmed Ben Salah et le* libéralisme quasi sauvage de M. Hedi Nouira, qui lui succède brutalement du jour au lendemain, un vide considérable s'ouvre et l'idéologie islamique peut s'y insérer sans problème.

En 1970 se crée l'Association *pour la sauvegarde du Coran, qui* bénéficie de la sollicitude du gouvernement. Lors du premier congrès, un an plus tard, ses dirigeants développent des thèmes largement inspirés des mouvements fondamentalistes pakistanais et intégristes du Machrek.

Le reflux de la politique de laïcisation voit le pouvoir mobiliser, à l'Université surtout, les jeunes combattants de l'islam contre la montée de la gauche, en mettant à profit l'Association qui, elle, développe son réseau à *travers des activités culturelles,* voire philanthropiques. On voit alors s'accroître, à l'initiative des pouvoirs publics, *la construction* des mosquées.

Mais pour le pouvoir, la cote d'alerte est atteinte au lendemain des sombres journées de janvier 1978. L'Union générale des travailleurs tunisiens, qui a rallié durant plusieurs mois l'essentiel de l'opposition (n'hésitant pas à utiliser des mots d'ordre religieux comme à Sfax pendant le mois de ramadan de 1977), est alors décapitée. Les mosquées et les réseaux d'associations islamiques peuvent très vite s'imposer comme uniques *lieux de contestation* et de libre parole. Les sermons des mosquées prennent un ton subversif. C'est dans ce contexte *qu'éclate* la révolution iranienne : elle contribue à radicaliser les méthodes et les thèmes du mouvement religieux en Tunisie. Le gouvernement devra, dès lors, compter avec l'existence d'un réseau militant de plus en plus *décidé, bénéficiant apparemment* de moyens financiers non négligeables, relayé par de jeunes prédicateurs aux discours fondamentalistes et anti-impérialistes, de plus en plus hostiles au système politique en place.

Ce courant, baptisé initiale*ment Mouvement du renouveau* islamique, recrute ses militants les plus actifs parmi les intellectuels et ses sympathisants dans toutes les couches de la société, des milieux ruraux les plus déshérités aux techniciens et fonctionnaires au plus haut niveau.

En novembre 1979, le mouvement tient clandestinement ses premières assises dans la banlieue de Tunis. Elles verront émerger ses principales figures : Abdelfattah Mourou, avocat, Hassan Ghodbani, un autre avocat, dont les qualités de tribun lui valent un moment une grande notoriété parmi les fidèles de la prière du vendredi, le journaliste Habib Mokni et surtout M. Rached *Ghannouchi, professeur de philosophie*, qui s'impose très vite en tant qu'« émir ». Mais en même temps que leur audience s'accroît, les premières dissensions surgissent parmi les chefs de file intégristes, que ce soit pour des questions d'idéologie, de tactique ou tout simplement de direction.

Le mouvement devient alors une sorte de mosaïque où s'entrelacent des *groupes* et des *organisations* de diverses obédiences plus ou moins bien définies. Outre la fraction dirigée par *M. Rached* Ghannouchi, qui deviendra par la suite le Mouvement de la tendance islamique, on note l'existence de la Tendance islamique progressiste qui se réclame d'un islam *« ouvert et révolutionnaire »* et situe en priorité son action sur *le plan social et culturel. Le Parti* islamique de la Choura (la concertation), aujourd'hui marginalisé et naguère animé par M. Hassan Ghodbani, s'est fait longtemps le chantre de la révolution iranienne avant de basculer insensiblement du côté du Baas irakien dans sa lutte contre le régime khomeiniste. Existent aussi l'Avant-Garde islamique prônant une action explosive clandestine ; le Parti de libération islamique qui n'a jamais fait connaître publiquement ses objectifs activistes mais qui serait inspiré par l'idéologie du courant *« tabligh wa daoua »* (le message et l'appel).

Le Mouvement de la tendance islamique *(M.T.I.)* est de loin le mieux organisé, le plus puissant, le plus entendu aussi. Au printemps dernier, il met à profit la politique de démocratisation engagée par le gouvernement pour réclamer sa reconnaissance en tant que parti politique, estimant probablement que l'heure est venue de tenter de jouer la carte de l'intervention légale afin d'exploiter politiquement l'audience déjà acquise par son action *clandestine puis semi-clandestine* et par les prédicateurs qu'il affirme influencer.

« L'Islam est notre plate-forme idéologique qui détermine l'ensemble de nos options et choix sur les plans économique, culturel et social », explique, lors de la création du mouvement, son président, M. Ghannouchi. Quelque temps plus tôt, son adjoint, *M.* Abdelfattah Mourou, nous avait déclaré : *« Nous ne voulons plus que l'islam soit enfermé dans les mosquées. »*

Un coup d'arrêt aux violences

Le M.T.I. souhaite, entre autres, *l'animation des mosquées « en tant que centres de culte et de mobilisation populaire »*, l'adoption d'un *« concept global de l'islam »* dans tous les secteurs et une *« pratique de l'action politique loin de la laïcité et de l'opportunisme »*. Les références aux principes démocratiques, au droit *« des forces populaires à l'exercice de la liberté d'expression et de réunion »*, à la nécessaire *« consolidation de l'action syndicale de manière à garantir son autonomie »* et au *« soutien des mouvements de libération nationale dans le monde »* donnent toutefois à son manifeste une coloration qui le différencie des traditionnelles déclarations intégristes.

Moins de deux mois après la publication de *cette* profession *de* foi, la plupart des dirigeants du mouvement, dont certains avaient déjà été interpellés plusieurs fois par la police pour de brèves auditions, sont arrêtés et inculpés. Il faut dire que, depuis le début de l'année 1981, la contestation, souvent déclenchée et conduite à partir de slogans à caractère religieux, s'est traduite par des actes *de violence de plus en plus fréquents. Le* mouvement lycéen ayant pour origine des revendications *plus ou moins fondées* débouche sur le pillage et l'incendie de plusieurs établissements et des désordres dans la rue ; à l'Université, où les couteaux et les barres de fer ont fait leur apparition, l'escalade conduit à la séquestration, avec menace de mort, du doyen de la faculté des sciences ; une série d'incidents, la plupart du temps ponctués de slogans à *résonance* islamique, sont imputés à tort ou à raison au M.T.I., dont les militants se *manifestent* de plus en plus nombreux dans les rues par leur tenue vestimentaire (1). Face à cette violence qui s'amplifie, le M.T.I. adopte une attitude quelque peu ambiguë. Certes, il la dénonce mais il avance aussi des arguments justifiant la colère menant à ces excès.

Curieusement, lors du procès, en sepetmbre dernier, des quelque cent dirigeants et militants du mouvement condamnés à de fortes peines allant jusqu'à onze ans d'emprisonnement, les accusations de violence, d'incitation à la rébellion, d'atteinte aux libertés individuelles et de relations avec *« des parties étrangères appartenant à des Etats aux visées expansionnistes au nom de la révolution religieuse (2) »* portées contre eux par le ministre de l'intérieur ne seront pas retenues.

En ne reculant pas à engager ce procès dont le caractère politique évident tranchait fâcheusement avec le processus démocratique en cours, les autorités ont, semble-t-il, considéré que le risque était alors réel de voir l'*organisation clandestine* plus maximaliste, plus radicale déborder la façade légale dont le mouvement venait de *se doter* pour mieux asseoir une implantation déjà non négligeable. D'ailleurs, après ce coup d'arrêt — qui a coïncidé de peu avec la campagne d'arrestations déclenchées en Egypte par le président Sadate juste avant son assassinat le *6 octobre et les incidents sanglants* de la mosquée de Laghouat en Algérie — toutes les formations politiques participant aux élections législatives du 1er novembre, y compris le parti communiste, ont plus ou moins directement sollicité l'électorat proche du M.T.I. (3) en se référant avec insistance dans leur campagne aux valeurs arabo-islamiques.

Où en est l'intégrisme aujourd'hui en Tunisie ? Personne, y compris au niveau gouvernemental, n'est en mesure de répondre avec précision à cette question. *Mais il est certain* que l'influence religieuse principalement favorisée par une laïcisation peut-être trop rapide et les crises internes qu'a connues le régime, puis utilisée par le pouvoir lui-même à des fins d'équilibre, a eu un impact certain dans la population. Elle a trouvé un terrain favorable au sein des *« nouvelles classes moyennes »* où est ancrée l'idéologie de renouveau islamique fondé sur le rêve, en plein vingtième siècle, de la renaissance du système politique et social de la communauté musulmane originelle de Médine.

Le premier ministre M. Mohamed Mzali se veut confiant. *« D'abord je conteste l'appellation « tendance islamique » car tous les Tunisiens sont musulmans,* nous déclarait-il récemment. *Il s'agit d'un groupe qui utilise la religion à des fins politiques et son action a dégénéré en actes de violence. Je ne pense pas que la masse des Tunisiens puisse suivre ces extrémistes. Ceux-ci trouvent leurs troupes surtout parmi les adolescents issus pour la plupart de milieux pauvres qui se sentent exclus de la société. Alors ils n'ont trouvé comme recours que de la combattre en s'attaquant au modèle occidental auquel ils identifient du même coup le régime. Il nous appartient de leur expliquer et de leur prouver que la situation est tout autre et je pense que le bon sens finira par l'emporter. »*

(1) Depuis le mois de septembre une circulaire du gouvernement — qui n'est pas strictement appliquée — interdit *« la tenue confessionnelle »* dans les *écoles et les services* publics.

(2) L'ensemble de la presse tunisienne a accusé formellement le M.T.I. de collusion avec l'Iran et a mené une campagne virulente contre *le régime de l'imam Khomeiny.*

(3) Avant leur arrestation, les dirigeants du M.T.I. avaient fait savoir qu'ils refusaient de participer aux élections que *« le pouvoir organisait pour camoufler ses échecs répétés et leurrer le peuple sur ses véritables intentions »*.

Prochain article :

ALGÉRIE : DÉFENDRE L'ISLAM AUTHENTIQUE

par DANIEL JUNQUA.

Soudan

LE MARÉCHAL NEMEIRY DESTITUE LE « NUMÉRO DEUX » DU RÉGIME

Le chef de l'Etat soudanais, le maréchal Nemeiry, a promulgué le lundi 25 janvier un décret démettant de toutes ses fonctions le général Abdel Magid Khalil, premier vice-président de la République, ministre de la défense et commandant en chef des forces armées.

Le président Nemeiry assumera les fonctions de son collaborateur destitué. Aucune raison n'a été donnée à l'éviction de ce dernier.

Le général Khalil détenait également le poste-clé de secrétaire général du parti unique, l'Union socialiste arabe, jusqu'à la dissolution, dimanche 24, de tous les organismes directeurs de cette formation. Le maréchal Nemeiry a remplacé le bureau politique, le comité central et le secrétariat par un *« comité populaire »* de quarante et un membres, placé sous sa propre présidence. — *(A.F.P.)*

[Le général Abdel Magid Khalil était généralement considéré comme l'homme de confiance du maréchal Nemeiry et le numéro 2 du régime. C'est en mai 1979 qu'il avait été nommé ministre de la défense et commandant en chef des forces armées. Trois mois plus tard, il était désigné comme vice-président de la République. Originaire de la province du Kordofan (nord du Soudan), il avait été successivement chef d'état-major adjoint, professeur dans les écoles militaires et commandant des centres d'entraînement de l'armée. En 1962, il dirigeait le contingent soudanais des forces *de la Ligue arabe envoyé au Koweït.* De 1974 à 1976, il représentait son pays auprès du comité permanent militaire de la *Ligue* arabe au Liban.

Son limogeage paraît être lié à son incapacité à prévenir et à réprimer avec efficacité les émeutes qui ont récemment éclaté au Soudan.]

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'adoption du projet sur les droits et obligations des bailleurs et des locataires

Lundi 25 janvier, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs.

● TAUX D'EVOLUTION DES LOYERS

Les députés adoptent l'article 35 du projet, qui prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat « *peut rendre obligatoire* » tout ou partie des dispositions de chacun des accords de modération des loyers conclus entre bailleurs et locataires, « *à tous les logements du secteur correspondant* ». Ils adoptent ensuite l'article 36 relatif à la fixation par décret du taux d'évolution des loyers. Cet article, modifié par la commission des lois, prévoit que ce décret pourra être pris, « *à défaut d'accord intervenu dans un ou plusieurs secteurs, au plus tard le 15 novembre* », lors du renouvellement du contrat de location ou dans le cas de la location de locaux vacants. Il pourra également prévoir la nature et le taux des dérogations mentionnées à l'article 34 (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Les groupes R.P.R. et U.D.F. se sont vivement opposés à la fixation d'un taux pour les locaux vacants, estimant qu'il est « *fondamental de conserver un libre recours au marché pour les nouveaux locataires, sous peine de créer un secteur complètement administré, avec des loyers de plus en plus irréalistes, comme il en est résulté de l'application de la loi de 1948* ». M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a notamment souligné : « *S'agissant des locaux vacants on peut les évaluer à 30 %. C'est dire que la loi du marché n'est pas pure de spéculation !* » Ces dernières années, a-t-il ajouté, « *le marché privé est reparti alors que le blocage des loyers était couramment pratiqué* ».

A l'initiative de M. Malandain (P.S., Yvelines), rapporteur de la commission de la production et des échanges, l'Assemblée a précisé que cette disposition concernera les locaux vacants « *qui n'ont pas fait l'objet d'un contrat de location depuis plus de deux ans* ».

Le taux prévu ne pourra être inférieur à 80 % de la valeur de l'indice national publié par l'INSEE (article 38). Le décret sera applicable au plus tard jusqu'au 31 décembre suivant sa date de publication. Il pourra prévoir expressément de s'appliquer soit au niveau national, soit au niveau départemental et, dans ce dernier cas, il fixera les dispositions qui peuvent être rendues applicables par arrêté préfectoral lorsque la situation locale nécessite une intervention.

● FIXATION DU TAUX EN PERIODE EXCEPTIONNELLE

Après l'article 36, l'Assemblée adopte un article additionnel proposé par la commission de la production et modifié par le gouvernement, qui stipule : « *Si des circonstances économiques graves l'exigent, le taux d'évolution des loyers est fixé par décret en Conseil d'Etat. Ce décret pourra prévoir une application par secteur locatif et par département (...) aux loyers des baux en cours, aux loyers résultant des renouvellements de contrats, ainsi qu'aux loyers de locaux vacants ayant déjà été loués au cours des deux années précédentes. Il pourra également prévoir des adaptations pour des catégories de logements dont le loyer est régi par des dispositions particulières ou faisant l'objet de travaux. Ce décret fixera la durée de son application, qui ne pourra être supérieure à douze mois. Le taux d'évolution des loyers ne pourra pas, en tout état de cause, être inférieur à 80 % de la valeur de l'indice.* »

Pour M. Clément (U.D.F. Loire), le gouvernement propose un système « *assez analogue à celui de l'article 16 de la Constitutions* » (pouvoirs spéciaux), c'est-à-dire que le Parlement « *va se trouver dépossédé de ses droits* ».

● CONTESTATION DU LOYER

Sur proposition de MM. Bockel (P.S., Haut-Rhin), rapporteur de la commission des lois, et Alain Richard (P.S., Val-d'Oise), l'Assemblée adopte ensuite une nouvelle rédaction de l'article 37, modifié par le gouvernement et la commission des affaires culturelles, qui prévoit le dispositif suivant : « *En cas de contestation relative au montant du nouveau loyer, l'une ou l'autre partie au contrat de location saisit la commission départementale du logement, qui se prononce dans un délai de deux mois. Les parties ne peuvent se pourvoir en justice avant d'avoir reçu notification de l'avis de la commission qui doit être joint à la procédure. Si la commission ne s'est pas prononcée dans le délai prévu, le juge peut être saisi. La prescription de l'action est interrompue à compter de la saisine de cette commission jusqu'à la notification aux parties de l'avis émis ou à l'expiration du délai de deux mois, sans que la contestation puisse constituer un motif de non-paiement.* »

● REVISION DU LOYER DES BAUX EN COURS

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui préconise pour l'article 38, les dispositions suivantes : si le contrat de location prévoit une révision du loyer, celle-ci interviendra chaque année à la date anniversaire du contrat. Cette révision devra s'opérer dans la limite des variations d'un indice national publié par l'INSEE, « *mesurant l'évolution du coût de la construction et fixé par décret* ». La date de référence de l'indice et sa valeur à cette date devront figurer au contrat.

L'amélioration des logements

L'Assemblée examine ensuite le titre 4 du projet relatif à l'amélioration des logements. Mme Horvath (P.C., Gard) estime que les articles 40 et 41 sont « *prématurés et inadaptés* ». Selon elle, l'amélioration des logements passe par la réforme du financement et par la remise en cause non seulement du conventionnement, mais aussi de la loi de 1977 relative à la réforme du financement du logement. Elle souligne que le dispositif proposé n'associe en aucune façon les locataires aux décisions relatives aux contrats d'amélioration du logement.

Les députés adoptent l'article 40, après plusieurs modifications Cet article traite de l'amélioration de l'habitat existant et des conditions dans lesquelles le bailleur peut passer un contrat avec l'Etat (contrat générateur d'aides spécifiques), moyennant le maintien du logement dans le domaine locatif pendant au moins neuf ans et la fixation d'un nouveau loyer. Le locataire — avec ou sans relogement durant la durée des travaux (selon l'importance de ceux-ci) — bénéficiera, après leur exécution, d'un nouveau bail de six ans Un décret établira la liste des travaux visés. Cet article met le présent texte en conformité avec la législation existante sur l'aide à l'amélioration de l'habitat. L'Assemblée a notamment repoussé un amendement du groupe communiste prévoyant, avant la conclusion du contrat, l'information des locataires par le bailleur et la conclusion d'un accord avec leurs associations.

L'article 41 permet de procéder à des travaux d'amélioration sans contrat avec l'Etat, mais par simple accord entre bailleur(s) et locataire(s), suivant des dispositions analogues à celles de l'article 40.

Après avoir adopté, en le modifiant, l'article 43 (notice d'utilisation et d'entretien), l'Assemblée adopte un amendement de la commission des affaires culturelles prévoyant qu'un règlement intérieur devra être affiché dans chaque bâtiment et qu'une copie sera remise, à leur demande, aux locataires.

● REMUNERATION DES INTERMEDIAIRES

L'Assemblée adopte l'article 44 dans la rédaction suivante : « *La rémunération de l'ensemble des personnes qui se livrent ou prêtent leur concours à un acte de location d'un immeuble appartenant à autrui, à usage d'habitation ou à usage mixte professionnel et d'habitation, est partagée par moitié entre le propriétaire bailleur et le locataire.* » La règle de partage des honoraires par moitié résulte d'un amendement de la commission et de M. Clément. Le texte initial stipulait que cette charge serait supportée exclusivement par le bailleur (actuellement c'est le locataire qui la supporte). Le groupe communiste, pour sa part, s'est déclaré hostile à l'amendement, lui préférant le texte initial du gouvernement.

● SANCTIONS

Après avoir adopté l'article 45 (désignation d'un administrateur provisoire en cas de défaillance dans la gestion de logements ayant bénéficié de l'aide de l'Etat), les députés examinent les articles 46 à 49, qui concernent la répression pénale des violations des nouvelles dispositions, notamment : la reprise d'objets ou d'installations injustifiée, que celle-ci émane du bailleur ou du locataire (précision résultant d'un amendement du groupe R.P.R.) ; la non-délivrance de quittance de loyer (qui sera punie d'une amende de 300 à 3 000 francs) ; la reprise frauduleuse par le propriétaire du logement loué ; l'entrave au droit d'association des locataires.

M. Quilliot déclare qu'il prend l'engagement de demander au garde des sceaux d'envisager « *avec précaution* » l'application des sanctions et qu'il soit « *aussi compréhensif que possible* » ; ajoutant : « *Il y aura des malentendus, et je ne voudrais pas que l'on confonde malentendu et intention frauduleuse.* »

● RETROACTIVITE DE LA LOI

L'Assemblée examine ensuite les dispositions transitoires : à l'article 50, elle décide que, dans un délai d'un an à compter de la publication de l'ensemble des décrets d'application, les bailleurs devront avoir susbtitué aux contrats en cours un contrat de location conformément aux dispositions de la loi. Aux termes de l'article 51, les locataires « *de bonne foi* » pourront invoquer cette loi à moins qu'ils ne soient l'objet d'une décision d'expulsion définitive à la date d'entrée en vigueur de la loi.

A l'article 52, les députés décident que tout congé « *notifié à compter du 7 octobre 1981* », devra être fondé « *sur un motif sérieux et légitime* ». L'opposition a vainement tenté de convaincre l'Assemblée de fixer le congé à compter de la date de promulgation de la loi. M. Richard a expliqué qu'une telle décision reviendrait « *à couvrir des agissements parfaitement abusifs* », et M. Bockel a souligné que, à cause notamment d'une « *intoxication délibérée* », des abus en matière de congé ont déjà été pratiqués par des propriétaires souhaitant échapper aux dispositions du texte.

● DISPOSITIONS PARTICULIERES

L'article 54 précise quels sont les articles de la loi qui ne s'appliquent pas aux H.L.M., aux logements soumis à la loi de 1948, aux logements déjà conventionnés (accord avec l'Etat moyennant engagement sur l'évolution des loyers), enfin aux logements financés par le Crédit foncier ou la Caisse centrale de coopération économique.

L'Assemblée adopte l'article 55 dans une nouvelle rédaction proposée par le gouvernement. Cet article, qui supprime les articles 3 bis à 3 septiès de la loi de 1948, a pour effet de soumettre au présent texte les locaux qui, mis aux normes minimales d'habitabilité, ont pu ou pourront sortir du champ d'application de la loi de 1948 : ils étaient jusqu'ici sous le régime du bail de six ans à loyer libre. Tout logement de la loi de 1948 mis aux normes minimales de confort bénéficiera des dispositions de la nouvelle loi, tandis que ceux qui seront restés dans leur état d'inconfort resteront soumis à la loi de 48.

A l'occasion d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, l'Assemblée supprime les dispositions figurant à l'article 5 qui faisaient double emploi avec l'article 6 bis nouveau (voir *le Monde* du 15 janvier).

A l'article 6 (renouvellement du contrat de location), l'Assemblée adopte un amendement stipulant que pendant chaque période de renouvellement le locataire peut donner congé à tout moment, dans les conditions prévues à l'article 8 (dispositions relatives au congé), pour des raisons familiales, professionnelles ou de santé.

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté, l'opposition votant contre. — L. Z.

Les deux paris de M. Quilliot

Au terme de la première lecture par l'Assemblée du projet de loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires, nul ne peut dire avec certitude quels seront les effets de ce texte, devenu loi, sur le marché du logement. Les Cassandre qui annoncent la disparition du marché locatif et de l'investissement dans la pierre, relayés dans l'hémicycle par les voix de l'opposition, crient un peu trop fort et avec trop d'excès pour être tout à fait crédibles. A les en croire, le texte du gouvernement crée un déséquilibre nouveau en faveur du locataire, constitue une atteinte inadmissible au droit de propriété, organise un quadrillage politique au sein des ensembles locatifs publics ou privés et se traduira finalement par une pénurie totale de logements, par l'arrêt de l'investissement immobilier et par la rétention de logements vides par les petits propriétaires inquiets de ne pouvoir vendre leur bien.

Le ministre de l'urbanisme et du logement a, lui, parlé sans relâche d'équilibre retrouvé, de dialogue fructueux entre partenaires égaux, de codification de pratiques déjà éprouvées entre honnêtes gens, propriétaires comme locataires, de sanctions réservées aux propriétaires abusifs comme aux locataires indélicats. En fait il se trouvera, dès l'adoption définitive de la loi, en face de deux paris, le premier d'ordre psychologique, le second d'ordre judiciaire.

Première interrogation : quel sera le comportement des acteurs de l'acte locatif ? Les propriétaires, institutionnels ou non, bailleurs « *par profession* », « *par vocation* » ou « *par occasion* », selon la formule de M. Quilliot lui-même (*le Monde* du 13 janvier), accepteront-ils de jouer clairement et sans arrière-pensée le jeu du nouveau texte ? Admettront-ils que ces dispositions sont moins angoissantes qu'il n'y paraît pour la rentabilité du capital investi ? (Celle-ci ne s'amenuise-t-elle pas au fur et à mesure que la spéculation foncière et immobilière augmente la valeur du mètre carré bâti à la vente ?) Tous les propriétaires privés sont d'ailleurs loin d'être adhérents de la turbulente Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.) et tous ne sont pas prêts à faire la politique du pire, pour peu qu'ils connaissent avec clarté les règles du jeu.

Les locataires, pour leur part, devront faire, pas à pas, l'apprentissage de la concertation et des accords collectifs locaux, départementaux et nationaux. Il leur faudra patience et réalisme et ne pas vouloir tout, tout de suite, sans jamais oublier, lorsque leurs militants sont aussi les militants d'un parti politique, qu'une opération « politisée » serait montée en épingle pour donner raison à M. Robert Galley, ancien ministre de l'environnement et du cadre de vie, député (R.P.R.) et président d'office H.L.M., qui dénonçait à l'avance à l'Assemblée la « *descente de hordes organisées pour troubler la paix des immeubles de province* ».

Enfin, locataires comme propriétaires devront apprendre à négocier eux-mêmes leurs compromis, sans vouloir systématiquement recourir aux tribunaux, déjà encombrés et qui seraient vite débordés.

Lancer une campagne d'information

Comment M. Quilliot et son ministère pourront-ils lutter à la fois contre le « *terrorisme immobilier* » (selon une de ses formules) qui entretient l'angoisse des propriétaires et contre le maximalisme des associations de locataires ?

A notre connaissance, le ministère dispose de trois moyens.

Tout d'abord, et à l'occasion de la discussion au Sénat, améliorer encore le texte. Tel qu'il est, il fait insuffisamment la distinction entre le propriétaire bailleur « *par vocation* », personne physique qui choisit d'investir son épargne dans la pierre, et le propriétaire bailleur « *par occasion* », qui attend de réaliser son patrimoine pour accéder à la propriété d'un logement plus grand ou plus petit, mais mieux adapté à ses besoins. Dans toutes les hypothèses, ce dernier doit attendre au moins la fin d'un bail de trois ans pour vendre, et avec les taux d'intérêt pratiqués par les banques pour les prêts relais, c'est beaucoup trop long. Peut-être, pour que la vente soit un « *motif sérieux et légitime* » de donner congé à son locataire, le projet de loi pourrait-il prendre en compte l'usage qui sera fait des sommes ainsi réalisées. Il faut en tout cas, en la matière, faire preuve — encore — d'imagination.

Ensuite, pour décourager propriétaires comme locataires de mépriser la loi, nourrissant les tribunaux d'un flot grandissant de causes inutiles, il est nécessaire de vaincre le handicap des lenteurs de la justice. Un nombre suffisant de procès rapidement et bien jugés, à la satisfaction soit du locataire, soit du propriétaire, est susceptible de décourager les Chicanneau potentiels.

Enfin, si nul n'est censé ignorer la loi, la simple publication d'un texte au *Journal officiel* est nettement insuffisante pour informer tous les intéressés. Dès maintenant, le gouvernement doit envisager — avec l'aide de ces professionnels compétents que sont les publicitaires — une campagne d'intérêt national, à la télévision comme sur les antennes de radio ou dans la presse, pour faire connaître aux propriétaires et aux locataires l'étendue de leurs nouveaux droits et de leurs nouveaux devoirs.

JOSÉE DOYÈRE.



POLITIQUE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

« Le gouvernement a fait son travail les chefs d'entreprise doivent faire le leur »

déclare M. Pierre Mauroy

De notre envoyé spécial

Lille. — Sur 56 hectares, le paysage exhale la mort : un enchevêtrement de poutrelles rouillées, *des pans de murs noircis*, des carcasses de machines abandonnées au milieu des mauvaises herbes, et, dominant les amas de ruines, une vieille cheminée de haut fourneau dont la présence sombre prend, sous les flocons de neige, une dimension *fantomatique. C'est tout ce qui reste* des aciéries d'Usinor, qui furent naguère le fleuron industriel de la commune de Louvroil, située dans la vallée de la Sambre. Il y a moins de quinze ans, avant le démantèlement délibéré des laminoirs pour cause de « restructuration », trois mille ouvriers travaillaient en ces lieux. *Ce n'est plus qu'un cimetière*, une « friche » comme on dit dans la région pour camoufler sous un mot pudique une « casse » industrielle qui trouve ici, pourtant, son expression la plus concrète.

C'est en cet endroit de désolation *que, symboliquement, M. Pierre* Mauroy avait fait dresser le chapiteau sous lequel il a prononcé, lundi matin 25 janvier, le premier discours de sa troisième et dernière journée de voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, en présence d'un millier de personnes venues des corons voisins. *« Vous imaginez M. Barre, ici, au milieu de vous ? »*, leur dit-il. L'auditoire éclate de *rire ; il imagine mal, en effet*, d'autant que, depuis la visite de Léon Blum en 1937, aucun chef de gouvernement n'avait daigné venir dialoguer avec la population locale. Le maire communiste de la commune n'a d'ailleurs pas de mots assez durs pour dénoncer « *le mal qui a été fait* » à ses concitoyens par le régime précédent. *Mais aujourd'hui*, les métallurgistes des environs *n'imaginent pas, eux, que le nouveau* pouvoir puisse tarder à mettre fin à ce « gâchis ». Ils tiennent à le dire au premier ministre : une forte délégation de l'usine Cokerill, venue d'Hautmont, barre la route du cortège officiel à quelques mètres du *chapiteau pour prier le gouvernement d'agir vite dans le secteur sidérurgique. Un peu plus loin*, ce sont les employés de la fabrique de verre Boussois qui expliquent à M. Mauroy qu'ils ne veulent pas faire les frais de la cession de la filière verrière de B.S.N. à un groupe américain.

Le premier ministre répond aux premiers que le gouvernement ne veut surtout pas « *refaire les erreurs passées* ». « *Nous, socialistes et communistes, nous sommes des planificateurs. Voilà pourquoi le gouvernement du changement n'a pas voulu bâcler à la hâte un énième plan sidérurgique. Nous prenons tout le temps de faire des études approfondies indispensables. Ce n'est guère avant la fin du premier semestre que pourront être arrêtés les choix définitifs.* » Aux seconds, M. Mauroy tient un « *langage de vérité* » en soulignant que le *gouvernement ne peut pas refuser* les investissements étrangers qui permettent de maintenir l'emploi, ce qui n'exclut pas le respect de certaines conditions. Il ajoute que le gouvernement a reçu des « *assurances formelles* » de la direction de la firme Boussois sur le sort des salariés français. Mais à Louvroil, *peut-être plus qu'ailleurs, on n'a* plus confiance dans les promesses patronales ; l'assistance le crie au premier ministre en affirmant notamment que les chefs d'entreprise n'acceptent pas les réformes actuellement engagées. « *La loi de la République est la même pour les ouvriers et pour les patrons !* », rétorque le maire de Lille. *Ces doutes*, tous les délégués des syndicats ouvriers les exprimeront à diverses reprises au cours de la journée.

A l'hôtel de ville de Roubaix, notamment, le porte-parole du comité de coordination des syndicats C.G.T. du textile a accusé le patronat de refuser de discuter de la formule *des contrats de solidarité et de se* livrer à « *une attaque sans précédent contre les militants syndicaux* », citant même le cas d'une jeune pelotonneuse de la Lainière de Roubaix « *menacée de licenciement parce qu'elle a osé expliquer au ministre de la santé ses conditions inhumaines de travail* ». « *Il nous faudra le temps*, répond partout M. Mauroy. *Je ne possède, hélas ! aucune baguette magique.* » Personne ne lui en fait grief.

Cinq cent cinquante contrats de solidarité

Avec *les paysans, en revanche*, le dialogue reste difficile. Le premier ministre l'a constaté à nouveau à Cambrai, en présence de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, élu en juin dernier dans cette circonscription législative rurale, et de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture. S'adressant à plusieurs centaines de professionnels de l'agriculture, il s'est fait applaudir quand *il a affirmé que le gouvernement* « *négociera dur* » à Bruxelles au moment de la fixation des prix européens et que, si nécessaire, une « *aide directe* » complémentaire sera accordée aux agriculteurs français. Il a été contesté par une partie de la salle quand il a réaffirmé que la solidarité nationale ne doit *s'exercer qu'à l'égard des producteurs* qui en ont réellement besoin. M. Mauroy s'est déclaré prêt à en débattre publiquement avec le président de la F.N.S.E.A. qu'il doit recevoir bientôt à l'hôtel Matignon.

Le voyage du chef du gouvernement s'est terminé *à la Chambre de* commerce et d'industrie de Lille, où un *millier de chefs d'entreprise* avaient été réunis. Au nom de ceux-*ci, M. Robert Delesalle, président de* la chambre régionale, a tenu des propos très équilibrés, assurant que « *les chefs d'entreprise sont des légalistes, des réalistes, des hommes de progrès* ». « *Nous partageons trois des objectifs fondamentaux de votre gouvernement*, dit-il notamment : *votre orientation humaniste, votre volonté affirmé de croissance, votre croisade pour l'emploi (...). Mais, nous attendons du gouvernement qu'il fasse respecter la loi, sachant qu'en matière économique la loi écrite n'est pas toute la loi, et qu'il existe des usages et des coutumes tout aussi impératifs (...) ; nous revendiquons le droit d'être écoutés (...) ; nous sommes inquiets des risques de débordement d'un interventionnisme public d'autant plus entreprenant qu'il est plus sûr de lui, sans que cette assurance lui confère nécessairement une garantie d'objectivité (...). Il reste d'exemples où le pouvoir, même animé des meilleures intentions, a posé des choix économiques désastreux pour que nous ne gardions pas quelque scepticisme.* »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, qui *avait rejoint le premier ministre en* fin d'après-midi, a été attentivement écouté par l'auditoire, à la « *compréhension* » duquel il a fait appel. M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, lui, n'a pas bénéficié de la compréhension *unanime de l'assistance*. Sa brève allocution a été ponctuée de quelques coups de sifflet *venus du fond* de la salle ainsi que de quelques exclamations anticommunistes. Le président de la *chambre régionale* s'est fait traiter de « *fayot* » pour avoir rappelé *les contestataires* anonymes au respect de l'orateur. MM. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, et André Delelis, ministre du *commerce et de l'artisanat, ont* reçu un accueil plus courtois, de même que M. Mauroy, dont le discours n'a suscité aucune réaction négative.

Le chef du gouvernement a essentiellement souligné que « *la nouvelle démarche engagée par le gouvernement recueille déjà ses fruits* » puisque « *plus de cinq cent cinquante contrats de solidarité sont actuellement signés ou en cours de négociation* », qui devraient se traduire par la création ou la libération de dix-sept mille emplois. Après avoir invité les chefs d'entreprise et *les syndicalistes* à « *retrouver le chemin du dialogue afin de permettre cette politique* contractuelle *qui, seule, peut rendre à notre économie la souplesse et le dynamisme* », il a assuré que « *le gouvernement respectera l'autonomie de décision* » du patronat. « *Le gouvernement a fait son travail*, a-t-il conclu. *Il appartient à présent aux chefs d'entreprise de faire le leur.* » La seule manifestation ouverte d'opposition à la *politique gouvernementale est venue* d'une trentaine de membres du Mouvement des jeunes giscardiens rassemblés en fin de journée devant le palais consulaire pour protester bruyamment contre les hausses de l'essence, de la vignette et de la redevance « télé ».

ALAIN ROLLAT.

● ERRATUM. — Le préfet du Nord, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, est M. Maurice Paraf et non M. Pierre Paraf, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos précédentes éditions (*le Monde* du 26 janvier, page 10).

LA PRÉPARATION DU XXIVe CONGRÈS

Tout en écartant l'opposition, la direction du P.C. cherche à éviter de donner une image monolithique du parti

La *préparation* du vingt-quatrième congrès du parti communiste s'est poursuivie, le week-end dernier, avec la réunion des dernières conférences de section et celle, dans plusieurs départements, *des conférences fédérales*. La « tribune de discussion », qui avait *été* ouverte dans « l'Humanité » le 9 novembre 1981, a été close le 23 janvier. La commission chargée de sélectionner les textes parus dans cette tribune a indiqué que deux cent trente contributions avaient été publiées, au total, sur neuf cent cinquante-sept reçues.

La lecture de cette tribune et le déroulement des conférences montrent que la direction du parti vise, dans la préparation *du congrès, deux objectifs*. D'une part, il s'agissait, pour elle, de surmonter les difficultés que lui créaient les résultats des élections du printemps 1981. Il fallait éviter que le recul électoral du parti ne soit imputé à la ligne suivie après la rupture de l'union de la gauche et à *ceux qui avaient imposé* puis appliqué cette ligne. Les militants qui entendaient poser ce type de questions ont été dénoncés comme trop perméables aux arguments de l'adversaire ou bien comme animés d'intentions suspectes. Les trente fondateurs de Rencontres communistes ont été déclarés « hors du parti », procédure non prévue par les statuts. Dans les conférences de section, les militants (plus de deux mille, parmi lesquels de nombreux cadres et élus) qui avaient signé la pétition demandant que les problèmes posés par Rencontres communistes soient examinés par le congrès ont été dénoncés, dans plusieurs cas, comme n'ayant pas, eux non plus, leur place dans le parti. Cette attitude s'est heurtée, se heurte à des résistances, par exemple en Ille-et-Vilaine ou dans le Pas-de-Calais.

Dans la tribune de discussion, les contributions critiques qui ont été publiées ont été suivies de textes nombreux, rejetant tous les arguments non conformes aux thèses de la direction et visant, parfois, à jeter la suspicion sur leurs auteurs (*le Monde* du *3 décembre*). *L'impression créée* est, ainsi, que l'opposition est très isolée ; il est montré, en même temps, qu'aucune critique véritable portant sur la politique *suivie, et non sur* d'éventuelles « *insuffisances* » dans sa mise en œuvre, n'est tolérable.

De la même façon, les militants qui ont fait acte d'opposition, soit en n'approuvant pas le projet de résolution, soit en n'appliquant pas ou en contestant les sanctions prises contre Rencontres communistes, sont écartés des délégations aux conférences fédérales ou au congrès, ainsi que des organismes de direction au niveau local ou *départemental*. A Argenteuil (Val-d'Oise), Mme Anne Brunswic, membre du collectif fondateur de Rencontres communistes, déléguée par sa cellule à la *conférence de section*, a dû quitter celle-ci ; M. Gérard Morain, délégué par sa cellule de l'Opéra de Paris, n'a pas pu entrer dans la salle où se tenait la conférence de la section du quartier Opéra.

Les divergences « enrichissantes »

Dans le même temps, la direction du P.C.F. paraît consciente du fait qu'une image trop mono*lithique du parti, à l'extérieur*, ne favoriserait pas la « remontée de son influence ». Le fait que la tribune de discussion ait été ouverte à l'expression de points de *vue critiques, certes noyés dans* un flot de contributions orthodoxes, mais pouvant aller jusqu'à mettre en cause le *secrétaire* général du parti (*le Monde* du *5 janvier*), *apparaît, à l'extérieur*, comme une preuve de libéralisme.

D'autre part, on observe, dans certaines conférences, un souci analogue des dirigeants de faire une place, dans la phase publique du congrès, à l'expression de divergences individuelles, à condition qu'elles demeurent dans les limites de ces différences que le P.C.F. affirme apprécier comme *enrichissantes*. En d'autres termes, l'opposition en tant que telle est combattue, réduite, écartée de toute responsabilité et de toute possibilité d'expression, mais un *militant qui* exprime des doutes ou des hésitations personnelles peut être « récupéré », pour montrer, précisément, que la diversité est tolérée.

A Toulouse, où la conférence fédérale de la Haute-Garonne s'est réunie du 22 janvier au soir au 25 janvier, les délégués ont pu assister à une succession d'événements inhabituels. M. Daniel Garipuy, membre du comité fédéral, ancien conseiller général et signataire de la pétition contre l'exclusion de fait des animateurs de *Rencontres communistes*, a pris la parole pour indiquer qu'il ne demanderait pas à être réélu au comité *fédéral*. M. Claude Llabres, premier secrétaire, a alors réuni, impromptu, le bureau fédéral, pour proposer que M. Garipuy soit délégué au *congrès. Le secrétaire* d'une section d'opposants ayant pris la parole en faveur de cette proposition, celle-ci a été rejetée par la commission des candidatures, mais, finalement, approuvée par 148 voix contre 105. La difficulté, dans ce cas, était d'apprécier dans quelle mesure l'intéressé était engagé par les propos d'un opposant déclaré et si on ne risquait pas, sous prétexte de « *ne laisser personne au bord du chemin* », de faire un cadeau inespéré à l'opposition.

La conférence de Haute-Garonne est significative à d'autres égards de l'état d'esprit au sein du P.C.F. Alors que trois cent cinquante-deux délégués avaient *été annoncés à l'ouverture* de la conférence, ils n'étaient que deux cent cinquante lors de la dernière séance, consacrée au vote sur le projet de résolution (Il *y a eu 5 voix contre et quelques* abstentions). Révélateur de l'état d'esprit de nombreux élus est le fait que M. Alain Pecastaing, président du groupe communiste *au conseil municipal* de Toulouse, ait été parmi les quinze délégués qui ont refusé un amendement visant à introduire dans le projet de résolution la position de la *direction du parti sur* la Pologne.

PATRICK JARREAU.

Après leur rencontre au sommet

PAS DE « DIVERGENCES » MAIS DES « DIFFÉRENCES » ENTRE LE P.S. ET LE M.R.G.

Deux délégations du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche, conduite par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., se sont rencontrés, lundi 25 janvier, au siège du M.R.G.

Au terme de la discussion, les délégations ont publié un communiqué *commun* dans lequel elles réaffirment « *leur soutien à la politique de changement menée, de façon positive, par le gouvernement* » et confirment leur accord avec la politique internationale du président de la République et du gouvernement. Le P.S. et le *M.R.G.* expriment une volonté commune « *de poursuivre leur action de solidarité* » avec le peuple polonais « *dans sa résistance à la répression et dans sa lutte pour le rétablissement des libertés civiles et syndicales qu'il avait conquises* ». Ils souhaitent que la France propose, à ses partenaires européens, des actions concertées conter le chômage et la crise.

Dans une réclaration liminaire, M. Schwartzenberg avait, dès l'ouverture, insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un système électoral « *assurant une juste représentation proportionnelle de tous les courants politique au plan national, régional et municipal dans les villes importantes* ». Le président du *M.R.G.* avait *demandé* l'envoi de missions d'information en Pologne afin de « *faire la lumière sur le nombre et la liste des personnes arrêtées, sur les lieux et les conditions de leur détention* » et avait exprimé des doutes sur « *l'opportunité* » de la signature d'un accord franco-soviétique sur la fourniture de gaz, à notre pays, par *l'U.R.S.S.* Un tel contrat, estime le M.R.G., « *risquerait de limiter l'indépendance énergétique de notre pays s'il n'était pas accompagné d'une stratégie de large diversification de nos approvisionnements* ».

Selon M. Jospin, les analyses du M.R.G. et du P.S. « *se rejoignent* » bien que les deux formations *soient animées* par « *des sensibilités différentes* ». Pour M. Jean Béranger, vice-président du M.R.G., il n'y a pas de « *divergences* », mais des « *différences* » entre les deux parties.

Le Monde

JUSTICE

Le gouvernement rela

De la surv

LE MONDE diplomatique

JUSTICE

LE SORT DES MINEURS DÉLINQUANTS

Le gouvernement relance la politique de prévention

Après plusieurs années pendant lesquelles, au nom de la sécurité, la répression a été favorisée, la justice veut redonner la priorité à la prévention, particulièrement dans le domaine de la protection judiciaire des mineurs.

Traditionnellement, l'éducation surveillée est le « parent pauvre » du ministère de la justice. Le garde des sceaux, M. Robert Badinter, dans un souci de restaurer l'image de la justice des mineurs, entreprend une campagne d'information qui vise non seulement à engager une réflexion des praticiens sur leur institution, mais à modifier les relations ambiguës que l'opinion publique entretient avec la délinquance juvénile.

Ainsi il organise, les jeudi 28 et vendredi 29 janvier, au Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée (C.F.R.E.S.), à Vaucresson (Yvelines), un colloque dont il devait présenter les principaux thèmes ce mardi 26 janvier. Cent trente mille mineurs environ ont, chaque année, affaire au juge des enfants, soixante mille mineurs délinquants, ou en danger, sont pris en charge annuellement par l'éducation surveillée — secteur public — et cent vingt-cinq mille par le secteur privé. Il s'agit désormais de mettre davantage l'accent sur l'éducation que sur la surveillance et l'assistance.

De la surveillance à l'éducation

Pour qui n'est familier ni de justice ni de travail social, les mots d'éducation surveillée sont encore lourds de menaces, de fantômes de maisons de correction, de centres de redressement et autres colonies pénitentiaires. Si la réalité actuelle n'a plus rien à voir avec l'enfermement de milliers d'enfants dans ces prisons qui cachaient leur nom, elle est devenue difficile à cerner, comme le fait remarquer M. Yves Douchin, un fonctionnaire, membre d'une mission parlementaire sur l'éducation surveillée : « *L'éducation surveillée aujourd'hui, c'est une mosaïque puisque la prise en charge des jeunes est de plus en plus individualisée.* »

L'éducation surveillée, autrefois simple service de la direction de l'administration pénitentiaire, est née en 1945, en rupture précisément avec l'idée de « redressement » des jeunes délinquants. C'est au dix-neuvième siècle qu'était apparu la notion de « mesure éducative », suivie de la création en 1912 de la liberté surveillée. Mais l'éducation ou la rééducation ne se concevaient qu'en termes de ségrégation. Les jeunes étaient parqués dans des établissements situés dans des villages, sur des îles, coupés de tout contact avec la vie sociale, occupés le plus souvent à des travaux agricoles. La discipline était extrêmement dure et le placement, contrairement à une peine de prison, n'était pas limité dans le temps.

L'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante pose, elle, le principe que « *la mesure éducative doit être la règle et la sanction l'exception* ». Elle met en place des juridictions spécialisées, notamment le juge des enfants, pivot de la nouvelle justice des mineurs. L'ordonnance du 2 décembre 1958, précisée par la loi du 4 juin 1970, institue l'assistance éducative. « *Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises,* dispose l'article 375 du code civil, *des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées.* » « *Chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu naturel.* »

La protection judiciaire sous sa forme actuelle est alors en place. Elle s'adresse à deux types de population : les mineurs délinquants et les mineurs dits « en danger ». Pour les premiers, le juge des enfants doit choisir entre une sanction pénale et une mesure éducative (placement dans un centre, liberté surveillée, action éducative en milieu ouvert, etc.). Pour les seconds, il applique l'assistance éducative qui prend, elle aussi, des formes diverses. Les structures d'accueil ou d'intervention sont celles de l'éducation surveillée et du secteur privé associatif, généralement subventionné par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.).

Ces structures ne sont pas toujours adaptées. Le secteur public notamment a, entre 1945 et 1964, gravement manqué de moyens. A partir de 1964, une politique de construction a été menée. Mais à ces établissements pouvant accueillir cent vingt à cent cinquante personnes, on préfère maintenant — lorsque l'hébergement est vraiment indispensable car la prise en charge principale est le milieu ouvert — des petits foyers de quinze à vingt personnes ou encore des logements que l'on loue dans des H.L.M.

Des termes inadéquats

L'action éducative est par nature mouvante et évolutive, inconfortable pour ceux qui doivent la mettre en œuvre. Au début des années 70, après une période où on a estimé que le « *tout éducatif* » était un mieux, on a commencé à en découvrir l'aspect coercitif, à partir d'une réflexion sur la notion de contrôle social. Etaient mises en cause la mainmise de l'Etat sur une catégorie de la population, l'intrusion dans la vie privée, et la création d'un groupe social d'assistés.

On insiste aujourd'hui sur le danger des ghettos éducatifs, source d'une marginalisation plus grande encore de jeunes déjà rejetés, et sur la préservation de leur autonomie. « *J'ai vu des jeunes chômeurs arriver dans un foyer tout à fait capables de se débrouiller pour chercher du travail, passant des coups de téléphone chaque matin,* raconte un éducateur. *Quelques semaines après, il fallait téléphoner à leur place. Il faut à tout prix éviter cette dérive.* »

Les mots eux-mêmes « éducation surveillée » et « assistance éducative » reflètent les difficultés de l'institution, dans des rapports ambigus entre l'éducation, la surveillance et l'assistance. Certains se demandent si la référence à la notion de surveillance est encore nécessaire. « *Certes, le terme d'éducation surveillée n'est guère satisfaisant,* reconnaît Mme Myriam Ezratty, directrice de l'éducation surveillée. *Mais il a l'avantage de produire un sigle court : E.S., et peut-être n'est-il pas fondamental de changer le nom pour modifier l'institution.* »

En fait, ces termes inadéquats s'accordent au malaise des praticiens, juges des enfants et éducateurs notamment. « *Les juges des enfants sont souvent considérés comme des sous-juges,* estime M. Renaud Blanquart, juge des enfants à Versailles. *D'abord ce sont des juges de base et surtout ils ne s'intéressent pas seulement à un comportement mais à son origine. Cela heurte ceux qui viennent à ce métier pour chercher des certitudes.* » Des certitudes, les éducateurs ne peuvent non plus en avoir. On est loin du mythe de 1945 où chacun se sentait investi d'une mission, presque de rédemption. Il faut désormais savoir vivre avec l'échec et l'incertitude constante est source de conflits.

Le doublement de la délinquance

Ce ne sont cependant pas ces tensions qui, dans les années récentes, ont porté atteinte à l'éducation surveillée — peut-être même sont-elles nécessaires à sa vie — mais une remise en cause rampante des principes de 1945, principalement en matière d'incarcération des mineurs. De 1974 à 1980, le nombre des mineurs placés en détention a augmenté de 58,7 % avec, pour la seule année 1980, un accroissement de 41 % — plus de six mille mises en détention dont mille trois cents pour des mineurs de moins de seize ans.

Certes, l'ordonnance de 1945 n'a pas été modifiée mais la justice des mineurs a été « contaminée » par la politique pénale du garde des sceaux d'alors, M. Alain Peyrefitte, qui, au nom de la sécurité, donnait la priorité à la répression sur la prévention. En 1980 l'éducation surveillée n'obtenait que cent cinquante-trois emplois supplémentaires ; et, en 1981, cinquante. On commençait à se demander si elle avait encore un avenir. Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S.), d'échec en bataille perdue, en venait à parler du « *désarroi des personnels* ».

« *Il s'agit désormais de restaurer l'éducation surveillée dans la plénitude de son action sur les mineurs* », affirme Mme Ezratty. Un effort budgétaire avec six cent cinquante postes pour 1982 entreprend de pallier les carences des deux années précédentes. Une mission parlementaire sur l'éducation surveillée animée par M. Joseph Menga, député (P.S.) de Seine-Maritime, ancien éducateur, a été créée (*le Monde* du 30 octobre 1981). Elle rendra son rapport à la mi-avril.

Mais surtout, le gouvernement souhaite rompre, entre l'opinion publique et les jeunes, la spirale de la peur et de l'exclusion. « *Il faut savoir,* raconte un éducateur, *que le petit Max, dix ans, auteur de quelque cent cinquante agressions, qu'on a mis en détention quelques heures et qui est sorti en disant qu'il était un futur Mesrine, pris en charge par un de nos collègues, s'est endormi le soir avec un nounours dans les bras. Il faut cesser de tout simplifier.* »

Nul ne nie l'augmentation de la délinquance des mineurs. En 1960, on relevait 26 894 jugements définitifs de mineurs, soit 0,47 % de l'ensemble de la population des dix - dix-huit ans. En 1979, il y en avait 63 933, soit 0,9 % et en 1980 environ 65 000. Le nombre des mineurs jugés a donc plus que doublé en vingt ans, alors que la population n'augmentait que de 15 %. Toutefois, pendant ces vingt années, la délinquance très violente s'est toujours située entre 0,5 et 0,2 %. Les multi-récidivistes ne sont que quelques centaines pour toute la France. Les vols de bicyclettes puis de mobylettes, aujourd'hui d'automobiles, ont crû parallèlement au développement de la société de consommation. Le gouvernement souhaite tenir un nouveau type de discours sur la délinquance des jeunes, en revenant à ce qu'il estime être une plus juste analyse de ce phénomène sans pour cela acquiescer à la délinquance.

Décentralisation

Le garde des sceaux est décidé à limiter les incarcérations de mineurs. Faut-il aller jusqu'à interdire la détention pour les mineurs de moins de seize ans ? La question sera sans doute posée jeudi et vendredi au colloque de Vaucresson. Toutefois la réflexion sur l'éducation surveillée ne saurait se résumer à cela. La définition de la politique régionale et départementale dans le domaine de la protection judiciaire de la jeunesse, que va aussi tenter de faire ce colloque, si elle semble plus strictement technique, n'est pas moins essentielle. C'est sur elle que s'appuiera la nouvelle politique de l'éducation surveillée et à travers elle que l'on saura si l'on envisage une redéfinition, une restructuration de l'éducation surveillée. La décentralisation rend encore plus nécessaire l'attribution des compétences respectives des divers ministères — justice et solidarité — dans ce domaine.

La chancellerie veut redonner vie et enthousiasme à l'éducation surveillée. Les praticiens souhaitent savoir si l'on désire répondre mieux à la demande ou répondre différemment. Et jusqu'où l'on est décidé à avancer. « *L'éducation surveillée, adaptation toujours nouvelle à des besoins fluctuants* », selon Mme Ezratty, est donc bien une notion floue, mais son apparente faiblesse pourrait être porteuse d'imagination.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Les revendications des motards.* — Recevant une délégation de la Fédération française des motards en colère (F.F.M.C.), M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, a annoncé que le chef de l'Etat avait l'intention de demander au premier ministre la mise en place d'une commission, où siégeraient des motards et des représentants des pouvoirs publics et des moto-écoles, pour examiner les revendications des usagers de la moto. C'est notamment sur les questions de sécurité et sur la réglementation actuelle du permis de conduire les motos que portent les réclamations de la F.F.M.C.

AU TRIBUNAL DE PARIS

La splendeur perdue de M. Amsellem

C'était quelqu'un, M. Jacques Amsellem, qui répond depuis lundi 25 janvier d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Et quand on a été quelqu'un, on a évidemment du mal à n'être plus qu'un prévenu. Comme, de son côté, M. Jean-Michel Guth n'est pas un président sans relief, cela ne va pas sans affrontement.

Pour être financière, l'affaire est pourtant d'un entendement aisé. Elle se ramène à ceci : dirigeant de onze sociétés qui exploitaient, à Paris et dans le midi de la France, une vingtaine de magasins de vente au détail sous l'enseigne Prisunic ou Printania, M. Amsellem se voit reprocher d'avoir prélevé, au détriment de ces diverses sociétés, entre 1975 et 1981, environ 11 millions de francs, et d'en avoir usé à des fins personnelles.

M. Amsellem ne discute pas tellement là-dessus. Il entend seulement soutenir que, si des prélèvements ont été effectués, et abondamment, ce n'était pas de son fait. Il a dû les laisser se poursuivre, car des racketteurs très redoutables le menaçaient, ainsi que sa famille. C'est un moyen de défense qui, visiblement, irrite M. Guth. Que n'a-t-il porté plainte ? « *Vous ne connaissez pas les racketteurs de la Côte d'Azur. J'ai un fils, une femme. Et puis, les plaintes, vous savez ce qu'ils en font dans les commissariats...* »

Comme M. Amsellem laisse entendre de surcroît que M. Jacques Paul, inculpé avec lui, en saurait long là-dessus, cela ne facilite pas les rapports. D'autant moins que M. Paul, aujourd'hui demandeur d'emploi, mais à l'époque homme de confiance de M. Amsellem, qui l'avait nommé directeur régional à Marseille, affirme tout ignorer de ce racket. D'autant moins qu'il fut à l'origine de la chute de son patron, étant devenu, au début de 1981, l'auxiliaire très précieux de la direction des enquêtes fiscales qui allait découvrir le pot aux roses. Et voilà M. Paul dans le rôle du félon face à son suzerain.

D'autant moins encore qu'un cahier rouge a été saisi et que Mme Jeannine Provin, fidèle attachée de direction, qui le tenait à jour avec un scrupule exemplaire, dit que ce cahier servait à inscrire, d'une part, en crédit l'exact montant des prélèvements opérés, et, de l'autre, en débit l'usage qu'en faisait M. Amsellem. C'était des usages divers, mais tout à fait personnels. Cela allait de 4,80 F pour l'achat d'un journal, à 5 millions, toujours remis en espèces, à des banques pour des achats d'actions ou d'autres opérations, en passant par 131 000 F pour le tailleur et le chemisier, 28 000 F pour l'achat d'une voiture, d'autres sommes encore pour des billets d'avion à monsieur et madame, des achats de montres, de fleurs, de pharmacie, de livres, de chaussettes pour le fils.

Rubans rouges

Sans parler des 26 067,90 F représentant les dépenses engagées par M. Amsellem pour célébrer dignement une nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur au temps où il était conseiller au ministère du commerce extérieur : 28,10 F pour l'achat des rubans rouges, 212 F pour la croix elle-même, 1 516 F de cartons d'invitation à la célébration de l'événement chez Ledoyen, établissement qui, pour sa part, encaissa le règlement d'une facture de 24 000 F.

Eh oui ! Mme Provin a noté tout cela. Elle non plus n'a pas entendu parler de racket. Elle savait ce qu'elle voyait. Aurait-elle dû en être surprise, réagir, dénoncer ? « *Vous savez, il disait tellement : « Ce sont » mes affaires. C'est mon argent. » Alors, mon Dieu...* »

Alors, mon Dieu, elle accepta, elle aussi, d'avoir été complice et d'être là, une fois encore, aux côtés de l'homme qu'elle servit aveuglément durant vingt-cinq ans.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Faits et jugements

Condamnée pour avoir mordu un policier

Lyon. — La quatrième chambre du tribunal de grande instance de Lyon, siégeant en audience civile, a condamné le 14 janvier dernier Mme Marie-Joëlle Huc à verser 14 500 F à un policier, M. Jean-Pierre Cayuela, pour coups et blessures (*le Monde* du 23 juin 1981). Ingénieur chimiste, Mme Huc s'était vu infliger 500 F d'amende avec sursis le 23 janvier 1982 par la sixième chambre du tribunal d'instance de Lyon. Mme Huc s'était querellée avec le policier, mécontent qu'elle se soit trouvée sur un terrain lui appartenant. Des coups avaient été échangés. Mme Huc n'avait reconnu qu'une morsure à l'auriculaire gauche. En revanche, la plainte qu'elle avait déposée contre M. Cayuela n'a été suivie d'aucun effet. L'avocat de Mme Huc, M[e] Jean Bonnard, a décidé de faire appel de la décision du tribunal de grande instance. — *(Corresp. rég.)*

● *Inculpations en Sicile pour trafic de drogue.* — M. Giovanni Falcone, magistrat à Palerme (Italie), chargé du dossier sur le trafic de la drogue en Sicile et des liens entre la mafia et les milieux politiques italiens, a inculpé, lundi 25 janvier, soixante-seize personnes accusées d'« *association de malfaiteurs dans le but de vendre de la drogue* ». Parmi les inculpés, figure M. Miquel Sindona, ancien conseiller financier du Vatican, condamné à vingt-cinq années de prison en juin 1980, à New-York, pour « *escroquerie et association de malfaiteurs* », actuellement incarcéré.

M. Falcone est l'un des deux juges italiens qui s'étaient rendus à Marseille en mars 1981, où ils avaient rencontré Pierre Michel, magistrat assassiné en octobre 1981.

M. Falcone estime, dans un rapport volumineux, que la majeure partie des revenus procurés par le trafic de la drogue est investie et blanchies dans des affaires de travaux publics.

L'adjudant-chef du camp Clauzel est sanctionné pour mensonge

L'adjudant-chef Loubet, qui commandait la garde du centre mobilisateur de Foix (Ariège) lors du vol d'armes opéré le 22 novembre dernier, a été sévèrement sanctionné par les autorités militaires « pour avoir menti dans ses déclarations ». Le commandant de la IV[e] région militaire, à Bordeaux, estime que le sous-officier a voulu dégager sa responsabilité mais il se refuse à préciser le nombre des jours d'arrêt de rigueur qui frappent l'adjudant-chef.

A l'issue de l'enquête de police qui a permis de préciser les circonstances de l'attaque du camp militaire, une enquête de commandement a abouti à la conclusion que l'adjudant-chef Loubet avait menti et demandé à ses subordonnés de se concerter pour fournir une version cohérente sur les conditions de l'opération. C'est à la suite de leurs déclarations que plusieurs responsables — dont le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui s'était rendu sur place deux jours après le vol — avaient estimé qu'il s'agissait d'un commando organisé militairement et techniquement parfait.

● *La rentrée solennelle du tribunal d'Evry* (Essonne), qui avait été différée en raison d'un conflit entre le Syndicat de la magistrature et la hiérarchie (*le Monde du 13 janvier*), a finalement eu lieu lundi 25 janvier. Le Syndicat avait invité à cette rentrée des syndicalistes et la hiérarchie le lui avait reproché. Après une assemblée générale, elle a finalement accepté et repris à son compte les invitations. La rentrée a donc pu avoir lieu normalement, le procureur de la République et la présidente du tribunal s'entretenant même avec les délégations représentées.

● *Un cafetier du Perreux* (Val-de-Marne), M. Jean-Claude Tondusson, âgé de trente-huit ans, a été condamné, lundi 25 janvier, à une peine de cinq ans de détention avec sursis par la cour d'assises du Val-de-Marne pour avoir tué, le 1[er] janvier 1980, n consommateur portugais, Manuel Dos Santos (*le Monde* daté 3-4 janvier 1980).

DÉFENSE

Dictée par le souci d'une certaine centralisation des responsabilités

La création d'un état-major de direction au SDECE entraîne des départs chez les officiers du renseignement

Des départs ou des mutations de fonctionnaires du renseignement ont eu lieu récemment au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) sans que l'on puisse parler, pour autant, d'une « purge » spécialement intervenue au sein des services secrets français depuis la nomination, il y a sept mois, d'un nouveau directeur général, M. Pierre Marion.

Ces licenciements, ces reclassements à l'intérieur même du service et ces mises en congé spécial paraissent davantage liés à la réorganisation, en cours, du SDECE qui vise — en supprimant un certain nombre d'échelons intermédiaires — à placer la direction générale en prise directe sur les divisions subordonnées.

A l'heure actuelle, ces mouvements de personnels ont porté sur une quarantaine d'officiers supérieurs tandis que des agents civils — l'âge de leur retraite au SDECE est de soixante-cinq ans — ont été incités à accepter un départ anticipé, à partir de soixante-deux ans.

La plupart des officiers, du grade de commandant ou de lieutenant-colonel, avaient été recrutés après la guerre d'Algérie. Si l'on en croit des agents restés en poste, le départ de ces cadres militaires, décrits comme neutres, compétents et, parfois même, plutôt sympathisants au changement de majorité de mai-juin 1981, est motivé davantage par des considérations organisationnelles que par des raisons politiques.

Pour les fonctionnaires plus âgés, les propositions de retraite anticipée touchent, là aussi, des personnels souvent issus de la Résistance ou recrutés par cooptation, au début de la IV[e] République, lorsque le SDECE étant principalement animé par des responsables au passé de militant socialiste.

D'autres départs sont, néanmoins, plus individualisés : ils concernent de hauts fonctionnaires, tels MM. Michel Roussin, Jean Bontoux ou René Dalmas, que le prédécesseur de M. Marion, M. Alexandre de Marenches, avait appelés auprès de lui à l'état-major du SDECE, et dont certains ont choisi le secteur privé ou ont été remis à la disposition de leur administration d'origine.

Mais c'est une loi non écrite qui veut que, usant du pouvoir discrétionnaire que lui délègue le ministre de la défense, un nouveau directeur général s'estime autorisé à sélectionner les conseillers qui l'entoureront.

On évite, cependant, chez les agents gouvernementaux du SDECE, de qualifier de « charrette » ces mouvements de personnels. On les attribue généralement à la volonté de M. Marion de donner à son service de nouvelles structures, calquées un peu sur le modèle des « machines industrielles » que le directeur général a connues à Air France et à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), où il a œuvré précédemment.

Il est de fait que le nouvel organigramme du service laisse apparaître un complet bouleversement de la structure existante, avec le démantèlement de l'ancienne direction de l'infrastructure et des moyens (DIM), et une remise en ordre de la direction de la recherche qui est le secteur-clé, le plus secret, du SDECE chargé du renseignement et du contre-espionnage.

M. Marion a voulu, semble-t-il, renforcer l'état-major de la direction générale en regroupant autour de lui les directeurs et chefs des grands services intérieurs — le général Jacques Fouilland, le colonel Albert Singland, MM. Arsène Lux, Gérard Delbauffe et Michel Kuhnmunch — de manière à supprimer les niveaux intermédiaires de responsabilités. Cela peut résulter d'une conception plus étroitement centralisée de la marche du service, avec le risque que le directeur général ne soit plus à l'abri des conséquences d'une « bavure » éventuelle de ses agents.

Ainsi, les questions de personnel, de programmes et d'organisation, qui relevaient précédemment de la DIM, sont aujourd'hui du ressort d'un fonctionnaire des armées, nommé adjoint administratif de la direction générale.

Dans le même temps, une division, animée par un fonctionnaire civil, chef de service, mais qui n'a pas le rang de directeur, contrôle les affaires financières et générales.

La remise en ordre au sein de la direction, devenue simple division, de la recherche a consisté — en confiant à son responsable, le général Fouilland, le rôle de numéro deux du SDECE, qui se substitue à M. Marion en cas d'empêchement ou d'absence — à placer notamment le service de renseignement (S.R.) sous la tutelle quotidienne de la direction générale.

Du reste, le chef du S.R., le colonel René Crignola, promu en juillet 1981 au grade de général de brigade dans le cadre de réserve, n'a pas été remplacé à son départ et, de toute évidence, l'administration du S.R. est directement exercée, désormais, par l'état-major de la direction générale du SDECE.

Le S.R., animé successivement par le colonel Maurice Robert (ancien ambassadeur au Gabon et retourné, depuis, au secteur pétrolier) et par le colonel Deuve, avant de l'être par le général Crignola jusqu'à l'an dernier, est plus spécialement chargé de manipuler des « sources humaines » informées et recrutées dans ce que les experts appellent l'« ordre de bataille » des rouages gouvernementaux à l'étranger. Il est divisé en secteurs géographiques (monde arabe, monde libre, Asie-Extrême - Orient, U.R.S.S. et « satellites » et Afrique noire), qui seraient, aujourd'hui, relativement indépendants au sein de la division de la recherche sous le contrôle du général Fouilland.

S'il est, au sein du SDECE, le secteur productif, par excellence, de renseignements obtenus par des moyens classiques, le S.R. n'est pas la seule source d'informations de la recherche. Le service « action », le contre-espionnage (qui vérifie les sources du S.R. et manipule les agents adverses) et le service des moyens techniques et de décryptage (interceptions radiogoniométriques, écoutes de radios étrangères, pose de micros et équipes de « plombiers ») concourent également à la collecte du renseignement.

Un autre service de la recherche évalue ensuite l'information fournie, l'exploite dans des synthèses ponctuelles qui sont dénommés B.R. ou « bulletins de renseignement » et il l'oriente vers les différents échelons gouvernementaux.

M. Marion a juxtaposé à cette organisation une cellule « plan, prospectives et évaluations » (*le Monde* du 18 novembre 1981), dont le rôle est d'alerter les autorités en les préparant à la probabilité d'un événement, à la manière d'un « clignotant » — l'expression est d'un agent du SDECE — qui les préviendrait.

Tous azimuts

Secteur cloisonné, protégé et sensible, la division de la recherche est donc, au SDECE, le lieu où parviennent et où sont exploités tous les renseignements. Elle est alimentée par les fonds spéciaux, ou fonds secrets, du gouvernement — environ 255 millions de francs en 1982 — qui sont contrôlés *a posteriori* par une commission spéciale de vérification.

De nombreux agents rapportent que le nouveau directeur général leur a donné pour consignes, entre autres orientations, d'intensifier la recherche des informations d'ordre économique, financier, industriel, scientifique et technique (par exemple, dans les domaines de l'informatique ou des économies de substitution) et de ne plus négliger d'entretenir des contacts réguliers avec la communauté française à l'étranger.

A l'un d'entre eux, M. Marion a même confié qu'il s'était toujours étonné de n'avoir jamais été approché par un agent français du temps où, lui, travaillait au Japon (pour Air France) et aux Etats-Unis (pour le compte de la SNIAS).

Cet intérêt porté aux questions scientifiques et technologiques, des fonctionnaires l'interprètent comme un encouragement indirect à n'épargner — parmi les « cibles » désignées à leurs activités — aucun des pays développés et industrialisés dans le monde, à commencer par les Etats-Unis, qui maintiennent un fort courant de recherche fondamentale ou appliquée.

Aux plus anciens du service, cette stratégie « tous azimuts » de la recherche rappelle l'orientation voulue par le général de Gaulle lorsque le SDECE a dû créer, entre 1962 et 1969, un réseau de renseignements scientifiques sur les Etats-Unis pour subtiliser aux Américains les techniques destinées à faciliter le démarrage du programme nucléaire militaire de la France.

JACQUES ISNARD.

LE GÉNÉRAL BIZARD EST CHARGÉ D'UNE MISSION D'ÉTUDE SUR LE RENSEIGNEMENT

Le général de division Alain Bizard, qui occupe actuellement les fonctions d'adjoint à la direction de l'Institut des hautes études de défense nationale, a été chargé d'une mission de réflexion sur les problèmes du renseignement dans l'armée de terre française.

La mission de réflexion confiée au général Bizard consiste à sensibiliser l'armée de terre aux problèmes du renseignement et à étudier le recrutement, la formation et l'emploi des officiers de cette spécialité. De 1967 à 1969, le colonel Bizard a commandé le 13[e] régiment de dragons parachutistes (R.D.P.), installé à Dieuze (Moselle), qui est un régiment de recherche, pour le compte du chef d'état-major des armées, du renseignement en profondeur à l'intérieur du dispositif adverse.

[Aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, le général Bizard, engagé volontaire à dix neuf ans et combattant en Indochine (il fut prisonnier à Dien-Bien-Phu en mai 1954), à Suez et en Algérie, a fait partie de ces officiers que le général Marcel Bigeard, alors secrétaire d'Etat à la défense en 1975, a promu à des postes importants lorsque l'armée de terre, secouée par une grave crise interne, a dû bouleverser sa hiérarchie. C'est ainsi que le général Bizard, qui commandait la 1[re] brigade parachutiste à Toulouse, a été appelé en 1978 à diriger Saint-Cyr.]

SPORTS

COURSE AUTOUR DU MONDE A LA VOILE

« Mor-Bihan » premier en temps compensé à Mar-del-Plata

Au terme de la troisième étape de la course autour du monde à la voile, Auckland-Mar-del-Plata, longue de 6 030 milles et doublant le cap Horn, le voilier français Charles-Heidsieck-III, *mené par Alain Gabbay, est en tête au classement général provisoire en temps compensé, il précède* Kriter-IX, *d'André Viant, et* Flyer, *de Van Rietschoten. En temps compensé également* Mor-Bihan, *de Philippe Poupon et Eugène Riguidel, a gagné cette troisième étape.*

Surprise à Mar-del-Plata : *Mor-Bihan*, le voilier de 14,85 m de long, mené par Eugène Riguidel, a gagné en temps compensé la troisième étape de la course autour du monde à la voile, partie le 26 décembre d'Auckland.

Dessiné par Joubert-Nivelt et ayant à son bord un jeune équipage mené par Philippe Poupon et Eugène Riguidel, ce bateau construit l'an dernier par des passionnés de voile accède à la notoriété après avoir peu fait parler de lui entre Portsmouth et Auckland. Dixième au départ de la troisième étape au classement général provisoire, *Mor-Bihan* remonte à la sixième place. Il a été réalisé grâce à des contributions émanant du département dont il porte le nom : elles ont été versées par quelque cinq mille particuliers, une centaine d'entreprises et par le conseil général. *Mor-Bihan* est la seule unité dotée uniquement de voiles françaises, coupées en Bretagne.

Au cours des deux premières étapes les voiliers de « petite » taille n'avaient pas figuré aux places d'honneur, occupées par de grands bateaux. A l'issue de la première étape Portsmouth-Le Cap, les trois premiers en temps compensé étaient *Kriter-IX*, *Charles Heidsieck-III* et *Flyer*, mesurant respectivement 19 mètres, 20 mètres et 23 mètres. Très rapide, *Flyer*, premier en temps réel, appartient à Cornelius Van Rietschoten, banquier hollandais de cinquante-cinq ans. La deuxième étape Le Cap-Auckland avait vu le néo-zélandais *Ceramco*, 21 mètres, précéder *Charles-Heidsieck-III*, *Flyer* et *Kriter-IX* en temps compensé. Au classement général provisoire, *Kriter-IX* conservait la première place. Il se situe maintenant derrière *Charles-Heidsieck-III*.

Au lendemain de Noël, après avoir réparé les nombreuses avaries survenues au cours de la deuxième étape, vingt-deux voiliers — contre vingt-huit au départ d'Angleterre — avaient quitté Auckland. Leur premier objectif était le légendaire cap Horn, éloigné de quelque 4 500 milles. *Gauloise-III*, long de 20 mètres, était bientôt victime d'un démâtage, le septième accident de ce genre à survenir depuis le départ de Porsmouth.

Eric Tabarly est septième avec *Euromarché*, ex-*Pen-Duick-VI*, de 22 mètres. Moins léger que les bateaux récents, ce grand ketch (deux mâts) de 1973, doyen de l'épreuve, est sourtout à l'aise dans le gros temps.

Le départ de Mar-del-Plata sera donné le 27 février. Les concurrents devraient regagner Portsmouth à la fin de mars ou au début d'avril. Cette quatrième et dernière étape est longue de 6 150 milles. Elle devrait être dominée par le duel que se disputeront, pour la victoire finale en temps compensé, les deux bateaux français *Charles-Heidsieck-III* et *Kriter-IX* qui se surveillent depuis Portsmouth.

YVES ANDRÉ.

CARNET

Mariages

Jacques de LABRIOLLE et Solika JANSSENS ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 29 décembre 1981.
Ambassade de France,
Addis-Abeba (Ethiopie).

Décès

L'AMIRAL ROGER WIETZEL

— Mme Roger Wietzel,
M. et Mme Paul King et leurs enfants,
M. et Mme Paul Wietzel et leurs enfants,
Le docteur et Mme Le Men et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Le Men et leurs enfants,
Tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès du
contre-amiral Roger WIETZEL,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
grand officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
commandeur du Mérite maritime,
officier de l'instruction publique,
Distinguished Service Order britannique,
leur époux, père, grand-père et allié,
survenu à Auray, le 24 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 janvier 1982, à 14 heures, en l'église de Boisguillaume (76), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Boisguillaume, dans le caveau de famille.
« Confiance c'est la lumière qui est la vérité ultime, ce ne sont pas les ténèbres. »
3, rue du Sablen,
56400 Auray.

[Né le 20 septembre 1898 à Saint-Maur-des-Fossés (ancien département de la Seine), Roger Wietzel a été, en août 1940, sous-chef d'état-major des Forces navales françaises libres (F.N.F.L.) à Londres, avec le grade de capitaine de corvette. En novembre 1941, il est directeur de la marine marchande de la France combattante avant d'être, avec le grade de capitaine de frégate, à la mission navale à Londres, de juillet 1943 à avril 1944, date à laquelle il prend le commandement du cuirassé « Courbet » avec le grade de capitaine de vaisseau.

En octobre 1945, Roger Wietzel est nommé au secrétariat militaire permanent du ministre de la défense (André Diethelm). Après sa promotion au grade de contre-amiral en décembre 1945, il occupe, pendant une année, le poste de directeur adjoint du personnel militaire de la marine et devient, en octobre 1946, chef du cabinet militaire du ministre des armées (Edmond Michelet) puis, en février 1947, chef du secrétariat militaire du ministre de la défense (François Billoux).

De décembre 1947 à mai 1949, Roger Wietzel appartient au comité d'état-major des Nations unies à Paris. Après un poste de major général dans un port d'outre-mer, il est chargé de l'instruction et de l'inspection des réserves de la marine, avant d'être placé en deuxième section (réserve) en décembre 1954.]

— M. et Mme Roger Chapon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Auprince, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve E. Chedeau,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès à Blois, le 15 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de
M. Louis AUPRINCE,
directeur d'école honoraire,
leur père, beau-père, frère, grand-père et arrière-grand-père.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme R. Chapon,
10, parc Lubonis,
06000 Nice.
M. et Mme A. Auprince,
30, avenue Eiffel,
92310 Sèvres.

— Mme Isaac Bardavid,
M. et Mme Raphaël Bardavid et leurs enfants,
M. et Mme Albert Pisante et leurs enfants,
M. et Mme Behor Bardavid,
M. Maurice Bardavid,
Mme Claire Hodara,
M. et Mme André Metals et leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté
M. Isaac BARDAVID,
survenu le 24 janvier 1982, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 janvier 1982.
Réunion porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 10 h. 45.
72-74, avenue Parmentier,
75011 Paris.

— Tlemcen, Vincennes, Nice.
M. Fernand Bensaid,
son époux.
Annie Claire et Pierre,
ses enfants,
M. Henri Cohen et Mme, née Hassan, ses parents,
Les familles Bensaid, Cohen, Smadja, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée
Gaby BENSAID,
née Cohen,
survenu à Paris, le 24 janvier 1982, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 26 janvier 1982, à 10 heures, au cimetière de Saint-Maur-La Pie.
17, rue Georges-Huchon,
94300 Vincennes.

— Mme Louis Dubreuil,
M. et Mme Robert Dubreuil, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Dubreuil et Florence,
M. Paul Dubreuil,
Mme Georges Dubreuil, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Moufflet,
M. et Mme Pierre Minet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Allary,
M. et Mme René Liégeois,
M. et Mme Marcel Briet,
M. et Mme Robert Chighizola,
M. et Mme René Garagnon,
M. et Mme René Salel et leurs enfants,
Et tous leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis DUBREUIL,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Roanne,
rappelé à Dieu, le 18 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La messe de funérailles a eu lieu en l'église du Saint-Nom-de-Jésus à Lyon, et l'inhumation, au cimetière de Corbelin (Isère).
« Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres. »
(Evangile.)
Mme Louis Dubreuil,
14, rue Waldeck-Rousseau,
69006 Lyon.

— Le 15 janvier, s'est endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans,
Valya ENAKIEW,
née Spandarian,
en religion sœur Véronique.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 21 janvier au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.
De la part de :
Mgr l'archevêque Georges,
La paroisse orthodoxe Saint-Sauveur d'Asnières,
Xenia Opotchinine, sa sœur,
Germaine et Michel de Boüard, François Callies, ses cousins,
Ses amis de la Maison de retraite de Cormeilles-en-Parisis.

— Mme Elie Haik,
Mlle Nelly Haik,
M. et Mme Guy Haik et leurs enfants Claude et Laurent,
M. et Mme Georges Haik et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Elie HAIK,
commissaire divisionnaire honoraire de la Sûreté nationale,
ancien expert auprès des tribunaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
qui s'est éteint le 23 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 janvier, à 11 heures précises, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, rue de Passy,
75016 Paris.

— Claude de Montgolfier Kouevi a la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de
Ayi Foly KOUEVI,
son mari,
décédé le 19 janvier 1982, dans sa cinquante-cinquième année.
Les obsèques auront lieu à Lomé (Togo), le samedi 30 janvier.
P.O. Box 6127 Addis-Abeba.

— Le pasteur et Mme Jean-Marie Lambert, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean-Paul Lambert,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Adrien LAMBERT,
née Adrienne Depuydt,
survenu le 24 janvier 1982, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Un service religieux aura lieu au temple de l'Eglise réformée de Vincennes (12 bis, rue Monmory, Vincennes), le jeudi 28 janvier, à 11 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Lang,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Lang,
Mlles Patricia et Laurence Lang,
ses enfants,
Edouard Lang,
son petit-fils,
Mme Pierre Hirsch,
sa belle-mère,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges LANG,
survenu le 17 janvier 1982.
Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle a été léguée à la faculté de médecine de Tours.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, Faubourg-Saint-Vincent,
45000 Orléans.

— Mme Marius Lassailly,
M. et Mme Jean-Jacques Lassailly et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lassailly,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marius LASSAILLY,
leur époux, père et grand-père,
survenu le 24 janvier 1982, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Luzancy (Seine-et-Marne), le mercredi 27 janvier 1982, à 15 heures, suivie de l'inhumation à Sainte-Aulde (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue de Joigny,
94400 Vitry-sur-Seine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. le docteur Guido Lévi,
M. et Mme le docteur Guillaume Lévi,
M. et Mme Aldo Cittanova,
M. et Mme Jean-Jacques Vanroyen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,
Mme Alba LEVI,
née Cardoso,
survenu le 25 janvier 1982, en son domicile (33, rue Hoche, à Issy-les-Moulineaux 92130).
Inhumation au cimetière municipal d'Issy-les-Moulineaux, le 27 janvier 1982, à 10 h. 15.
La famille ne reçoit pas.

— Les obsèques de
André-Frank LIOTARD,
décédé le 18 janvier (« le Monde » du 26 janvier), ont été célébrées le 21 janvier, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

[Né à Paris le 27 février 1907, André-Frank Liotard fut un des premiers Français à recevoir une bourse d'études pour les Etats-Unis (université de Chicago et université Johns Hopkins) et il fut aussi étudiant à la faculté des lettres de Paris et à l'Ecole du Louvre.

En 1947, il entre aux Expéditions polaires françaises, qui viennent d'être créées, et devient en 1949-1951 chef de la première expédition française en Terre Adélie. De 1956 à 1959, il est chef du service d'information du groupe des Territoires d'Afrique-Occidentale à Dakar avant d'être nommé directeur du Centre français de documentation technique à Téhéran (1964-1968). De 1969 à 1975, il est attaché à l'Institut de cinéma scientifique (à Paris).

André-Frank Liotard avait publié deux livres : « Terre Adélie » (en collaboration avec Robert Pommier) et « le Pôle Sud et les hommes ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean ROSSEL,
née Catherine Veyrin-Forrer,
survenu le 22 janvier 1982, inhumée à Luynes (13), dans l'intimité.
De la part de :
M. et Mme H. Veyrin-Forrer et de leurs fils Jérôme, Christophe, Sébastien et Luc,
M. et Mme R. Auric.
32, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.
106, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Anne Marie Schoell-Roswadowska et François Roswadoski,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de
Frank-Louis SCHOELL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
Polonia Restituta,
leur père, beau-père et grand-père, survenue le 22 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Boinvilliers (Yvelines), le mercredi 27 janvier, à 14 heures.

— Mme Edmond Soumille,
M. et Mme Pierre Soumille,
Leurs enfants, leur petit-fils,
Et toute leur famille,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de
M. Edmond SOUMILLE,
survenu à Lyon, le 10 janvier 1982.
Les funérailles religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 14 janvier 1982.
1, rue du Vieil-Renversé,
69005 Lyon.
3, val Saint-Donat-II,
13100 Aix-en-Provence.
B.P. 1693 Bangui (R.C.A.).

Remerciements

— M. Marco Mamane,
Et ses enfants,
Les familles Sedbon, Eskenazi, Cohen,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de
Mme Marco MAMANE,
née Nelly Sedbon,
arrachée à l'affection des siens à l'âge de soixante-cinq ans, remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

— Il y a six ans, disparaissait
Pascal PÉPIN LEHALLEUR.
Ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et à celui de
Françoise,
auront une pensée pour eux.

Messes

— Saint-Rémy-sur-Avre (28).
M. Gérard Villette
fait part qu'une messe sera célébrée le dimanche 31 janvier 1982, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Rémy-sur-Avre (28), à l'occasion du premier anniversaire du décès de son épouse,
Mme Gérard VILLETTE,
née Micheline Delyanni,
survenu le 3 février 1981.

Communications diverses

— M. Olivier d'Ormesson, maire d'Ormesson-sur-Marne, organise le samedi 30 janvier, de 16 heures à 18 heures, avec MM. Paul Redon et Jean-Marie Poirier, à la salle des fêtes de Chennevières-sur-Marne, rue du Général-Leclerc, une réunion sur le thème « Les conditions de la paix ».

Le Monde

MEDECINE

DROGUE, VIRUS ET DÉFENSE IMMUNITAIRE

Une mystérieuse épidémie aux États-Unis

par le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Près de trois cents malades recensés, à ce jour, depuis l'été dernier, dont les deux tiers sont morts en dépit d'efforts thérapeutiques exceptionnels ; de nouveaux cas signalés à l'est comme à l'ouest des Etats-Unis, à raison de cinq à six par semaine, tous gravement atteints d'affections multiples, rares et graves, tous jeunes, tous des hommes et la plupart des homosexuels : l'Observatoire américain des maladies infectieuses installé à Atlanta n'avait pas connu une pareille alerte, ni rencontré un problème aussi mystérieux, depuis l'affaire de la « maladie du légionnaire », en 1976.

Une seule caractéristique semble commune à tous ces malades, et à tous ces morts : leur système immunitaire — qui assure les défenses naturelles contre les agressions — est profondément dégradé, voire, dans certains cas, totalement paralysé.

Sur les organismes devenus ainsi vulnérables, des agents infectieux exercent des ravages contre lesquels la médecine ne peut rien. Une bonne douzaine de ces agents ont été identifiés, allant des virus herpétiques, et notamment les cytomégalovirus, à des bactéries diverses, des champignons — comme les « candida albicans » — et des parasites, rarement observés en Occident, comme le pneumocyste carinii.

Une telle diversité montre que l'atteinte du système immunitaire ne se limite pas à un agent pathogène précis, mais qu'elle est globale et, plus précisément, comme l'ont confirmé les recherches américaines, qu'elle concerne l'immunité cellulaire et non humorale.

C'est cette immunité qui se trouve aussi atteinte chez certains malades traités par des agents destructeurs des globules blancs, soit pour une affection maligne du sang (leucémie), soit en vue de transplantations rénales, pour éviter le rejet. Et les syndromes de poly-infections catastrophiques observés aux Etats-Unis ressemblent beaucoup à ceux que l'on déplore parfois chez ces malades.

Cette similarité fait irrésistiblement penser à l'action d'une drogue toxique qui exercerait ses ravages sur des organismes doublement sensibilisés par une prédisposition génétique sans doute, par des virus ensuite.

Ces mêmes virus — et plus précisément le cytomégalovirus — semblent devoir être mis en cause dans l'éclosion de cancers, ou sarcomes de Kaposi — habituellement très rares dans l'hémisphère Nord — graves et rapidement mortels qui accompagnent l'épidémie américaine. Cette dernière qui a débuté durant l'été 1981 et bat son plein actuellement, avait été précédée en France, durant l'été et l'automne 1980, d'une éclosion inquiétante et brutale, chez de jeunes héroïnomanes, de septicémies gravissimes à mycose (« candida albicans ») accompagnées de lésions oculaires telles qu'elles ont entraîné une cécité définitive dans un quart des cas.

Existe-t-il un lien entre ces événements dramatiques ? Un toxique quelconque, ou quelques virus inconnus, en livreront-ils le secret ? La communauté médicale a été mobilisée pour tenter de résoudre ce qui reste pour l'instant un mystère. Un mystère qui intrigue autant les cancérologues que les immunologistes ou les spécialistes des maladies à virus, car il se trouve au cœur de ces trois disciplines essentielles, et il n'est pas interdit de penser que sa solution éclairera la pathologie, et très directement la cancérologie, de lumières importantes et, selon le professeur Jean Bernard, peut-être décisives.

Pourquoi des cancers ?

C'EST par la multiplication des cas d'un cancer très peu connu dans nos pays, le sarcome de Kaposi, que tout a commencé. Les relevés hebdomaires, qui consignent pour toutes les grandes villes et les Etats américains les causes de maladie ou de mort, sont soigneusement enregistrés par l'Observatoire national d'Atlanta, mais rarement consultés par les médecins, qui n'y trouvent, la plupart du temps, que des données banales.

Or, en juin dernier, les relevés de New-York, de Los Angeles et de la Californie apportaient, dans la sécheresse dépouillée de leurs colonnes de chiffres, une information pour le moins extraordinaire : quarante et un cas de sarcome de Kaposi y étaient signalés, tous observés chez des hommes jeunes, homosexuels, et dont le tiers étaient morts dans les mois qui avaient suivi le diagnostic. L'incidence de ce cancer est, en Amérique comme chez nous, de deux cas pour trois millions d'habitants, et il ne frappe habituellement que des sujets de plus de cinquante ans ou des patients ayant subi une greffe de rein.

Marquée, à ses débuts, par l'apparition de taches et de nodules cutanés violacés, entourés d'un liseré bleu caractéristique, la maladie s'étend plus ou moins rapidement à tout l'organisme, et les tentatives thérapeutiques sont restées jusqu'à présent décevantes.

Le pourcentage de morts signalé soudain par seize hôpitaux californiens ou new-yorkais était considérable, et l'Observatoire d'Atlanta alertait, début juillet, l'ensemble des médecins américains.

Une « épidémie » de cancers, et d'un cancer aussi rare, n'est pas chose banale, et les victimes américaines n'avaient apparemment que trois dénominateurs communs : leur sexe — masculin, — leur jeunesse et leur homosexualité. Le fait qu'ils ne s'étaient jamais rencontrés, qu'ils vivaient dans des lieux géographiquement éloignés et que leurs partenaires habituels ou occasionnels n'étaient pas atteints, ne plaidait guère pour une hypothèse contagieuse pure et simple. Mais nombre des victimes avaient été traitées auparavant pour des infections répétées dues à des parasites ou à des virus, herpès ou cytomégalovirus (C.M.V.); le rôle de ces derniers avait été évoqué, depuis quelques années, dans la genèse de la maladie de Kaposi, sans qu'une preuve formelle puisse en être apportée.

Champignons et parasites

L'annonce, à la fin de l'été dernier et durant tout l'automne, d'une véritable épidémie de maladies infectieuses diverses, rarement observées auparavant et d'une gravité exceptionnelle, renforce la mobilisation des milieux scientifiques concernés. Quatorze hôpitaux, de New-York ou de Los Angeles, signalent, en effet, qu'ils sont aux prises avec une véritable éclosion de pneumonies ou de septicémies dues soit à un parasite (pneumonie interstitielle à carinii), dont on ne connaissait guère les méfaits que chez des sujets aux défenses naturelles déprimées à la suite d'un traitement pour greffe ou cancer, soit à des champignons (candida albicans), soit à des virus appartenant à la famille de l'herpès, et notamment le cytomégalovirus.

Ce dernier a la particularité de se reproduire au sein des cellules qu'il envahit et d'y rester durablement, sous forme latente, après l'infection primaire. Des « réactivations » sont, dès lors, possibles à la suite d'une diminution passagère ou durable des défenses naturelles. Le cytomégalovirus est partout, et la recherche des anticorps qui lui sont spécifiques montre que la majorité de la population l'a rencontré. C'est le cas, par exemple, et comme l'indique une étude du professeur André Boué, de 72 % des donneurs de sang parisiens âgés de quarante à soixante ans.

Cette rencontre peut ne se traduire par aucun signe particulier qu'un vague malaise ressemblant à la grippe : elle peut aussi se manifester par de la fièvre, une mononucléose, une atteinte discrète de la rate, du foie, ou de divers organes allant des bronches à l'intestin. A vrai dire, on ne connaissait jusqu'à présent la gravité potentielle du C.M.V. que par deux aspects particuliers :

● La fréquence des infections chez les greffés du rein soit parce que le virus a été introduit lors des transfusions ou avec l'organe greffé, soit parce que le recours à des substances déprimant l'immunité cellulaire lui donne une vigueur nouvelle (ou réactivation) alors qu'il était intégré — et latent — au sein des tissus en général et des globules blancs en particulier, qu'il affectionne spécialement.

● L'autre circonstance, beaucoup plus fréquente, où le C.M.V. présente un danger particulier tient à l'une de ses spécificités les plus remarquables : il traverse le placenta et peut donc frapper gravement, et de manière irréversible, l'enfant d'une femme enceinte contaminée.

Après une contamination, les cytomégalovirus sont excrétés par les urines durant des mois ou des années. On le trouve aussi au niveau du col de l'utérus chez la femme, dans le lait et dans le sperme.

Ces lieux de prédilection expliquent qu'il puisse être transmis par des contacts sexuels. A trente ans, et comme le montre une étude californienne, 54 % des hétérosexuels en sont porteurs et 94 % des homosexuels. Ces derniers sont particulièrement exposés aux contaminations infectieuses, qu'elles soient vénériennes, parasitaires ou virales. Ils constituent, à eux seuls, la moitié de tous le cas de syphilis masculine, et le virus de l'hépatite B est à ce point fréquent dans leur sang que c'est à l'aide du sérum qu'ils ont volontairement fourni que le récent vaccin américain contre cette affection a pu être développé.

Les changements fréquents de partenaire, l'hygiène souvent douteuse des lieux de rencontre, les pratiques oro-anales, favorisent ces contaminations, et la fréquence des amibiases a, par exemple, augmenté de 7 000 %, en cinq ans, à San-Francisco, cependant que les praticiens voyaient apparaître chez les homosexuels toute une série de maladies parasitaires rares, réservées jusqu'alors aux bidonvilles tropicaux.

Même s'ils se sont aggravés ces dernières années dans les communautés américaines, ces faits étaient connus de longue date et ils n'avaient jamais encore entraîné des conséquences d'une gravité comparable à celle qu'observent actuellement les centres universitaires américains.

Des bactéries, des champignons, des protozaires, des virus, attaquent, successivement ou simultanément, tous les organes, de la rétine aux intestins, à la peau ou aux poumons. Des ulcères herpétiques de la bouche ou de l'anus, atteignant plus de 20 centimètres de diamètre ; des pneumonies parasitaires, impossibles à maîtriser ; des hémorragies intestinales, des atteintes du muscle cardiaque, de la rétine, de l'œsophage, des fièvres élevées, continuelles, entraînent, après une cachexie progressive, et en dépit d'efforts thérapeutiques exceptionnels, la mort dans les deux tiers des cas décrits jusqu'à présent. « *C'est, à vrai dire, la mort à cent pour cent* », dit l'un des trente-trois médecins américains qui signent l'un des quatre articles principaux consacrés à ce phénomène par le *New England Journal of Medicine*.

Chez certains des rares malades que les thérapeutiques mises en œuvre avaient paru améliorer, les premiers signes du redoutable sarcome de Kaposi apparaissent en effet. Tout, pourtant, a été tenté.

Tous les antibiotiques courants ou expérimentaux sont utilisés, tous les moyens de réanimation les plus modernes, mais aussi les substances le plus récemment identifiées pour la lutte contre les mycoses, les parasites ou les virus herpès, et même certaines méthodes d'avant-garde, comme l'interféron, dont on pouvait espérer qu'elles stimuleraient les défenses naturelles défaillantes.

Le caractère commun de ces malades est, en effet, qu'ils souffrent d'une défaillance frappante, massive, de leur système de défense cellulaire, avec une diminution impressionnante des globules blancs qui assurent cette défense (les lymphocytes dits T). Le système de défense humorale est, pour sa part, intact, et continue à produire les anticorps normalement.

Quelle peut être la cause de cet effondrement des défenses naturelles ? C'est à cette question essentielle, restée pour l'instant sans réponse, que s'attachent des centaines de médecins américains alertés par l'Observatoire d'Atlanta et le groupe spécial opérationnel constitué à cette fin.

Il est illusoire de penser que la médecine pourrait remédier à une brèche aussi largement et aussi massivement ouverte dans le système immunitaire ; le seul espoir réside donc dans la prévention, dans la découverte, puis l'élimination du ou des facteurs responsables.

Le fait que la plupart des sujets atteints sont des hommes jeunes et homosexuels a orienté les enquêteurs vers une double piste, actuellement en cours d'exploration.

La première concerne le cytomégalovirus particulièrement fréquent chez les homosexuels et qui parasite les globules blancs supports de l'immunité. On sait, en outre et depuis peu, que ce virus est capable, à l'état de culture, de transformer une cellule maligne en cellule cancéreuse ; ses liens éventuels avec le sarcome de Kaposi avaient été évoqués auparavant ; en 1981, le génome de ce virus a même été retrouvé dans les cellules de ce cancer si particulier.

Mais si le cytomégalovirus peut induire à la fois une baisse des défenses naturelles et des sarcomes de Kaposi, son omniprésence de longue date ne permet pas d'expliquer l'apparition soudaine d'un syndrome manifestement nouveau, aigu et brutal.

Il faut, dès lors, imaginer — et c'est la seconde piste suivie par les Américains, — qu'un facteur extérieur, nouvellement apparu, est venu fausser la relation d'équilibre, de tolérance mutuelle, qui peut exister entre l'hôte (les cellules humaines) et les micro-organismes qui le parasitent (en l'occurrence les virus C.M.V., le protozoaire qu'est le carinii ou une mycose comme le *candida albicans*).

Le champ multiple, obscur et mouvant des drogues utilisées à des fins dites « récréationnelles » offre à ce titre des possibilités nombreuses, sinon évidentes. De tous les malades observés aux Etats-Unis, les seuls qui n'étaient pas homosexuels étaient de grands héroïnomanes, et les substances utilisées dans les grandes villes, par les milieux dits marginaux, aux fins de sensations plus ou moins enivrantes, sont nombreuses et varient fréquemment.

(Lire la suite page 12.)

EN FRANCE : LES TOXICOMANES AVEUGLES

UN seul cas similaire à ceux recencés aux Etats-Unis a été observé en France depuis mai 1981, à l'hôpital Claude-Bernard. Il s'agissait d'un homosexuel de trente ans qui avait séjourné aux Etats-Unis, où il avait inhalé du « poppers » et qui a présenté un syndrome massif d'infections diverses allant de l'hépatite virale à la pneumonie interstitielle, à la tuberculose aiguë et à la mycose cutanée.

Une épidémie plus spécifique et moins polyvalente avait, auparavant, alerté les spécialistes de la toxicomanie de la région parisienne. Trente-cinq cas de septicémies massives dues à un champignon banal (le « candida albicans ») ont été observés en quelques semaines chez de jeunes toxicomanes, dont certains signalaient l'apparition des premiers symptômes (fièvre, frissons, douleurs articulaires) quelques heures après l'injection d'héroïne.

La maladie se traduisait, dans sa phase aiguë, par des lésions cutanées importantes, souvent une hépatite, une pneumonie, une méningite et des atteintes oculaires (chorio-rétinite) dont la gravité avait été, au départ, sous-estimée. Un malade sur cinq est définitivement aveugle...

L'équipe de l'hôpital Marmottan (docteur Marc Mellinge), qui avait été frappée par ce syndrome en avait averti tous les grands services hospitaliers. Elle avait émis l'hypothèse d'une contamination par une variété particulière d'héroïne (dite « iranienne »), ce qui n'a pu être confirmé. Des cas sont apparus en province (à Rouen notamment) où une autre variété d'héroïne était utilisée. La recherche d'une défaillance de l'immunité cellulaire — qui semble en cause comme aux Etats-Unis — n'a pu être faite.

En somme, conclut le docteur Mellinger, « il s'agit d'une pathologie nouvelle en France, d'allure épidémique, sévissant principalement dans la région parisienne. On peut craindre l'apparition de résurgences ou de nouvelles localisations ». L'enquête que conduit « sur le terrain » le département d'épidémiologie de Marmottan du docteur Ingold montre en effet « clairement qu'il existe encore un certain nombre de toxicomanes touchés et non traités ».

Dr E. L.

Le «poppers», plus que centenaire

LE « poppers » connaît outre-Atlantique une vogue exceptionnelle depuis vingt ans. On estime à 5 millions le nombre d'Américains qui reniflent régulièrement les petits flacons ou les capsules censés contenir du nitrite d'amyle, baptisé la « cocaïne du pauvre ».

En vente libre dans les sex-shops, les flacons ne coûtent que 15 francs en Californie, où nombre d'homosexuels les portent en collier, comme l'a décrit Roger Peyrefitte dans son livre Roy. Le marché du poppers est des plus fructueux. Le docteur P. Legeron, neuropsychiatre, qui a séjourné longtemps en Californie, au titre de boursier de la Fondation pour la recherche médicale, estime son chiffre d'affaires à trois cents millions de francs par an (1). Sans compter les bénéfices de ceux qui achètent le flacon 3 francs à la Pacific Western Distributing Company de San-Francisco (filiale du groupe Pharmex, qui contrôle la quasi-totalité du marché du poppers) et le revendent 60 francs à Amsterdam ou à Paris...

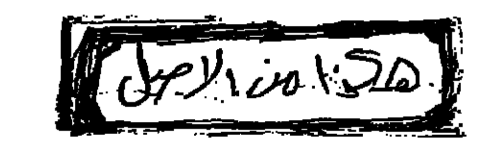
Le problème d'une éventuelle toxicité du poppers a été soulevé à plusieurs reprises et depuis des années aux Etats-Unis. Aucune des études conduites par la sévère Food and Drug Administration n'a été concluante, et le produit reste donc en vente libre. Le fabricant précise toutefois qu'il s'agit d'un « odorisant d'ambiance », qu'il faut laisser le flacon débouché dans la pièce, et que « toute autre utilisation peut être dangereuse ».

La police française a saisi à Toulouse, au début de novembre, la totalité des flacons de poppers détenus par les sex-shops de la ville, et cela dans le cadre de « la lutte contre la toxicomanie ». Il appartiendra au ministère de la santé français d'évaluer à son tour la toxicité éventuelle du nitrite d'amyle et d'en envisager l'interdiction, au risque d'augmenter les ventes de produits plus dangereux encore, comme les solvants divers qui s'inhalent également.

En toute hypothèse, le poppers n'engendre pas de toxicomanie, et son usage relève plus de la mode que du besoin. S'il s'avérait que le nitrite d'amyle, ou une autre substance qui lui aurait été ajoutée ou substituée, exerce à la longue des effets destructeurs sur les cellules de l'immunité, semblables à ceux des moutardes azotées ou de l'halothane, pour ne prendre que ces exemples, son interdiction s'imposerait à l'évidence, mais pour des raisons qui ne tiennent que de manière lointaine à la toxicomanie ou à l'homosexualité.

Dr E.-L.

(1) *Le Quotidien du médecin*, 30 novembre 1981.



LE MONDE DE LA MÉDECINE

Manipulations génétiques et droits de l'homme

Le Conseil de l'Europe se saisit du dossier

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait examiner, ce mardi 26 janvier, à Strasbourg, un projet de recommandation sur les manipulations génétiques présenté conjointement par MM. Elmquist (Danemark) et Petterson (Suède), respectivement rapporteur de la commission des questions juridiques et de la commission des sciences et de la technologie. Ce débat fait suite à l'audition parlementaire publique organisé par le Conseil de l'Europe à Copenhague les 25 et 26 mai 1981 (« le Monde » du 3 juin 1981). S'il est adopté, le texte sera rapidement transmis au comité des ministres du Conseil de l'Europe.

C'est la première fois qu'un organisme international cherche à définir la légitimité de l'application des techniques d'ingénierie génétique aux êtres humains. Il s'agit d'intégrer à la Convention européenne des droits de l'homme des dispositions visant à protéger l'individu contre les dangers inhérents aux possibilités qu'offrent et qu'offriront les manipulations génétiques.

DEUX grands mouvements animent aujourd'hui les réflexions sur les manipulations génétiques (1). D'un côté les milieux scientifiques concernés estiment qu'on a, au début des années 70, démesurément exagéré les risques de ces techniques et, partant, que les mesures initiales de protection qui les entouraient sont, aujourd'hui, trop sévères. De l'autre, l'opinion publique, un moment alertée par la communauté scientifique et par les médias, se désintéresse progressivement d'un sujet dont la complexité croissante cache l'ampleur et l'importance. Parallèlement, les travaux dans ce domaine sont de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés. Les premiers résultats sont enregistrés, et les milieux d'affaires, aux Etats-Unis, et plus récemment en Europe, investissent de grosses sommes pour financer ces recherches.

On assiste ainsi, tout à la fois, à une multiplication des travaux et à un net relâchement des mesures de contrôle initialement mises en place dans les laboratoires. En 1981, l'audition parlementaire du Conseil de l'Europe et le Colloque du comité économique et social des Communautés européennes ont permis à de nombreux parlementaires et responsables européens d'exprimer leur méfiance face à ce secteur d'activité aussi inquiétant que prometteur.

Ainsi, dans les préliminaires à leurs recommandations, les auteurs du projet présenté à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe estiment que « *les techniques d'ingénierie génétique offrent un immense potentiel industriel et agricole qui, au cours des prochaines décennies, pourrait aider à résoudre les problèmes mondiaux de production alimentaire d'énergie et de matières premières* ». Ils soulignent aussi que l'inquiétude suscitée par ces techniques est de deux ordres : celle due à l'incertitude quant à leurs conséquences sur la santé, la sécurité et l'environnement et celle due à la nouvelle problématique juridique et éthique.

L'universalité du code génétique (2) dans le monde vivant explique, en effet, que des techniques mises au point et développées dans le monde végétal sur des organismes unicellulaires — voire sur des cultures de cellules de mammifères — soient un jour utilisées directement sur l'homme. Théorique jusqu'en 1980, ce risque s'est matérialisé avec « *l'affaire Martin Cline* », un professeur de l'université de Californie à Los Angeles, qui a traité une maladie sanguine héréditaire (une forme de thalassénie) en modifiant le programme génétique des cellules de deux malades. Cette tentative marginale avait provoqué un véritable tollé dans le monde scientifique.

Dans le rapport présenté par M. Elmquist, la commission des questions juridiques de l'Assemblée parlementaire développe longuement les risques inhérents à la manipulation des gènes humains. Y est notamment décrit un scénario en trois épisodes :

● Le premier, en cours de réalisation, concerne l'établissement de la carte génétique détaillée des gènes humains. Ces derniers — des fragments d'A.D.N. — sont intégrés dans les bactéries. Plusieurs équipes commencent ainsi, en Californie notamment, à créer de véritables « génothèques » humaines. Les connaissances acquises sur ce point permettront le dépistage précoce de maladies héréditaires, mais pourraient aussi conduire à la création de banques de données informatisées contenant les profils génétiques des individus.

● Le second épisode, selon la commission, se situe « *dans un futur pas très lointain* » (les cinq ans à venir). Elle concerne la modification du génome des cellules somatiques (3) par une « *thérapie génétique* », où l'on effectuerait une « *transplantation* » des gènes défectueux ou anormaux.

● Le troisième épisode, enfin, aura des répercussions beaucoup plus graves. Il s'agira de modifier le génome des cellules germinales (ovules ou spermatozoïdes), c'est-à-dire d'induire des modifications des individus, permanentes et héréditaires.

Compte tenu de ces risques, et quels que soient, d'autre part, les avantages de ces techniques, M. Elmquist estime « *qu'il est possible, indépendamment des divergences politiques, d'admettre d'un commun accord que des décisions humaines ne doivent pas se substituer au libre jeu de la nature* ». Il conclut au droit pour chacun « *de ne pas être manipulé génétiquement* ».

La difficulté de prévoir avec exactitude ce que seront les prochaines étapes, dans la maîtrise des phénomènes biologiques, entraîne le risque pour les propositions formulées de se révéler, à terme, caduques. Elles constituent néanmoins la première tentative à l'échelon international pour établir une protection juridique contre le pouvoir grandissant de la biologie moléculaire. Il reste à savoir, dans la multiplicité des questions posées, si cette tentative n'est pas trop tardive et, surtout, si la communauté scientifique et médicale saura percevoir et calmer les craintes qu'elle fait naître.

JEAN-YVES NAU.

HUIT RECOMMANDATIONS

Le projet des recommandations qui pourraient être faites au comité des ministres comporte huit points. Il préconise notamment une modification de la Convention européenne des droits de l'homme afin de prévoir « la reconnaissance expresse du droit à un patrimoine génétique n'ayant subi aucune manipulation, sauf en application de certains principes reconnus comme pleinement compatibles avec le respect des droits de l'homme ».

Sont aussi recommandés l'élaboration d'un accord européen sur ce qui constitue une application légitime des techniques d'ingénierie génétique aux êtres humains, l'établissement d'une liste des maladies malignes graves pouvant être traitées par la thérapie des gènes avec le consentement de l'intéressé, la définition des principes régissant *la saisie, le stockage* et l'exploitation des informations génétiques sur les individus et l'examen des niveaux de protection de la santé et de la sécurité du grand public et des employés de laboratoire.

Les auteurs du projet demandent aussi que l'on parvienne à une harmonisation européenne des mesures mises en œuvre pour assurer cette sécurité, que l'on examine le projet de *recommandations du conseil des* Communautés européennes sur l'enregistrement des expériences impliquant des recombinaisons génétiques et, enfin, l'examen de la capacité d'être brevetés des micro-organismes génétiquement modifiés. — J.-Y. N.

(1) Plus ou moins synonymes, plusieurs termes définissent les travaux menés à partir des techniques qui modifient et utilisent l'acide *désoxyribonucléique* (A.D.N.), support du patrimoine héréditaire : manipulations génétiques, ingéniérie génétique, génie génétique par exemple.

(2) *Forme sous laquelle le* « message génétique » est inscrit dans l'A.D.N. Ce code répond aux mêmes lois dans tout le monde vivant.

(3) Cellules qui constituent le *corps d'un organisme, par opposition* aux cellules sexuelles ou germinales.

Pourquoi des cancers ?

(Suite de la page 11.)

La plus répandue est baptisée « poppers (1) » ou « bolt » ou « rush ». Il s'agit du nitrite d'amyle que l'on utilisait il y a un siècle contre les angines de poitrine en raison de ses vertus vasodilatatrices et qui a aussi un effet de relâchement important des muscles lisses. Mais il y a plus de cinquante ans qu'il est connu comme aphrodisiaque et plus de vingt ans qu'il est l'objet, aux Etats-Unis, d'une *consommation massive*.

Les immunologistes que nous *avons interrogés estiment que* le nitrite d'amyle, en lui-même, ne saurait être tenu pour responsable d'une altération de l'immunité. Très peu de substances ont cet effet : les globules blancs qui sont les substrats du système immunitaire se renouvellent sans cesse, leur durée de vie est brève et la moelle osseuse en produit constamment, ce qui explique que les *déficits immunitaires* ne peuvent être dus à l'effet retardé, à l'accumulation progressive d'un toxique quelconque.

D'importantes défaillances des défenses immunitaires cellulaires ont néanmoins été mises en évidence dès 1974 par le professeur Gabriel Nahas, chez des fumeurs chroniques de marijuana, et une accumulation du toxique dans les graisses de l'organisme dont il ne s'élimine *qu'au bout d'une quinzaine de* jours, explique, selon lui, cette *action*.

Peut-être trouvera-t-on, parmi les drogues « récréatives » le toxique inconnu pour l'instant et qui serait capable de déprimer l'immunité aussi intensément. Des essais viennent d'être entrepris dans plusieurs centres spécialisés qui mesurent l'effet de toutes les drogues disponibles sur les globules blancs. Les chercheurs n'excluent pas qu'ils puissent découvrir ainsi une nouvelle substance utilisable en thérapeutique, pour les leucémiques notamment.

Mais il est clair que, même si *l'on identifie* ce toxique étrange et nouveau, d'autres facteurs de sensibilité individuelle ou d'environnement doivent lui être associés. En effet, les malades jusqu'à présent dénombrés ne se connaissent pas, ne se fournissent pas en drogues aux mêmes endroits et, lorsqu'ils *vivent en couple ou en communauté*, sont seuls atteints dans *tout leur groupe*.

Les spécialistes des groupes tissulaires cherchent, dès lors, à savoir s'ils présentent une spécificité particulière (2). Les virologistes trient tous les virus en cause, cependant que les cancérologues reprennent avec un espoir nouveau leurs recherches sur le sarcome de Kaposi.

L'enjeu essentiel de toute cette effervescence scientifique relève évidemment de la santé publique. Au-delà des urgences, on pense, dans les milieux scientifiques, que le drame vécu par les victimes d'agents encore *mystérieux pourrait* être la source de connaissances et de *thérapeutiques nouvelles concernant* tant l'immunité que les virus et (surtout) les cancers.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *Le nitrite d'amyle est vendu* soit en flacon, dont on inhale le contenu, soit en petites capsules que l'on brise dans un chiffon et qui font un bruit sec, d'où le nom de « *poppers* » *(éclatement)*.

(2) Il pourrait s'agir du groupe DR-5, qui ne concerne que 10 % de la population tout venant.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

L'EUROPE A LA RECHERCHE DU LANCEUR DES ANNÉES 90

Au moment même où la majorité des Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) s'apprêtent à participer au développement du lanceur Ariane-4, deux fois et demie plus puissant que la fusée Ariane actuelle, deux cent trente industriels européens et représentants d'organismes spatiaux s'interrogent sur les caractéristiques du lanceur que l'Europe devrait avoir à l'aube de la prochaine décennie.

Réunis du 19 au 21 janvier à Paris par le Centre national d'études spatiales (CNES), ces *spécialistes, pour la plupart français* et allemands, ont tenté de définir les contours de ce nouveau lanceur destiné à renforcer l'indépendance de l'Europe en matière de moyens de lancement. Tâche difficile, car la définition de ce futur lanceur passe par l'identification préalable des missions qu'il devra assurer.

Pour l'heure, les experts en sont réduits aux hypothèses même si, dès à présent, on peut concevoir, à défaut de certitudes, un certain nombre de tendances.

Il apparaît tout d'abord, selon le directeur général du CNES, M. Yves Sillard, *que l'on va vers* un maintien et même une augmentation en nombre des missions actuellement connues — télécommunications, observation de la Terre — avec vraisemblablement une augmentation progressive de la masse et de la puissance des satellites mis sur orbite.

D'autre part, il semble qu'il *faille s'attendre* à l'émergence de missions nouvelles réclamant des *interventions en orbite* : assemblage dans l'espace de gros satellites ; *fabrication de matériaux* en apesanteur ; réapprovisionnement en combustible et le dépannage en orbite de satellites, etc. Aussi, comme le faisait remarquer M. Jean-Claude Bouillot du CNES, « *si l'Europe a, jusqu'à Ariane-4, orienté ses choix en matière de lanceurs vers une optimisation du véhicule, pour les mises en orbite géostationnaire (36 0000 kilomètres d'altitude* », il lui faut « *dans la préparation et le développement des lanceurs de la prochaine décennie accorder une grande importance aux orbites basses (quelques centaines de kilomètres) et concevoir un lanceur polyvalent bien adapté à plusieurs types de missions et d'orbites* ».

Homme ou robot ?

Toutes ces missions, toutes ces interventions posent en pointillé la question du rôle de l'homme dans l'espace. Du robot ou de l'homme, qui sera le mieux adapté à ces interventions dans l'espace ? L'un et l'autre sans doute, répond M. Sillard, qui estime cependant qu'à « *plus long terme, il paraît difficile pour l'Europe de ne pas imaginer qu'elle se prépare elle-même à cette capacité d'hommes dans l'espace* ». Un premier pas a été franchi dans ce sens avec la réalisation du laboratoire spatial européen Spacelab dont il appartiendra aux Européens de valoriser les acquis.

Beaucoup d'idées donc, mais « *rien de définitif* » si ce n'est le fait que « *compte tenu des résultats (...) acquis, l'Europe doit avoir l'ambition d'être présente le moment voulu sur tous les créneaux spatiaux qui ont une véritable importance économique et politique* ».

Sur ce point, des convergences existent à l'échelle de l'Europe sur la nécessité d'avoir sous peu la maîtrise de techniques comme les opérations de rendez-vous dans l'espace, d'accostage, d'assemblage, de rentrée dans l'atmosphère ou de télémanipulation. Des modules de service de grande puissance, capables d'alimenter en orbite des radars d'observation de la Terre ou des usines de métallurgie spatiale, aux modules habitables en passant par les véhicules d'intervention — capsule récupérable de typle Apollo ou planeur hypersonique Hermès — habités ou non, les projets ne manquent pas. Le C.N.E.S. a invité les spécialistes du colloque à travailler dans ces deux voies tant qu'il subsistera encore des interrogations sur ce sujet.

100 tonnes de poussée

Cependant, compte tenu des délais — environ dix ans — qui sont nécessaires pour développer des moyens de lancement, « *il est absolument indispensable de définir, sans attendre de connaître de façon parfaitement définitive et de façon parfaitement claire ce que seront les futures missions, les lanceurs qui les emporteront* ». En dépit de difficultés inhérentes à ce type de prospective, trois impératifs paraissent devoir orienter la définition du lanceur européen des années 90 :

— Etre capable d'emporter en orbite basse des masses d'une quinzaine de tonnes, soit la moitié environ de la charge utile de la navette spatiale américaine ;

— *Etre relativement compétitif* avec la navette pour ce type de mission ; en d'autres termes, offrir un coût de lancement d'une fois à une fois et demie supérieur à celui du véhicule américain ;

— Enfin, avoir la capacité et la fiabilité nécessaires pour emporter éventuellement des engins habités.

A l'occasion des journées du colloque, sept projets de ce lanceur, qui pourrait être opérationnel jusqu'en l'an 2010, ont été présentés : du concept le plus classique — véhicule entièrement consommable — à ceux plus séduisants qui prennent en compte la récupération totale ou partielle des différents étages. Quoi qu'il en soit, une certaine identité de vues s'est dégagée en faveur d'un lanceur à deux étages — un troisième pourrait éventuellement lui être adjoint — dont le premier reprendrait *la partie* basse d'Ariane-4 et le second *ferait appel* à un gros moteur cryogénique (HM-60) de 90 à 100 *tonnes* de poussée brûlant de l'oxygène et de l'hydrogène liquides.

Le coût d'un tel projet serait de 7 à 10 milliards de francs, sur dix ans. Le CNES a d'ores et déjà engagé une trentaine de millions de francs sur ce projet (1), car il convient d'aller relativement vite. L'objectif n'est-il pas, selon M. Sillard, de faire une présentation et une proposition aux différents gouvernements européens dans le courant de 1984, de façon à aboutir *à des décisions à échéances* de 1984-1985 ?

Pour ces raisons, les études préliminaires de ce lanceur probablement opérationnel vers les années 1993-1994 vont commencer dès cette année. D'une certaine manière, le colloque du CNES était un premier pas, une occasion de faire prendre conscience aux industriels européens de leurs capacités. Encore faudra-t-il, pour « fédérer les énergies » sur de tels objectifs, réunir un certain consensus de la part des gouvernements des pays européens. Dans ces conditions, *faut-il* exclure la tenue, vers 1985, d'une conférence *spatiale européenne au niveau des* ministres pour en discuter, et, partant, évoquer l'autonomie spatiale de l'Europe ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La Suède et la République fédérale d'Allemagne sont associées à ces travaux.

MM. PIERRE CONTENSOU ET MAURICE ROSEAU ÉLUS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lors de *sa séance* du 25 janvier, deux nouveaux membres dans sa section *mécanique*, MM. Pierre Contensou et Maurice Roseau.

[Né le 31 mai 1914, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), M. Pierre *Contensou*, ancien élève de *l'Ecole* polytechnique, est ingénieur général de l'armement. Après avoir servi pendant vingt ans comme ingénieur du génie maritime, il rejoint en *1958 l'Office national d'études* et recherches aérospatiales (ONERA), où il est successivement directeur scientifique central en 1971. De 1973 technique adjoint en 1959, chef du *département des études de synthèse* en 1964 et directeur scientifique central *en* 1971. De 1973 à 1979, il est directeur général de l'ONEOA.

Spécialiste de mécanique et de mathématiques, il a créé la théorie de l'optimisation des trajectoires de mobiles ; il a *notamment joué* un rôle central dans la conception et la réalisation de nombreux missiles, en particulier les engins Masurca et Malafon en service sur des bâtiments de la marine marchande. Président de l'Association aéronautique et astronautique de France, M. Contensou était depuis 1980, membre correspondant de l'Académie.]

[Né le 3 novembre 1925, à Asnières *(Hauts-de-Seine)*, *ancien élève* de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences, M. Maurice Roseau, après avoir enseigné aux facultés des sciences de Caen, de Poitiers et *de Lille, devient en 1962 professeur à* l'université Paris-VI, où il dirige depuis 1979 le laboratoire de mécanique théorique. Spécialiste des problèmes de propagation d'ondes, il a *notamment conduit des travaux sur* la théorie des ondes, la mécanique des fluides, la théorie des oscillations *non linéaires* et les équations différentielles. M. Roseau est l'auteur *de plusieurs traités sur ces* sujets.]

● *M. Jean Kahn*, conseiller d'Etat, vient d'être nommé président du conseil d'administration de *l'Institut géographique* national, en remplacement de M. Jean Chapelle au mois d'août 1981.

[Né le 25 juin 1922 à Paris, M. Jean Kahn est *diplômé d'études supérieures* de droit public, de droit privé et d'économie politique. Entré comme auditeur au Conseil d'Etat en 1946, il est conseiller d'Etat depuis 1972 et président de sous-section de la section du contentieux depuis 1974. En outre, M. Kahn est membre du tribunal des conflits depuis 1980 et, depuis 1981, président de la commission des comptes de la S.N.C.F. et de celle qui est chargée d'approfondir les *réflexions* sur l'avenir des transports intérieurs.]

Incident dans une centrale nucléaire américaine

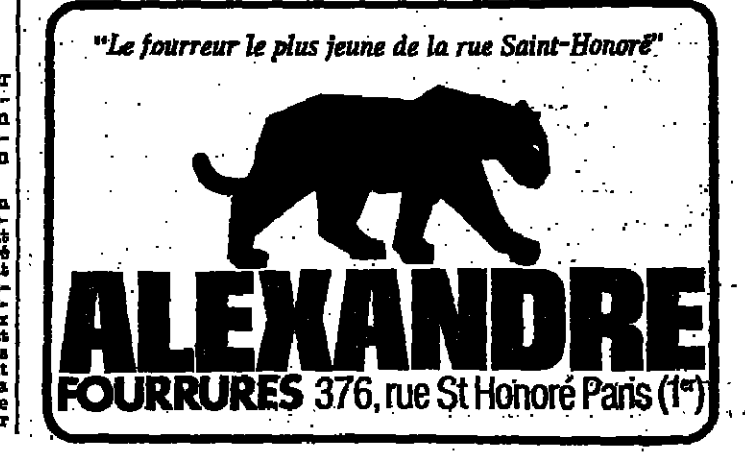
La rupture d'une canalisation du circuit de refroidissement de la centrale nucléaire américaine de Ginna, dans l'Etat de New-York, a conduit, lundi 25 janvier, les autorités à déclarer un état d'urgence dans cette région, relativement peuplée, de Rochester. Cette fuite a en effet entraîné le rejet dans l'atmosphère d'une faible quantité de vapeurs radioactives et l'écoulement à l'*intérieur* du bâtiment-réacteur d'une cinquantaine de mètres cubes d'eau contaminée.

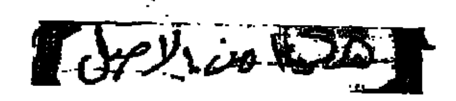
Aussitôt, les procédures de sécurité ont été mises en place et le réacteur arrêté pour éviter d'éventuelles complications, *tandis* que les personnels non indispensables à la surveillance de cette centrale de 470 mégawatts étaient évacués. Dans le *même* temps, un système de refroidissement annexe était mis en route pour évacuer les calories résiduelles du cœur, encore chaud, du réacteur.

Lundi soir, « *la situation ayant été stabilisée* » à l'*intérieur de* la centrale, les responsables de la commission de réglementation nucléaire américaine (N.R.C.) sont descendus d'un degré dans l'échelle des mesures de sécurité, qui en comporte quatre, en remplaçant l'état d'urgence par une alerte locale. Aussi, le vice-président *de la société* propriétaire (Rochester Gas and Electric) de la centrale a-t-il invité, dès mardi, l'ensemble du personnel à reprendre le travail, car « *nous sommes*, a-t-il dit, *convaincus que la centrale ne présente pas de danger* ». La N.R.C. a d'ailleurs rappelé que, contrairement à certaines affirmations de service national de météorologie, les rejets — faibles — de vapeurs radioactives n'avaient pas duré une heure et demie, mais seulement trois minutes.

L'incident de la centrale nucléaire Ginna ne semble donc pas, à la lecture des déclarations des services officiels, être significatif. « *Il s'agit*, a dit le directeur de la N.R.C., M. Harold Denton, *d'un incident mineur qui n'a rien à voir avec l'accident, en mars 1979, de Three Mile Island.* » Mais il est à noter que c'est la première fois aux Etats-Unis depuis cet événement que l'état d'urgence a été décrété pour une centrale. Ne faut-il pas voir dans cette mesure et dans la rapidité d'intervention des différents services sur le site une volonté de prendre d'emblée des précautions importantes pour éviter le flou inquiétant qui avait suivi l'accident de Three Mile Island ?

La centrale de Ginna, dont la *construction* remonte à 1969 et dont « *la sécurité est considérée comme moyenne* » par la N.R.C., est donc arrêtée pour plusieurs semaines : le temps de remettre en état — ce n'est pas la première fois — les conduites de refroidissement que des problèmes de corrosion ont détériorées.





ÉDUCATION

Les dirigeants de l'enseignement catholique chez M. Savary

Rencontre du premier type

Quelque chose entre la réserve et l'amusement, comme chez celui qui songe aux tours qu'il cache dans son sac en sachant qu'il en aura bien besoin... Non, les quatorze dirigeants de l'enseignement catholique ne portaient pas le deuil au terme de *leur entretien d'une heure* et quart, lundi 25 janvier, avec M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. *« Atmosphère d'écoute, d'écoute sympathique »*, ont-ils déclaré. *« D'écoute mutuelle »*, a précisé leur porte-parole, le secrétaire général de l'enseignement catholique, l'abbé Paul Guiberteau.

Ils *étaient venus, souhaitant* être reçus *« préalablement à d'autres types de rencontres »*, au seuil de la phase de discussion engagée à la demande du président de la République en vue de jeter les bases d'un *« grand service public, unifié et laïc de l'éducation nationale »* (*le Monde* du 26 janvier).

Sur ces trois adjectifs : public, unifié et laïc, ils espéraient — ou redoutaient — des précisions. M. Savary s'est tu. Ils attendaient des apaisements pour la rentrée prochaine, comme pour gagner une année, puis une autre. Le ministre de l'éducation nationale s'est fait normand : il a répondu qu'il n'est pas exclu que la rentrée de 1982-1983 soit semblable aux précédentes quant au statut de l'école privée, mais il ne s'y est pas engagé fermement, car il doit tenir compte *« et du gouvernement et du Parlement »*.

Ce que les responsables de l'enseignement catholique ont appris, en revanche, c'est que les *discussions dureront probablement* jusqu'aux Pâques prochaines. M. Savary recevra toutes les organisations (il y en a une quarantaine) et toutes les personnalités de l'enseignement privé qui en manifesteront le désir. Puis le gouvernement rédigera ses propositions. Alors pourraient commencer *« les véritables négociations »*.

Les quatorze membres de la commission permanente du comité national de l'enseignement catholique ont pu répéter au ministre leurs convictions et leurs points de vue. Lui dire qu'ils se sentent *« partie prenante d'une transformation du système éducatif »*, que l'enseignement privé *« représente une partie de la nation »*, qu'il veut *« conserver son droit à la différence »*, que l'État *doit être « non un gérant de toutes les actions éducatives mais le garant de toutes les communautés culturelles »*. Enfin, que *« seule une réforme structurelle profonde du système scolaire français pourrait ouvrir à l'enseignement privé des perspectives d'associations »*.

Tout de même, en partant, les quatorze émissaires se reprenaient à douter. *« Nou été écoutés, nous n'avons pas été compris »*, confiait l'un d'eux. *« Rien n'est réglé, nous restons fondamentalement inquiets sur l'avenir »*, concluait l'abbé Guiberteau.

Le contenu de la foi ayant *évolué, il est vraisemblable qu'ils* ne croient plus au diable. Mais ils se demandaient avec Baudelaire si *« sa plus grande malice n'est pas de faire croire qu'il n'existe pas »*...

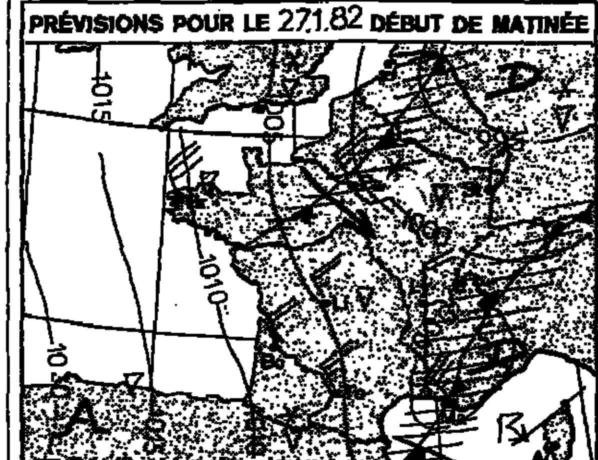
CHARLES VIAL.



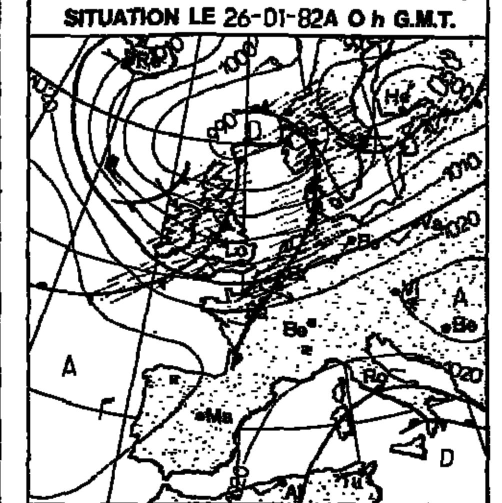
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 27.1.82 DÉBUT DE MATINÉE



SITUATION LE 26-01-82A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER. A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 janvier à 0 heure et le mercredi 27 janvier à 24 heures :

La baisse du champ de *pression se* poursuivra sur l'Europe occidentale et la perturbation, dont le front froid traversait les îles Britanniques mardi matin, affectera progressivement la France par le nord. Après son passage, qui provoquera un adoucissement passager sur la moitié sud-est du pays, des masses d'air instables plus frais pénétreront avec des discontinuités secondaires.

Mercredi matin, une zone de temps couvert avec des pluies (*neige en* moyenne montagne) achèvera de traverser nos régions, s'étendant du pourtour méditerranéen aux Alpes, accompagnée *par quelques orages sur le Sud-Est.*

Après ce passage, un temps plus variable se généralisera sur notre pays. Il sera caractérisé par des passages nuageux accompagnés d'averses ou de giboulées, qui alterneront avec des éclaircies. Ces dernières deviendront belles près du golfe du Lion où le mistral et la tramontane s'établiront. Par contre, les versants ouest et nord des montagnes verront en moyenne une nébulosité plus forte. *Les vents de nord-ouest puis de nord seront en général* assez forts avec de fortes rafales sous les giboulées. On notera une hausse des minimums sur la moitié sud-est. Les températures diurnes seront en baisse, sauf sur le Nord-Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 26 janvier 1982 à 7 heures, de 1013,3 millibars, soit 760,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 janvier) : Ajaccio, 11 et – 1 degré ; Biarritz, 9 et 8 ; Bordeaux, 6 et 6 ; Bourges, 4 et 3 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 9 et 8 ; *Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand*, 3 et – 3 ; Dijon, 2 et – 2 ; Grenoble, 5 et – 4 ; Lille, 2 et 2 ; Lyon, 3 et – 3 ; Marseille, 9 et – 3 ; Nancy, 2 et – 1 ; Nantes, 9 et 8 ; Nice, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 3 et 3 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 11 et 7 ; Rennes, 10 et 8 ; Strasbourg, 0 et – 3 ; Tours, 4 et 4 ; Toulouse, 7 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 degrés ; Amsterdam, 3 et 3 ; Athènes, 10 et 8 ; Berlin, 2 et 0 ; Bonn, 3 et 2 ; Bruxelles, 2 et 2 ; Le Caire, 16 et 9 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et 1 ; Dakar, 32 et 15 ; Genève, 4 et – 4 ; Jérusalem, 13 et 6 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 14 et 3 ; Moscou, – 8 et – 8 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, – 6 et – 10 ; Palma-de-Majorque, 13 et – 1 ; *Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 0 et – 3.*

PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi, les vents de nord souffleront sur la France en apportant le froid. Au lever du jour, les températures seront voisines de 0 degré sur les régions les plus continentales. Près de la Méditerranée, le soleil sera présent car le mistral et la tramontane souffleront. Mais partout ailleurs les nuages seront passagèrement abondants. Dans l'Est et sur les *versants nord des reliefs, on observera* des giboulées et des averses de neige. Les nuages envahiront aussi les régions de l'Ouest puis du Sud-Ouest en donnant un temps légèrement moins froid avec quelques petites pluies.

Vendredi, un temps plus doux mais nuageux et gris envahira peu à peu la moitié nord du pays avec des pluies parfois précédées de neige dans le Nord et le Centre. Le froid résistera encore dans l'extrême Nord-Est et *l'Est* où se produiront les dernières averses de neige. Sur les régions méridionales il fera beau et l'on observera la disparition du mistral et de la tramontane.

Pour la fin de la semaine, le temps doux mais nuageux et passagèrement pluvieux envahira le pays, poussé par des vents de nord-ouest ou d'ouest. Sur *les régions méridionales les éclaircies* seront encore belles samedi, mais le ciel deviendra peu à peu nuageux dimanche avec les nuages venus du nord et du nord-ouest. La hausse des températures sera plus sensible sur les minimums qui atteindront 6 à 8 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 25 et 26 janvier :

DES DÉCRETS

- Modifiant le décret du 14 octobre 1969 portant application aux instituts de faculté ou d'université préparant à un diplôme d'ingénieur de la loi du 12 novembre 1968.
- Concernant les appellations d'origine contrôlées « Côtes du Rhône » et « Vin de Corse ».

UN ARRÊTÉ

- Portant attributions du brevet technique (option Etudes militaires supérieures).

MODE

Les collections : retour du décolleté

Conséquence inattendue de la situation économique : la mode de printemps en haute couture joue le retour du décolleté, pile ou face et montre les jambes par exemple.

PIERRE CARDIN délaisse le laboratoire d'idées en faveur de silhouettes seyantes et actuelles... pour tous les âges. Des vestes-gilets à emmanchures jouant en *spirale découvrent les manches* de belles blouses et s'appuient à la taille par des découpes en plastron à boutonnage simple ou croisé sur jupes droites. Il élargit les épaules par des empiècements en forme de joug de la*bour, en cœur sur le haut du* bras, enfin en aile de papillon sur les robes droites de crépuscule. Des effets blousants et de magnifiques plissés sculptés gerbent sur les robes du soir.

Du côté de JEAN-LOUIS SCHERRER, le romantisme anglais échevelé *revu par* David Bailey et Sarah Mun prend corps en taffetas changeants, dentelles et froufrous de couleurs claires et précieuses comme les premières fleurs de printemps. Dommage que les formes s'inspirent si systématiquement des costumes impressionnistes de Renoir. Il y a trop de dentelles, de plissés, d'incrustations, de fleurs en soutache et de volants pour 1982.

Chez CHRISTIAN DIOR, Marc Bohan gonfle en bulle le blouson que tant de femmes souhaitent porter avec jupe, pantalon et débardeur. Aussi leur offre-t-il des *tailleurs à taille basse,* dont les blouses en satin reprennent la coupe jusqu'au moindre bouton. Ils sont superbes dans les imprimés de draperie masculine à dessins en noir et blanc sur grosse soie. On trouve aussi de très subtils mélanges de couleurs dans les robes du soir courtes à jupes amples et étagées de taf*fetas sur cordages décolletés ou* en bustiers.

Le plus réussi des thèmes courants de Torrente, c'est le trench traité en transparence sur des panoplies diverses. Des effets de col marin sont traités en positif-négatif noir et blanc, en tailleurs à petites basques sur jupes pied-de-poule, en robes-*manteaux à revers de piqué* blanc, voire, pour le soir, en mélanges d'imprimés de poids plissés ou rayés.

N. MONT-SERVAN



(Croquis de MARCQ.)

PIERRE CARDIN : tailleur en cuir bronze à emmanchures géantes en spirale se rattrapant en ceinture sur les basques en gilet. Portée avec une blouse imprimée de soie à grandes manches, le bandeau en paille dorée, accessoire-vedette de la collection, des collants blancs opaques et des escarpins à petits talons bobine.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

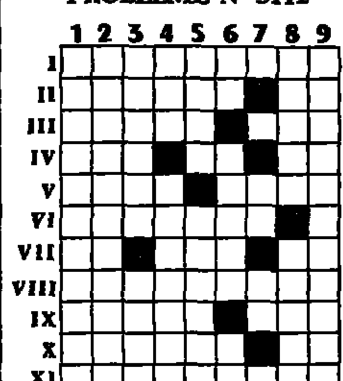
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3112



HORIZONTALEMENT

I. Cela va sans dire ! — II. Mauvais coup aux *quilles. Les réceptions* se multiplient quand vient son jour. — III. Entraîne l'assistance. Provo*que une allergie.* — *IV. Officier ou* officiel. Symbole. Se distingue au bridge. — V. Tous les hommes sont contents quand il devient général. Enguirlanda, par exemple. — VI. Elle fait prendre des gants. — VII. Envahisseurs. Naissance d'un fleuve ou d'une rivière d'Amérique. En classe. — VIII. Ils décollent et piquent auprès des vieilles tiges. — IX Qui ébouriffe. Se plante beau*coup en Ecosse.* — X. Etouffée. Dans la purée et dans l'opulence. — XI. Tank sur un navire.

VERTICALEMENT

1. Il conserve longtemps ses vieilles *feuilles* qui jaunissent. — 2. Qui met bas. — 3. Morte à l'atelier. Pronom. — 4. Des amis de l'ordre réclament son exécution. Se dispute. — 5. Entendent souvent le jars. Etait plus grand qu'un canon. — 6. Pronom. Ridé. Rêve sans queue ni tête. — 7. Note. Conjonction. — 8. N'est pas seul pour achever une platée. Couche dehors. — 9. Gave, dans la Haute-Garonne.

Solution du problème n° 3111

Horizontalement

I. Hippiatre. — II. Apre. Na ! — III. Béatitude. — IV. Ici ! Eider. — V. Laryngite. — VI. Aise. — VII. Epar. Ré. — VIII. Maladroit. — IX. Es. Dragon. — X. Jeûnera. — XI. Tee. Etre.

Verticalement

1. Habillement. — 2. Ipéca. Pas. — 3. Prairial. Je. — 4. Pet. Rade. — 5. Iéna. Drue. — 6. Antigivrant. — 7. Taudis. Oger. — 8. Détérioré. — 9. Evere. Etna.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 JANVIER

« Paris Mérovingien », 10 h 30, 23, rue de Sévigné, Mme Chapuis.

« Les fastes du Gothique », 11 heures, Grand Palais, Mme Hulot.

« La mode et les poupées », 15 h 10, rue Pierre-Ier-de Serbie, Mme Legrégeois.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 6, place Furstenberg, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art et religion en Égypte », 15 heures, musée du Louvre, porte Champollion. (Approche de l'art.)

« La mode et les poupées », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. (L'Art pour tous.)

« Hôtel des ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot. (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs.)

« Basilique de Saint-Denis nécropole royale », 15 heures, Parvis. (Lutèce-Visites.)

« Les chefs-d'œuvre du Musée », 10 heures, musée du Louvre.

« Autour de Saint-Martin-des-Champs », 14 h 30, métro Temple. (Paris pittoresque et insolite.)

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie. (Résurrection du passé.)

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central, M. Romann.

« Place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné. (Le Vieux Paris.)

« Fastes du Gothique », 15 h 40, Grand Palais. (Visages de Paris.)

CONFÉRENCES

15 heures : 2, place du Palais-Royal, Mme C. Goldscheider : « Rodin et la sculpture monumentale ».

18 h 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. F. Derré, D. Hornig, R. Jaccard, J. Le Rider, C. Ravy, G. Schlocker : « *Arthur Schnitzler ou le pressentiment* de la rupture d'un monde ».

18 h 30 : Centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V : « New-York - Los Angeles ».

19 heures : 12, avenue de Tourville, M. G. Degeorge : « La Syrie à l'époque romaine ».

BREF

FORMATION PERMANENTE

LES STAGES DE L'UNION FÉMININE. — L'union féminine civique et sociale organise des stages de formation-pré-professionnelle. Ces stages de dix semaines auront lieu du 16 avril au 26 juin, à Paris (6, *rue Béranger, 75003) et Pontoise* (95300).

★ **U.F.C.S. formation continue 75003 Paris. Tél. : 272-19-18.**

JEUNESSE

RENCONTRES PROTESTANTES. — L'Association protestante de liaison interuniversitaire invite les étudiants et leurs amis aux rencontres hebdomadaires qu'elle organise tous les jeudis soir, à 20 h 30, 33, place Maubert, à Paris.

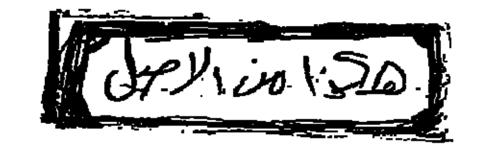
Le centre est fréquenté par des étudiants de quatre-vingts pays différents : débats d'actualité, soirées spirituelles, artistiques, dîners.

★ **33, place Maubert, 75005 Paris. Tél. : 326-77-51.**

LA MAISON

CUBE AUDIO-VIDEO — Philips vient de sortir un cube noir, de 27 cm d'arête, monté sur un socle rotatif. Sur les quatre faces de ce combiné portable sont disposés : un téléviseur noir et blanc, un récepteur radio, un magnétophone à cassettes et une horloge digitale. Le téléviseur a un tube image de 23 cm et une antenne télescopique orientable ; le magnétophone enregistre à partir de la radio, de la TV ou d'un micro. L'horloge assure aussi la programmation du réveil par radio, téléviseur ou magnétophone.

★ **« Quatuor » Philips, 2.190 F. En vente chez Eeckman, 46, rue de la Chapelle, 75018 Paris. Tél. : 607-54-99. Expédition en province.**



Le Monde

culture

THÉATRE

CE TITRE, TU ES NÉ AVEC..., D'ALEXIS NITZER

ACTEUR, A QUOI SONGES-TU ?

Dans la vie d'une actrice de théâtre, ou d'un acteur, il peut *arriver que telle ou telle œuvre* dramatique prenne beaucoup de place, revienne à la tête souvent, demande à être reparcourue, requestionnée.

Et cela à temps perdu, comme une idée pas vraiment fixe, mais tout de même, et sans qu'il y ait, pour cet acteur, une urgence, un rôle à tenir, effectivement, *dans cette pièce.*

Entre l'acteur et cette pièce, qui peut être de Racine, de Tchekhov ou de quelque autre, une histoire s'est nouée. Des fragments de phrases restent là, qui changent un peu d'expression d'un jour à l'autre. Une page, en revanche, échappe toujours, ce qui fait que l'on y revient.

Persiste aussi ce phénomène particulier au théâtre : vous vous mettez à lire une pièce et de quelque manière que vous envisagiez les choses, que vous imaginiez les ascendants respectifs des personnages, aucune hypothèse n'est la bonne : il y a chaque fois un moment, un tournant, où l'action ne tient plus droite, fait un nœud, où tel caractère se contredit avec excès.

Ce revenez-y d'une ou plusieurs pièces, que l'acteur peut avoir jouées ou jamais jouées, tient dans sa vie le rôle d'un aliment de la mémoire, d'un stimulant de la conscience. Dans la vie de tout un chacun, une maison de famille et son jardin, ou un groupe de parents, ou bien *une espérance jamais accomplie* encore, peuvent tenir ce rôle.

Mais la position de l'acteur, engagé dans un combat affectif imaginaire incertain et presque obsessionnel avec une œuvre dramatique, s'avère plus brûlante, parce que, aux yeux de l'acteur, les faits et les êtres qui sont dans cette pièce peuvent sembler plus vrais, plus proches, que des faits et des êtres réels. *Ne pas jouer effectivement cette* pièce suscite un manque plus douloureux que ne plus courir dans le jardin ou le corridor de la maison, que ne plus feuilleter un album d'images pendant qu'une grand-tante et une mère *tiennent des propos bizarres.*

L'un de nos acteurs les plus attachants, Alexis Nitzer, a eu l'idée de vivre en public, durant deux heures, ce démêlé intime du comédien avec une pièce – il s'agit ici du *Roi Lear*, de Shakespeare.

Avec une jeune actrice, Nadine Levi, Nitzer explore, revoit, la plupart des moments de cette œuvre inextinguible. A eux deux, ils tâtent toutes les situations, *tous les personnages. Les* ustensiles de cette recherche sont assez simples : du sable, une vieille écharpe, trois miroirs au tain usé, un cerceau de fer, un bateau à voile d'enfant.

Plus d'une fois, les paroles de Shakespeare nous arrivent plus nettes que lorsque la cérémonie entière de la représentation est là. Comme si nous nous trouvions plus près des secrets des choses. Plus près du secret du *théâtre lui-même. Sentiment* aussi de voir un criminel revenir seul sur les lieux, répéter ses actes sans aucun témoin et prendre, seulement alors, conscience de ce qui a été.

C'est là une belle soirée, très émouvante, qui, ce faisant, suscite des examens de conscience personnels. Il faut citer le décorateur Dominique Puisais et le metteur en scène François Dupeyron, ils ont accompagné avec beaucoup de délicatesse cette équipée pas ordinaire.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Cité universitaire, 20 h. 30.

« SPAGHETTI BOLOGNESE », DE TILLY ET HERMON A SAINT-DENIS

Le masque du bonheur calme

Depuis Jean Vilar, c'est seulement à la Comédie-Française ou au Boulevard que l'on frappe les trois coups et que le rideau – de velours rouge – se lève sur un décor généralement applaudi. Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, pour *Spaghetti Bolognese*, de François-Louis Tilly dans la mise en scène de Michel Hermon, on frappe les trois coups, le rideau – de tissu noir – se lève, et si on n'applaudit pas le décor de Jacques Deneux, c'est par déshabitude, car il est luxueusement raffiné : meubles Louis XVI, plancher de marqueterie, cloison vitrée entre le salon et la salle à manger, jardin d'hiver au troisième plan, avec son « inestimable poterie chinoise ».

Pour essuyer les meubles, le valet de chambre a le tour de main que donne vingt-deux ans de service. L'histoire se passe dans la haute bourgeoisie mais ce n'est pas du Boulevard, et d'ailleurs, il n'y a pas d'histoire. Les gens heureux n'en ont pas.

Aidés par une étiquette pointilleuse, éprouvée le long des siècles, ils effacent les histoires et tout ce qui pourrait rider l'harmonie de leur lisse apparence. Le masque du bonheur calme est leur politesse, comme l'exactitude est celle des rois. La certitude de leur pouvoir – qui n'est pas seulement celui de l'argent, – les protège. Appartenant au club des éminences grises, ils n'ont pas à craindre les retournements d'opinion publique. Quand *Vogue* les cites, c'est à propos de bienfaisance.

Tout est prêt pour une version Neuilly de *Dallas* : le bon et le mauvais frère, la sœur fofolle, les parents qui s'aiment. Mais Tilly et Hermon n'entrent pas dans le romanesque, ils ne montrent que le visible. *Spaghetti bolognese* répond à *Charcuterie fine*, créé en décembre 1980 où ils décrivaient le comportement de petits commerçants provinciaux et comment d'un coup de revolver, les parents effacent de leur cuisine le fils qui amène la saleté. Dommage *que les deux spectacles ne soient pas* donnés dans la même représentation.

Avec *Spaghetti bolognese*, c'est le mauvais fils qui tue. Il appartient à un groupe de terroriste néo-nazi, il est – *sans grande utilité* – *homosexuel*. Il tue « propre », par l'intermédiaire d'une bombe – comme dans la tragédie classique, gloire exemplaire de la culture française, où l'acte criminel est rejeté hors de la vue. La radio annonce quatre-vingts victimes. D'émotion (dégoût, peur ?) il vomit, salit la marqueterie précieuse. Le tuer n'est pas nécessaire, on appelle la bonne pour nettoyer, et on peut passer à table. Le valet ferme la cloison de verre. Dans la cage, on n'entend plus les sirènes insistantes des secours.

On célèbre les fiançailles du bon fils, *déplumé à trente ans, avec une* femme encore jeune, juive mais banquière, dont la seule famille est une sœur un peu idiote.

Tilly et Hermon ne visent pas la comédie humaine à la Balzac, ni la *saga dénonciatrice à la Zola, ni le docudrame*. Ils prennent la vérité telle qu'elle nous parvient à travers les détails sélectionnés ou reconstitués par le cinéma, la télévision, la mémoire.

Le spectacle est une accumulation de détails exacts, une écume de conversation faite de mots soigneusement neutres, un collage de « perles » vraies, séparées en durée réelle par des silences qui racontent le vide des relations entre ces personnages instruits des détours et arrière-plans des codes de bonne manière, dont ils se servent négligemment, allusivement, à la manière d'un langage chiffré. Des personnages-clichés auxquels les comédiens apportent une vérité lourde, hallucinante, redoutable Jean Bolo, André Chaumeau, Jeanne Coudray, Olivier Fey, Caroline Loeb, Eve Loré, Charles Nelson, Josiane Stoleru. *Et puis Hélène Surgère, fascinante :* qui, sinon elle, pourrait se montrer séduisante en papotant habillée d'un tailleur rose façon Chanel ?

On retrouve la même intensité de vie que dans *Charcuterie fine*, mais *il ne s'agit plus de compenser les in*suffisances de vocabulaire par des gestes obsessionnels, il s'agit d'enrober des actes pervers sous un voile d'insignifiance. *Spaghetti bolognese* ne révèle *rien, provoque par frustration* et par là montre le mystère des sphères de puissance et de privilèges. Monde protégé, secret, qui fournit des tonnes de littérature sans rien livrer, monde des *best-sellers*, des feuilletons rediffusés, des *Dames de la côte*, des *Forsythe* et autres dynasties, monde après tout enviable dont on pourrait avoir envie de faire partie, décrit ici de l'extérieur, aujourd'hui en France.

COLETTE GODARD

* *Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis.* 20 h 30.

■ **Les chanteurs Chano Lobato et Luis de Cordoba donneront un récital unique de flamenco mercredi 27 janvier à 20 h 30 au Carré Silvia Monfort à Paris. Chano Lobato est l'un des meilleurs représentants de la tradition « *gaditana* » (de Cadix) ; *Luis de Cordoba*, qui perpétue celle de la province de Cordoue, fait partie de cette nouvelle génération qui a transformé le chant flamenco avec son tempérament et son histoire propres. Ils seront accompagnés par la danseuse Conchi Calero et le guitariste Merengue de Cordoba. (106, rue Brancion, Paris 15e).**

« *Le paradis sur terre* » *de Tennessee Williams à Reims*

DERNIER SURSAUT

Une baraque déglinguée dans un village menacé d'inondation. Un pays de *tourmente* avec des personnages – deux hommes, une femme – braqués sur une idée fixe, ou plutôt crispés sur une pulsion qui les tient au ventre.

La femme (Brigitte Rouan) « Marilyn du pauvre », qui en a vu de dures, a saisi l'occasion de fuir la déchéance galopante en épousant Lot (Laurent Mallet), beau jeune *homme doux, mais impuissant et tu*berculeux. Lui s'est marié pour empêché son demi-frère (Richard Bohringer) de prendre la maison que sa mère lui a léguée et qui, après sa mort, doit revenir au bâtard.

Dans leur huis clos, ces trois paumés sont cernés par l'invisible : la pluie et le fantôme de la mère. L'univers de Tennessee Williams est un crépuscule moite, un vertige, une peur primitive, un étouffement, un cauchemar auquel les personnages n'échappent que par l'hystérie du dernier sursaut, du coup de pied pour remonter à la surface d'un océan noir, par des gestes de survie, comme s'ils pendaient agrippés par les doigts à un rebord glissant au dessus d'un nid de serpents.

Le *théâtre de Tennessee Williams* porte le mélo à des dimensions mythiques, pose l'excès comme postulat, cultive les passions sulfureuses, les couvre de dialogues apparemment naturalistes. C'est un théâtre dangereux, mais l'adaptation de Matthieu Galey est simple et forte, la mise en scène de Pierre Romans, par sa sobriété, sert les comédiens.

Ils se trouvent sur un terrain glissant, et doivent porter en eux la tension et les ambiguïtés de l'histoire. Laurent Mallet est trop transparent, tout de suite résigné, pas assez fiévreux, mais Richard Bohringer, bloc de colère retenue, masse pétrifiée, parvient à faire deviner les fragilités de son personnage, à le rendre sinon sympathique du moins autre chose *qu'une brute cynique* : un être humain malade de ne pas savoir ce qui le fait souffrir. Et Brigitte Rouan, avec sa naïveté bornée, son visage tiré, sa volonté sauvage de s'en sortir, est remarquable. – C.G.

★ Théâtre de la Comédie à Reims, jusqu'au 13 février.

CINÉMA

AUTOUR DU RAPPORT BREDIN

Exploitation et collectivités locales

La composition de la commission d'avances sur recettes, dont on sait désormais qu'elle sera présidée par M. Jacques Perrin (lire ci-dessous), et la définition d'une politique précise qui devrait accompagner ces nominations, seront prochainement les premières mesures gouvernementales prises en faveur du cinéma, après le *spectaculaire accroissement du budget.*

En attendant, le ministère de la culture a reçu, il y a peu de temps, les conclusions des principales organisations professionnelles à propos du rapport Bredin, *qui continue d'être la référence de tous les débats.*

Deux manifestations ont permis récemment aux exclus des grands circuits de diffusion de rappeler leurs difficultés. Le 21 janvier, l'association Temps libre et le comité Léo-Lagrange de Paris, organisaient une rencontre avec *M. André-Marc* Delocque-Fourcaud, rapporteur de la mission Bredin et directeur général de la Cinémathèque française.

L'impossibilité pour certaines salles d'obtenir les films qui font la fortune des grands circuits, et qui leur permettraient de poursuivre le travail entrepris avec des premières œuvres, la *méfiance croissante du* public à l'égard des auteurs inconnus ou « difficiles » ont été évoquées. Il a également été fait allusion à l'attitude de certains distributeurs qui refusent de louer pour les hommages ou les rétrospectives les copies dont ils détiennent les droits. M. Delocque-Fourcaud – qui, pour les autres points s'est reporté aux mesures préconisées par le rapport *Bredin – a précisé que la Cinémathè*que connaissait ce genre de problèmes.

Cette question de l'accès aux films nouveaux, et de l'accès au patrimoine, comptait également parmi les préoccupations citées par les participants des Journées de Bondy, les 22 et 23 janvier. Ils se réunissaient sur le thème « Cinéma et collectivités locales », à l'initiative de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, sous la présidence de M. Jean-Jack Queyranne, *député du Rhône (P.S.), délé*gué national à l'action culturelle au sein de la Fédération, chargé de mission auprès de M. Jack Lang. Le ministère de la culture était représenté par MM. Jacques Sallois, directeur du cabinet du ministre, et Francis Beck, conseiller technique, chargé du cinéma et de l'audiovisuel.

Directement gérées par les munici*palités, ou bien par des associations*, deux cent cinquante salles sont aujourd'hui placées sous la responsabilité des collectivités locales, qui luttent ainsi contre la fermeture des cinémas et la désaffection de tout un public populaire. A cette prise en charge, il convient d'ajouter les subventions qu'accordent certaines villes aux exploitants indépendants, comme à Angers.

Ces salles, a-t-il précisé, « *se situent dans une perspective professionnelle (qualité de l'accueil, de l'organisation, de la programmation)* ». Il s'agit de concilier la logique du marché et celle du service public, de développer, avec une diffusion de type nécessairement commercial, un travail d'action culturelle. Pour beaucoup d'animateurs de ces salles, les enjeux sont les mêmes que ceux de certains exploitants indépendants, avec qui il *faudrait établir un dialogue*, envisager une coopération ponctuelle, toute concurrence étant exclue. Exclue également, la possibilité de créer un « quatrième circuit » en face des trois qui dominent le marché.

Des revendications précises – là encore posées en termes professionnels – ont été établies, notamment en ce qui concerne le reversement par l'État de la taxe spéciale additionnelle (perçue lors de l'exploitation des films), qui devrait être modifié.

On a parlé enfin de la responsabilité des collectivités locales en matière de création audiovisuelle. Mais là, on n'a peu avancé, et l'on ressent, en tous cas, la nécessité de la décentralisation.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Jacques Perrin président de la commission d'avances sur recettes

Le producteur et comédien Jacques Perrin, nouveau président de la commission d'avances sur recettes, succède à Danièle Delorme qui, après Me Georges Kiejman, a exercé deux mandats consécutifs.

[Né en 1941, Jacques Perrin fait ses débuts d'acteur en 1957. On le voit dans des films de Clouzot *(la Vérité)*, Zurlini *(la Fille à la valise)*, Costa-Gavras *(Compartiment tueur)*, Demy *(les Demoiselles de Rochefort, Peau d'âne)*, Schoendoerffer *(la 317e Section, le Crabe-Tambour)*. En 1968, il devient producteur, il est ainsi associé au financement d'une douzaine de films, parmi lesquels *Z*, et il continue sa carrière d'acteur.]

■ **M. Michel Cretin vient d'être nommé directeur général adjoint du Centre national de la cinématographie (C.N.C.). Chargé de la production, de la production, de la distribution et des relations extérieures, il succède à M. Noël Chahid-Nouraï, dont le mandat arrivait à expiration.**

MUSIQUE

La *Fantasia Baetica* de Falla

par Dominique Merlet

Au milieu d'un récital fort classique (Beethoven, Schumann, Ravel), Dominique Merlet a eu le mérite de faire revivre une œuvre splendide de Manuel de Falla, la *Fantasia Baetica*, bien rarement jouée. Arthur Rubinstein, qui, pourtant, l'avait commandée, ne l'appréciait guère

Dommage pour la célébrité de cet admirable poème dédié à l'Andalousie (dont la Bétique est le nom romain), qui flambe dans une lumière sèche *sur de rudes motifs de danse* incantatoire, musique sauvage et altière où passe parfois le cri étranglé du *cante jondo.*

C'est déjà, en 1919, l'Espagne âpre, rigoureuse, des *Tréteaux de Maître Pierre* et du *Concerto pour clavecin*, la tradition de l'Andalousie à l'austère Castille. Mais il faut la technique de fer, l'intensité expressive d'un *Dominique Merlet, alliées* à cette richesse sonore qu'il déploie si bien dans les pages contemplatives des *Miroirs* de Ravel, tels les *Oiseaux tristes*, *Une barque sur l'Océan* ou *la Vallée des cloches.*

J. L.

VARIÉTÉS

INAUGURATION DU MIDEM PAR M. JACK LANG

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré le lundi 25 janvier le seizième MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale), qui, cette année, accueille à Cannes près de mille cent cinquante sociétés venues de cinquante-trois pays (*le Monde* du 23 janvier).

M. Jack Lang a notamment déclaré aux professionnels français que « *la question de la T.V.A. sur les disques sera résolue aussi rapidement que possible* ». « *Nous ne pouvons pas toucher à un morceau sans remanier l'ensemble* », a ajouté le ministre de la culture, précisant qu'il ne rejetait pas la revendication des éditeurs de musique et que « *le ministère aurait des propositions à faire* ». « *Le gouvernement*, a-t-il dit également, *est prêt à aider les éditeurs français pour l'exportation de leurs produits.* »

« *Notre position ne sera ni l'ingérence ni l'indifférence* », a d'autre part affirmé M. Jack Lang, qui a l'intention de dresser avec les professionnels « *un inventaire complet de leurs difficultés* », parmi lesquelles la piraterie commerciale, qui « *représente 5 % du marché français et exige que soient prises des mesures à l'échelon international* ».

En ce qui concerne l'extension de la copie privée, M. Jack Lang a annoncé le projet d'« *un système de prélèvement qui puisse corriger le pillage opéré par les particuliers* ».



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PROTÉE, Essaïon (278-46-42), 21 h.
L'ORAGE, Artistic-Athévains (355-27-10), 20 h 30.
LA PATTEMOUILLE, Michodière (742-95-22), 20 h 30.
AMADEUS, Marigny (256-04-41), 20 h 30.
LA JEUNE FILLE ET L'ENFANT, Cergy-Pontoise CAC (3-030-33-33), 21 h 30.
L'ÉTRANGLEUR S'EXCITE, Arts Hebertot (387-24-24), 20 h 30.
STRATÉGIE POUR DEUX JAMBONS, Espace Gaîté (327-95-94), 22 h.
TRIO, Moderne (280-09-30), 20 h 30.
GIOVANNA MARINI, MARIONNETTES TOONE, Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 janvier 1982

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h 30 : Lohengrin.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque.
Chaillot (727-81-15), 20 h : Faust ; salle Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Grand foyer, 18 h 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : le Palais de justice.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : I. Musici, 20 h 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet-théâtre français (Hommage à Diaghilev).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune.
Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Étranger dans la maison.
Cité Internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Galerie, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec..., la Resserre.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Ça fait mal quand je touche ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres ; 22 h 15 : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre ?
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; petite salle, 20 h 30 : les Archivistes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (544-50-21), 21 h : Baron baronne.
Roquette (805-71-51), Petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : Touche pas à ma casquette.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane.
Théâtre de l'Épicerie, (271-51-00), 20 h : Écritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : les Joies de la vie ? Pardon Monsieur.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour ; petite salle, 20 h 30 : De toutes les couleurs ; Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon le voyeux.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : M. Sosa.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : M. Benin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe - Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 : le Grand Orchestre du Splendid.
Lucernaire (544-57-34), 21 : Manolo Moreno.
Olympia (742-25-49), 21 h : N. Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle (20 h 30) : Les Étoiles.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : France Gall.
Pétinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
Trottoirs de Buenos Aires (260-44-41), 21 h : R. Caldarella, Jacinta.

Les concerts

Église Saint-Étienne-du-Mont, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. J. Von Websky (Bach).
Institut Néerlandais, 21 h : Het Haags pianotrio (Pijper, Chausson).
Église des Billettes, 21 h : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Vivaldi, Corelli, Albinoni).
Salle Rossini, 21 h : L. Cabel, L. Caravassilis (Haendel, Glück, Telemann...).
Lucernaire, 19 h 45 : Ensemble J. Ponticelli (Beethoven, Dvorak, Franck) ; 21 h : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Makarenko (Lievina).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Muller (Dutilleux, Berio, Feirero, Zimmeimann, Any...).
Salle Gaveau, 21 h : A. Weissenberg (Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

Bains Douches (887-34-40), 21 h : C. Barthelemy.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz, Zanini.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : Jacques Higelin.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Tchicai, original bass clarinet choir.
New Morning (523-51-41), 21 h : Petrucciani trio ; A. Romano.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : C. Bolling trio.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

La danse

Centre mandapa (589-01-60), 20 h 45 : D. Dupy.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 10 : A. Dezyfus, J. Cazeuneuve.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Mel. Tem.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. — II., 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : Le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince : 22 h : Feydeau-Courteline-Labiche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vingt-cinquième heure (439-36-59), 21 h : Théophile ; 22 h : R. Crevel.
Vieille grille (707-60-93), 20 h : Catherine Tarcale.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

En région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Susn.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 Thérèse Raquin.
Colombes, MJC (782-42-70), 20 h 30 : C. Nougaro.
Créteil, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Jim Hall trio.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : la Chambre d'écho.
Poissy, CAC (074-70-18), 21 h : B. Deraime.
Sarcelles, Forum des Cholettes (990-30-94), 21 h : G. Lafaille.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h : le Faire siffiera trois fois.
Villepreux, CAC (462-49-97), 21 h : le Foulon.
Vincennes, M.J.C., 21 h : M. Thomas.



CONCERTS Radio France

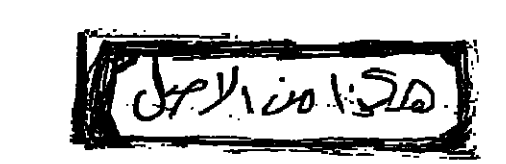
CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS













SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Le messager, de R. Rouleau ; 19 h : Hommage à George Cukor : Vacances ; 21 h : Rétrospective Shohei Imamura : L'évaporation de l'homme ;

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ALL STARS FESTIVAL (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AMERICAN POP (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11).

L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). – *V.f. : Caméo,* 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CARMEN JONES (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46).

LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-27-78) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) (*). Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 1er (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Marivaux, 2e *(296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e* (261-50-32) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount. Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DIVINE CREATURE (It. v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bergère, 2e (770-77-58) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

HAPPY BIRTHDAY SOUHAITEZ NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ (A., v.o.). (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – *V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville,* 2e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40).

HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C. Rotonde,* 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

METAL HURLANT (A., v.f.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français 2e (770-33-88).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA PEAU (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79).*

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

POPEYE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK *(A., v.o.) :* Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Publicis Elysées, 6e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTHROPOPHAGOUS (**), film italien de Joé d'Amato, v.f. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 2e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Images, 18e (522-47-94).

FONTAMARA, film italien de Carlo Lizzani, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 11e (542-67-42).

MUR MURS ; DOCUMENTEUR, film français d'Agnès Varda : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 11e (542-67-42).

LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*), film suédois de Dusan Makavejev, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-53) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VENIN film anglais de Piers Haggard, v.o. : *U.G.C. Odéon,* 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp. –

LA REVANCHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI MA GUEULE VOUS PLAÎT (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *Ermitage, 8e (359-15-71) ;* Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).





SPECTACLES

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
STALKER (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) ; Studio Cujas 5e (354-89-22).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 17e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum; 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) H. sp.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DEUX LOUSTICS EN BORDÉE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 2e (770-47-55).
LE DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉQUIPÉE DU CANNONBALL (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
LA FORET PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 2e (770-47-55).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LABYRINTHE (procédé Panorama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE PARRAIN (I et II) (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
SATYRICON (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

(Publicité)

COMITÉ POUR L'IDENTITÉ CULTURELLE

Soucieux de préserver les possibilités d'expression des identités culturelles dans toute leur diversité, le comité réclame une diffusion harmonieuse des langues et cultures tant françaises qu'étrangères aujourd'hui gravement sacrifiées à la seule prééminence de la culture anglo-saxonne.

Il réunit, dans des collectifs ou associations socio-professionnelles, tous ceux qui refusent la colonisation culturelle de notre pays.

COLLECTIF POUR LA CHANSON EN FRANÇAIS ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES MÉDIAS

La diffusion de la chanson de langue française se réduit chaque jour, en France même, en dépit de la vitalité de la création. Quant aux chansons régionales, aux chansons des pays européens et des autres continents, elles sont également éliminées de nos médias au profit de la seule variété anglo-américaine.

Cette situation résulte notamment de la politique commerciale des sociétés phonographiques multinationales, des choix de quelques directeurs de programme, de l'insuffisance des émissions de variétés à la télévision et de l'exclusion presque totale, aux heures de grande écoute, de la plupart des jeunes talents.

Le collectif demande :

– que soient développées des radios régionales et thématiques afin de préserver les patrimoines musicaux des différentes régions et cultures de la France (chansons, art lyrique, expressions traditionnelles) de l'état d'infériorité où les maintient la colonisation culturelle américaine ;
– que soient créées des émissions de télévision consacrées à l'actualité de l'édition musicale et phonographique en France (sur le modèle de celles qui existent pour l'édition littéraire) ;
– que soient établis des cahiers des charges, pour les sociétés de programme et les radios libres, garantissant davantage de chansons françaises, y compris régionales, et une diversification plus équitable des répertoires du monde entier ;
– enfin, que les pouvoirs publics fassent une place aux créateurs et interprètes dans les structures prévues par la réforme de l'audio-visuel.

Adhérez et participez à notre mouvement (*cotisation à partir de 100 F*).

Adresse : 50, rue Richer, 75009 Paris – Tél. : 523-35-44 et 770-89-09 (pour laisser un message en cas d'absence).

Compte bancaire : C.C.F. N° 059 540 53 73.

SIGNATURES

Dick ANNEGARN, auteur-compositeur-interprète ; Béatrice ARNAC, auteur-compositeur-interprète ; Michel BACHELET, éditeur phonographique ; Gabriel BACQUIER ; Rachid BAHRI, auteur-compositeur-interprète ; Francis BEBEY, auteur-compositeur-interprète ; H. BELLESI, agent artistique ; Sarah BOREO, auteur-interprète ; Alain BRICE, auteur-compositeur-interprète ; Claude CALES, artiste lyrique ; Jacques CANETTI, éditeur ; CLAIRE, auteur-compositeur-interprète ; Michèle CLAVERIE, artiste lyrique ; Thérèse COCHET, chef de chant à l'Opéra ; Jean CONSTANTIN, auteur-compositeur-interprète ; Ronny COUTTEURE, auteur-comédien ; Hervé CRISTIANI, auteur-compositeur-interprète ; Robert DUME, délégué de la troupe de chant de l'Opéra ; Jean-Noël DUPRÉ, auteur-interprète ; Jean EDOUARD, auteur-compositeur-interprète ; Jean-Bruno FALGUIERE, auteur-compositeur-interprète ; Jean FERRAT ; Anne-Marie FONTAINE, chef de chant à l'Opéra ; Gérard GEOFFROY, musicien ; François GUIERRE, auteur-compositeur-interprète ; KAPIA, auteur-compositeur-interprète ; Georges LOCATELLI, musicien-compositeur ; Pierre LOUKI, auteur-compositeur-interprète ; M. MAIEWSKY, artiste lyrique ; Jean-Luc MASQUELIER, auteur-compositeur-interprète ; Maurice MIGNOT, auteur-compositeur ; Marie MYRIAM, interprète ; Gilles NAUDIN, auteur-compositeur-interprète ; Alain NIZET, auteur-compositeur-interprète ; Claude NOUGARO ; Marc OGERET, interprète ; Marie-Christine PORTA, artiste lyrique ; Alain RANVAL, (Ramon PIPIN) auteur-compositeur-interprète ; Françoise ROSIER ; Boris SANTEFF, auteur-compositeur-interprète ; Patrick SEBASTIEN auteur-interprète ; Michel SENÉCHAL, directeur de l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra ; José TODARO, artiste lyrique ; Michel WINO, auteur-compositeur-interprète ; S. ZAPOLSKY, chef de chant à l'Opéra.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Show Shirley Mac Laine.
Réal. T. Charmoli.

21 h 20 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque, n° 4.
Martial débarque à Venise avec Tom, et ils partent au Caire, malgré l'épidémie de peste.
22 h 15 Document : Nicolas de Staël.
Réal. M. Dumoulin.
« Parcours sensible », que cette émission d'art où l'on voit vraiment, une œuvre, et derrière elle, à travers des lettres lues par un bon comédien, la personnalité du peintre mort en 1955.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mardi cinéma.
(Et à 22 h 15).
20 h 45 Cinéma : la Cage aux rossignols.
Film français de Jean Dreville (1944), avec Noël-Noël, G. Biscot, R. Génin, M. Francey, R. Blancard, M. Ducouret et les Petits Chanteurs de la croix de bois (N.).
La parution, en feuilleton, dans un journal du premier roman d'un jeune écrivain. Celui-ci raconte comment, pion dans une maison de rééducation aux méthodes sévères, il a assagi des enfants indisciplinés en formant une chorale.
Film sur l'enfance malheureuse où l'idéalisme et les bons sentiments sont traités sans mièvrerie. Noël-Noël y apporte l'humanité poétique d'un personnage de René Clair.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.
Le premier numéro de ce nouveau magazine évoquera la personnalité de Pascal Paoli, partisan de l'indépendance de la Corse au XVIIIe siècle, en rapport avec le projet de loi gouvernemental portant sur le statut particulier de l'île.
21 h 35 Cinéma : Qu'est-ce qui fait courir les crocodiles ?
Film français de J. Poitrenaud (1970), avec M. Serrault, F. Blanche, J. Poiret, E. Dassas, C. Castel, M. David (rediffusion).
Un éleveur de moutons est amené à remplacer, à la tête d'une grande entreprise, son cousin, P.-D.G. tyrannique. Les deux directeurs adjoints cherchent à le manœuvrer.
Une satire amusante et quelque peu caustique sur la manière dont le pouvoir peut transformer un homme. Allègrement réalisée et portée par un beau trio d'acteurs fantaisistes.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : A la recherche de Sartre, avec R. Saurel et G. Michel.
21 h 15, **Musiques de notre temps** : La post-modernité, avec D. Charles.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné salle Pleyel à Paris, le 20 décembre 1981) : « Symphonie n° 35 », de Mozart ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Beethoven ; « *Messe en ré mineur* », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, avec G. Ohlsson, piano, S. Armstrong, soprano, A. Murray, contralto ; M. Davies, ténor ; M. Egel, baryton ; Chef des chœurs : A. Boulfroy ; dir. : N. Marriner.
22 h 25, Cycle acousmatique.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique ; le Jazz-Club.**

Mercredi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
La cuisine de collectivité.
14 h Les visiteurs du mercredi.
Débrouillamini ; Jacques Tremolin ; Salty ; Dessin animé ; Conte à trembler debout ; *Dessins animés* ; *Studio 3.*
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La préhistoire.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
De J.-M. Cavada, M. Thoulouse, Pascal, Myriam... et les autres : jeunes, chômeurs, à Quimperlé.
Conséquences physiologiques, économiques et sociales du chômage sur les jeunes de seize à vingt ans en Bretagne.
21 h 45 Caméra une première : En votre aimable règlement.
De A. Riou, réal. : J.-C. Charnay. Avec C. Parisy, A. Fontaine, M. Sebastian...
22 h 45 Documentaire : Albeniz, musicien errant.
De A. Tacvorian.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Des animaux aux instincts très spéciaux.
14 h 50 *Récré A 2.*
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron, etc...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Aventure en Antarctique.
De M. Hoover. (Rediffusion.)
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Autour de Frédéric Dard et San Antonio : Renaud, H. Tachan, Mort Shumann, R. Hossein, C. Luter, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Charte des villes moyennes historiques.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé : Ulysse 31.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Un été à Vallon.
Un film de *J.-D. Simon.* Avec : *M. Boyer, N. Guerin,* M. Lejeune, J. Barboutin, etc.
Spéculations financières sur des terrains occupés par des campeurs en Ardèche.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Les psychoses ; Les multinationales ; Dans un kibboutz ; Eloge de l'écriture...
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Territoire du quotidien ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : La nouvelle révolution astronomique ; Poitou, pays charentais ; L'atlas iconographique de la France.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Les loups », avec P.-E. Victor et J. Larivière.
11 h 2, **Musique espagnole contemporaine**, par Y. Quinzy et C. Latigrat : la Catalogne (et à 17 h 32 : le Pays basque).
12 h 5, **Agora** : L'été jaune, avec C.-M. Cluny.
12 h 45, **Panorama** : Emission spéciale sur la Yougoslavie.
13 h 30, **Magazine des Jeunesses musicales de France.**
14 h, **Sons** : Fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, **Un livre des voix** : « la Première Ligne », de B. Szapiro.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Le rôle des travailleuses familiales.
15 h 2, **Le monde au singulier** : L'actualité selon D. Rolin.
15 h 45, **Archimedia** : La découverte de la matière ; Les atomes, *les électrons et les rayonnements.*
16 h 45, **Contact.**
17 h, **Roue libre** : Le beau Danube bleu.
18 h 30, **Feuilleton** : « le Hussard sur le toit », d'après J. Giono.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
20 h, **La musique et les hommes** : La chevauchée, voyage musical à partir de F. Liszt.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : Œuvres de Jonasson, Graff, Lumbye, Métra, Combelle, Théodorakis.
6 h 30, *Musiques du matin* : Œuvres de Beethoven, Rossini, Stravinski, Debussy, Telemann...
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 2, **Musiciens d'aujourd'hui** : L'Ecole russe de piano. Répertoire : « l'Oiseau de feu » de Stravinski ; le salon de Musique Moskovski, Rimski-Korsakov, Kreisler ; Curiosités : Liszt, Tchaïkovski, Beethoven, Chopin ; les élèves de Neuhaus ; Hommage à V. Sofronitzky (Liszt, Chopin).
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, Jazz.
13 h, **Jeunes solistes** : Autour de Monteverdi, avec N. Anfuso et A. Bedois.
14 h, **Microcosmos** : le jazz à l'école : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, Le billet et l'invité du jour ; 14 h 50, Les éphémérides de la musique ; 15 h 30, Le jeu et la bricole ; 15 h 50, Micro-concert ; 16 h 30, En marge.
17 h 2, **Le jeu des miroirs** : Noëls provençaux.
18 h 30, **Studio-concert** : Avec C. Michel (harpe), M. Bouvel, piano-forte ; œuvres de Dussek, Naderman.
19 h 35, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Castor et Pollux », de J.-P. Rameau, par l'English Bach Festival baroque orchestra, dir. C. Farncombe, et J. Wardclareke, violoncelle continuo, D. Roblou clavecin, P. Jeffes et I. Caddy.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Stravinski par Stravinski.

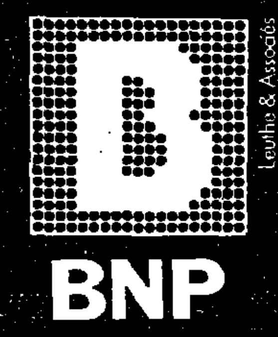
TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 27 JANVIER

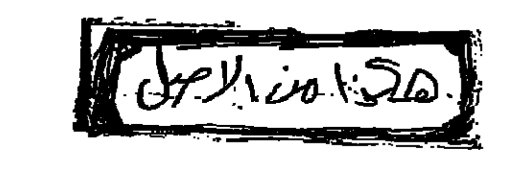
– *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter à 19 h 15.

● *Les trottoirs de Manille*, qui avaient fait l'objet d'une intervention du ministre de la communication au mois de décembre dernier, ainsi qu'un reportage intitulé *la Campagne présidentielle de François Mitterrand*, représenteront TF 1 au Festival international de télévision de Monte-Carlo qui se déroulera du 5 au 13 février.

● *L'Union des athées* demande au gouvernement de bénéficier d'un temps d'antenne à la télévision comparable à celui qui est accordé aux Églises. « *Les émissions religieuses constituent une information et une propagande unilatérales qui tendent à un conditionnement religieux de l'opinion, contraire à la laïcité constitutionnelle républicaine* », estime l'Union des athées, dont le président, M. Albert Beaughon, ne s'est vu confirmer par le ministère de la communication qu'une participation à la « Tribune libre » de FR 3.







	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm.col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CLESID CREUSOT-LOIRE EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES

80 % du C.A. à la Grande Exportation
recherche pour son Etablissement de SAINT CHAMOND (Loire)

1 INGENIEUR D'AFFAIRES

Responsable de la réalisation complète des contrats d'engineering jusqu'à la réception définitive des installations et matériels chez le client

Ce poste de très haut niveau couvre une large et importante plage de responsabilités de diverses natures et exigent du candidat des qualités de négociateur de coordination technique de gestion financière confirmées

Il conviendrait à un ingénieur expérimenté issu d'une grande école. Anglais indispensable

Ce poste est à pourvoir d'urgence

La rémunération qui peut être élevée tiendra compte des compétences et expériences acquises

2 INGENIEURS METALLURGISTES

POUR LE DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT PRODUITS

Chargés des problèmes de développement et de l'assistance technique aux bureaux d'études en matière de procédés pour les lignes de parachèvement de bandes en continu telles que recuit, décapage, galvanisation, planage, formage et soudage de tubes etc...

Dans le cadre des contacts indispensables avec l'exploitant ils devront mener une action de service après-vente.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs issus d'une grande école Mines, Centrale ou équivalent - Débutant ou ayant une première expérience de la fonction - Formation de base matériaux et un goût pour la mécanique

Déplacements fréquents en France ou à l'étranger
Anglais indispensable

1 INGENIEUR METALLURGISTE

POUR LE DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT PRODUITS

Chargé des problèmes de développement et de l'assistance technique aux bureaux d'études en matière de procédés dans le domaine des fours électriques de fusion de l'acier

Dans le cadre des contacts indispensables avec l'exploitant il devra mener une action de service après-vente

Ce poste conviendrait à un ingénieur issu d'une grande école : Mines, Centrale, Arts et Métiers ayant une formation de base électrotechnique, un goût pour la mécanique et la thermique

Expérience industrielle indispensable soit en exploitation soit en service entretien

Déplacements fréquents en France ou à l'étranger
Anglais indispensable

Adresser les candidatures avec CV, photo et prétentions au Siège Social de CLESID
51, rue Sibert, 42403 SAINT CHAMOND à l'attention de Monsieur NEYME

Technico-Commercial Haut Niveau
Arts Graphiques — Charente 200 000 +

Notre Client, une PMI française bien gérée, crée, réalise, commercialise des impressions de très bonne signature qui font sa réputation et sa raison d'être.

Le Cadre Technico-Commercial recherché, collaborateur direct du PDG, entretiendra et développera une clientèle dans les créneaux où la Société s'est spécialisée (étiquettes et emballages pour les alcools, impressions publicitaires).

Nous souhaitons rencontrer une personnalité ayant au moins 7 ans d'expérience de la négociation. Ses réelles connaissances techniques d'imprimerie lui permettront de bien prendre en compte les problèmes de ses clients, de leur vendre de la création et du service.

Ce poste basé dans une ville agréable de Charente peut impliquer quelques déplacements.

Il doit intéresser un candidat de valeur : un directeur technique à l'aise dans les contacts commerciaux ou un technico-commercial arts graphiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle sous référence 82516 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

VILLE D'AMIENS
recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Collaborateur direct du Secrétaire Général chargé de contribuer à optimaliser l'utilisation des moyens matériels financiers, humains de la ville.

Conditions souhaitées :
- 30 ans environ.
- Formation type Institut d'Etudes Politiques, sections économique et financière ou service public.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE DE DÉBUT :
10.165 F. (traitem. + indemn.)

Candidatures à :
Monsieur le maire.
B.P. 2720 - 80027, Amiens Cedex, avant le 31 janvier 1982.

Association Amélioration de l'habitat
recherche
TECHNICIEN

Connaissance logement, ou bâtiment collaborateur de la Direction.
Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
ARIM MIDI-PYRÉNÉES,
7, rue du Pont-Guilhemery,
31000 TOULOUSE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MAGASINAGE

recherche pour son entrepôt
RÉGION LYONNAISE

1 ASSISTANT CHEF DE DÉPOT

Niveau I.U.T. ou équivalent.
Expérience souhaitée 5 à 10 ans.

Connaissances en transport apprée., mais non indispensables.

Rémunération en fonction de l'expér. au minim. 80.000 F/an.

Env. C.V. et prét. s/nº 22.221,
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Pour démarcher les collectivités locales

Société industrielle connue sur le marché recherche des

AGENTS

Secteurs :
Champagne - Lorraine
Alsace - Franche-Comté
Rhône-Alpes - Bourgogne
Haute et Basse-Normandie
Centre.

Mission :
Etudes d'implantation et ventes de containers pour la collecte mécanisée des ordures ménagères.
Activité en constante expansion
Contacts avec élus locaux et techniciens.

Envoyer C.V. détaillé et photo ss le nº 577 à Agence HAVAS,
28, rue des Grandes-Arcades,
67081 STRASBOURG CEDEX.



1982 :

le développement de notre commerce international se poursuit.

Nous recherchons des

JEUNES CADRES COMMERCIAUX

HEC - ESSEC - ESCP
(débutants ou 1re expérience)

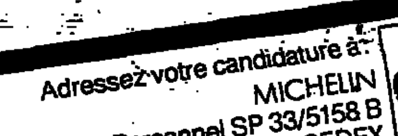
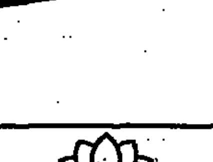
1984 :

vous serez à l'étranger

RESPONSABLES, INDÉPENDANTS

Vos talents et votre formation vous permettront d'animer une de nos filiales commerciales.

Tous les renseignements vous seront fournis au cours d'entretiens particuliers, à Paris ou en province. La discrétion la plus complète est assurée.

Adressez votre candidature à :
MICHELIN
Service du Personnel SP 33/5158 B
63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX

13 - 82397 - OF



emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

OGER *international*

Société mandataire de :

SAUDI OGER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

2500 personnes venant de France en Arabie Saoudite sur un effectif total de 6000 personnes.

recherche dans le cadre de sa croissance au Proche et Moyen-Orient des

Contrôleurs de gestion

Formation I.U.T. ou Ecole de gestion (ESCAE). Expérience professionnelle minimum de 5 ans de préférence dans le domaine du Bâtiment. Ils auront la charge du suivi budgétaire d'un important chantier de bâtiment. L'anglais sera un atout. La rémunération à laquelle s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation, sera fonction de l'expérience.

Plusieurs postes sont à pourvoir dans l'année, nous prendrons le temps d'aborder chaque candidature.

Adresser C.V. + photo à Oger International, Société mandataire. Service du personnel expatrié. Tour GAN Cédex 13 92082 Paris La Défense.

EUROPEAN CENTRE FOR MEDIUM RANGE WEATHER FORECASTS

has the following vacancy:
OPERATIONAL ANALYST (A2/A3)

ECMWF is an inter-governmental organisation, established by 17 European countries and located in Reading, Berkshire, United Kingdom.

The Centre prepares weather forecasts up to 10 days ahead and carries out related research activities for the Member States. The computer complex consists of a CRAY-1, a CDC CYBER 175, a CDC CYBER 170-730E and special purpose sub-systems for telecommunications and graphics based on RC8000.

The analyst will be working in the Computer Operations Section. He will be controlling the operational implementation of applications and basic software, liaising with applications and basic software teams, including communications, to develop the technical operational interface to these teams. He will be involved with final testing and quality assurance for software enhancements, ensuring that operations procedures are accurate. He will assist with training of computer operators.

University education or equivalent, completed by training in programming and analysis, is required. A solid background in software engineering, communications and computer operations is highly desirable.

Fluency in at least one of the Centre's working languages, i.e. English, French or German, and a good knowledge of one of the others is required.

Basic salary: £ 1070.00 to £ 1786.00 per month, net of tax. The Centre has a range of allowances and operates a pension scheme.

Application forms should be obtained from the Centre or from national Meteorological Services and should be sent, together with C.V., not later than 11 February 1982, to:

The Director, European Centre for Medium Range Weather Forecasts, Shinfield Park, Reading, Berkshire RG2 9AX, United Kingdom. Telephone (...44) 734-85411, Telex 847 908.

---

lotus
BÉGHIN SAY

En forte et constante expansion, leader sur ses marchés, 3 000 personnes, 7 usines, 5 réseaux de vente, dont 3 à l'étranger,

Offre le Poste de

JEUNE INFORMATICIEN INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Aux côtés du chef de projet industriel et en liaison avec les exploitants, le Service Informatique et les Sociétés de Services extérieures, vous serez chargé de la conception et de la mise au point de systèmes informatiques de pilotage de processus industriels.

Vous êtes Ingénieur ou possédez une maîtrise d'informatique.

Votre expérience industrielle d'1 ou 2 années vous a familiarisé avec les micro-processeurs, la robotique, les automatismes et les automates programmables.

Vous avez la pratique de l'anglais et êtes prêt à effectuer des missions de longue durée sur sites éloignés.

Ce premier poste vous permettra de faire valoir vos compétences dans des techniques de pointe, de voir les résultats industriels de vos actions, et avec la réussite, d'évoluer rapidement vers d'autres fonctions dans le domaine des études d'application ou dans celui de l'exploitation.

Rémunération attrayante.
Poste basé à proximité de Colmar (Alsace).

Vous adresserez lettre manuscrite, C.V., détaillé, photo (retournée), sous REF. K3, à BEGHIN-SAY
B.P.A. - 54, avenue Hoche - 75008 PARIS

Discrétion assurée

AMP

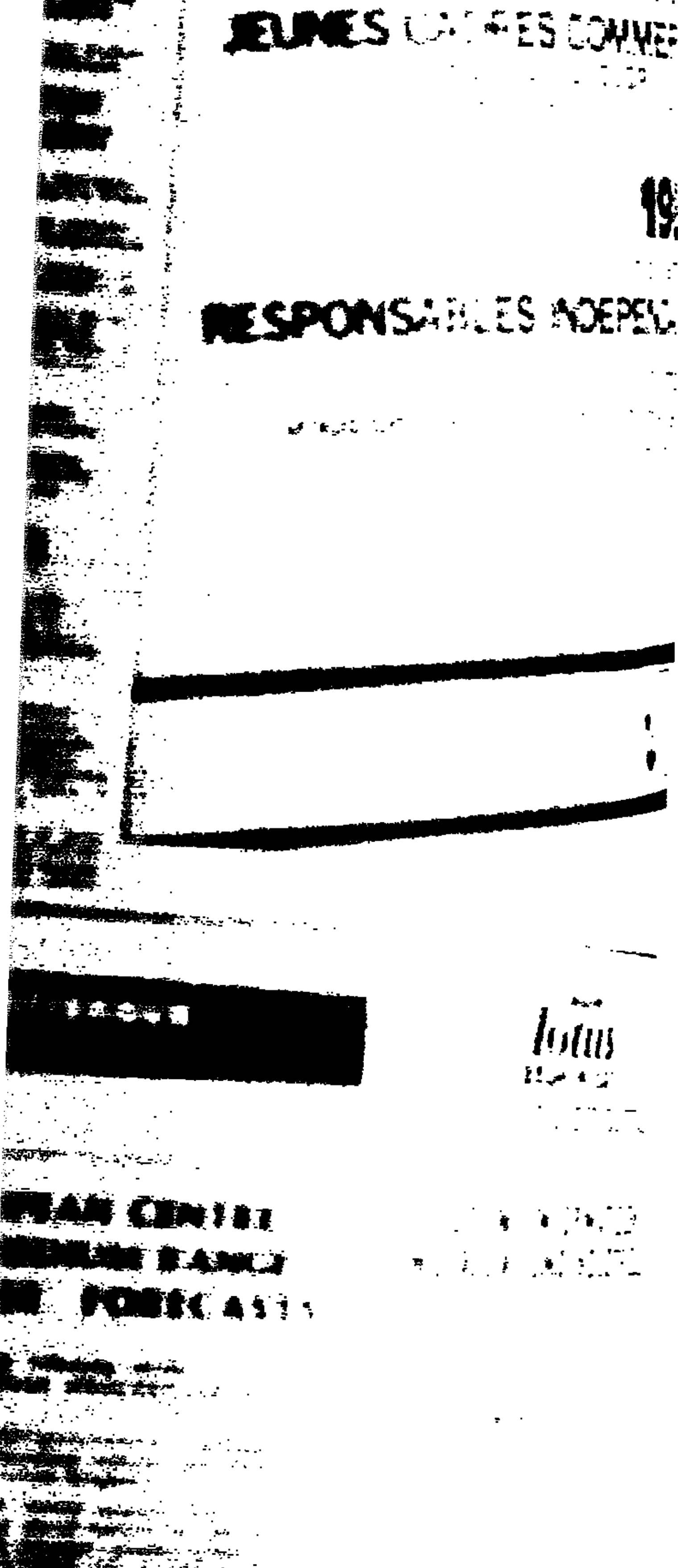
SOCIÉTÉ
recherche

DIRECTEUR DU CONTENTIEUX

- Important personnel à gérer.
- Expérience et références exigées.
- Lieu de travail : Lyon.

Salaire 150.000 à débattre.

Écrire s/nº 031.367 M à Régie-Presse.
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



QUAKER FRANCE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF usine SAINT-ETIENNE

Capable d'organiser la gestion administrative de notre nouvelle usine. Prendre la responsabilité de la gestion du personnel, du contrôle des coûts et du suivi des budgets.
Nous cherchons un cadre ayant une première expérience de production et de *gestion du personnel.*
De formation grandes écoles, parlant anglais et n'ayant pas moins de 28 ans.
Filiale française d'un groupe agro-alimentaire multinational, notre principale activité est la fabrication de Petfoods.
Notre C.A. est de 450 Millions de F et notre croissance supérieure à 30% par an.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence A.SE.1 à :

QUAKER FRANCE
Direction du Personnel
40 Boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE – Tél. : (91) 91.91.48



Linguiste ou phonéticien, devenez le professeur de diction de nos ordinateurs.

Vous savez peut-être que dès aujourd'hui certains ordinateurs font plus que dialoguer, ils parlent. *C'est l'une des nombreuses applications de la synthèse de la parole et nous sommes les premiers dans ce domaine. Près de Nice,* notre laboratoire européen développe ces applications dans la conception de nouveaux produits grand public : jeux éducatifs, automobile... et dans des recherches pour des clients extérieurs.

Pour remplacer la spécialiste venue des Etats-Unis créer ce service, nous recherchons un(e) jeune diplômé(e) d'une maîtrise de linguistique ou de langues. Vous alliez le goût de la phonétique, servi par une audition parfaite, l'intérêt pour l'informatique et le travail patient et précis à la connaissance de trois langues au moins parmi le français, l'anglais, l'allemand et l'italien ? *Vous avez alors les qualités de base pour réussir dans cette fonction : organiser les enregistrements, traiter les données informatiques de la synthèse de la parole,* perfectionnant les sons traduits par les programmes. Mais aussi assurer les contacts avec les clients, participer activement à la gestion du laboratoire et aux travaux de recherche sur de nouvelles technologies.

Nous assurerons votre formation à l'ensemble de la fonction et à la programmation, si vous ne l'avez pas déjà pratiquée. Et quand vous connaîtrez bien votre metier, vous formerez à votre tour de nouveaux spécialistes.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature sous référence HO/0182/1M à Texas Instruments France B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.



spécialiste base de données

unisabi

Orléans

Filiale d'un groupe international, UNISABI est le premier fabricant *et distributeur en France d'aliments* préparés pour animaux familiers (Canigou, Ronron, Kitekat, Pal, Frolic, Wiskas, Loyal,).

L'expansion rapide de la société entraîne celle de l'informatique dans tous les domaines: *gestion, production, commercial,* bureautique (équipement actuel : 2 IBM 4341, MVS, CICS, VTAM, Transpac). Dans le cadre de ses nouveaux développements, UNISABI crée le poste de **spécialiste base de données.**

Le candidat recherché, de formation supérieure, participera à la conception et à la mise en œuvre de la base de données ; il devra assurer la liaison entre l'équipe système et les équipes de *développement. Il possèdera une expérience de développement* en base de données ou une expérience système DL/1.

Le poste est à pourvoir à Orléans, dans une unité moderne située *dans un environnement naturel agréable. Pratiquant une politique* sociale et salariale stimulante, UNISABI souhaite rencontrer des candidats en mesure de s'intégrer dans des équipes jeunes et dynamiques, et motivés par de réelles perspectives de carrière.

Adresser votre CV. avec une courte lettre manuscrite sous la réf. 13027/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema sélection Paris - Lille - Lyon Marseille Toulouse

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
Etablissement public de l'Etat rech. pour son Centre de SOPHIA ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes) :

2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(X, Ponts et Chaussée, Mines, Centrale...) ou

DOCTEURS D'ÉTAT

pour effectuer des recherches sur les applications THERMIQUES DE L'ÉNERGIE SOLAIRE *et les possibilités du stockage de chaleur dans le bâtiment.*

Adresser C.V. et prétentions à :
C.S.T.B. – B.P. 21
06562 VALBONNE CEDEX.

Organisme d'étude recrute pour Salon-de-Provence deux jeunes assistant (es) d'étude pour analyse des accidents de la route. Forte disponibilité en raison des astreintes.

1er poste : formation mécanique générale type IUT ou équivalence plus connaissances conception, entretien véhicules automobiles.
2e poste : formation études supérieures, licence psycho-sociologie entretiens non directifs.

Ecr. s/nº 7.732 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIETE OFFSHORE FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS recherche pour la COTE MEDITERRANEENNE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

110/120.000 *Réf. 8268*
Ayant un minimum de 5 années d'expérience dont deux passées dans le développement de *systèmes à microprocesseur Hard et Soft* de préférence sur Motorola 6800.

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

80/85.000 *Réf. 8272*
Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience. Il possède une formation IUT et est attiré *par les trois disciplines : analogique, numérique,* microprocesseur.

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

90/100.000 *Réf. 8271*
Electronicien analogique et numérique, ayant *environ cinq années d'expérience.* Il aura pour mission de participer à la conception de matériel *de mesure et de télécommunication pour engins* embarqués sur sous-marins ou engins de télécommunication.

INGENIEUR MECANIQUE ET HYDRAULIQUE

110/120.000 *Réf. 8273*
Diplômé Arts et Métiers ou similaire, il a cinq *années d'expérience et de préférence en* commandes hydrauliques.

PROJETEUR MECANIQUE ET HYDRAULIQUE



80.000 *Réf. 8274*
Homme ayant 3 à 5 années d'expérience dans des fonctions similaires.

Adresser C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS en indiquant la référence

Un Important Organisme Public à caractère régional recherche son

Chef de Centre Informatique

IL AURA POUR MISSIONS
- la *direction* et l'animation d'un service de **70 personnes** (études + exploitation)
- la gestion rigoureuse d'un budget de **20 millions de Francs**
- l'élaboration de la politique informatique de demain *en collaboration* avec *la direction générale*
- la *mise en oeuvre* et la réalisation des objectifs déjà définis par le plan directeur actuel :
  - évolution dynamique des techniques du centre
  - implantation d'unités opérationnelles *décentralisées.*

LE CANDIDAT QUE NOTRE CLIENT DESIRE RENCONTRER
aura nécessairement
- *une formation supérieure* (ingénieur ou maîtrise)
- une solide expérience d'informatique (connaissance des matériels CII HB appréciées)
- des qualités éprouvées de gestionnaire
- un goût marqué *pour l'organisation* et la *négociation.*

LIEU DE TRAVAIL situé à *1h30 de Paris.*

Envoyer lettre, CV et prétentions sous réf. 002/M à
CII HONEYWELL BULL - *Service* ACLES
(chargé de cette sélection) - 61/63, rue d'Avron
75980 PARIS CEDEX 20

LEVI TOURNAY PUB.

acles

juriste

150/180 000 Frs Région Nord

Nous sommes la société de services juridiques et économiques d'un très important groupe français.

Dans le cadre de notre développement nous recherchons actuellement un excellent praticien du droit des sociétés pour venir en appui à notre Responsable des Services Juridiques.

Vous aurez à assurer le suivi juridique des nombreuses sociétés du groupe (Conseils d'Administration, Assemblées, etc.), participer à l'organisation des actionnaires et vous interviendrez enfin comme conseil aux associés, par exemple en termes de fiscalité.

Vous disposez d'une solide formation juridique (droit des sociétés), vous faites la preuve d'une première expérience réussie acquise dans un Cabinet ou un Holding et vous savez vendre vos idées.

Si enfin, vous avez le goût de l'opérationnel, de l'autonomie et de la diplomatie, rencontrons-nous au plus vite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5284 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD

média-system

CSNCR

SOCIETE FRANÇAISE GARDY
Filiale MERLIN GERIN

Notre Société est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel pour la distribution Basse Tension.
Pour conserver notre avance nous renforçons nos recherches dans le domaine de l'électronique.
Notre Service Etudes et Développement recherche deux ingénieurs Grande-Ecole.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN ESE, ou équivalent

Dans une première période vous vous consacrerez à connaître parfaitement l'ensemble de notre appareillage.
Vous participerez au développement des produits nouveaux.
Vous engagerez des recherches en vue de concevoir et OPTIMISER DES FONCTIONS ELECTRONIQUES. Puis vous les adapterez à des dispositifs électro-mécaniques.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur créatif et réalisateur, très motivé pour la recherche appliquée.
Anglais souhaité. Réf. 42 M 010.

UN INGENIEUR A.M. ou équivalent

bonnes bases en électronique.

Vous prendrez progressivement en charge la conception et la mise au point d'une gamme de nos produits jusqu'au stade de la pré-industrialisation.
Très rapidement vous aurez la responsabilité d'une petite équipe de techniciens de B.E. labo et plate forme.
Vous serez en contact direct avec les utilisateurs professionnels et les services commerciaux.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur passionné par les Etudes et la mise au point en laboratoire technique. Anglais souhaité. Réf. 42 M 003.

L'appartenance de notre société au groupe MERLIN-GERIN crée de réelles possibilités d'évolution de carrière.
Ces deux postes sont à pourvoir à CHALON S/SAONE.

Adressez votre C.V. manuscrit en précisant la référence choisie à notre conseil CPA, 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system

CPA

MEMBRE DE SYNTEC



LTT LANNION - 22

Filiale d'un très important groupe industriel spécialisée notamment dans la recherche et l'industrialisation de matériels et systèmes de TRANSMISSION ANALOGIQUES, NUMÉRIQUES et OPTO-ÉLECTRONIQUES, *nous développons nos services études et essais et recrutons trois*

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- **RESPONSABLE MÉTHODES et MOYENS D'ESSAI,**
Ingénieur position 2 ou 3A, il aura si possible une expérience en plateforme d'essai de matériel professionnel électronique. Il sera chargé des méthodes, de la définition, de l'étude et de la réalisation des moyens d'essai. Connaissances indispensables en informatique appliquée. Il entretiendra de nombreux rapports avec les services étude et plateformes essais. (Réf. RM)

- **INGÉNIEUR ÉTUDE,**
diplômé Grande École, ENST, ESE, . . . , débutant ou expérimenté, nous lui confierons l'étude et le développement de nouveaux équipements de *transmission numérique.* *(Réf. IE)*

- **INGÉNIEUR ESSAI et PRODUCTION,**
Ingénieur position 1, il assumera la responsabilité d'une plateforme d'essai de matériels et l'encadrement d'une équipe de techniciens. (Réf. IP)

Merci d'adresser votre candidature détaillée en rappelant la référence du (ou des) poste(s) choisi(s) à SERVICE du PERSONNEL - LTT
B.P. 148 - 22300 LANNION

Chef comptable

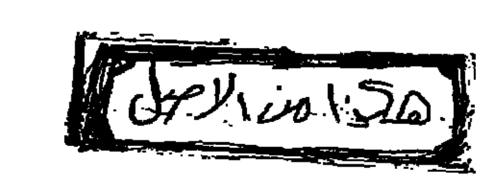
UNE SOCIETE INDUSTRIELLE PERFORMANTE ET RENOMMEE (C.A. 170 millions de francs) filiale d'un groupe international, recherche son *Chef Comptable.*

Il aura la responsabilité :
- de la comptabilité générale (jusqu'au bilan y compris),
- *de la comptabilité analytique (prix de revient, budgets...),*
- de la trésorerie,
- des formalités fiscales,
- du tableau de bord et du "reporting,"
- de *l'animation d'une équipe.*

La réussite dans ce poste nécessite :
- une formation type ESC, DECS ou niveau équivalent,
- une expérience professionnelle d'au moins *10 ans, acquise en milieu industriel,*
- l'habitude de travailler avec l'informatique,
- la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne,
- une bonne pratique de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Poste à Lyon. Rémunération : 150.000 F.

Ecrire sous référ. NX 302 AM.



Maison Phénix *Rhône-Alpes*

chef comptable

(homme ou femme), au siège à Grenoble

Sous l'autorité du Directeur Financier, vous êtes responsable de la comptabilité et de la gestion. Vous centralisez les comptabilités des agences et filiales, arrêtez les bilans et les comptes d'exploitation et assurez l'ensemble des déclarations comptables *et fiscales du Groupe. Pour cela, vous êtes assisté au siège,* d'une équipe de 6 collaborateurs et de 10 autres en agence.

A terme, vos fonctions peuvent s'élargir.

Diplômé HEC, ESCP, ESSEC + un DECS, vous avez 3 à 5 ans *d'expérience dans la comptabilité ou l'audit. Non diplômé,* vous avez déjà prouvé vos compétences dans un poste similaire.

Notre consultant Mme P. SAURAIS vous remercie de lui écrire *(en indiquant vos prétentions)* sous référence 729-LM à



ALEXANDRE TIC S.A.
7 RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS-LILLE-NANTES-BRUXELLES-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC





emploi/ régionaux emploi/ régionaux emploi/ régionaux emploi/ régionaux

Constructeur International de biens d'équipements industriels, leader européen, recherche pour son unité de *production du Nord (plus de 2000 personnes) son*

Chef des Services Techniques

Vous êtes l'adjoint d'un Directeur Technique dans le domaine de la mécanique moyenne série ou le responsable des Méthodes dans une entreprise importante, ce qui vous a amené, depuis 8 ans ou plus, à développer des projets pour la fabrication et le montage (spécialement tôlerie, carrosserie).

Votre nouveau job ? Responsable de l'ensemble des Services Techniques que vous saurez gérer sous l'angle :
- Technique : méthodes, préparation, entretien, équipements et implantations, outillage, avec une aide extérieure de sous-traitance pour certains projets.
- Financier : gestion des budgets d'investissements et de fonctionnement de l'établissement.
- Personnel : 200 collaborateurs à animer avec l'appui d'une solide équipe de spécialistes.

La pratique de l'anglais est vivement souhaitée, nous pourrons vous aider à la perfectionner.
A terme, une évolution de carrière en fonction de votre réussite et de vos intérêts. Notre implantation française et internationale vous le permettra.

Cette proposition vous intéresse ? Envoyez votre CV détaillé sous référence 4186 M (mentionnée sur l'enveloppe) à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.
Discrétion assurée.

Dessein



SEMS

Filiale de Thomson CSF informatique recherche pour son **Centre de Grenoble**

Ingénieur Marketing Achats

- Formation ingénieur électronique générale,
- Anglais lu et parlé,
- **secteur d'activité : circuits intégrés.**

Sous la responsabilité directe du chef de département achats, le titulaire sera responsable de :
- l'étude du marché fournisseurs,
- la promotion interne des nouveaux produits auprès des services,
- des négociations avec les fournisseurs,
- du support technique et commercial des services approvisionnement.

Le poste s'adresse à des candidats ayant une solide expérience technique ou électronique (en particulier circuits intégrés) et une bonne capacité à négocier à haut niveau et de façon autonome.
Envoyer lettre + C.V. + photo à **SEMS** - Service du Personnel - 1, rue de Provence - 38130 Echirolles

MEDIA PA



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Spécialisé dans les équipements de bord aéronautique

recherche pour son
UNITÉ DE PRODUCTION
DANS LA VIENNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
27 ans minimum.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de formation électronique générale indispensable avec aptitude complémentaire à la mécanique, désireux de participer à tous les aspects de la fabrication de matériels aéronautiques embarquables.

Après une formation technique et pratique au Siège, lui permettant d'acquérir une connaissance parfaite des produits et de leur environnement, devra à terme encadrer techniquement et améliorer la productivité des différents groupes participant à la fabrication.

Expérience dans le domaine souhaité.

Envoyer C.V., avec prétentions s/nº 22133. CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE CORSE recherche pour env. BASTIA
CHEF COMPTABLE
CONFIRMÉ
Si possible sérieuses notions informatique.
Envoyer C.V. manuscrit INGECO, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, ou tél. 265-21-48.

Hôtel Club des Calanques à AJACCIO rech. pour son exploitation (Mars à oct.)
RESPONSABLE ANIMATION
Adresser C.V. et photo à : Direction Hôtel des Calanques, 20000 - AJACCIO.

Recherche pour village de VACANCES STATIONS des KARELLIS
DIRECTEUR exp. C.C. du Tourisme SOCIAL.
Env. C.V. + photo à A.L.P. 123. 15, rue Voltaire, 02100 St-Quentin.



RESPONSABLE ÉTUDES - ORGANISATION

Informaticien disposant d'une solide expérience de conception et de réalisation. il a déjà conduit des projets dans leur totalité et assumé des responsabilités d'encadrement. Des compétences en bases de données et TP seraient très appréciées.

Dans le cadre d'importants projets techniques (implantation d'un réseau, développement du parc...), il devra organiser et superviser la conception de projets, les choix méthodologiques et animer son équipe (20 personnes).

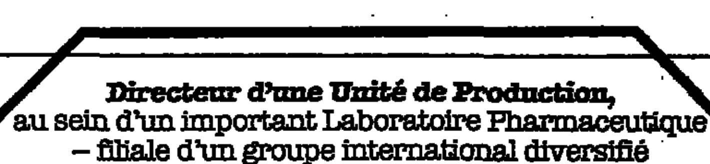
Rattaché à la Direction Informatique, ce poste pourra ouvrir d'intéressantes perspectives professionnelles.

Lieu du travail: **Lons-le-Saunier.**

Candidature et CV sont à adresser sous référence 73385 LM à

GROUPE ETHNOS - Conseil en recrutement
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



LE CHEF DU PERSONNEL

de mon établissement
(Ville universitaire/Bords de Loire)

Vous êtes jeune d'esprit et décontracté,
Votre culture générale vous permet de vous adapter à tous les milieux, vous avez des idées libérales sur la vie et généreuses sur les hommes,
Bien évidemment,
vous avez une expérience de la fonction en usine, une bonne connaissance des contraintes administratives, et d'excellentes qualités relationnelles,
je vous attends, avec vos C.V., photo et prétentions que me transmettra personnellement CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01. Sous référence 21969.

VOUS ÊTES LE CANDIDAT IDÉAL POUR CE POSTE

Notre Société occupe une des toutes premières places dans la **PROMOTION IMMOBILIERE.**
Nous cherchons pour notre

DIRECTION REGIONALE DE NICE

comptable confirmé

Certificat comptable D.E.C.S. - B.T.S. - D.U.T., ou niveau équivalent.
Sous l'autorité du Chef Comptable, il sera principalement chargé : • de contrôler le travail d'une petite équipe • de tenir la comptabilité des programmes immobiliers • d'assurer l'exécution de tous les travaux comptables nécessaires à la présentation annuelle du bilan, du compte d'exploitation générale et du compte de "pertes et profits".
Vous devez être ouvert aux problèmes informatiques et posséder outre le sens des responsabilités, le goût du travail en équipe, ainsi qu'une expérience de 2 à 3 ans en Cabinet ou en Entreprise.

Nous vous remercions d'adresser C.V. et prétentions sous référence 7580 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



DIVISION DES EQUIPEMENTS AVIONIQUES
CENTRE DE BORDEAUX LE HAILLAN

Nous sommes installés dans un cadre agréable à moins de 10 kms de Bordeaux dans un établissement de moins de 500 personnes.

Nous étudions et développons des équipements électroniques aéroportés mettant en œuvre des technologies d'avant-garde dans les domaines civils et militaires.

Nous recherchons des

INGENIEURS

de formation X - ENST - ENSAE - ECP - ESE - A & M - ENSI

DEBUTANTS OU EXPERIMENTES
dans les spécialités suivantes :
- électronique générale
- logiciel de base
- logiciel d'application
- production
- bureau d'études
- soutien logistique et maintenance.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une photo au Service du Personnel - B.P. No 3 - 33160 LE HAILLAN.

CONTESSE

Fisher-Price
directeur financier controller

Fisher-Price est, comme vous le savez probablement, le leader mondial du jouet pour la petite enfance (de la naissance à la grande école). La filiale française est devenue également leader du marché *en cinq ans et notre expansion continue.*

Dépendant directement du Directeur Général, ce poste recouvre toutes les fonctions d'un Controller au sens anglo-saxon : la comptabilité bien sûr (générale, fournisseurs, clients, trésorerie), et la comptabilité analytique, mais aussi le reporting (et ses procédures), le planning et l'informatique.

Vous organiserez et animerez ainsi le travail d'une quinzaine de personnes, et assurerez vous-même les relations au niveau international.

Vous avez une formation supérieure HEC, ESSEC, SUP DE CO ou Grande Ecole de Gestion, complétée par un DECS.

Par ailleurs, votre expérience de 5 ans minimum de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'informatique a été acquise dans un contexte anglo-saxon (de préférence au sein d'un grand groupe). De ce fait, vous maîtrisez parfaitement et complètement la langue anglaise.

Enfin, vous êtes plutôt attiré par la vie de province : nous sommes situés à ORLEANS, ville universitaire proche de Paris.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5277 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Nous sommes le No 1 Français du meuble et nous voulons nous imposer sur le marché international.

Nous recherchons notre

Directeur Commercial Export

en liaison directe avec le Directeur Général, ses missions sont les suivantes :
— proposer et mettre en oeuvre la politique commerciale adaptée à chaque pays
— organiser l'administration commerciale nécessaire à ce développement
— apporter son assistance lors de négociations de haut niveau.

Le poste sera confié de préférence à un (e) candidat (e) de formation supérieure, ayant acquis une expérience de vente internationale, de la responsabilité d'un centre de profits et de l'animation d'une équipe.

La pratique des produits de grande diffusion et de leur circuit serait un atout supplémentaire.

Le dynamisme, le sens de l'organisation, la disponibilité ajoutés à la maîtrise des langues Allemande et Anglaise sont les qualités principales pour réussir dans ce poste.

POSTE A POURVOIR DANS UNE REGION AGREABLE DE L'EST DE LA FRANCE.

Envoyer CV, photo prétentions sous référence 16616 M, à : JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

METRAVIB
Société pour la Mesure et le Traitement des vibrations et du bruit
recherche jeune ingénieur technico-commercial, quelques années d'expérience, pour la promotion d'instrumentation scientifique dans le domaine de la mécanique vibratoire.
Envoyer C.V. et prétentions à Metravib, 64, chemin des Houilles, B.P. 122, 69130 ECULLY.

FLONIC

Le Responsable Informatique de notre établissement de BESANÇON (conception et fabrication d'équipements électroniques de pointe) souhaite recruter un

ANALYSTE PROGRAMMEUR SENIOR
- Gap 2 - IBM 34 -

pour le seconder dans ses activités de développement d'applications en temps réel sur IBM 38.

Plus particulièrement chargé de la gestion de ventes et de stocks en temps réel, et de l'amorce d'une gestion de production transactionnelle. Il travaillera en relation avec tous les services utilisateurs concernés.

Une formation d'ingénieur et 2 à 3 ans au moins d'expérience sur matériel IBM, sont nécessaires, ainsi qu'un réel sens des contacts humains.

Ce poste pourra déboucher sur de larges responsabilités dans le département informatique ou dans d'autres unités de FLONIC SCHLUMBERGER.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73364 LM à Claude SORRET
2, place des États-Unis - BP 422 - 92541 Montrouge. Cedex

HAVAS CONTACT

FLONIC
Schlumberger

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

pour sa division BATIMENT (PRÉFABRICATION LÉGÈRE)

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL BATIMENT

Au sein d'une équipe jusqu'alors centrée sur l'exportation, il aura pour mission de développer le marché français.
SES PRINCIPALES FONCTIONS SERONT :
- la recherche et la mise au point de produits nouveaux ;
- la promotion de ces produits sur le marché national.

Ce poste sera confié à un Ingénieur bâtiment (formation ESTP ou équivalent) ayant 3 à 5 ans d'expérience commerciale ou encore à un Cadre Commercial de formation ESC ayant acquis son expérience dans le secteur bâtiment.

POSTE A POURVOIR EN NORMANDIE

Adr. lettre cand. C.V et prét. s/réf. 7817 à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
REGION SUD-EST
recherche pour ses
BUREAUX D'ETUDES ENGINEERING

INGENIEUR
FORMATION INSA OU A.M.

OPTION GENIE MECANIQUE ET BUREAU D'ETUDES

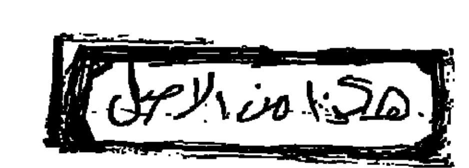
Connaissance indispensable de l'anglais écrit et parlé.
FONCTION :
— négociations techniques avec clients,
— négociations commerciales et techniques avec fournisseurs,
— coordinateur entre différents services (études, planning, production),
— goût des contacts humains.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 21943 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



CIMENT : ENGINEERING INTERNATIONAL

Nous exportons des usines dans le monde entier.

L'activité CIMENTERIE s'est développée très rapidement par l'obtention de plusieurs contrats très importants à l'étranger. Nous avons constitué une équipe de haut niveau technologique - apte à s'imposer sur le plan international - que nous voulons compléter dans nos différents établissements.

Paris – Bourgogne – Loire

• INGENIEUR SPECIALISTE PNEUMATIQUE-AERAULIQUE

- Formation : ingénieur ou équivalent
- Expérience : connaissance des problèmes de manutention pneumatique, de dépoussiérage et de ventilation
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR PROCEDES CIMENTERIES

- Formation : ingénieur ou équivalent
- Expérience : Ingénieur Procédés dans une grande entreprise (Cimenterie - Plâtre - Chimie - Pétro-Chimie) et supervision d'une équipe d'Ingénieurs Procédés
- Anglais parlé indispensable

• INGENIEUR COORDINATEUR ETUDES CIMENTERIES

- Formation : ingénieur
- Expérience : contrôle et suivi des études d'installation de grands Projets. Coordination d'ingénieurs spécialistes. Interlocuteur technique du Client.
- Anglais parlé indispensable.

Votre candidature sera étudiée avec la plus grande attention par nos services. Nous vous demandons de bien vouloir adresser votre CV + photo sous No 21.972, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion assurée.



Pour répondre à notre développement, nous offrons à des

INGENIEURS AGRONOMES

des postes de terrain dans les domaines de :

• La Recherche Appliquée

Chargé de la sélection tomates, cet ingénieur s'intégrera dans l'équipe du Centre de Nîmes (34), et aura de préférence une formation complémentaire en amélioration des plantes. **référence 205M**

• La Production

Basé à Angers (49) et ayant une première expérience acquise dans les semences potagères ou les cultures légumières, ce futur responsable de la sélection conservatrice devra faire preuve de qualités de rigueur et de méthode. **référence 206M**

• L'Assistance Technique

En France, sur plusieurs départements, ou à l'exportation sur l'Europe du Sud, ces postes très ouverts et susceptibles d'évoluer rapidement comportent des responsabilités d'expérimentation et de promotion. Ils exigent de leurs futurs titulaires des qualités de contact et de disponibilité. **référence 207M**

Votre dossier de candidature avec CV détaillé doit être adressé **sous référence correspondante** à **LIMAGRAIN** - BP 51 - 63360 GERZAT.

Nous sommes une Société d'Électronique. Les importantes perspectives de développement nous conduisent à créer des postes pour des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Nous cherchons des Diplômés Grande École, débutants ou ayant une première expérience d'environ 5 ans.

Il leur sera confié des études d'équipements électroniques employant des techniques ANALOGIQUES et DIGITALES notamment dans l'utilisation de microprocesseurs.

Ils s'intégreront dans de petites équipes pluridisciplinaires qui qui ont su prouver, au sein de notre groupe, leur dynamisme et leur compétence.

Ces fonctions doivent déboucher sur d'importantes responsabilités.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Merci d'adresser vos dossiers de candidatures avec photo sous référence 39359 à :

HAVAS CONTACT
156 boulevard Haussmann
75008 PARIS,
qui garantit toute discrétion.

HAVAS CONTACT



BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

recherche pour PARIS

ANIMATEUR D'EQUIPE COMMERCIALE

- Sous la responsabilité du Directeur de l'exploitation, il assurera l'animation d'une équipe d'Attachés Commerciaux chargés du développement d'une clientèle de particuliers.
- Il participera également à l'élaboration de la politique commerciale et au suivi des objectifs, tout en assurant la formation de son personnel.
- Ce poste s'adresse à un commercial de Banque soucieux d'évolution et désireux de participer à l'expansion d'une banque dynamique.

Position classe III ou IV selon expérience

Envoyer CV, photo, classification actuelle et prétentions, à Monsieur REGIS
Direction Administrative - B.P.F.D.
78 rue Olivier de Serres – 75739 PARIS Cédex 15

BS BITUMES SPÉCIAUX

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS,
nous fabriquons des systèmes de revêtement spécifiques à l'industrie, aux bâtiment et aux pipelines

Pour renforcer nos équipe commerciales, nous recherchons

DEUX COLLABORATEURS

DANS LE CADRE DE NOS VENTES EN FRANCE

Animateur commercial

Sous la dépendance du responsable des ventes, il aura pour mission :
— suivre, animer et contrôler un groupe d'agents
— mettre en œuvre la politique commerciale auprès de ces agents
— suivre un réseau de négociants.

L'homme 30-35 ans que nous recruterons aura une expérience antérieure d'animation si possible dans l'anti-corrosion.
Une connaissance de l'anglais est souhaitée.
Lieu de travail : PARIS - Déplacements fréquents.

DANS LE CADRE DE NOS VENTES A L'EXPORTATION

Cadre commercial export

Sous la dépendance du responsable des ventes export, il aura pour mission de :
— promouvoir les produits nouveaux à l'étranger en liaison avec les chefs de produits
— mettre en place des agents dans les pays limitrophes
— organiser et animer un réseau d'agents.

L'homme (32 ans minimum) qui réussira dans ce poste sera un gagneur, un battant et un imaginatif à l'affût des opportunités. Très disponible, négociateur subtil, bon gestionnaire, il devra apporter la preuve d'expériences et de réussites à l'exportation en produits industriels de grande consommation. Formation supérieure.
Une très bonne pratique de l'anglais est indispensable, une connaissance de l'allemand est souhaitée.
Lieu de travail : PARIS - Nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à
Mme GARDETTE, 22, avenue de la Grande Armée 75017 PARIS.

*annonce parlée**

Ingénieur d'application

Tests Automatiques

Importante société française développant des systèmes de technologie avancée dans le domaine des tests automatiques, recherche pour renforcer son service d'application, un Ingénieur Électronicien, diplômé d'une grande école ou université.
Il participera aux études préliminaires et aux négociations et assurera l'interface technique entre les clients et l'entreprise pour des projets importants. Une bonne connaissance de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15, référence 1180.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL PARIS

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

IUT ou équivalent, 3 ans d'expérience minimum pour importants projets de gestion.
Une connaissance des matériel et logiciel ICL (ME 29, IDMS, TME-TP) serait un atout.
Poste à pourvoir quartier St-Lazare avec déplacements fréquents en Province.

Adresser CV et prétentions ss n° 41896
HAVAS CONTACT - 156 bd Haussmann
75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ORGANISME D'ASSURANCE DE DIMENSION NATIONALE
recherche un

DEBUTANT

ADJOINT (E) DU CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure, type maîtrise de gestion, Sup de Co, vous n'avez pas encore d'expérience professionnelle, mais vous êtes un esprit curieux qui sait faire preuve d'initiative et d'imagination, vous aimez les contacts et le travail en équipe.
Après une période de formation, vous serez chargé d'assurer progressivement le contrôle de gestion d'un département de 350 personnes, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards.
Envoyer votre C.V. détaillé + photo + salaire actuel en précisant la référence BL 21 M à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS

Groupe CGS
Conseils en recrutement

SECIM (Groupe Creusot-Loire)

80 % de son CA à l'exportation

Vous êtes motivé pour faire avancer une technique et la rendre très performante par une amélioration constante de son automatisation.
Nous vous proposons de venir renforcer la compétence du service RÉALISATION de notre Département LAMINOIRS.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Ayant une première expérience ou débutant, de formation ENSI, option électronique, vous réaliserez des études complètes d'automatismes de process en temps réel : conception des schémas détaillés, essais et réglage en plate forme, mise au point sur site lors des installations de matériel.
— Vous avez acquis une bonne connaissance de l'anglais.
— Un stage d'environ un an à COURBEVOIE (92) vous permettra de vous perfectionner avant d'être affecté à notre unité de MAUBEUGE (59).

Adressez-nous votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle :
SECIM - Service Gestion des Cadres - Réf. CB3 M - 107, bd de la Mission-Marchand 92402 COURBEVOIE CEDEX.

HAVAS CONTACT

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Un manager pour une direction du personnel et des relations sociales

référence KV 344 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SECTEUR ALIMENTAIRE (1 200 personnes) performant, en expansion et rattaché à **puissant groupe international** recherche son **Directeur du Personnel et des Relations Sociales** (prise de fonction après une période de recouvrement avant le départ en retraite du titulaire actuel).

Membre du Comité de Direction, il agira avec une large délégation pour **assurer l'intégralité des fonctions de personnel** en mettant l'accent sur :

- l'élaboration de la politique sociale et les négociations avec les partenaires sociaux,
- la participation au management de l'entreprise et sa compétitivité par une gestion efficace et prévisionnelle des hommes,
- la production des techniques de communication et d'information qui assureraient la continuité du succès de l'entreprise.

Ces fonctions impliquent une formation supérieure, une expérience réussie au niveau d'une direction du personnel et des relations sociales.

Poste région ouest. **Rémunération : 300 000 F**

Chef de service entretien mécanique

référence CN 337 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR *INDUSTRIE LOURDE* recherche le ***Chef de Service Entretien Mécanique,*** d'une grande usine en cours de modernisation.

Ce poste conviendrait à un candidat AM, ESME *ou équivalent ayant acquis dans* l'industrie lourde à feu continu, une solide expérience de l'entretien mécanique. L'habitude de diriger du personnel, des qualités marquées d'animation et d'organisateur, *la capacité d'apporter une contribution personnelle aux évolutions technologiques* des installations sont indispensables.

Poste : ville sud-est.

Conducteurs de travaux pour postes commerciaux

référence HQ 287 AM

***UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS* (matériaux de constructions)** offre à des **Conducteurs de Travaux,** minimum 35 ans, la *possibilité de faire des carrières commerciales.*

Ces postes conviendraient à des candidats ayant des aptitudes et un goût marqué pour la vente, capable de gérer un secteur commercial ou un centre de profits. Postes intéressants pour candidats mobiles, dynamiques, désireux d'évoluer dans ce groupe.

Postes en province.

Adjoint de direction financière ingénieur grande école *ou* HEC, ESSEC...

référence LW 345 AM

ÉTABLISSEMENT FINANCIER D'UN IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES à forme mutualiste recherche un **Adjoint de Direction Financière,** ingénieur grande école ou HEC, ESSEC...

Le titulaire du poste devra participer à une activité de gestion et d'analyse financière et d'information des Sociétés du Groupe sur les évolutions des conjonctures financières, *boursières et monétaires.*

Homme de rigueur et de contact, il devra être sensibilisé à la gestion de portefeuille (actions/obligations) et connaître les systèmes informatiques d'aide à la décision.

Sa première expérience de 2 à 4 ans aura été acquise de préférence dans le cadre d'une banque, d'un service financier d'une grande entreprise ou auprès d'un *agent de change.*

Rémunération selon compétence et expérience.

La structure de l'établissement et du groupe peut permettre une évolution vers un poste de direction.

Poste à Paris.

Ingénieur génie chimique débutant haut niveau pour poste opérationnel

référence LT 285 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, offre une très intéressante opportunité de formation et de carrière à un jeune **Ingénieur** ENSIC (ou formation génie chimique équivalente).

Il commencera sa carrière en usine et assumera rapidement des responsabilités opérationnelles importantes dans le domaine de la fabrication et du process. Il évoluera ensuite dans ce groupe en fonction de ses goûts et aptitudes.

Ce poste conviendrait à un candidat mobile, dynamique, ayant le goût de la technique allié à des qualités d'homme de terrain.

Poste en province.

Juriste d'entreprise

référence IT 342 AM

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BÂTIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS propose un poste actif et varié de **Juriste d'Entreprise.**

Seul spécialiste dans son domaine, il jouera un rôle important dans la société et sera en particulier chargé :

- des assurances (négociation et gestion des contrats, suivi des sinistres),
- du contentieux (expertises, liaisons avec les avocats...),
- *des baux et des contrats (contrats de sous-traitance, travaux en participation, etc.),*
- d'études juridiques variées.

Poste impliquant des qualités marquées de rigueur, de dynamisme et de contact pour candidat ayant une maîtrise de Droit Privé et une première expérience professionnelle *de 3 à 5 ans, acquise de préférence dans le domaine des travaux* publics ou du bâtiment.

Poste : ville Côte d'Azur.

ECP, Mines, AM, ESTP (section méca-élec.)... confirmés haut niveau pour futurs postes de directions opérationnelles

référence HP 282 AM

ECP, Mines, AM, ESTP (section méca-élec.)... fort potentiel débutants

référence JR 283 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE, plusieurs usines en France et à l'étranger; poursuit au sein de la compétition internationale, une politique volontariste de développement et recherche **plusieurs Ingénieurs** dans le cadre de sa gestion prévision*nelle de ses structures d'encadrement et de direction.*

Nous recherchons :

- **ECP, Mines, AM, ESTP (section méca-élec.)... confirmés haut niveau pour futurs postes de directions opérationnelles.** Il s'agit d'ingénieurs confirmés, ayant 8 à 10 ans d'expérience professionnelle impliquant animation du personnel, gestion de production, mise en œuvre d'installations modernes et automatisées.

Ils seront formés aux techniques du groupe et évolueront vers des postes de direction.

- **ECP, Mines, AM, ESTP (section méca-élec)... fort potentiel, débutants.** Il s'agit d'ingénieurs débutants ayant le désir d'assumer des responsabilités concrètes en usine, *capables d'acquérir rapidement les connaissances et la formation* nécessaires **pour animer du personnel et assurer des responsabilités de production et/ou d'entretien.**

Ces postes nécessitent des personnalités affirmées, du dynamisme, une *mobilité tant sur* le plan géographique *que sur* celui des fonctions.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant *la référence* - Discrétion absolue

PONTS, ECP, MINES, + MBA pour poste de direction

référence VF 309 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche un **Ingénieur grande école,** ayant une expérience professionnelle en entreprise et diplômé d'une école de Gestion.

Il assumera des responsabilités opérationnelles de premier plan :

- gestion, animation, contrôle et développement des filiales,
- études des rachats de sociétés...

Ce poste de haut niveau conviendrait à un candidat, minimum 35 ans, ayant de très grandes qualités de contact et le profil d'un "patron d'entreprise".

Poste à Paris.

Juriste d'entreprise haut niveau

référence JZ 335 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche un *Juriste de premier plan, capable d'assumer un rôle d'études et de conseil auprès* de la Direction Générale.

Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat, minimum 35 ans, de formation supérieure en Droit (formation complémentaire Sciences PO appréciée) possédant des connaissances étendues dans le domaine du droit des sociétés et du *droit du travail.*

Seul spécialiste juriste du groupe, il devra être spécialement fiable et il sera étroitement associé à la vie et au développement de la société.

Poste à Paris.

Chargé d'études industrielles et économiques

référence EP 339 AM

UN ORGANISME D'ÉTAT assurant la direction et la coordination de programmes touchant le domaine aéronautique recherche un Chargé d'Études.

Adjoint au responsable de la politique industrielle, ses missions consisteront :

- *à évaluer le potentiel technique et économique des entreprises industrielles,*
- à apprécier les investissements nécessaires,
- à participer à la négociation et la préparation des contrats.

Le poste proposé nécessite une expérience de préférence dans un domaine proche de l'aéronautique ou dans l'ingénierie d'ensembles industriels.

La fonction comportant des aspects techniques et de gestion conviendrait à un candidat Ingénieur Grande École + I.A.E., ou ESSEC, ESCP... déjà familiarisé avec un environnement technique.

Lieu de travail : Paris.

Responsable logistique exportation

référence GR 340 CM

CIMENTS LAFARGE FRANCE

3 milliards de CA dont 400 millions à l'export

recherche pour sa Direction de l'Exportation, le **Responsable de la logistique d'exécution des contrats.**

Il agit comme conseil vis-à-vis des négociateurs et assure la logistique des affaires, depuis la prise en charge des produits en usine, jusqu'à *leur arrivée à* destination finale.

La pratique des aspects "operating", de l'exécution des chartes-parties et des problèmes de manutention portuaire de pondéreux en vrac est indispensable. *Cette fonction conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une* dizaine d'années d'expérience de la fonction, acquise (de préférence) dans une société industrielle commercialisant des produits pondéreux ou dans le service "operating" d'une compagnie maritime.

***La gestion des carrières, au sein de la société et du groupe, peut permettre un développement personnel dans les activités internationales de* Lafarge-Coppée.**

Lieu de travail : Saint-Cloud.

PROTECTION ÉLECTRIQUE Ingénieur ESE, INPG haut niveau, pour seconder le Directeur technique

référence JU 343 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INDUSTRIELLE EN PLEINE EXPANSION, à taille humaine (200 personnes) et à vocation internationale, leader dans l'engineering des réseaux électriques industriels et de distribution d'énergie électrique, offre un poste évolutif et actif à un **jeune Électro-Technicien,** *diplômé d'une grande école et ayant 5 à 8 ans d'expérience.*

Directement rattaché au Directeur Technique, il sera chargé d'étudier sur le *plan technique et économique,* l'emploi des *matériels* dans les installations électriques de grandes sociétés françaises et étrangères.

Il assumera personnellement les liaisons techniques avec les clients qui se situent dans des secteurs industriels très variés.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant un goût marqué pour la technique et *d'excellentes capacités de contact.*

Poste : ville 50 km est de Paris.

Jeunes ingénieurs ESTP pour importantes responsabilités commerciales

référence DO 338 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (matériaux de constructions) fera confiance à des Ingénieurs ESTP, 25 ans minimum, ayant une première expérience professionnelle, et leur confiera des responsabilités de ventes sur le terrain auprès d'une large clientèle.

Leur réussite dans ces premiers postes leur donnera la possibilité d'accéder à des responsabilités commerciales importantes.

Ces postes conviendraient à des candidats mobiles, dynamiques, bons négociateurs, désireux de faire carrière dans le groupe.

Postes en province.

Cadre débutant

référence AS 341 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX DANS SON DOMAINE offre au sein d'une importante usine (1 500 personnes) dotée d'installations modernes et automatisées, une **réelle opportunité de carrière à un Cadre débutant,** formation ingénieur ou sciences humaines.

Au sein de la Direction du Personnel et des Relations Sociales, il débutera par une importante mission visant l'amélioration des conditions de sécurité du travail.

A l'issue de cette mission, il pourra évoluer soit dans la fonction Personnel, soit dans une fonction technique opérationnelle.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.

Poste : ville agréable nord France.

Ingénieur électricien débutant haut niveau pour poste opérationnel

référence KS 284 AM

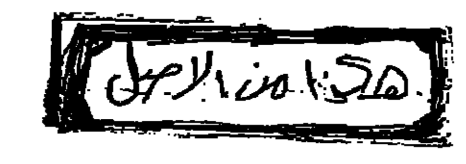
UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE offre une très intéressante opportunité de carrière à un **Ingénieur électricien** ESE, IEG, ESTP (ou équivalent).

Après formation sur le terrain, il assumera rapidement la responsabilité du service Électricité d'une importante usine moderne et fortement automatisée.

Situation convenant à un candidat dynamique, intéressé par la technique et ayant des qualités d'animateur et d'homme d'action.

Poste en province.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CHARGE D'ETUDES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES

Paris **150000 F+**

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE, filiale d'un puissant groupe international, recherche un chargé d'études administratives de la visite médicale, adjoint au responsable de la visite médicale.

Il devra notamment mettre en place un système assurant la gestion et le suivi administratif du réseau commercial à l'aide de moyens informatiques, fichiers, analyse des coûts, rentabilité, etc...

Il est responsable de l'organisation et de l'efficacité de son service comprenant une dizaine de personnes.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, ayant acquis au moins deux années d'expérience dans un poste similaire.

La pratique de l'anglais serait appréciée.

Adressez votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) sous *référence* 31.85-M à CLA Recrutement 11 Avenue Delcassé - 75008 Paris.

CLA

Comptable rattaché au Directeur Financier

P.M.I. EN FORTE CROISSANCE, filiale **d'un puissant groupe alimentaire,** 350 personnes, recherche pour son siège, un Cadre Comptable **rattaché au Directeur Administratif et Financier.**

Age de 28 ans minimum, ce cadre devra disposer d'une bonne expérience en comptabilité générale et être désireux d'évoluer vers des techniques modernes de contrôle de gestion (comptabilité analytique - contrôle budgétaire - reporting...).
Poste évolutif au sein du groupe pour candidat de valeur.

Résidence banlieue sud-ouest de Paris.

Ecrire sous référ. SC306 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris efap

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE PARIS
recherche

UN EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

3 EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES HEC, ESSEC, ESC,

ayant déjà une expérience de 2 à 3 ans.

Lettre manuscrite, C.V. et photo seront adressés s/réf. 11.365 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

EMD

ELECTRONIQUE MARCEL DASSAULT

recherche pour ses services de

fabrications mécaniques
ingénieur haut niveau

Il aura des relations hiérarchiques avec un effectif de 100 personnes (Ingénieurs - Cadres - Techniciens - Professionnels), devra établir des relations fonctionnelles avec les Responsables des autres Départements, et assurer la liaison avec les sous-traitants extérieurs (120 MF CA/an).
Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SCIENTIFIQUES, ayant au minimum 15 ans d'expérience.
Il nécessite des qualités d'adaptation à des situations très variées, de la rigueur dans l'établissement des prévisions, coûts, délais, et du goût pour une gestion et une organisation efficaces.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2238 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

JEUNE

directeur d'usine

240000 +

Un très important GROUPE MULTINATIONAL recherche pour l'une de ses FILIALES FRANÇAISES (transformation de produits chimiques élaborés), un JEUNE DIRECTEUR d'USINE (banlieue parisienne, 100 personnes).

Rattaché au DIRECTEUR GÉNÉRAL et Responsable de l'Établissement, il sera chargé de l'ensemble des fonctions Techniques et de Production. S'y ajouteront les problèmes de personnel, de gestion de production et d'investissements - dans le cadre d'un budget et d'un plan à 5 ans - (une extension prochaine de l'usine est programmée).

Ce poste conviendrait à un JEUNE INGÉNIEUR à fort potentiel, soit type ARTS et MÉTIERS, soit DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE de CHIMIE, possédant de bonnes connaissances en MECANIQUE et/ou GÉNIE CHIMIQUE.
Âgé de 32 ans minimum, il possédera une expérience de quelques années de Direction d'Atelier de Fabrication et si possible de service Méthodes ou Organisation.
Cette expérience de Direction d'Usine autonome lui permettra de valoriser son acquis dans un Groupe fortement décentralisé et performant.
ANGLAIS courant indispensable pour échanges nombreux avec usines du Groupe à l'étranger.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2319 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

correspondant informatique

90000F

Une grande MAISON d'ÉDITION FRANÇAISE recherche pour sa FILIALE VENTE par CORRESPONDANCE un CORRESPONDANT INFORMATIQUE.

Il sera chargé des liaisons entre les Sociétés externes de Service Informatique - assurant la gestion des différents fichiers - et les Services internes «Clients», Marketing et Financier. Il sera notamment appelé à jouer un rôle moteur vis à vis du prestataire de service dans le but de faire évoluer le SYSTÈME mis au point en fonction des exigences du Marketing.

Ce poste conviendrait à un jeune CORRESPONDANT INFORMATIQUE ou RESPONSABLE de SERVICE EXPLOITATION par exemple, âgé de 26 ans minimum, soucieux d'utiliser une première expérience de gestion et d'organisation liée à l'informatique, exigeant des qualités de rigueur, de contact et d'autonomie.
ANGLAIS lu et parlé indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2320 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
recherche

DELEGUE REGIONAL Ile de France

INGENIEUR DIPLOME MECANICIEN

Il sera chargé des relations d'aide technique aux entreprises de mécanique de la région et des liaisons avec les organismes de recherche, les établissements d'enseignement et les instances régionales.

Ce poste exige des qualités de contact et une solide expérience acquise à la Direction Technique (bureau d'études et fabrication) d'entreprises de mécanique de moyenne importance.

Adresser C.V., photo et prét. à no 22145 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche

AUDITEURS INTERNES CONFIRMÉS

- Formation supérieure + D.E.C.S. :
- Connaissances informatiques :
- Allemand ou italien ou anglais :
- Deux à trois ans d'audit interne.

Les postes, basés à PARIS, impliquent des déplacements équivalents à trois quarts du temps de travail.

Nous invitons les candidats ressortissants de la C.E.E. à adresser leur C.V., photo et prétentions sous nº 16.635 à
JEAN REGNIER PUBLICITÉ,
39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCETEC

Société d'ingénierie spécialisée
en utilités et offsites des industries de base
et production d'énergie,
recherche

INGENIEUR ELECTRICIEN

- diplômé E.S.E. ou équivalent,
- ayant plusieurs années d'expérience dans production et distribution d'électricité et automatisme,
- Anglais parlé, lu et écrit courant.

Envoyer curr.-vitae, photo et prétentions à
SOCETEC, 5, rue Chante-Coq,
92808 Puteaux Cedex.

Opérations bancaires
chef de service

Nous sommes une importante banque à vocation internationale et nous recherchons un **CHEF DE SERVICE** pour notre siège social situé à PARIS.

Il se verra confier l'animation et le contrôle des services caisse, compensation, transferts France et étranger, recherches.

Plus qu'à sa formation (ITB, CESB ou formation plus générale), nous nous attacherons à son esprit d'analyse et de synthèse, à son aptitude au management et à son expérience (5 ans au minimum).

Outre la pratique courante de **l'anglais**, il possèdera une connaissance approfondie de la comptabilité bancaire, de la réglementation des changes.

Ce poste très autonome implique une bonne disponibilité horaire.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence LM 1623 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

Important Groupe Bancaire à structure régionale

recherche pour son

DÉPARTEMENT FINANCIER

Cadre commercial

Il sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre des actions propres à favoriser le placement par les banques du groupe des produits et services financiers mis à leur disposition.

Il assurera par ailleurs le développement et le suivi de la clientèle institutionnelle.

Ce cadre justifiera d'une **formation Grande Ecole ou Universitaire** et d'une **expérience bancaire** de quelques années.

Ce poste présente pour un élément de valeur de **larges possibilités d'évolution.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1647 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

THOMSON-CSF

INGENIEUR grande école

DEBUTANT
OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

— *Au sein d'une équipe chargée d'orientations* technologiques des systèmes électroniques futurs, il aura pour mission de conduire des expérimentations et simulations sur le comportement physique des structures de matériel.

— Ce poste convient à un jeune ingénieur souhaitant valoriser une solide formation de base dans divers domaines (électronique, mécanique, thermique...) par une expérience industrielle dans un secteur de pointe.

— De larges possibilités d'évolution sont offertes.

— Notions d'informatique appréciées - Anglais nécessaire - Bons contacts humains.

Envoyer CV, photo au
Service Recrutement - THOMSON-CSF
Domaine de Corbeville - B.P. 10
91401 ORSAY CEDEX



recherche

analyste de crédit

- possédant de préférence une première expérience d'un ou deux ans, il poursuivra sa carrière d'analyste au sein d'une direction du crédit, très ouverte sur les dossiers internationaux.
- Il est impératif d'avoir une bonne pratique de l'anglais, surtout écrit ; l'ensemble des rapports étant rédigés dans cette langue.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions au Service du Personnel - MHBN - BP 259-08
75364 PARIS CEDEX 08

auditeurs informatique

Nous sommes un Cabinet international d'audit.
Pour faire face à l'expansion de notre département audit informatique, nous recherchons des Auditeurs Informatique.

Les candidats retenus seront intégrés au sein d'une équipe dynamique et seront assurés d'une large possibilité de formation et de carrière en France et à l'étranger.

Nous souhaitons une expérience minimale de 2 ans environ dans les domaines suivants :
— Audit informatique (revue générale, revue d'application, utilisation de l'ordinateur à des fins d'audit),
— Audit financier,
— *Analyse et programmation.*

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel sous référence 5550-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

GROUPE PHARMUKA
accélérant son développement international,
recrute pour son CENTRE DE RECHERCHE

CADRE BIOCHIMISTE
HAUT NIVEAU

Quelques années d'expérience industrielle indispensables dans les domaines :
— interactions récepteurs - ligands
— turn-over
— enzymologie

DIRECTEUR DES ETUDES GALENIQUES
CADRE HAUT NIVEAU

10 ans d'expérience au moins
Rémunération ouverte

TECHNICIENS - BIOCHIMISTES
Formation IUT de préférence

Adresser CV à Direction Scientifique Pharmuka Laboratoires
35 Quai du Moulin de Cage - B.P. 158
92231 GENNEVILLIERS CEDEX

	* La ligne	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES recherche un

Jeune praticien de l'information

pour rejoindre l'équipe chargée de l'information permanente du Groupe.

Il participera plus spécialement à la rédaction de publications régulières, expression de l'actualité économique et professionnelle et de la vie interne du Groupe.

Il devra :
- disposer d'un diplôme d'études économiques supérieures
- aimer et savoir rédiger
- avoir le goût des contacts et du travail en équipe.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V, photo et prétentions sont à adresser sous réf. I.N. à Monsieur CASTETS

Banque Populaire 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS CEDEX 17.

rico carrières



DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour son
DÉPARTEMENT RADIOTÉLÉPHONES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

débutants ou avec une première expérience industrielle

Ils seront chargés de définir et d'étudier les futurs équipements et systèmes constituant le domaine d'activité du département :
- liaisons radio-civiles professionnelles,
- systèmes de recherche de personnes, – téléphone de voiture.

Moyenne d'âge des équipes d'études : 32 ans.

Notre dimension et notre croissance assurent aux candidats de valeur, motivés par notre orientation résolue vers l'innovation et la communication, de larges perspectives de carrière et de développement personnel.

Adresser C.V. et photo à M. POTUS THOMSON-CSF
Division Télécommunications 16, rue du Fossé Blanc 92231 Gennevilliers

achats

J 3 M

Les **BRASSERIES KRONENBOURG** souhaitent renforcer leur Direction des Achats et Approvisionnements pour faire face à leur développement international. Elles recherchent un jeune diplômé (ESC, École Supérieure d'Approvisionnements,...) disposant d'une première expérience des achats.

Il sera plus particulièrement responsable des négociations et achats des matières et matériels nécessaires aux activités de plusieurs brasseries implantées en Afrique. Il prendra aussi en charge les achats d'un certain nombre d'articles et fournitures destinés aux usines et au siège de Kronenbourg en France. Il exercera ses responsabilités dans le cadre d'une politique fournisseurs très rigoureuse. Celle-ci repose notamment sur des études précises et actualisées de l'environnement économique et des marchés ; sur une sélection stricte des fournisseurs à partir de cahiers des charges précis et d'une mise en concurrence systématique. Une large utilisation de l'informatique permet un suivi et une gestion efficaces. Ce poste présente des perspectives d'évolution intéressantes. Lieu de poste : Strasbourg. Connaissance de l'Anglais nécessaire.

chef de service entretien travaux neufs

R 3 M

GERVAIS DANONE FRANCE recherche le Chef de Service Entretien Travaux Neufs de son usine située en banlieue sud de Paris. Cette usine produit le quart des yoghourts et desserts de la société. D'importants investissements (plusieurs dizaines de millions de francs par an) doivent y être réalisés pour augmenter de 30 % sa capacité de production.

Membre du Comité de Direction, le responsable recherché animera un service d'une quarantaine de personnes dont un Ingénieur Travaux Neufs. Il devra mener à bien les programmes d'investissements qui concernent en particulier l'automatisation des lignes de conditionnement. Il optimisera les rendements machines en organisant de façon novatrice la fonction Entretien. Il mettra en place des outils de gestion performants utilisant l'informatique et assurera la gestion de ses budgets.

Des connaissances en électronique et en automatismes, trois à six ans d'expérience opérationnelle acquise dans la maintenance d'installations industrielles, auront préparé l'Ingénieur que nous recherchons à assurer des responsabilités plus larges dans une fonction où il saura valoriser ses qualités de gestionnaire et d'animateur. Nous accorderons une attention particulière à son potentiel d'évolution compte tenu des perspectives offertes au sein de la société et du Groupe.

ingénierie alimentaire

J 2 M

Dans le cadre de leur développement international, les **BRASSERIES KRONENBOURG** recherchent un jeune ingénieur d'affaires. Il est depuis 3 à 5 ans dans une société d'ingénierie ou dans les services techniques d'une entreprise industrielle. Il a déjà mené à bien la réalisation de projets concernant le secteur alimentaire.

Il prendra la responsabilité du service études et réalisations techniques à la Direction du Développement International. Ce service intervient dans le cadre de tout investissement industriel destiné à la fabrication de bières Kronenbourg à l'étranger. Les fonctions confiées à ce jeune ingénieur seront variées : tenir à jour les technologies de la société propres à des transferts de savoir faire. Réaliser les études techniques de faisabilité pour tout nouveau projet d'investissement industriel. Établir les cahiers des charges et les dossiers d'appel d'offres. Assurer les consultations, le dépouillement des offres et recommander le choix de l'Ensemblier. Suivre et contrôler la réalisation des travaux jusqu'à l'homologation et à la réception des installations. Ce poste est à pourvoir à Strasbourg. Il nécessite la connaissance de l'Anglais.

contrôleur de gestion responsable administratif - vosges

Réf. JC 3 M

BSN-EMBALLAGE recherche le responsable administratif et du contrôle de gestion de la plus importante de ses 8 usines françaises de fabrication de bouteilles. Implantée de longue date près d'Épinal, cette usine à feu continu emploie 1000 personnes. Les bouteilles de bière et de vins d'Alsace constituent la majeure partie de sa production.

Membre du Comité de Direction, le responsable recherché anime une équipe de 35 personnes chargée des budgets, de la comptabilité générale et analytique (largement informatisée), des achats et approvisionnements. Il coordonne l'élaboration et le suivi des plans et des budgets. Il fournit à tous les services de l'usine les moyens d'analyser, interpréter et orienter leur action. Il est au niveau de l'usine l'interlocuteur des services financiers et de contrôle de gestion du siège.

Une personne de formation supérieure, de 35 ans minimum, ayant le goût et la pratique du contrôle de gestion conviendrait à ce poste. Son expérience industrielle l'aidera à développer et adapter l'approche économique des problèmes à l'évolution de l'usine. Son intérêt pour la région des Vosges sera un facteur favorable à une action durable et suivie dans ce poste.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

Société de Construction Aéronautique située en Région Parisienne recherche

Chef de l'Administration du Personnel

FONCTION : Adjoint au chef du service des relations sociales et du personnel.
[illegible] constamment dans l'entreprise [illegible] concernant la législation [illegible] conventions collectives la jurisprudence [illegible] toutes les procédures [illegible] application et le contrôle. [illegible] de recrutement de promotion [illegible] Prépare toutes les réunions [illegible] sociaux

PROFIL : [illegible] 35 ans minimum diplôme [illegible] du travail et [illegible] du personnel. Connaissance du [illegible] métallurgique si possible [illegible]

EXPERIENCE : 10 ans minimum dans un [illegible]

[illegible] manuscrite + CV + photo à

CONSILIA Conseil en Ressources Humaines
[illegible]
[illegible] Paris

LTP

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes pour la recherche et l'exploitation pétrolière.

Son Service Brevets recherche pour exercer une activité d'Ingénieur-Conseil sur l'ensemble des problèmes de propriété industrielle, un

ingénieur brevets

Électronicien ou Physicien Grande École ou équivalent + CEIPI - 1 à 5 ans d'expérience

Il devra notamment assurer des contacts réguliers avec les Ingénieurs de recherche, rédiger les textes et conduire l'examen des brevets français et étrangers, ainsi que les études de validité et de contrefaçon. Il participera à la négociation et à la rédaction de contrats de licence.

Il assurera la liaison avec nos Services de Brevets américains et pour cela possèdera une très bonne connaissance de la langue anglaise, éventuellement de la langue allemande.

Son dynamisme et sa réussite dans ce premier poste lui ouvriront des possibilités d'évolution au sein du Groupe à caractère international.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser sous référence 73347 M à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER – Schlumberger – 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

Nous sommes une Société internationale basée à Paris. Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.

Notre Département Juridique recherche :

1 JURISTE

Droit des affaires
Niveau D.E.S.S.

pour répondre à ses interlocuteurs : Chefs d'entreprises, juristes d'entreprise, avocats, conseils juridiques...

Vous avez acquis au cours d'une expérience professionnelle de plusieurs années en cabinet ou en entreprise, une excellente maîtrise du droit des affaires (droit commercial, distribution, concurrence, propriété industrielle, assurances...)

Homme de dialogue et de conseil, vous avez le sens des responsabilités et le goût du travail en équipe.

Envoyez votre candidature détaillée, en indiquant votre rémunération actuelle, à SVP Direction du Personnel
54 rue de Monceau
75384 PARIS cédex 08



Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.

Nous recherchons pour l'une de nos directions régionales (Paris, proche banlieue Sud Est)

un(e) responsable comptable de haut niveau

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activités, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4105 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
pour son centre
de TRAITEMENT DE CHEQUES
recherche

Cadre Comptable

- Coordonner et contrôler les travaux comptables et le traitement des réclamations effectuées par les unités qu'il encadrera.
- Assister le Chef du département dans l'analyse du suivi budgetaire.
- Tenir le tableau de bord de sa division.

DECS et 10 années d'expérience en comptabilité générale et contrôle budgétaire.

Expérience en précontentieux appréciée.

Goût marqué pour les relations humaines.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel à No 21482 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CHEFS DE PROJET INGENIEURS-ANALYSTES

Vous possédez déjà une solide expérience informatique, nous vous proposons de participer à la conception et à la mise en œuvre de l'ensemble de nos systèmes informatiques en assumant la responsabilité de la gestion d'équipe de personnel informaticien.

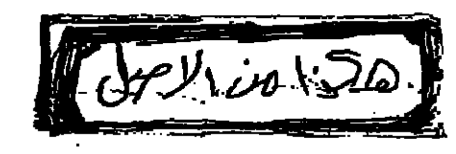
Nous sommes filiale du deuxième groupe français d'assurance et développons nos systèmes sur des matériels informatiques de très grande puissance et utilisant des bases de données ainsi qu'un important réseau de télétraitement. Actuellement 1200 terminaux répartis en France, 100 milliards d'octets en ligne sur disques, 2 systèmes de mémoire de masse, 2 systèmes 3033 AP et 1 système 3081

Lieu de travail : La Défense

Pour un premier contact, écrivez-nous à la Direction du Personnel, GIE, Tour Franklin Cedex 11, 92081 Paris La Défense, Tél. 776 41 92.

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

média system



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

telesystemes questel

Le Centre Serveur QUESTEL est devenu en deux ans l'un des principaux centres européens d'information automatisée.
Plus de 2000 utilisateurs en France, en Europe, et aux USA interrogent ses bases et banques de données qui couvrent les domaines de la science, de la technologie, des sciences humaines et sociales et de l'économie.

Pour poursuivre son développement (nouvelles bases de données), et pour répondre aux nombreux projets qui lui sont proposés (terminaux vidéotex, technologies avancées), TELESYSTEMES recherche des ingénieurs informaticiens intéressés par un domaine en plein essor.



INGENIEURS CONSULTANTS

chargés d'assurer la formation et l'assistance technique des utilisateurs.
Une première expérience des systèmes d'interrogation interactifs sera appréciée.

INGENIEURS D'ETUDE

pour le développement et la mise en place d'applications de bases de données.
Un à deux ans d'expérience.

INGENIEURS LOGICIELS

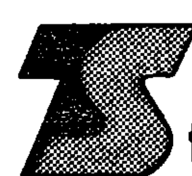
pour le développement de logiciels conversationnels d'interrogation de bases de données.
Un à trois ans d'expérience, pratique du CPL1 ou PL1 et de MVS appréciée.

INGENIEURS PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX

pour la réalisation d'études sur les média nouveaux et la participation à leur définition et à leur réalisation.
Généralistes ayant de solides connaissances dans l'ensemble des techniques à mettre en oeuvre (matériels, logiciels, télécommunications), aimant les contacts et les rédactions de synthèses.
Ces postes sont à pourvoir rapidement à Paris et/ou Valbonne.

Adressez curriculum vitae et prétentions en précisant le poste qui vous intéresse.
telesystemes questel - 40, rue du Cherche Midi - 75006 Paris.

La tradition d'avant garde



telesystemes

L'AIR LIQUIDE

recherche

UN CHEF DE SERVICE FABRICATION

Il dirige l'ensemble des ateliers du

DÉPARTEMENT MATÉRIEL MÉDICAL

composés d'une quarantaine de personnes dont un cadre et cinq agents de maîtrise sous l'autorité du Chef des Services Technique et Administratif du département.

Ceci entraîne la responsabilité des approvisionnements, de la fabrication et de la sous-traitance de gammes de matériels aussi divers que les appareils de mise en œuvre des gaz médicaux, d'aspiration médicale de ventilation artificielle, ces derniers utilisant les techniques électroniques et, prochainement, des microprocesseurs.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation ARTS et MÉTIERS ou équivalent, pouvant se prévaloir d'au moins une dizaine d'années d'expérience dans la direction d'ateliers d'électro-mécanique et/ou d'automatisme.

Il existe de larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo sont à adresser, sous référence 5337,
à **L'AIR LIQUIDE**
Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07.



Importante Société Métallurgique et Minière (non ferreux) ayant des Mines et des Établissements industriels en Région Parisienne, en Province et à l'Étranger Recherche

jeune ingénieur A.M ou équivalent

Débutant ou ayant 1 à 3 ans d'expérience pour laverie de Mines (concentration et valorisation de minerais). **Référence 1187**

jeune ingénieur exploitation mines

École de Mines. **Référence 1178**

Adressez votre dossier de candidature complet en précisant la référence à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSWOR

MATERIALS RESEARCH CORPORATION

Filiale Française du groupe américain MRC lié au secteur des composants électroniques. nous avons développé une nouvelle gamme d'équipements Pour promouvoir la vente de ces matériels nous recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Ses qualités :
- Esprit d'analyse pour études et négociations de contrats haute technologie en clientèle
- Volonté de valider une formation d'ingénieur ou équivalent (université, grande école) dans le domaine commercial.
- Sens de l'organisation et du contact humain tirés de 5 années d'expérience professionnelle dans le monde de l'industrie microélectronique (technologie du vide)
- Bonne connaissance de l'anglais

Nous lui assurons :
- Une gamme de produits de haute réputation.
- Une ambiance de travail jeune liant l'autonomie à l'esprit d'équipe
- Une rémunération très motivante.
- La possibilité d'atteindre des objectifs de carrière ambitieux par sa valeur personnelle

Prière d'adresser CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 46 005 LM, à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat 75017 PARIS.

Mercuri Urval

HAVAS CONTACT

BOEHRINGER MANNHEIM FRANCE S.A.

B.P. 22
38240 MEYLAN

Vous avez acquis récemment une MAITRISE DE BIOCHIMIE.
L'ANGLAIS LU et PARLÉ est souhaitable.
Une première expérience de la vente est un atout supplémentaire. Vous possédez un véhicule personnel.
Vous voulez concilier une carrière commerciale et vos connaissances scientifiques.

Sur la région PARIS-LILLE-STRASBOURG, nous vous offrons cette opportunité.

Ecrivez-nous. Un premier examen de votre CURRICULUM VITAE et de vos PRÉTENTIONS, adressés à notre DIRECTION GÉNÉRALE, permettra de nous faire une idée de vos chances réelles de réussite.

Ingénieur

X, ECP, MINES

Vous n'avez peut-être jamais pensé que vous pourriez travailler dans l'assurance pourtant...

Une expérience réussie de 5 à 8 années au sein d'un cabinet spécialisé ou d'une grande entreprise vous a permis d'aborder la fonction organisation dans le tertiaire. Si vous êtes motivé pour l'encadrement nous vous proposons de mettre en œuvre vos compétences dans le cadre d'un secteur opérationnel important Ce poste basé à Paris vous conduira à des responsabilités effectives en matière d'animation des hommes, d'organisation dans un contexte informatique, de développement d'un contrôle de gestion et également de technique de l'assurance à laquelle bien sûr nous vous formerons. Votre fort potentiel pourra vous ouvrir à terme des perspectives intéressantes.

Prenez contact avec notre Département Recrutement 33, rue Lafayette 75426 Paris Cédex 09.



média-system

LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

3, av. Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL-BREVANNES

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE, ENST, ...)

un à deux ans d'expérience et débutants pour études de systèmes intéractifs impliquant des travaux dans les domaines suivants :
- traitements analogiques et numériques du signal
- visualisation des signaux
- logique programmée. (Référence 33 C)

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

Grande Société du Secteur Tertiaire
recrute pour un *SERVICE COMPTABLE* (20 personnes)

CORRESPONDANT ORGANISATION/INFORMATIQUE

MISSIONS :
— coordonner les activités relatives à l'informatique (dates d'arrêtés, constitution et suivi des plannings)
— étudier les besoins du service, formuler ses demandes auprès des informaticiens, proposer de nouvelles procédures internes
— participer à la mise en place de ces procédures impliquant de plus en plus de traitements interactifs.

LE CANDIDAT :
— titulaire du BTS ou DUT Comptabilité, Gestion, Informatique
— justifiant d'une première expérience dans un service comptable informatisé (écrans)
— intéressé par l'organisation administrative, capable d'évoluer dans cette voie
— apte à la communication écrite et orale.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à No 21.398 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Important organisme du secteur tertiaire recherche pour son service informatique, situé à PARIS 17ème, un

Chef de Projets

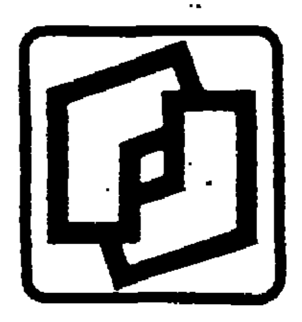
170 - 190.000 F.

pour prendre en charge la refonte complète d'une application de gestion. Après la phase d'étude, la phase de réalisation en informatique TRANSACTIONNELLE impliquera plusieurs dizaines d'années/hommes.

La personne recherchée a, de préférence, une formation supérieure et l'expérience de la conduite d'importants projets en informatique transactionnelle. La connaissance du secteur ASSURANCE sera un atout.

Merci de nous adresser votre C.V. + photo précisant votre salaire sous référence : AL 21 M, à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseils en recrutement



elf aquitaine

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE A COURBEVOIE

CADRE JURIDIQUE réf. A

PROFIL :
Titulaire au minimum d'une maîtrise en Droit, il aura :
– quelques années d'expérience en propriété industrielle et droit de la concurrence
– de bonnes qualités de rédaction
– une bonne connaissance de l'anglais lu et écrit.

MISSION :
– Rédaction et participation à la négociation des contrats de licence et de coopération avec des tiers en Recherche et Développement
– Montages juridiques pour création d'activités nouvelles
– Rôle de conseil pour les problèmes relatifs au transfert de savoir-faire et licence de propriété industrielle.

INTERET :
Possibilité de carrière au sein du groupe pour candidat motivé et mobile géographiquement.

elf aquitaine

RECHERCHE POUR LE DEPARTEMENT CONTENTIEUX ET AFFAIRES GENERALES DE SA DIVISION DES SERVICES JURIDIQUES A PARIS

2 CADRES JURIDIQUES réf. B

PROFIL :
– l'un des postes à pourvoir nécessite au minimum une maîtrise et un DEA en Droit des Affaires
– pour l'autre poste il est indispensable d'être titulaire d'une maîtrise en droit des Affaires (ou droit privé) et d'un DEA de Droit Pénal.

Une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d'avocat, chez un conseil juridique ou en entreprise serait appréciée.

MISSION :
Constitution, suivi et gestion des dossiers à caractère contentieux des activités Distribution et Raffinage.

INTERET :
Possibilité de carrière au sein du Groupe pour des candidats motivés et mobiles géographiquement.

Si l'une de ces fonctions vous concerne, envoyez lettre, C.V., photo et rémunération actuelle en précisant la référence du poste à :
Service Recrutement ELF FRANCE 137, rue de l'Université 75340 PARIS CEDEX 07.

C'EST PAR LE COMMERCIAL QUE VOUS ÉVOLUEREZ

Le Groupe SLIGOS - Division Conseil et Réalisation - connaît une expansion régulière, qui lui permet aujourd'hui de créer un nouveau poste d'**INGÉNIEUR COMMERCIAL** intervenant auprès du Secteur Public.

Très formatrices et préparant à une importante évolution professionnelle dans le Groupe, les fonctions de cet ingénieur allient des responsabilités commerciales couvrant toutes les prestations de SLIGOS à une étroite participation au travail des équipes techniques : élaboration de propositions, négociations, suivi des réalisations...

Elles s'adressent à un **informaticien** possédant au minimum 3 ans d'expérience, si possible technico-commerciale, acquise chez un constructeur ou une SSCI, et connaissant les milieux des grandes entreprises publiques ou privées.

Merci de m'adresser une candidature accompagnée d'un CV détaillé
à Marie-Josée DEVAY



26, rue des Pavillons - 92800 Puteaux

HAVAS CONTACT

MECANIQUE DE POINTE

Vous êtes ingénieur mécanicien diplômé d'une grande école (ENSAM, ECP, INSA...), débutant ou possédant une première expérience.

Nous vous proposons de valoriser vos connaissances en intégrant le Groupe Schlumberger, où de nombreuses possibilités d'évolution vous seront offertes à l'échelle internationale.

Pour débuter, vous travaillerez sur des sondes destinées à la recherche pétrolière et devant fonctionner dans des conditions particulièrement difficiles (200 °C, 2000 bars).

Vous exercerez vos fonctions dans l'un des domaines suivants :
- ANALYSE audits de fiabilité
- PROJET lancement et suivi des fabrications
- ACHATS recherche et homologation des Fournisseurs.

Pour assurer ces responsabilités et les élargir rapidement, vous devrez être suffisamment autonome et posséder le goût des contacts humains

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 73375 à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son
Centre de Traitement d'Opérations Bancaires

un Comptable

placé sous l'autorité du chef comptable. il devra
- participer à l'organisation de la comptabilité recouvrement (étude et mise en place de chaînes comptables informatiques sous l'aspect utilisateur - rédaction en refonte des procédures)
- analyser les données comptables et contrôler la conformité des opérations
- procéder à la centralisation de la comptabilité recouvrement

DECS et BP Banque et 3 à 5 années d'expérience en **comptabilité bancaire.**

Adresser CV. photo salaire et prétentions sous réf **5466** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

Une importante Société
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour son Siège à Paris :

JEUNES INGENIEURS EN APPROVISIONNEMENT

– Diplômés Grandes Ecoles : A.M. - CENTRALE - ENSI - INSA.
– Nous vous proposons une carrière de haut niveau : vous négocierez des contrats très importants en approvisionnement de matériels pour de grands ensembles industriels à l'étranger. Nous vous assurons une formation complète avec de véritables professionnels de ce métier.
– Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 22157 à CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

cadre administratif

pour assurer au sein d'une Caisse de Retraite Complémentaire la gestion d'un service de 30 personnes (employés + A.M.), il est indispensable que vous soyez diplômé universitaire, que vous ayez quelques années d'expérience dans une fonction analogue et que vous ayez une connaissance approfondie de l'informatique.
Le salaire sera fonction de l'expérience et de la réussite. Nombreux avantages sociaux.
Adresser CV + photo + prétentions sous No 116267M à RÉGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

jeunes diplômés, ingénieurs et cadres

CREUSOT-LOIRE offre à de jeunes ingénieurs et cadres diplômés, des opportunités de carrière évolutive au sein de la Société et du Groupe

Dans cette perspective, nous recherchons
- des INGÉNIEURS DIPLÔMÉS ECP, MINES, AM, ENSI, INSA souhaitant orienter leur début de carrière vers la fonction ÉTUDES - RECHERCHES DÉVELOPPEMENT ou vers la fonction PRODUCTION (métallurgie, mécanique)
- des CADRES COMMERCIAUX DIPLÔMÉS HEC, ESSEC, ESCP attirés par la vente de biens d'équipements industriels à l'exportation.
- des CADRES ayant une formation supérieure en Sciences Humaines et Sociales (3e cycle) désireux d'occuper des fonctions de gestion de personnel dans des unités de production, en province

Notre choix s'orientera préférentiellement vers de jeunes débutants ou vers des ingénieurs et cadres ayant de 1 à 3 ans d'expérience en milieu industriel et capables d'accéder à terme à des responsabilités importantes en acceptant les exigences de mobilité qui en découlent

Les candidatures [illegible] doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, à l'attention du Responsable de la Gestion des Cadres de CL Industries 42, rue d'A[illegible] 75[illegible] Paris

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Une des premières sociétés mondiales de géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière recrute pour son Département **Organisation Informatique de Gestion**

ingénieur

Grande École
- Solide expérience en conception et organisation de systèmes d'information de gestion.
- Disponible pour voyager à l'étranger.
- Maîtrise parfaite de l'anglais

Envoyer CV et prétentions sous réf. M.I. à
C.G.G.
6, rue Galvani
91301 MASSY

HAVAS CONTACT

GROUPE BANCAIRE
recherche
pour son service de TRÉSORERIE, un (une)

CADRE COMPTABLE

chargé(e) de gérer le refinancement de la Société et de ses Filiales, de superviser l'établissement du tableau de bord, d'assurer l'ajustement et le suivi des comptes de trésorerie.

De formation bancaire, les candidats devront faire état d'une expérience confirmée en comptabilité et être familiarisés avec les documents établis mensuellement pour la Commission de Contrôle des Banques.

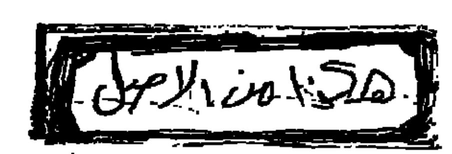
L'évolution de carrière, grâce à l'expansion régulière du groupe, s'envisagera, à terme, dans le secteur d'origine (trésorerie) ou dans tout autre secteur ou département du groupe correspondant aux compétences du titulaire.

Convention Collective des Banques. Accord d'Entreprise. avantages divers.

Le lieu de travail se situe dans la banlieue Sud de Paris.

Veuillez transmettre vos dossiers de candidature (lettre, curriculum vitæ, photo) à HAVAS CONTACT - 156, *boulevard Haussmann* - 75008 PARIS, *sous référence* 39326
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



L'INFORMATIQUE AU STADE INDUSTRIEL

L'union sidérurgique du Nord et de l'Est de la France se situe aux premiers rangs de la sidérurgie européenne. L'usine de Dunkerque constitue la principale unité du groupe avec ses 10.000 personnes et sa capacité de production annuelle de 8.000.000 de tonnes d'acier.
L'informatique, dotée de moyens modernes et puissants (2X IBM 303X DB/DC, important réseau temps réel), y est un atout capital pour relever le défi industriel. Les objectifs de performance qui lui sont fixés nécessitent le recrutement de

2 INGENIEURS INFORMATICIENS
grandes écoles

LE RESPONSABLE DES PROJETS (3 ans d'expérience).

Il devra assez rapidement prendre totalement en charge le service réalisation. Responsable de la gestion des différents projets il encadrera les 6 ingénieurs -chefs de projet. Il s'attachera plus particulièrement aux problèmes de coordination dans un souci de meilleure performance et aux problèmes de méthodologie dans le suivi des déroulements des projets. (Réf. MOL/US/RP)

UN INGENIEUR D'ETUDES (débutant à 2 ans d'expérience)

Il rejoindra les équipes de réalisation et devra pouvoir à court terme prendre des responsabilités d'études en liaison directe avec les utilisateurs. (Réf. MOL/US/IE)

Le groupe USINOR apporte un soin particulier à la gestion des carrières et garantit l'actualisation permanente des compétences techniques de ses cadres.

Adressez pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions, sous la référence choisie à Olivier de LAUGEIRET.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS



CIMENTS LAFARGE FRANCE

1re entreprise nationale dans le domaine des ciments, a su relier ses 27 établissements par un réseau informatique adapté à ses besoins.

Pour maintenir et développer ce réseau, les Ciments Lafarge France, créent un poste d'

INGENIEUR RESEAU

Au sein de l'équipe support technique réseau, vous serez en contact avec les utilisateurs et participerez aux recherches pour les nouveaux développements dans les domaines de la télématique et de l'informatique répartie. Vous aurez de nombreuses responsabilités au niveau de la conception et de la réalisation.

En outre, vous participerez à la représentation des Ciments Lafarge France auprès des interlocuteurs (P.T.T., *constructeurs, associations professionnelles...*).

Ingénieur de formation type E.S.M.E., Violet, Bréguet ou équivalent, vous souhaitez ne pas perdre l'acquis d'une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire et vous apprécierez d'être dans un environnement informatique soucieux d'efficacite.

Le poste est à pourvoir au siège social à Saint-Cloud (proximité transports en commun).

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous réf. MOL/CR/IR à Olivier de LAUGEIRET.

Ordis CONSEIL EN RECRUTEMENT
10 rue Auber - 75009 PARIS

L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS est une association loi 1901 qui regroupe un effectif permanent de 60 personnes et dont le budget annuel est de 35 millions de Francs. Elle édite notamment la revue « **QUE CHOISIR** » tirée à 350 000 exemplaires. Elle cherche à pourvoir les postes suivants :

Ingénieur au service technique HF
Paris - 130 000 F +

Le service technique de l'UFC a pour fonction principale de mettre en œuvre les tests comparatifs de produits ou de services dans le domaine des biens durables de grande consommation et d'en exploiter les résultats vis-à-vis du consommateur, des Pouvoirs Publics et des professionnels.

L'ingénieur recherché complètera l'équipe en place. Diplômé AM, ENSI ou équivalent, 28 ans minimum, il aura déjà quelques années d'expérience acquise soit en Bureau d'Etudes Engineering, soit dans le contrôle qualité en entreprise, par exemple. La maîtrise de l'anglais est nécessaire, la fonction impliquant, outre des relations et des missions tant au plan national qu'à l'étranger, la rédaction de notes ou de rapports techniques. (réf. 8158*LM).

Adresser lettre manuscrite et C.V. en précisant la référence correspondante à François ROUSSEAU, **CONEXHOM** - Tour Aurore - 18, place des Reflets - 92080 PARIS La Défense Cedex 05.

*** La référence 8158 LM sera transmise directement.**

Directeur administratif et financier HF
Paris - 170 000 F +

pour prendre en charge la gestion complète de l'association : financière, matérielle et humaine, ainsi que son organisation.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat diplômé d'enseignement supérieur commercial ou de gestion, 30 ans minimum, justifiant de quelques années d'expérience analogue acquise si possible dans le secteur de la presse ou sinon en PME ou au sein d'organismes parapublics ou du secteur privé. (réf. 8159 LM).



MEDIA PA

BANQUE

Filiale d'un important groupe financier, recherche pour son Service **INFORMATIQUE**

Universitaire

(Maîtrise, licence, DUT, informatique ou scientifique) débutant ou ayant 1 à 2 années d'expérience.

Après une période de formation, il participera à des développements sur CII-HB Mini 6 de façon à prendre progressivement **la responsabilité d'applications conversationnelles de la Banque.**

Ce poste convient à une personnalité dynamique, ayant le sens des relations humaines et des responsabilités.

Le recrutement a été confié à la Compagnie Générale d'Informatique.

Adresser CV + photo sous réf. NN/989 à Nadia NASTORS - C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

HAVAS CONTACT



DIFFUSION COMPOSANTS
recherche

ANALYSTE FINANCIER

TITULAIRE DECS

Anglais indispensable

ayant 3 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- comptabilité de gestion
- comptabilité anglo-saxonne
- analyse budgétaire
- reporting

Opérationnel immédiatement.
Salaire et statut en fonction des compétences

Envoyer C.V., photo et prétentions
au Service du Personnel
38, avenue Henri Barbusse
92223 BAGNEUX.



Jeune ingénieur grande école : compétence et force de conviction pour mieux vendre

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs. Vous avez peut-être une première expérience professionnelle et assurément le goût des affaires menées en pleine autonomie, de la négociation avec des interlocuteurs de haut niveau, exigeants au plan technique et commercial.
NOTRE DIVISION SEMI-CONDUCTEURS, premier fabricant au monde, fournit en circuits logiques, microprocesseurs et mémoires... les principales industries a technologie de pointe : informatique, télécommunications, aéronautique, automobile...
Rencontrer les Directeurs Techniques de nos clients, étudier leurs projets et besoins particuliers, conclure l'affaire par votre compétence technique et votre force de conviction, tout en négociant avec nos services Fabrication, Ingénierie, Finances... les délais et les spécificités nécessaires, tel sera l'essentiel de votre mission.
Nous vous choisirons compétent, motivé par le commercial et exigeant sur vos objectifs de développement. Nous saurons en retour reconnaître vos performances.
Poste basé à Paris.

Monique NERVET vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0182/2M - Texas Instruments France
B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Mobil Plastics Europe

recherche pour la vente
de film étirable pour palettisation

ATTACHE(E) COMMERCIAL(E)

Diplômé (e) et ayant quelques années d'expérience dans la vente de l'emballage industriel.

Anglais exigé.

Après formation à Paris, il (elle) se verra confier la partie Nord de la France.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de Monsieur SULLY
Tour Septentrion - Cedex 9
92081 PARIS LA DEFENSE.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE (PARIS)
Suite à une promotion interne, nous recherchons le

RESPONSABLE DU SERVICE AUDIT

Rattaché au Directeur des Services Financiers, il dirigera une équipe internationale d'une vingtaine d'auditeurs intervenant dans 35 pays et il aura pour objectif principal de faire respecter l'application de l'ensemble des procédures.

Ce poste nécessite des aptitudes confirmées à la direction d'une équipe et à la formation des auditeurs, et il exige une grande disponibilité en raison des déplacements fréquents.

Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure et de préférence ayant bénéficié d'une expérience significative dans une entreprise internationale.

La maîtrise de l'anglais et la pratique de l'espagnol, de l'allemand ou de l'italien seraient appréciées.

Le développement de notre entreprise et les perspectives d'évolution de carrière sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 16634, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.r.p.

ENTREPRISE NATIONALE
SECTEUR TERTIAIRE
pour son Siège (3500 personnes)
recherche

conseiller en recrutement et orientation

diplômé Enseignement Supérieur.

Au sein d'une équipe, il sera chargé d'assurer le recrutement et la gestion des carrières des Agents d'une ou plusieurs Directions de l'Entreprise. Expérience de la fonction Personnel exigée 3 ans minimum.
Poste Paris puis Banlieue Ouest.

Envoyez CV, photo, salaire et prétentions sous référence 5451 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS

recherche

responsable produits

Cet ingénieur sera chargé également de la conception et du développement de circuits électroniques en relation avec la clientèle et les différents services de l'Unite. (Référence R.P.)

ingénieur SERVICE CONTRÔLE

Il assurera le développement de mesure des circuits électroniques. (Référence S.C.)

FORMATION INSA ou équivalent.
Connaissance de l'**ANGLAIS.**
Les postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OHI TRANS.

Organisme bancaire mutualiste agricole
recherche

JEUNE INSPECTEUR

formation : E.S.C., institut de gestion, I.E.P., ingénieur possédant expérience de la gestion.
Sous l'autorité du responsable du service inspection, il aura à contrôler : la gestion, l'organisation, la comptabilité générale des caisses de l'ensemble du réseau en France Métropolitaine.
Le candidat : âgé de 25 ans minimum aura une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire ou dans un organisme bancaire.
Larges perspectives de carrière.
Poste basé à Paris, mais nécessitant de très nombreux déplacements en Province.
Salaire : 90.000 F + fonction expérience.
Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) à notre Conseil qui étudiera votre candidature en toute discrétion sous référence M 5 002 à



Conseil en Recrutement
57 rue de Richelieu
75002 PARIS

LILLE PARIS LYON

TITN Société d'engineering en informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chefs de Projets

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Analystes - Programmeurs

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de Gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à **T.I.T.N** - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



RECHERCHE

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

CHARGÉS DE PROJETS IMPORTANTS :
- Études des stratégies de développement ;
- Diagnostics d'entreprises ;
- Études sur la maintenance et l'entretien des patrimoines immobiliers ou d'infrastructures industrielles ;
- Schéma directeur informatique.

NOUS SOUHAITONS RENCONTRER :

DES INGÉNIEURS

(X, CENTRALE, MINES, TÉLÉCOMMUNICATIONS...)

dont la formation initiale est valorisée par :
- Une personnalité affirmée :
  - Profil d'organisateur ;
  - Grande rigueur intellectuelle et forte capacité de travail ;
  - Excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.
- Une expérience professionnelle réussie.

ILS SERONT INTÉRESSÉS FINANCIÈREMENT AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, prétentions, date de disponibilité à

OBJECTIFS CONSEIL 160, rue de Bagnolet, 75020 PARIS.

SAPHYMO STEL, filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Dessein

Electrotechnicien ou Electronicien

chargé de commercialiser à l'export des biens d'équipement dans le domaine de l'ELECTROTHERMIE.

Expérience de la vente de 2 ans minimum nécessaire.

Anglais indispensable. Espagnol, Italien souhaités.

Adressez lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Madame JAULIN - 29, avenue Carnot - 91301 MASSY.

SAPHYMO-STEL

Importante société implantée en banlieue Nord de Paris recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour homologation de ses produits

Le candidat retenu devra, si possible, être rodé aux problèmes normatifs et réglementaires.

Outre ses qualités de contacts et de méthodes, une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée. Ce poste nécessite des déplacements de courte durée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous no 21651 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Challenge de l'innovation 1981 — Oscar de l'exportation 1981

LABORATOIRE GUERBET
spécialisé dans les produits de radiodiagnostic
(Département Recherche et Developpement)

recrute, POUR SON SERVICE DE PHARMACOLOGIE :

UN CADRE adjoint au chef du service

Responsable de 2 unités de pharmacodynamie (8 personnes) et d'une unité de pharmacocinétique (3 personnes)

- Solide expérience en pharmacologie nécessaire (pharmacien ou médecin avec expérience universitaire ou DEA/CES)
- Maitrise de l'anglais indispensable,
- Expérience industrielle ou universitaire appréciée.
- Après une formation spécifique à la pharmacologie des produits de contraste, ce cadre prendra la responsabilité des 3 unités de recherche dont il devra assurer l'animation sur les plans technique, organisationnel et humain.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence BB 20/1/82 à :



guerbet s.a.

B.P. 15 — 93601 AULNAY SOUS BOIS CEDEX

ALSTHOM ATLANTIQUE recherche des

INGENIEURS

POUR LE GROUPE ETUDES ET REALISATIONS CENTRALES THERMIQUES

Lieu de travail : PONT DE SEVRES.

de SUIVI d'ACHATS

Dans le cadre des installations conventionnelles de Centrales Nucléaires, assurera les rapports avec le fournisseur depuis le stade de la consultation jusqu'à la fin des obligations contractuelles.

FORMATION : Ingénieur 5 ans d'expérience, soit en exploitation, soit dans des Services techniques, technico-commerciaux ou de fabrication.
Anglais apprécié.

de CONTRAT

pour suivi de chantiers (liaisons avec les Bureaux d'Etudes et les Fournisseurs) et assistance à l'Ingénieur de contrat pour l'ensemble des tâches de suivi financier technique et de gestion.

FORMATION : Ingénieur mécanicien et thermo-dynamicien connaissant si possible les Centrales Thermiques ou au moins les ensembles industriels dans le domaine des gros équipements mécaniques et thermiques (Arts & Métiers ou similaire). Plusieurs années de pratique.
Allemand nécessaire, Anglais souhaité.

d'ENTREPRISE

désirant faire carrière dans les actions d'entreprise de Centrales Thermiques et Nucléaires.

FORMATION : Grandes Ecoles
Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.
Assurera après une formation de deux ans des responsabilités dans des zônes complètes de montage.
Orientation ultérieure soit vers des activités d'études, soit vers la poursuite des activités de montage ou d'essais.

d'APRES-VENTE

Assurera les liaisons avec les chantiers, les partenaires, les sous-traitants et le suivi de chaque affaire.
Préparera les contrats correspondant aux travaux et Services d'après-vente.
Participera à la rédaction des commandes et aux missions après-vente.

FORMATION : Ingénieur AM - IDN - ENSI...
2 à 3 ans d'expérience professionnelle.
Anglais nécessaire.

Curriculum vitae et prétentions à adresser au Chef du Département Administration et de Gestion du Groupe CTM,
204, Rond-Point du Pont de Sevres, 92100 BOULOGNE

ADMINISTRATION - GESTION DE GRANDS PROJETS

Dans le cadre de notre développement vers l'étranger, nous avons actuellement de gros chantiers de travaux publics pour lesquels nous recherchons des hommes d'excellent potentiel.
Ils seront nos interlocuteurs privilégiés en matière de logistique, gestion, comptabilité, trésorerie, mouvements de personnel...
Sur place ou au Siège, ils seront responsables de la coordination et de l'animation des différentes directions fonctionnelles ou opérationnelles concernées.
Globalement, ils sont en permanence à l'écoute des problèmes techniques et humains de nos chantiers.
Pour réussir, il leur faut soit une première expérience de ce genre d'activité, soit une formation qui leur permettra d'être très rapidement opérationnels (écoles d'ingénieurs, écoles supérieures de commerce...), l'essentiel restant de solides qualités de rigueur et d'organisation ainsi que leur aptitude à comprendre l'ambiance d'un chantier de grande dimension.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyez votre candidature sous référence 7609 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS



LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX
recherche

RESPONSABLE technique et commercial Conditionnement export

L'importance des marchés déjà acquis et la volonté de les développer conduit à créer ce poste qui aura pour objectifs :
- Développer l'activité en s'appuyant sur le réseau international DEGREMONT.
- Prendre en charge directement certains clients.
- Promouvoir le conditionnement auprès des services "ETUDES" et "PROJETS" de la société.

Ingénieur chimiste, le candidat a 10 ans d'expérience tant technique que commerciale, de préférence en traitement des eaux.

Il possède parfaitement l'anglais, il est disponible pour des déplacements courts mais fréquents.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un C.V. en précisant la rémunération souhaitée sous référence 370 à :

DEGREMONT
183 Avenue du 18 Juin 1940
92500 RUEIL MALMAISON



INGENIEURS D'ETUDES

Notre Société en expansion recherche pour son activité Systèmes d'Armes Navals

DE JEUNES INGENIEURS DIPLOMES OU UNIVERSITAIRES 3e CYCLE

▶ **INGENIEURS INFORMATICIENS**

Pour participer à la réalisation de systèmes informatiques en Temps Réel embarqués à haute performance. (Réf. I)

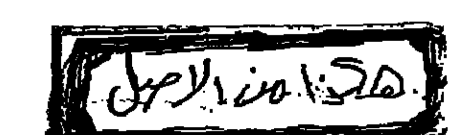
▶ **INGENIEURS D'ETUDES THEORIQUES**

Chargés de recherches appliquées dans le domaine du traitement du signal et de l'information. (Réf. II)

▶ **INGENIEURS ELECTRONICIENS**

Pour laboratoire d'électronique de développement. Possibilité d'évolution vers des fonctions de «Chef de Projet» d'équipements complets. Bonne pratique de l'anglais exigée. Déplacements de courte durée. (Réf. III)

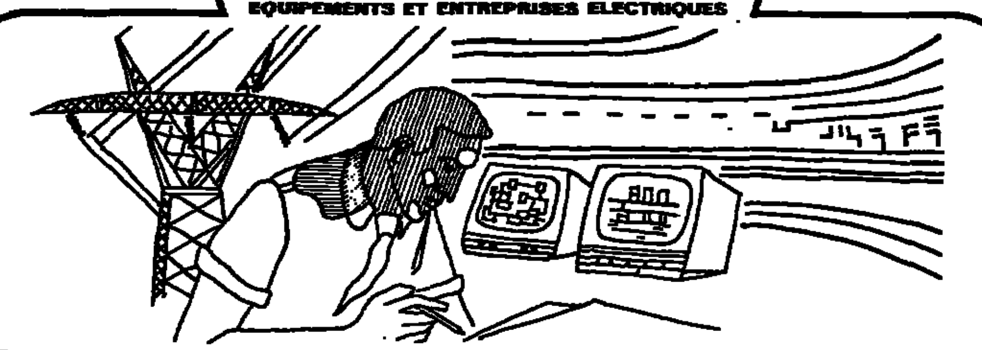
Si un de ces postes retient votre attention, adressez votre dossier de candidature avec la réf. du poste à
J.F. SILVESTRE - SINTRA ALCATEL
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



Si vous souhaitez développer les techniques de pointe dans des systèmes de transport et de distribution d'Energie électrique exportés dans le monde entier, votre candidature intéresse le GROUPE TRANSPORT D'ENERGIE, pour les postes suivants :

INGENIEURS LOGICIEL DE CONTROLE DE PROCESSUS

Intégrés au sein d'équipes performantes, ils participeront à la conception et à la réalisation de logiciels d'application en «temps réel» par minicalculateurs ou microprocesseurs pour la conduite et l'automatisation de réseaux électriques.
Ces postes offrent de grandes perspectives d'avenir pour des ingénieurs compétents et dynamiques, débutants ou ayant quelques années d'expérience. Anglais indispensable. (réf. 01M)

INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

Ils participeront au développement de matériels d'automatismes très évolués utilisant des micro processeurs.
Une formation d'électronique de base est nécessaire et une expérience en hardware à microprocesseurs serait appréciée. Anglais souhaitable. (réf. 02M)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

de haut niveau pour l'élaboration de programmes en «temps réel» sur minicalculateurs et microprocesseurs.
Une expérience de quelques années serait appréciée. Anglais souhaitable. (réf. 03M)

INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS D'INTEGRATION DE MATERIELS INFORMATIQUES

Ils auront à organiser et à conduire les recettes des systèmes de conduite de processus, superviser les mises en service et assurer les opérations de maintenance sur les calculateurs et microprocesseurs aussi bien que sur les disques, imprimantes, consoles de visualisation,interfaces d'entrées et de sorties.
Les candidats devront avoir une expérience réelle dans la mise en service et la maintenance de matériels électroniques. Des déplacements occasionnels en France et à l'étranger sont à prévoir. Anglais très souhaitable. (réf. 04M)

Pour tous ces postes, dont le lieu de travail est la Région Parisienne, adressez votre candidature avec CV détaillé, photo et prétentions, sous référence choisie, à :

R. ANDRY
CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud — 92309 Levallois Perret

SOURCES

Maîtrisez avec nous les techniques de pointe à travers le monde.

LE LOGICIEL DE BASE : UNE INFORMATIQUE DE PROFESSIONNEL

Importante société d'études informatiques, nous renforçons nos équipes intervenant dans les domaines suivants :
logiciel de base, réseaux, systèmes d'exploitation.

Les ingénieurs que nous souhaitons recruter développeront ces outils sur des matériels mini et micro.

En fonction de leurs compétences et de leur expérience, ils participeront aux grands projets actuels (ADA, Telecom 1, Annuaire Electronique, etc.).

Candidatures et CV sont à adresser sous référence 73300 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann – 75008 Paris, qui transmettra.

Discrétion totale assurée.

DÉVELOPPER LES OUTILS INFORMATIQUES DE DEMAIN

HAVAS CONTACT

---

2 ingénieurs A.M.

Les trois activités du groupe ROUSSEL UCLAF sont présentes dans notre établissement de ROMAINVILLE (93) : la recherche, la fabrication pharmaceutique, la production chimique.
L'ensemble occupe 3000 personnes et s'étend sur 22 hectares, d'où l'importance des installations et des responsabilités, tant techniques qu'humaines qui seront confiées à

«MONSIEUR ENERGIE»

Ingénieur diplômé de l'ENSAM, vous avez peut-être une formation complémentaire de L'IFFI, de L'I.F.E., ou vous avez été officier mécanicien de la Marine Nationale.
Vous serez le gestionnaire d'un centre de coût important puisque responsable de tous les fluides (électricité, gaz, eau, vapeur, froid), de leur livraison (contrats avec EDF), de leur production, et de leur distribution.
Votre service fonctionnant en continu, cela implique que toutes les responsabilités, tant humaines que techniques vous incomberont : application des mesures de sécurité, et prescriptions réglementaires, climat social (40 personnes), le bon fonctionnement des installations, les études pour leur amélioration.
Chef du service énergie, vous serez en liaison avec l'ensemble des services utilisateurs, le bureau d'études, le service entretien et le contrôle de gestion.

«MONSIEUR ENTRETIEN»

Ingénieur diplômé de l'ENSAM, vous serez rompu à toutes les techniques : mécanique, tuyauterie, chaudronnerie, et serez confronté en permanence à tous les corps de métiers entretien-bâtiment.
Vous organiserez le travail de vos équipes (100 personnes dont 15 agents de maîtrise).
Il va sans dire que les responsabilités humaines, tant au plan social qu'au plan de la sécurité, vous incomberont.
Le contrôle du travail sera aussi de votre ressort.

Pour ces deux postes, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant le poste choisi à ROUSSEL UCLAF, Service de gestion des Cadres, 35, Bd. des Invalides 75007 PARIS.

rscg carrières

roussel uclaf

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche à PARIS

pour le Département MÉTHODES INFORMATIQUES

SPÉCIALISTE TÉLÉINFORMATIQUE

Mission :

Participer à la Définition et à la mise en place de la prochaine génération de son réseau d'**Applications Informatiques.**

Profil :

- Ingénieur Grandes Ecoles ou Université ;
- Expérience système d'exploitation MVS ;
- Expérience réseau de Télécommunications SNA ;
- Habitude du travail en équipe ;
- Anglais courant.

Ecrire sous le numéro 116.252 M - RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE

TRINDEL

INSTALLATIONS ELECTRIQUES, EQUIPEMENTS,AUTOMATISMES ET INFORMATIQUE INDUSTRIELS

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé Grande Ecole - Réf. A 82 / 16

Rattaché à la DIRECTION COMMERCIALE FRANCE, il lui sera confié une importante mission commerciale du SECTEUR PETROLE - CHIMIE.
D'amont en aval, son action impliquera une participation aux négociations auprès d'interlocuteurs de haut niveau et un suivi Clientèle de grande qualité.
Véritable «ENTREPRENEUR», le candidat devra posséder une réelle expérience (5 ans minimum), acquise dans ce domaine et auprès d'une clientèle analogue. La connaissance du contexte professionnel concerné, associée à une envergure personnelle certaine, seront les atouts majeurs de sa réussite.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXPORT

PARIS - Réf. A 82 / 19

Adjoint au Chef du Service «MARCHES», il assurera le montage du financement et la gestion administrative et financière de contrats (OPERATIONS DE CREDIT ET ASSURANCE).
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé ESCAE ou équivalent, ayant une formation en COMMERCE INTERNATIONAL. Une expérience similaire de 2 à 3 ans dans ce domaine est exigée. L'ANGLAIS courant est impératif, une seconde langue sera appréciée.
Enfin, quelques déplacements sont à prévoir.

CES POSTES, BASES AU SIEGE (PARIS 8ème)
OUVRENT d'INTERESSANTES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE CARRIERES DANS UN GRAND GROUPE.

Nous étudierons avec intérêt et discrétion votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), précisant la réf. du poste choisi.



Société Trindel - Service DP / PS
44 rue de Lisbonne 75383 PARIS - Cédex 08 -

RSCG CARRIERES

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE

Importante Société banlieue Sud

INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Micro-informatique en temps réel.
Diplômé ISEP - INSA - ISEN ou SUPELEC.
Dégagé O.M. Débutant accepté.
KELLER FRANCE - 102, Champs-Elysées (8e),
562-81-06 chargé du recrutement.

GRANADA

La Filiale Française d'un groupe multinational spécialisée dans la location de T.V. et de magétoscopes

crée un poste d'

ASSISTANT CONTROLLER

Il prendra en charge le reporting, la gestion des immobilisations, le développement des applications informatiques, les études ponctuelles, la mise en place des procédures comptables.

Il possède une formation supérieure (HEC, ESSEC ...) 27 à 30 ans, un anglais courant et une première expérience de 2 à 3 ans de préférence dans un cabinet d'audit.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 22.117, CONTESSE Publicité 20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE

recherche

CHEFS DE GROUPE

- Niveau agent maîtrise.
- Expérience dans l'assistance demandée

Envoyer C.V. + photo sous réf. 32159 M à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN diplômé débutant

Groupe industriel et minier français, recherche un jeune électrotechnicien pour le préparer aux responsabilités «d'ingénieur entretien fond». Son activité portera sur la maintenance et l'amélioration d'équipements sophistiqués et onéreux ainsi que sur les essais de matériels nouveaux. Il est prévu pour lui une évolution de carrière, vers d'autres filières : soit production fond ou jour, soit encore études ou ingénierie. Possibilités missions étranger.
110.000 + selon diplôme, et prestations en nature dont logement.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. PA/ENF2
30, av. Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI

CETAGEP

Dans le cadre de son expansion et de la mise en place d'une gestion de production informatisée,
R2E-Réalisations Etudes Electroniques
recherche

RESPONSABLE DE L'ORDONNANCEMENT

Cadre de formation BTS ou équivalent doté d'une bonne expérience de la fonction, de préférence dans une entreprise électronique et ayant, si possible, utilisé un système de gestion de production en temps réel. Anglais souhaitable.

AGENT D'ORDONNANCEMENT

qui secondera le responsable plus particulièrement dans les travaux internes du service.

Lieu de travail : ORSAY (91) Z.A. de Courtabœuf.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité au

C.S.M. 9 Square R. Bazin Parly 2 78150 LE CHESNAY chargé du recrutement

---

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS

recherche
pour ses Services

COMPTABLES

BTS - DECS

Expérience 2 ans minimum

Adresser candidature et C.V. sous réf. 31796 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

Maître d'ouvrage d'opérations industrielles et commerciales (bureaux, entrepôts)

RECHERCHE

Pour le service technique à :
NANTERRE LA DÉFENSE

INGÉNIEUR E.T.P.

(ou équivalent)

5 à 7 ans d'expérience dans l'étude et la réalisation des chantiers du bâtiment.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº T 031.324 M, à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL

renforçant sa Division Export télécommunications domaine câbles et installations réseaux publics

recherche pour proche banlieue PARIS

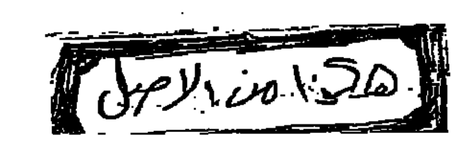
INGÉNIEUR COMMERCIAL

Minimum 30 ans.
Grande école généraliste ou spécialisé énergie télécom.
Première expérience export.

INGÉNIEUR SYSTÈMES TECHNICO-COMMERCIAL

Formation spécialisée ou expérience systèmes sur câbles.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à nº 21.436, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 11, qui transmettra.



SERI RENAULT INGENIERIE

Pour suivre LA REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES SPECIFIQUES permettant l'assemblage, la manutention et le transport de matériels complexes de grandes dimensions, nous recherchons :

UN JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

Diplômé Grande Ecole (A.M., I.N.S.A. ...) possédant, si possible, une première expérience de 2 à 3 ans, il doit être capable de s'adapter à l'activité spécifique de l'Ingéniérie.

Placé sous l'autorité du responsable technique, il aura pour mission, outre le suivi des réalisations d'assurer l'étude et la conception des modifications à apporter à ces matériels compte tenu de l'évolution des engins manutentionnés.

Adresser s/réf. M 2-01, lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à :

Séri
Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Avenue du Vieil Etang - B.P. 19
F-78390 BOIS D'ARCY

Contrôleur de gestion chez le leader du B.T.P.

38 % d'expansion réalisée en 1981, 38 % d'expansion prévue en 1982.

Après une période de formation assurée par un directeur financier pendant environ un an, en France, vous serez affecté, en fonction de vos souhaits et des disponibilités, en France ou à l'étranger, dans une filiale ou dans une branche opérationnelle.

Vos missions : • établissement des plans • suivi des réalisations • animation des gestionnaires • actualisation des prévisions pour des unités réalisant de 100 MF à 1 MF de chiffre d'affaires, en prise directe avec la Direction Générale.

Parmi les nombreuses possibilités d'évolution de carrière : la direction financière d'une de nos Sociétés, le Secrétariat Général, etc.

Débutant ou déjà expérimenté, diplômé d'une grande école de Gestion, vous souhaitez vous associer à la réussite d'un Groupe performant.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature à A. Filou - Direction du Personnel
(Référence 7517 CG) - BOUYGUES - B.P. 204
92142 CLAMART CEDEX

Compagnie d'Assurances
recherche

correspondant informatique

Nous demandons une solide formation en informatique de gestion et/ou en organisation administrative (par exemple IESTO), et une bonne expérience de l'analyse fonctionnelle.
Le poste à pourvoir se situe à Paris.

Nous vous prions d'envoyer C.V. et prétentions sous réf. 8887 à Media System 104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Notre Division Avionique participe avec succès sur tous les marchés mondiaux à la compétition entre les Grands des équipements électroniques.
Notre développement nous conduit à recruter un

ingénieur qualité

Il possède nécessairement une solide expérience dans les domaines de l'électronique et de la physique.

Il développera et animera un groupe technique chargé des investigations sur la fiabilité des composants et équipements de matériels optroniques aéroportés.

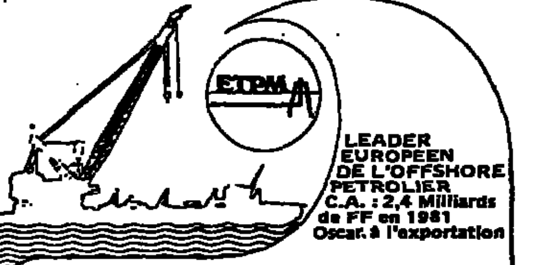
Ce poste implique un dialogue permanent avec des spécialistes de haut niveau.

De nombreux déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir.
Langue anglaise indispensable.



Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON CSF - 52, rue Guynemer - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON-CSF
DIVISION
EQUIPEMENTS AVIONIQUES



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 2,4 Milliards de FF en 1981
Oscar à l'exportation

recherche

FIELD ENGINEERS

Le poste :
Pour la réalisation de travaux pétroliers en mer, vous êtes prêts à travailler suivant le système de rotation :
- 1 mois au Siège à PARIS,
- 1 mois sur barge,
- suivis de 15 jours de congés.

— LE PREMIER MOIS : vous préparerez les opérations avec les Ingénieurs de Projets : participation aux études techniques et analyse approfondie des procédures de travaux.

— LE DEUXIEME MOIS : sous la responsabilité de la région d'activité concernée, vous serez envoyés sur nos barges pour suivre l'exécution des travaux, assister le Chef de Barge, dialoguer avec le Client puis rédiger les rapports d'opérations, afin de rendre compte aux Responsables Techniques du Siège et d'assurer le lien entre réalisation et préparation.

Votre profil :
Vous avez environ 32 ans et vous êtes :
— soit Ingénieurs de formation type ENSI, INSA, ENI ou équivalent, et vous pouvez faire état d'une expérience d'au moins 5 ans acquise sur des chantiers de TP en FRANCE ou à l'étranger.
— soit Chefs de Chantier ou Conducteurs de Travaux (formation : EYROLLES, EGLETONS ou niveau DUT) et vous possédez une expérience confirmée d'une dizaine d'années.

Vous pensez avoir les aptitudes physiques et les qualités morales exigées par ce type d'existence.

Vous avez une autorité naturelle indiscutable et VOUS PARLEZ PARFAITEMENT L'ANGLAIS.

Si vous êtes fortement motivés par ce poste, envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. 6383M à PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ENTREPRISE BATIMENT PREMIER PLAN
implantée en région Parisienne
filiale d'un groupe international
recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

Le titulaire du poste assurera la responsabilité totale d'une unité de production comportant la réalisation de plusieurs chantiers en région parisienne.
Ses domaines d'intervention se situent au plan :
- commercial, soutien et participation aux études des marchés bâtiment concernant son secteur,
- animation d'une équipe de directeurs de travaux et de conducteurs,
- contrôle et gestion des chantiers placés sous sa responsabilité,
- pour réussir dans cette mission le candidat de formation ingénieur (Centrale, ESTP, ou équivalent) devra justifier d'une expérience professionnelle bâtiment de plusieurs années comprenant le passage dans des fonctions commerciales, études de prix et chantiers où il aura exercé la responsabilité totale de l'exécution d'opérations importantes.

Adresser CV et prétentions sous N° 8134 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BANQUE PRIVÉE

Quartier Champs-Elysées
recherche
pour son Département
« GESTION DE PATRIMOINES »
un

GESTIONNAIRE

(position cadre)

pour assister le Responsable de Département.

Il devra développer et entretenir une clientèle de particuliers fortunés, et justifier à cet effet de connaissances adaptées dans les domaines suivants :
- gestion de portefeuilles titres
- marchés Nord-Américains
- anglais
- droit et fiscalité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 7 634 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Notre activité s'exerce dans le NORD DU NIGER et couvre l'extraction et la concentration de minerai d'uranium, ce qui implique l'exploitation d'une très importante installation de traitement physico-chimique
Nous recherchons

INGENIEUR E.S.E.-E.N.S.I.

pour la maintenance et l'amélioration de nos équipements en :
— instrumentation, contrôle régulation, automatisme
— analyse de laboratoire
— électromécanique basse tension
— informatique et traitement de texte...

Au cours de sa formation, le candidat retenu aura acquis de solides connaissances en électronique, instrumentation, et si possible des bases complémentaires en électrotechnique et micromécanique. Une première expérience de 2 ou 3 ans l'aura familiarisé avec la conduite de processus industriel et la direction d'agent de maitrise et de technicien d'entretien.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. CK/MMI
30, avenue de l'Amiral Lemonnier
78160 MARLY LE ROI



responsable formation terrain

Leader mondial dans notre secteur de marché, nous créons ce poste en France afin d'améliorer encore le rythme de notre croissance.

Spécialiste de la vente à la grande distribution, vous avez recruté, animé et formé des commerciaux.

Sur la base de cette solide expérience des techniques modernes d'animation, vous aurez à analyser sur le terrain les besoins en formation de nos vendeurs, puis à construire les plans de formation appropriés et ensuite à entraîner «sur le tas» nos équipes commerciales afin d'améliorer leur performance.

Bien plus qu'un diplôme, nous recherchons une personnalité bien «trempée», capable d'écouter, d'animer, de transmettre son savoir-faire et son enthousiasme.

Notre fort développement devrait vous permettre d'évoluer rapidement au sein de notre Société.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5287 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

média-system



Société de services et conseil en informatique (70 personnes)
recherche pour son département FORMATION

UN FORMATEUR INFORMATICIEN ORIENTE MATERIEL IBM

Ce poste requiert une double expérience :

Expérience technique :
— Les candidats auront acquis au cours d'une expérience de 5 années une bonne pratique des techniques DB/DC :
CICS ou IMS
DL1 souhaitée
et une bonne connaissance des langages de programmation :
COBOL—PL1

Expérience pédagogique :
— Les candidats ayant une réelle expérience de formation et très motivés par cette activité trouveront de grandes possibilités de développement.

Envoyer C.V. détaillé à :
ECL RECRUTEMENT — *(Réf. R 306)*
55 rue Hermel — 75018 PARIS

jeune secrétaire général

Filiale commerciale d'un important groupe du secteur automobile, ayant réalisé en 1981 un CA de 150 MF, notre développement nous impose de renforcer notre structure et de créer un poste de secrétaire général. Rattaché au Directeur Général, il sera responsable des problèmes financiers et de trésorerie de l'entreprise et mettra en place puis supervisera les procédures de contrôle de gestion. Par ailleurs, il sera chargé des problèmes administratifs et du personnel.
Ce poste conviendrait à une personne diplômée d'une école supérieure de gestion ayant complété sa formation par un DECS. Une première expérience de 4 ou 5 années dans un cabinet d'audit ou dans un service de contrôle de gestion d'une société à vocation internationale sont des atouts pour réussir dans la fonction et d'évoluer dans un groupe performant.

Adresser C.V. avec courte lettre manuscrite précisant votre n° de tél., sous réf. 806LM : NASSAR, 47 bis, avenue Hoche, 75008 PARIS.



BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour sa division mécanique des fluides et structures plusieurs

INGENIEURS Grandes Ecoles

(ECP, SUP AERO, ENSMA, DOCTORAT...)

pour développer ses activités dans les domaines :
- STRUCTURES (dimensionnement dynamique)
- MECANIQUE DES FLUIDES (modélisation par éléments finis).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 823 à :
M. R. BOY — BERTIN & Cie
B.P. 3 — 78370 PLAISIR

JOURNALISTE PROFESSIONNEL

ayant profil secrétaire rédactions pour publications secteur audio-visuel et relations presse d'un important organisme social.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à No 22.043 CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
DIRECTION ILE-DE-FRANCE
recherche

COLLABORATEURS

Expérimentés en droit social-droit fiscal

Expérience professionnelle acquise dans :
- gestion du personnel ;
- activité de conseil en droit social ;
- droit des affaires et de la distribution ;
- service juridique des entreprises ;
- administration fiscale.

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à M. J.-L. PAUL, 2 bis, rue de Villiers, 92300 Levallois.

Important Etablissement Financier
recherche pour son Centre
chargé de mettre en œuvre la politique de développement
carte et automates bancaires

un(e) Chargé(e) d'Etudes

- Pour réaliser des enquêtes, bilans sur actions en cours, et mettre au point des supports d'information (revue de presse interne à rédiger et diffuser).
- Et participer à la réalisation d'études destinées à la promotion et commercialisation des moyens de paiement.

DUT technique de l'information, bonne maitrise de la langue anglais et 3 a 4 années d'expérience bancaire.

Envoyer CV, phot. et pret. s/réf. 5472 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

ORGANISME PROFESSIONNEL
Secteur Santé
Situé à Paris-17e

recherche

ATTACHÉS DE DIRECTION

Vue service administratif et études juridiques et économiques.
Licence en Droit souhaitée, option Droit Travail et Sécurité Sociale.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo, s/n° T 031.341 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

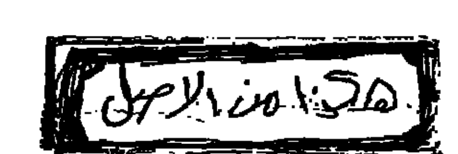
Comité d'entreprise
recherche

PERSONNE QUALIFIÉE

pour tenue bibliothèque discothèque. Adresser demande avec C.V. et prétentions au comité d'entreprise de l'URSSAF, rue Franklin, 93100 Montreuil-sous-Bois.

GESTION 2000 INGÉNIEUR PROCESS

pour Unité d'Urée.
Formation génie chimique.
Tél. 246-42-01 pour R.V.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Notre activité : les loisirs

Pour compléter notre équipe de direction

nous recherchons

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

H.E.C., E.S.S.E.C., I.N.S.E.A.D.

VOUS :
Quelques années d'expérience (audit ou responsable administratif et financier), dans un groupe du tertiaire (un plus pour le secteur tourisme hôtellerie).

NOUS :
Une petite équipe de direction jeune, ambitieuse et motivée dans un groupe de 80 personnes. *Leader sur son marché et en expansion.*

Nous souhaitons créer ce poste rapidement.

Salaire annuel 120.000 F. +

Ecrire SOGEL, 91190 SAINT-AUBIN.

BÉGHIN SAY

1er Groupe Européen de l'Industrie Sucrière
1er Groupe Français de Papiers Domestiques et Articles d'Hygiène (LOTUS - VANIA - O-KAY)

Offre un poste d'

INGENIEUR EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, et en liaison avec le Centre de Recherche et les usines, vous aurez pour mission de rédiger les textes de demandes de brevets, suivre les procédures de dépôt et de délivrance à l'étranger, proposer des décisions d'opposition, faire des études de liberté d'exploitation.

Vous aurez une formation d'ingénieur : Chimiste ou Physicien, suivie d'une spécialisation FORMEX ou CEIPI, vous êtes débutant ou possédez déjà 2 ou 3 années d'expérience.

Le poste est à pourvoir à Paris, avec des déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) sous REF PI 2, à BEGHIN-SAY B.P.A. - 54, avenue Hoche - 75008 PARIS

Discrétion assurée

AMP

GROUPE IMPORTANT QUARTIER ETOILE recherche pour sa DIRECTION VENTES ET MARKETING

CADRE COMMERCIAL

Pour développer un nouveau produit en expansion rapide, commercialisé par un réseau à créer et à développer.

Homme d'EXPERIENCE et de TERRAIN dans la revente des carburants, il participera à l'étude, la promotion, le lancement, l'animation, la gestion de stations-service.

Connaissances technologiques correspondantes souhaitées. Fréquents déplacements en véhicule de fonction.
Niveau rémunération annuel : 170.000 F.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prét. sous no 22057 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue Nord de Paris recherche pour son service «formage des métaux en feuilles»

JEUNE INGENIEUR

AM, ECAM, ICAM ou équivalent

Il sera chargé au sein de l'équipe de travaux d'études en liaison avec d'autres services du centre (automatismes, micro-électronique...) débouchant sur des actions de conseil et d'assistance aux entreprises.

Pour ce poste une première expérience dans un secteur développement dans le domaine de la mise en forme des métaux serait appréciée.

Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 21720 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Société de distribution *matières premières* recherche pour secteur Paris er région parisienne

VENDEUR PRODUITS CHIMIQUES

pour l'industrie. Fonction technico-commerciale requérant dynamisme, offrant importantes possibilités d'affirmer ses qualités. Anglais souhaité. Poste disponible immédiatement. Ecr. avec C.V., photo et prétentions, à : PROMECONE, 68, av. du Général Michel-Bizot, PARIS-12e.

CLINIQUE ARGENTEUIL *recherche*

GOUVERNANTE ÉCONOME

sérieuses références exigées. Téléphone : 982-09-85.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND VILLE-NOUVELLE, 40.000 HAB.
Créé pour son CENTRE D'ACCUEIL et d'INFORMATION JEUNESSE ouvrant le 1er MARS :
— un attaché communal ou animateur de première classe, chargé d'assurer la gestion du centre.
Ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant reçu une formation administrative et de gestion publique, connaissant les collectivités locales et ayant expérience du contact avec les jeunes.
RÉMUNÉRATION DE DÉBUT : (célibataire sans enfant) 5.500 F/mois + prime équivalente au 13e mois.
Envoyer curriculum vitae à: Madame le Maire, secrétariat général 93160 NOISY-LE-GRAND

SOCIÉTÉ DE COURTAGE Réassurances Internationales MARITIME-AVIATION recherche

HOMME

- Minimum 32 ans.
- Etudes universitaires.
- Excellent anglais écrit et parlé, connaissances espagnol souhaitées.
- Pour assurances internationales, effectuées principalement avec Banques importantes.
- Poste convenant à personne ayant expérience crédits documentaires et (ou) financements maritimes.
- Possibles voyages après stage technique.

Adr. C.V., photo et prét. à A.M.P. sous No 4092/JR 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, *qui transmettra.*

SOCIÉTÉ DE CONSEIL D'ENTREPRISE *spécialisée en développement* industriel recherche pour son expansion

CONSULTANTS INDUSTRIELS EN DÉVELOPPEMENT DE PRODUIT

- Formation ingénieur Grandes Ecoles.
- Attirés par un métier d'organisateur à caractère libéral.
- Fonction à assurer : assistance au développement de gamme de produits compétitifs.
- Domaine d'intervention : définition de stratégie, gestion de projets, marketing industriel, analyse de la valeur, value engineering, design to cost.
- Quelques années d'expérience *professionnelle* dans les domaines précédents seront très appréciées.
- Des qualités de contact et d'animation sont indispensables.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions s/no T 031.382 M à RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Pour IMPORTANTE STÉ nous recherchons
1 INGÉNIEUR électricité, automatisme.
1 INGÉNIEUR Génie climatique.
Tél. pr R.V. 201-60-48 ou écrire SOOO, 44, rue René-Boulanger. 75010 PARIS.

H.B.I. recherche

ANALYSTES

PROGRAMMEURS sur HB 62-IBM 34 IBM 370-IMS DL1

INGÉNIEUR

MITRA 125/225
Tél. : 266-44-84
ou écrire avec C.V.,
20, rue du Fbg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE recherche minimum 30 ans
1) PROF de MATH
2) PROF HIST. GÉO
3) PROF SCIENCES ÉCO
4) SECRÉTAIRE excellent dactylo, bac minimum.
Tél. : 281-26-30.

INFORMATIQUE CEROI recrute

INFORMATICIENS

Temps réels, connaissance de l'assembleur, sal. très intéres. - 542-60-73.

Recherchons

PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ

Dipl. exigé B.T.S. ou D.E.C.S. *pour classe niveau B.E.P.*
Temps complet. Remplacement jusqu'au 30 juin.
La Directrice Lycée L'Initiative, 24, *rue Bouret, 75019 PARIS.* Téléphone : 607-82-36.

Société Services recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Expér. 1 à 2 ans ou débutant.
Poste 1 : Fortran, calcul scientifique.
Poste 2 : Mini 6, assembleur.
B.I.O 53, rue Fondary, Paris-15e - 577-93-66.

INGÉNIEUR débutant, dispon. immed., mécanique des fluides, envoyer C.V., M. MARTINON, Ecole des Mines. 60, bd St-Michel, Paris 6e

---

Groupe international, leader dans le marketing direct, ayant déjà confié à sa filiale française son centre de traitement informatique (temps partagé à l'échelon *international et bientôt intercontinental*) la charge en outre, en vue de son développement, de la coordination du traitement automatisé de l'information au niveau du groupe.

Nous recherchons pour créer le poste

INGÉNIEUR

Coordination informatique

Rattaché au responsable de l'Informatique du Groupe, il sera chargé :

- De revoir les plans existants concernant le développement des nouveaux systèmes et l'adaptation des systèmes existants aux autres sociétés de distribution et de faire les recommandations *appropriées.*
- De suivre et de coordonner l'exécution de ces plans.
- D'établir et de maintenir une description des systèmes informatiques et des équipements en usage dans le groupe.
- De fournir des informations et des conseils aux directions locales sur les systèmes existants à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe.
- De s'assurer que la documentation appropriée et des ressources de dépannage sont disponibles dans toutes les sociétés utilisant des systèmes informatiques.

Ce poste réservé à un candidat de haut niveau, ayant au moins 4 à 6 ans d'expérience informatique, sera confié à une personne maîtrisant parfaitement l'anglais et totalement disponible pour voyager à l'étranger.

Env. dossier de candidat. détaillé ss réf. 116, 129 M, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

Importante Société Française

Filiale d'un grand groupe international

recherche pour une de ses

Usines de la région parisienne

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé ARTS et MÉTIERS

Le candidat doit être dynamique, avoir le goût des contacts et le sens du commandement.

Il aura la responsabilité du bureau d'études d'une division.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous le no 21.376, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

DIVISION PRODUCTION DE FILMS ET TÉLÉVISION D'UN IMPORTANT

GROUPE INTERNATIONAL

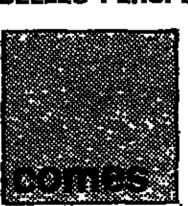
recherche pour PARIS

CADRE COMMERCIAL EXPORT ET FRANCE RESPONSABLE DE L'ÉDITION

Il devra :
- en collaboration directe avec le Directeur Commercial, prendre en main la commercialisation des droits d'édition tirés des séries télévisées et de tout l'audio-visuel créé par la Société, en France et surtout à l'étranger ;
- susciter la création et la mise au point de produits d'édition (livres et journaux) par les éditeurs ;
- travailler en équipe avec les responsables des produits *audio-visuels en France et à l'export.*

Il aura :
- *une formation commerciale supérieure* (HEC, ESSEC, SUP de CO... ou écoles équivalentes étrangères) ;
- une première expérience commerciale réussie de quelques *années, de préférence* dans une Société d'édition ;
- une pratique courante de l'anglais (autres langues étrangères appréciées).

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du *COMES*, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2406).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Centre chargé de mettre en œuvre la politique de développement carte et automates bancaires

un Ingénieur d'Etudes

Pour participer à l'harmonisation des logiciels, des divers *automates bancaires*
Ecole ingenieurs ou equivalent 5 annees min. expérience **informatique et bancaire.**
Deplacements en Province frequents mais de courte durée

Adress. CV. phot. sal. et pret s/ref **5473 a CNCA Recrutement Carrières 75710 PARIS BRUNE**

Lan Tourney Pub

BANQUE D'AFFAIRES *INTERNATIONALE*, recherche pour départements : risques, engagements. secteur : analyses financières

COLLABORATEUR

Formation supérieure : D.E.C.S., maîtrise Droit. DESS finances d'entreprise ou équivalent. Anglais indispensable. Ecr. avec C.V. s/référ. 6.386 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

ECA AUTOMATION

S.S.C.I. en forte expansion (550 personnes), recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- expérience 1 à 4 ans,
- dans les domaines de :
  - micro-informatique,
  - logiciel de télécommunication,
  - logiciel temps réel.

Adr. C.V., photo et prétent. ss la référence 1.010 au Service du Personnel 315, bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud Cedex.

Entreprise de chauffage et climatisation recherche

INGÉNIEURS

CONFIRMÉS thermiciens avec notions électricité
Adresser C.V. et prétentions à A.M.P., sous la réf. 4072/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS

2 à 5 ans expérience
- Goût de la conception,
- pratique d'un assembleur,
- expér. télécom. appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. à ATYA 35, rue des Bergers, 75015 PARIS.

P.M.I. EN EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DES POMPES A CHALEUR ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR recherche pour son siège commercial ÉVRY

UN TECHNICIEN EN THERMODYNAMIQUE

de bon niveau B.T.S.-DUT ou équivalent.
Connaissance et expérience souhaitées en chauffage et climatisation. Disponible pour déplacements fréquents en province.

Position cadre : directement rattaché à la Direction commerciale

SA MISSION :
- relations, au niveau technique, *avec les divers organismes officiels de la profession ;*
- support des commerciaux *sur le terrain par des interventions* auprès de bureaux d'études, installateurs ou distributeurs spécialisés ;
- *formation des techniciens et* vendeurs de nos principaux clients ;
- *formation à nos produits* assurée au départ.

Envoyer C.V, photo et prétent. à *HAVAS CONTACT*, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, sous la référence no 39.311.

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES *(CHAMPS-ÉLYSÉES)* recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

TECHNICO-COMMERCIAL pour prospection et suivi clientèle toutes industries et plus particulièrement électronique, électricité et pharmaceutique.
- 25 ans minimum.
- Niveau école supérieure de chimie ou équivalent.

Ecrire avec C.V. à : CIPEC, 7, rue Lincoln, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ SUISSE ASSURANCE VIE

recherche

COLLABORATEUR

Libre de suite.
Titulaire BAC C + 2 ans études supérieures.
Niveau Agent de maîtrise 3e échelon ayant des connaissances en matière d'assurances de capitalisation.
Notions bancaires financières et comptables souhaitées.

- Poste d'avenir.
- *Avantages sociaux.*
- Restaurant d'entreprise.
- Horaire variable.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo en indiquant vos prétent. au Service du Personnel, 41, rue de Châteaudun, *75009 PARIS.*

La Centre d'informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. : 553-91-30 P. 201.

Recherche

DESSINATEUR EXÉCUTION

Monteur compo. Presse. A.F.P.P. - 327-52-22.

C.M.E.R.I., 73 bis, av. Niel, Paris 17e, recherche : NÉGOCIATEUR (TRICE) Libre, tél. : 380-56-56, et 380-77-99.

---

contrôleur de gestion central

180.000 F +

C'est pour nous un poste clef puisque c'est le lieu de coordination et d'harmonisation des budgets et tableaux de bord mensuels des différentes unités du groupe.

Vous serez donc le moteur de notre comptabilité budgétaire.

Vous faites la preuve d'une expérience acquise au sein d'un cabinet d'audit international ou d'une entreprise importante utilisant des principes de gestion très élaborés.

Bref, vous êtes un bon praticien et technicien du *contrôle de gestion et vous souhaitez maintenant* donner une nouvelle dimension à votre carrière.

Vous êtes souple et diplomate tout en sachant faire passer vos idées.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'un groupe important en très fort développement.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5281 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSERCE

Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,8 *Milliards* — 27 000 *personnes*

recherche des

INGENIEURS DE VENTE

Diplômés d'écoles d'ingénieurs mécanique.
Pour nos activités organes de transmission à base d'engrenages et équipements thermiques automobiles, vous serez chargé, après formation, des relations techniques et commerciales auprès de constructeurs français ou étrangers. Vous assurerez et coordonnerez *les relations avec le client*, de la définition du cahier des charges à l'homologation du produit et à la négociation du contrat *commercial.*

Nous recherchons :
- trois Ingénieurs ayant 3 à 4 ans d'expérience de *vente de produits industriels ou en étude/essais*
- un Ingénieur débutant.

Pour trois des postes la connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. Déplacements fréquents. Postes à Asnières (92) et à la Verrière (78). A partir de ces postes des possibilités d'évolution diversifiées sont ouvertes dans l'ensemble du Groupe VALEO.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant le lieu de travail souhaité à VALEO Service Recrutement I & C 43, rue Bayen — 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU SECTEUR NUCLÉAIRE

(9000 personnes - 7 milliards de C.A. - 45 filiales recherche pour son siège social (Banlieue Sud-Ouest PARIS)

JEUNE CADRE COMPTABLE

Intégré dans une équipe jeune et sous l'autorité de son Chef de service, il assurera le contrôle financier et administratif d'un groupe de filiales.
Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur (École de commerce - DECS) option finances-comptabilité.
Il pourra être débutant.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir.
Possibilités d'évolution de carrière dans la société ou ses filiales françaises ou étrangères.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo avec CV complet sous réf. 5378 à TELEX PA 34, Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

---

promotion des ventes

vous possédez une solide formation marketing ainsi qu'une première expérience pratique.
Au sein de notre Direction Commerciale, vous collaborerez à la modernisation et à l'élaboration de nos produits ainsi qu'à leur promotion.
Nous vous formerons, si nécessaire, aux techniques de l'Assurance.

Allianz assurances — Vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Manchez - Allianz - BP 24 75761 Paris Cedex 16

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	Le mm/col T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
recherche pour son département ULTRASONS

(EA/1) Un ingénieur en micromécanique
Formation : A.M., E.N.S.M.M. Besançon ou équivalent ;
Bonne connaissance en électronique d'asservissement appréciée ;
Expérience industrielle d'au moins trois ans ;
Poste proposé au service études pour assurer l'étude et le développement de dispositifs électromécaniques de précision en liaison avec une équipe jeune et dynamique.

(EE/2) Un agent technique électronicien
Formation : B.T.S. ou D.U.T. ;
Expérience en analogique et numérique rapide appréciée.
Poste proposé au laboratoire d'études électroniques pour participer à l'étude de matériels électroniques de pointe.

Ecrire s/nº 7614 *le Monde* Pub., Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Nous sommes une société française à vocation et implantation internationales.

Nous occupons avec des produits «leaders» l'un des tout premiers rangs de notre secteur d'activité dans le monde.

Notre informatique prépare actuellement le démarrage d'un réseau de 4341 avec, à terme, une centaine de terminaux.

Nous travaillons sous CICS et nous «MIGRONS» vers MVS.

Dans le cadre d'un élargissement de notre potentiel d'études, nous recrutons :

DES ANALYSTES
DES PROGRAMMEURS

Lieu de travail : BANLIEUE SUD EST

Pour assurer le support technique d'utilisateurs dans l'exploitation d'une application décentralisée, nous recherchons :

UN INFORMATICIEN
Niveau BAC

ayant impérativement une connaissance du Pupitrage IBM 34. Homme de contact, il aura a effectuer des déplacements de courte durée mais sera basé à PARIS.

Envoyer C.V. photo. et prétentions en précisant le poste choisi sous réf. 21520 à
Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BERTIN & Cie
Recherche et Développement
recherche pour son département Etudes Technico-Economiques, un
INGENIEUR économiste
(CENTRALE, ENSI...)
pour développer ses activités auprès d'organismes publics et d'entreprises privées, dans les domaines :
- ENQUETES TECHNICO-ECONOMIQUES (transport, économie d'énergie...)
- PREVISIONS TECHNOLOGIQUES (analyse sectorielle...)
- DEFINITION DE PRODUITS NOUVEAUX (diversification)
- ORGANISATION ECONOMIQUE DE SYSTEMES

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 824 à :
M. R. BOY - BERTIN & Cie
BP 3 — 78370 PLAISIR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche
CONTROLEUR DE GESTION
140.000 F +

MISSIONS :
- Particip. à la mise en place de nouv. procéd. de contr. de gest., en liaison avec la direction générale.
- Assistance des directeurs d'établissement dans l'élaboration des prév. financières (exploitat. et investissem.).
- Analyse et contrôle des résultats.

PROFIL :
- 30 ans environ.
- Formation supérieure (Ecole supérieure de commerce + DECS ou équivalent).
- Première expérience industrielle réussie.
- Fréquents déplacements à prévoir.
- Poste à pourvoir à Paris et à Lille.

Adr. C.V., photo et prét., s/nº 7728, *le Monde* Pub., Serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC
rech. pour un de ses clients (grande administration) :

un INGÉNIEUR INFORMATICIEN
confirmé ayant l'expérience de l'ingénierie-système HB-DPS8 (GECOS 3, DM 4, ...), de la mise en œuvre de réseaux, de la définition et de la mise en application de normes de programmation et d'exploitation.
Il sera notamment chargé d'un rôle de conseil auprès des bureaux d'études pour la réalisation d'importantes applications de gestion transactionnelle ainsi que de la mise en place d'un centre informatique.

Envoyer C.V. avec prétentions et photo à CESMAP, 67, avenue Lénine - 94112 ARCUEIL Cedex.

BANQUE PRIVÉE
Quartier Champs-Elysées
recherche
pour son Département
« GESTION DE PATRIMOINES »
un
GESTIONNAIRE
(position cadre)
pour assister le Responsable de Département.

Il devra développer et entretenir une clientèle de particuliers fortunés, et justifier à cet effet de connaissances adaptées dans les domaines suivants :
- gestion de portefeuilles titres
- marchés Nord-Américains
- anglais
- droit et fiscalité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 7 634 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

PUBLISCOPE CONSEIL
recherche
UNE CHEF DE PUBLICITE
Une expérience en Agence est nécessaire.
Ecrivez en résumant votre carrière sous référence 94 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE de FRANCE
recherche
pour PARIS et REGION PARISIENNE
collaborateur
2 ans à 3 ans d'expérience en cabinet, niveau DECS, formation importante et travail intéressant pour candidat motivé.
Adresser C.V. manuscrit photo et prét. à
FIDEX PARIS 18 bis rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche
FORMATEURS ÉLECTRONICIENS
- Niveau minimum B.T.S.
- 5 ans d'expérience en électronique analogique et numérique.

Postes à pourvoir à MONTROUGE
- 7 semaines de congés payés.
- Formation pédagogique assurée.

Adr. C.V. photo, prétentions sous réf. 219 à Trendances, 41, av. de Friedland, 75008 Paris qui transm.

Cherchons PERSONNE pour DIRIGER MAISON 35 km Paris. Tél. 331-64-03.

Service Publicité Périodique Professionnel de Mode recherche
J.H. ou J.F.
Sortie Ecole Publicité ou marketing. Chargés promotions dans le journal. Assistance et contacts avec les annonceurs. Libre immédiatement.
Ecrire M. FERRONI, 21, impasse Truillot, Paris-11e.

ÉDITEUR MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE PARIS (15e) recherche
RESPONSABLE D'ÉDITION
(Editing, rewriting, relations d'auteurs). Expérience nécessaire. Formation sciences médicales ou biologiques souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais. Env. C.V. man., photo et prét. sous nº 116067 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHE - URGENT
ANIMATEURS (TRICES)
pr sect. enf. et adolesc., av. sol. exp. Env. C.V., M.J.C., 14, r. des Écoles, 92210 ST-CLOUD.

Société Services recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- Exp. 1 à 2 ans ou débutant.
- Fortran, calcul scientifique.
- Disponible très rapidement

B.I.O. 53, rue Fondary. Paris-15e - 577-93-66.

SOCIÉTÉ IMPORTATION (16e) recherche URGENT
COMPTABLE STOCKISTE
EXPÉRIMENTÉ (E) sur ordinateur ICL.
Adr. C.V., photo, prétentions ACTIVAL, 59, rue de la Tour, 75016 PARIS.

MENSUEL branche AUTO - MOTO - ROCK recherche
JEUNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
D'EXPÉRIENCE
Libre de suite.
Téléphone : 233-58-55.

Cherchons RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE et ADMINISTRATIF pour centre de formation. Env. C.V. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMAC. DE RÉPUTATION MONDIALE recherche pour sa DIVISION « DIAGNOSTICS »

2 TECHNICO-COMMERCIAUX
1) Secteur Ouest France
2) Secteur Paris Ouest

Ayant une formation BT-BTS. Analyses biologiques ou équiv., et spécialisé dans la vente de produits ou mat. de laboratoire, pour assurer la promotion technique auprès de ses clients.

Stage de formation assuré, véhicule fourni.

Adresser C.V. détaillé aux : Laboratoires WELLCOME S.A. Direction du Personnel, 159, rue Nationale, 75640 PARIS CEDEX 13.

ERIN
recherche pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)
DES INGÉNIEURS
Grandes Ecoles, option Informatique, Automatique, Electronique ou Universitaires.
Débutants à 3 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. s/réf. 8774 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS IMPORT. recherche
DIRECTEUR EXPORT
Formation : Ecole de Commerce. Age minimum : 35 ans. Expérience : min. 5 ans. Responsable export. Langues : anglais-allemand. Rémunération selon expér. Env. C.V. + photo s/réf. 2985. SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

Le Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux ;
- goût du contact haut niveau ;
- très bonne présentation ;
- sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-91-30, P.201.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour son département GESTION DE FORTUNE
GESTIONNAIRES
Diplômés enseignement supérieur. Parfait bilingue anglais. Environ 5 ans d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 7.256 M à PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ sous contrat d'association recherche
PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES
(horaire 16 heures) pour classes de 6e, 5e et 4e
- Enfants difficiles.
- Petits effectifs.

Tél. pr R.-V., (16-4) 424-06-10.

CONSTRUCTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS LEADER A L'EXPORTATION recherche pour renforcer son service commercial
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
CONFIRMÉ
Pour visite et suivi des affaires en exportation indirecte auprès des engineerings, ensembliers et installateurs de la région parisienne. Connaissances anglais exigées.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à WANSON B.P. 32, 94114 Arcueil Cedex.

AGENT DE CHANGE recherche
Spécialiste obligataire
confirmé pour développer ses relations avec importante clientèle institutionnelle.
Ecr. s/nº 7.688 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
qui, à l'issue d'une formation privée complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, se verront confier un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'ENTREPRISES CLIENTES,
BAC + 2 minimum.
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons.
CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE
6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

COURS ET STAGES D'ANGLAIS
EN ENTREPRISES
Initiation, perfectionnement ou spécialisation par professeurs qualifiés. Tél. pour rens. et rendez-vous : 350-50-27.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

Dactylo à domicile. Textes divers. Tél. 630-30-98 le matin et le soir ap. 19 h.

travaux à façon

ENTREPRISE sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84, 893-30-02.

capitaux propositions commerciales

Recherche CABINET IMMOBILIER Activités diversifiées, possib. associat. ou reprise progressive. Ecrire sous le nº 031.556 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Domiciliation - secrétariat Champs-Elysées - Boulogne à partir de 100 F HT/mois Téléphone : 603-27-77.

cours et leçons

Professeur auxiliaire donne cours russe, polonais, serbo-croate. Téléphone : 708-49-86.

Animateur et formateur diplômé univers., expér. natural., franç., assuré, animation et cours portugais ou français, formation permanente, donne réf. entreprises. Tél. MENDONÇA, 665-13-84.

Préparation intensive
BAC FRANÇAIS
Ecrit et oral, 2 h. par semaine. 150 F. Téléphone : 728-74-21.

Représentations offres

Editions du MONITEUR — *Editions de* L'USINE

SPÉCIALISÉES DANS LES LIVRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS
recherchent un
REPRÉSENTANT

Sous l'autorité du Directeur commercial, il visite les clients actuels et développe le réseau aussi bien à Paris qu'en province.
Il est donc conduit à de fréquents et longs déplacements.

Son potentiel lui permettra d'évoluer vers l'éventuelle animation d'une force de vente.
Une expérience de quelques années dans l'Edition est un atout majeur.

La rémunération, motivante, sera liée aux résultats.

Envoyer curr. vitae et prétentions à : Joseph OSMAN, C.E.P. Edition - 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

Agent immobilier F.N.A.I.M. VERSAILLES spécialiste fonds de commerce et rédaction d'actes recherche négoc. salarié avec référence. Ecrire sous le nº 116.433 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

secrétaires

Importante Société d'Assurances
recrute pour PARIS
Secrétaire
- B.T.S. de secrétariat
- Bonnes connaissances en sténo-dactylographie
- Excellentes capacités rédactionnelles.
- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Disponibilité
- Situation stable, avantages sociaux, 13éme mois, et primes diverses

Adresser CV, photo et prétentions sous référence **6894** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Association recherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE
niveau B.T.S.
- Secrétariat de l'association.
- Tenue de la comptabilité.
- Administration du personnel.

Envoyer lettre et C.V. au Club de Créteil, rue Charpy 94000 CRÉTEIL.

RANDSTAD
Bilingual personnel travail temporaire recherche une
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE BILINGUE anglais
- Expérience,
- Longue mission.

Téléphone : 341-08-00.

conseils en carrière

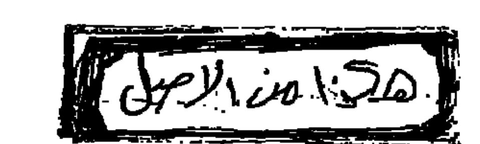
CHANGEMENT DE SITUATION ?
LA PREMIERE DECISION : LE BILAN PROFESSIONNEL.

Changer? Ne pas changer?
Quand la question se pose, le pire, c'est de ne rien faire. 80 % des cadres dirigeants s'y prennent trop tard : au moment ou la situation s'étant dégradée, ils sont en position d'infériorité. Pour prendre la bonne décision, encore faut-il bien s'évaluer.
Tout cadre superieur a droit, de la part de son entreprise, à une orientation continue. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles acceptent de prendre en charge notre intervention.
En tant que conseil extérieur, nous sommes mieux à même de faire un bilan et par là d'aider a orienter les évolutions de situation. En nous consultant, vous bénéficierez de notre expérience de plus de 20 ans aux Etats-Unis et en Europe dans ce domaine.
Pour une première évaluation sans frais et confidentielle, appelez le 574.24.24 / 574.25.20.

Forgeot Weeks
Conseil en orientation de cadres dirigeants.
50, rue Saint-Ferdinand
75017 Paris.
Meetings in English welcomed.

Fonctions commerciales

FEMMES
à la recherche d'un
EMPLOI QUALIFIÉ
Un cycle de formation aux
Fonctions commerciales
s'ouvre le 1er février 1982
RÉMUNÉRÉ pendant 4 mois.
Niveau Bacc. ou exp. prof.
GRATUIT
Réservé aux personnes domiciliées HAUTS-DE-SEINE.
URGENT : quelques places disponibles.
Tél. pour rendez-vous :
CEGOS 620-62-53 ou 620-62-21.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOI

POUR VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

INGÉNIEURS-CADRES

Le C.C.P.C. (Comité des Cadres de Paris, région parisienne en Chômage) met à votre disposition son réseau d'entraide professionnelle bénévole.

Ecrire à J. BOUVIER (C.C.P.C.), B.P. 220, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 (ou nous contacter chaque mardi de 17 h. à 19 h., Salle Importex, 13, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, métro Saint-Paul).

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS(ÉES)

de service commercial
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin janvier. Téléphoner au 547-18-30 poste 86.

J.H., 26 ans, maîtrise anglais, allemand, espagnol courants. Notions néerlandais, cherche poste traducteur secrétariat exp. à la C.E.E. M. GUYOMARD, 8, r. de Morsang, 91600 Savigny. Téléph. : 996-47-47 après 18 h.

Directeurs achats depuis 32 ans dans usine produits d'entretien, gestion stock, lanc. fabrications. Licencié économique, 59 ans, recherche emploi similaire, région Paris. GUYON, Bât. B-1, 136, av. Lénine, 93380 PIERREFITTE.

J.F., solide expér. clientèle étrang., excel. présentat., rech. poste dans service commercial pour marchés extérieurs. Angl., espagn. connaissance d'arabe. M. Dutartre, 5, rue Eugène-Sue, 75018 PARIS.

Cadre, 35 ans, spécialiste
ÉNERGIES NOUVELLES
rech. poste à respons. ccial techn. et gestion.
Ecrire ROMAT Jacky, bât. F8 « La Petite Garenne » 16000 ANGOULÊME.

J.H. 34 ans, licence en Droit privé connaissant angl./ital., expérience assurance crédit-imm. cherche emploi à temps partiel. Ecr. s/n° 2.150 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Agro économiste
5 ans exp. études de marché, aménagement rural, cherche mission France, étranger, angl., esp. A. Rossi, 34, r. Archinard, 26400 CREST.

MANAGER

Espagne, France, Italie
- 39 ans, formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Capable de diriger et gérer filiale à l'étranger.
- Anglais + espagnol, connaissance allemand + italien.

cherche
en France, situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. dans P.M.I. - P.M.E. ou grande société française ou internationale, en Espagne ou Italie, gestion filiale. Ecr. s/n° 6.233 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre, 15 ans expérience, conception et production communication
AUDIOVISUELLE
information technique et marketing, recherche poste dans entreprise Paris ou Province.
Ec. s/n° 22097, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris 1er.

COUPLE GÉRANTS ALIMENT. H. 33 ans, F. 31 ans, 2 enfants. Sérieux, 5 ans expérience recherche SUPERETTE ou MAGASIN toutes régions, sauf Paris. Prévoir préavis 2 mois. Ecrire sous le n° 6.640 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Psychologue DESS 81, exp. immigrés, rech. 1 emploi. Ecr. Publi-Bourse, réf. 883, 7, pl. de Valois, Paris-1er.

J.F. 23 ans - D.U.T.
Carrières juridiques et judiciaires, ch. emploi stable. Libre de suite. Tél. 869-58-63.

INGÉNIEUR Grande Ecole, 28 ans, exp. entretien, micro-inform. et essai spatial, rech. poste resp. technique. Région Sud ou R.P. Tél. 965-45-04.

TECHNICIEN de MAINTEN. mécanique autos, engins, 42 ans, exp. Asie, Amérique du Sud, ch. nouvelle mission à l'étranger. Libre immédiatem. Tél. (51) 87-51-42.

EDUCATRICE rech. emploi à PARIS avec enfants de 0 à 10 a. Tél. 046-37-67.

FORMATEUR en langue allemande, longue exp. ch. poste de formation.
Ecrire sous le n° T 031.381 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Journaliste Photographe, possesseur d'une carte de presse indienne en reportage pour plusieurs semaines en Inde, cherche poste de CORRESPONDANT DE PRESSE PRESSE à NEW-DEHLY.
Ecrire sous le n° 31.368 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION
40 ans, exp. internationale, excell. réf., angl., esp., ital. Droit, st.-dact., rech. poste resp., libre rapidement. Tél. 824-60-11 (R). 722-23-11 (soir).

TRADUCTEUR D.E. + dipl. universitaire + traduct. milit. Anglais-français, français-anglais commercial, économ., scientif., littér., ch. emploi salarié à dom. Tél. (16-7) 830-66-91.

Homme 35 ans bilingue anglais étudie toutes propositions. France ou étranger. Responsabilités - 763-92-81.

Animateur formateur dipl. psycho-socio, Sc. de l'éduc. ch. mi ou plein temps - 255-88-73.

J.H. libéré S.M., titul. B.T.S. gestion comm. Préparation DECS. Bonnes notions d'angl., ch. empl. st. de prêf. EVOLUTIF. Ecr. n° 19.395 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.

Secrétaire, 42 a., grde dispon. Rech., étud. tte sit., Paris-Province-Etranger. Libre rapid. Après 19 h. Tél. : 826-04-41.

PREMIER EMPLOI
J.F., 19 a., Bac. G3 + not. compt., lib. de ste acc. form. Téléphone : 834-84-61.

J.H. 28 ans, expert compt., rech. poste direction financière. Ecr. s/n° 7.706 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. conseil Centrale Paris spécialisé informatique mini-micro, cherche participer création logiciel temps plein ou partiel. Ecr. s/n° 2158 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 44 ANS. exp. compt., fin., gest., contr., animat., org. contr., fisc., législat., inform., depuis 10 a., ch. poste.

DIRECTEUR FINANCIER
Paris/Banlieue Sud.
Ecr. s/n° 6.230 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. DECS + révision comptable recherche missions France - étranger.
Ecr. s/n° 2143 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de Direction
34 ans, excellentes références 7 ans d'expérience au sein d'une direction administrative et financière cherche poste à responsabilité. Lieu de travail souhaité : banlieue Ouest ou Paris immédiat.
Ecrire à n° 21.850 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Ingénieur informaticien spécialiste A.P.L.
Cherche tous travaux d'étude analyse et programmation
Téléphone : 209-21-47.

Psychologue clinicien
31 ans
Dess. + dipl. techn. projectives + psychanalyse cherche poste.
Ecr. s/n° 2163 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, D.U.T.
Carrières juridiques et judiciaires, ch. emploi stable, libre de suite. Tél. 869-58-63.

Ex. Représentant, bonne présentation (25 ans de conduite banlieue de Paris), ch. emploi CHAUFFEUR. 4.000 F mensuel. Renseignement : 751-12-69.

MÉDECIN DE CAMPAGNE

35 ans, habitué responsabilités médicales : urgences, petite chirurgie, médecine générale approfondie. Clientèle rurale importante tenue depuis 8 ans, pour compléter expérience professionnelle
cherche :
Emploi salarié ou libéral avec responsabilités au niveau du suivi des cas médicaux. Etranger possible si stable. Recyclage anglais rapide si besoin.
Ecrire s/n° 2.093 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ÉTUDIANT LE FRANÇAIS
à PARIS
je recherche du travail à mi-temps.
ARABE/ANGLAIS/ITALIEN.
Sérieuses références - Import/Export, hôtels.
Écrire sous n° 7717, le Monde Publicité, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

automobiles

plus de 16 C.V.



OCCASION UNIQUE
ROLLS-ROYCE
SILVER SHADOW 11 - 1978
BLEU MÉTALLIQUE - SE RENSEIGNER

MAURICE LAROSE, NOORDERLAAN, 32
2000 ANTWERPEN (BELGIQUE)
TÉL. INT/32.31/31.18.80
TELEX VEROTO 32666.

Particulier vends MERCEDES 350 SE 1973 bon état. Tél. 574-91-24.

de 5 à 7 C.V.

Vds véhic. dir. Datsun-Cherry mod. 82, 6 cv., 5 vit., bleu mét., 9.400 km., ttes opt. Prix neuf : 41 780 F, vend. 36 500 F Tél. : 405-70-48

de 8 à 11 C.V.

VENDS
ALFETTA 2000 L, OCTO. 1981 MODÈLE 82.
4.500 km, gris métal., intér. velours noir, vitres teintées électriques. Autoradio cassettes, stéréo, antenne électrique.
Prix : 54.800 F.
Tél. : 331-38-91 après 18 h.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
dans immeuble réhabilité à neuf par architecte spécialisé STUDIO et 2 PIÈCES livrables de suite à partir de 350.000 F. Sur place 1, RUE MONSIGNY, tous les jours 10/12 h 30 et 14/17 h.
Tél. : 261-15-15, 522-95-20.

3e arrdt

PATAY
Immeuble neuf, grand standing
3 PIÈCES
Tout confort, 71 m² + balcon, terrasse 16 m², cuisine équipée. 550.000 F. — Tél. 345-86-41.

RUE CHAPON, 2 PCES, 45 m², imm. de caractère, tout cft. 4e, asc., soleil. 550-34-00.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Joli pied-à-terre tt cft, cheminée, poutres, clarté.
520.000 F - 326-22-63.

Pr. VOSGES, sol., 354-42-70
VILLA JARDIN
150 m², triplex, terrasse.

6e arrdt

ODÉON. Immeuble XVIIe DERNIER ÉTAGE
Appartement calme en duplex, Serge KAYSER, 329-60-60.

RUE BROCA
Dans bel immeuble 2 pièces, cuisine, à rénover, 261-22-81.

RUE BONAPARTE
PARQUET VERSAILLES
Sup. récept. + 1 chbre, gde hauteur ss plafond, 329-85-06.

Cœur Saint-Germain-des-Prés LOFT, grenier am. 1.180.000 F. Marnier, tél. : 222-69-50.

N.-D.-DES-CHAMPS
35 m², gd studio, cuis., bains, 5e étage, ascens., vue dégagée. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
BEAU 2 P. tt cft, état impecc., imm. 1935. Prix : 570.000 F. Vis. mercredi, jeudi 14 h-18 h. 133, rue Saint-Dominique.

BAC PROXIMITÉ SEINE
Séjour + 2 chambres. Charme. Rénovation luxe. T. 354-95-10.

Vue INVALIDES, 6e, ascens., atelier + 2 chbres, 130 m², balc., MARNIER. 222-69-50.

9e arrdt

TRINITÉ 58 m²
BEAU 2 P. tt conft, balcons, ét. élevé, asc. Soleil. 385.000 F. VERNEL - 526-01-50.

Cause réemploi, je vds directement
2 LUXUEUX APPTS
Living + 2 chbres, bel imm. p. de t., idéal habitation ou placement de qualité. 723-41-00.

12e arrdt

Récent, soleil, verdure, gd balc., 2e ét. dble liv. + 2 chbres. Box, 83.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

CAUSE RÉEMPLOI
Je vends directement dans luxueux immeubles restaurés 100 %.
4 LUXUEUX DUPLEX (2 PIÈCES)
Idéal placement. Net d'impôt 5 ans. A 150 m bois et métro. Téléphone : 723-41-00.

15e arrdt

PONT MIRABEAU
Immeuble ravalé 1925, asc., beau 4 pces, confort, parfait état. 840.000 F. Tél. 577-96-85.

RUE MADEMOISELLE
Coquet studio, cuis., s. de bs, w.-c., copropriété, terrasse/jard. Tél. 261-22-81.

PARNASSIUM
Bel appt, 85 m², 9e ét., balc., park. 1.020.000 F, 589-49-34.

CONVENTION Pte de Versailles, bel imm., standing, rue de Vaugirard, plein soleil, salon, salle à manger + 2 chbres s/cour, clair et calme. 100 m², tt cft. Px 850.000 F. Achat gar. poss. Pptaire. 720-89-18 (matin).

16e arrdt

SPONTINI 250 m²
Très bel appartement, 5e étage, chbre serv. GARBI, 567-22-88.

JASMIN
9e et dernier étage, bel appartement 84 m², triple living + chambre, terrasse 70 m², chambre de service au 1er étage + box double + box simple + cave. Prix : 1.700.000 F. L.G.M. 265-55-44

ÉTAT IMPECCABLE
Propr. vend 100 m², cuis. éq., sol., 4e ét., asc. 1.050.000 F. 11, rue de Vanze, 14 à 18 h.

17e arrdt

Pptaire vend dans son immeuble très somptueuse rénovation
à 11 STUDIOS ET DUPLEX (2 pièces)
Idéal placement. Net d'impôt, 5 ans. Tél. : 723-41-00.

18e arrdt

Me ABBESSES
Studio cft 19 m² env. 2e ét. s/cour. Clair, bel. s.de bns, cuis. équipée 130.000 F. CAB. DESLANDES 293-64-78.

MONTMARTRE 3 P. rénovées
65 m². 475.000 F.
24, rue des Trois-Frères, s/pl., mercr., 13 h./16 h. 550-34-00.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN
Très bel imm. p. de taille ravalé
3 PIÈCES
TOUT CONFORT
285.000 F. - Tél. 345-86-41.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Près lycée international, dans imm. 78 de stand. TRÈS BEAU 5 P. cuis. équipée, tt cft. balc. 2 park. Px 620.000 F (possib. reprise d'un prêt PIC) SORVIM 380-87-15.

BOUGIVAL petit imm. de stand. calme appts 4 et 5 pces, cuis. équipée, chf. indiv. au gaz poss. prêt convent.
Prix moyen 8.300 F le m² TTC. ORPI LELU 534-57-40.

Part. vend limite de Chatou 3 pièces, 60 m², parking, cave, dans résidence, calme. R.E.R., S.N.C.F. 325.000 F. Téléphone : 914-01-89.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY 5 PCES
Verdure, soleil, balc., parkg 1.150.000. EICHER 359-99-69.

ST-CLOUD - NEUF
5' Gare, bien desservie
2 P. 407.000 F
EXCELLENT PLACEMENT avec GARANTIE LOCATIVE S/pl. 12 bis, rue DAILLY Mercredi-samedi 15 h-18 h. ANJOU - 266-27-55.

NEUILLY ST-JAMES ATELIER
5 PIÈCES + TERRASSE
45 m², plein pied, poss. appt suppl., 45 m², 550-34-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ, 4 PIÈCES
MAGNIFIQUE APPT bourgeois, 3e ét., asc., tapis, 850.000 F. Mercredi et jeudi 14 h-18 h 55, RUE JEANNE-D'ARC.

VINCENNES
Mo Château et R.E.R. Vincennes. BON IMM., CALME, SOLEIL, LIVING, CHAMBRE, entrée, cuisine, bains, w-c, chf. REFAIT NEUF. Px intéressant. Tél. propriét. : 873-57-80.

ST-MANDÉ, résidentiel
av. Sainte-Marie, grand studio dans belle résidence moderne, cuis. équipée, cft, loggia, 470 000 F, Delfiel, 346-95-27.

ST-MANDÉ, résidentiel
5 PCES ds bel immeuble pierre de taille massive.
Bonne distribution soleil, 2 parkings, Prix 900.000 F. DELFIEL, tél. : 346-95-27.

Etranger

Condominiums superbes à Manhattan

Appartements spacieux à perspective dégagée, situés dans un cadre de verdure dans le très bel édifice réaménagé d'American Thread Company. Chaque unité comprend deux salles de bains et une cuisine de grandes dimensions. Planchers de chêne. Sécurité excellente. Terrasse sur le toit. Options spéciales, telles que « La Source », une nouvelle source d'information computérisée : disponible dans tous les appartements.
Le meilleur site dans le bas de la ville.

260 West Broadway Development Corp.
New York,
N.Y. 10013 U.S.A.
Tél. : 212-431-1377

Ces condominiums ne sont offerts que par prospectus.

NEW YORK CITY
Très belle zone résidentielle. Récent condominium de luxe, libre printemps 1982.

Appartements de 3 pièces (1 chambre) à 10 pièces (6 chambres) et toutes tailles intermédiaires.
Quelques duplex Penthouses avec vue panoramique.
Prix d'achat : 330 000 à 3 500 000 dollars.

Pour plus d'information, appeler
JERRY KIERUS COMPANY
tél. : (19 - 1) (212) 888-01-04. ou écrire : P.O. Box 4220. Telex 128 285 Kraeus. Grand Central Station, NEW YORK NY 10017 U.S.A.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS tres surf. et IMMEUB., à Paris 15e et 7e, JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE. Recherche, urgent, 2 à 3 pces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. : 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

Particulier cherche dans Paris-12e (Nation ou proche) double living + 3 chambres, 110 m² environ, dans immeuble récent, calme, parking. Ecrire n° 100 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

F. loue chambre meublée ds appart Gobelins, à étudiante, tt cft. Px 850 F. Tél. 587-37-64 matin, apr. 22 h.

PARIS-19e
métro Place-des-Fêtes.
SANS COMMISSION.
Immeuble tout confort.
2 PIÈCES 45 m², loyer 1.472 F.
Charges 545 F, park. 195 F.
3 PIÈCES 62 m², loyer 1.775 F.
Charges 751 F, park. 195 F.
S'adresser au régisseur, 25-29, rue des Lilas, Paris.
Tél. : 202-05-88, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Région parisienne

ST-MANDÉ RÉSID. S/BOIS
Except. gd stand, imm. neuf, pierre de t., 7 appts de 45 m² à 100 m², gd cft, 2 bains, box de 3.000 F net à 7.500 F net.
Téléphone : 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou ouest résident.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav., ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

bureaux

Locations

SIÈGES SOCIAUX, 8e
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20.

100 M Me PTE PANTIN
87 m², 5 bureaux, possible 6 + réception, 3 lignes tél. + télex. imm. stand. Tél. 607-89-61.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L., R.C., R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de sociétés avec secrétariat, tél., télex, toutes démarches pour créations d'entreprise
ACTE S.A., 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80
TOULOUSE (61) 42-14-40

PROPRIÉTAIRE
loue directement en totalité IMMEUBLE NEUF de
750 m² DE BUREAUX
sur quatre niveaux
Disponible le 1er février
PLEIN CENTRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
rue de Paris
Pour renseignements et visites 551-58-03 heures de bureau.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
TÉLEX, SECRÉTARIAT, CONSTITUTION SOCIÉTÉS
AGECO 294-95-28

QUATRE BUREAUX LUXUEUX 2e arrondissement, possibilité 2 étages, avec bail commercial. Mme BONNET, 236-23-45.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secrét - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.59

immeubles

INVESTISSEMENT AU QUÉBEC (dans les Laurentides)
Saint-Jérome, 50 km de Montréal, immeuble de 16 appartements, construction 1976, revenu annuel dols can 62,100, terrain 2.098 m² bâtisse : 4 niveaux de 430 m² chacun, prix total dols can 403,650. Service de gestion offert. S'adresser à : Immeubles Bonne-Entente, 3, rue des Epinettes, R.R.3 Saint-Jérôme, que Canada, J7Z 5T5 (1-514-436-8976).

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. 281-10-20.

AMERICAN SERVICE
cherche pour cadres banque et diplomates, du studio au 6 pces.
LOYERS GARANTIS
vide ou meublé, 551-66-99.

locaux commerciaux

MARAIS SAINT-PAUL

Dans immeuble neuf quatre locaux commerciaux, rez-de-chaussée, surfaces de 110 à 220 m², brut de coffrage, possibilité tous commerces.

LOCATION ET VENTE

Pour tous renseignements tél. CIABA S.A., 720-30-00.

fonds de commerce

A vendre magasin de chaussures, prix 600.000 F Vaugirard-Convention. Bail 3-6-9, loyer 1.200 F par mois. Tél. 828-20-29.

boutiques

VANEAU, bon locataire 46.200 F annuel. 495.000 F. Tél. : 337-88-14.

pavillons

Montfermeil (résidentiel) solide et typiq. pav. 1930 s/1.000 m² boisés (+ possibilité 1.000 m²). Prix 600.000 F. T. 229-52-98.

BOURG-LA-REINE
Luxueux et récent, séjour 70 m², hall 20 m², cuisine installée, 3 chambres, 3 salles de bains, 3 WC, sous-sol complet, jardin 1.000 m². Prix 2.000.000 F. Tél. 883-42-45.

77 LÉSIGNY Pavillon 6 pièces, résidentiel, stand. 700.000 F.

Directement sans commission 764-93-42
L'Ordinateur Immobilier.

94 CHAMPIGNY Pavillon 5 P centre ville. 630.000 F.

Directement sans commission 764-93-42
L'Ordinateur Immobilier.

propriétés

LA VARENNE Résidentiel s/1000 m² env. paysagé, très belle maison de caractère, ss-sol total, réception séj. triple, poutres apparentes, cheminée, 4 chbres, 2 bains. Entièrement rénovée.
Gar. indép. Px justifié. Pptaire : 346-71-50 h. bureau.

RÉGION AGENS part. vd Mais. anc. habit. imméd. séjour 75 m², 7 ch., terrain 2 ha 50. Prix 800.000 F. Tél. soir 763-99-77 ou (3) 954-87-86.

AIX-EN-PROVENCE
proche Banlieue résidentielle belle ppté récente s/1 ha env. surf. habit. 210 m² rez-de-ch. + 1 ét. EXCELL. ÉTAT. Nombr. dépend. 3 gar., mais. gardiens indép. 87 m² habit. C.G.I. POUGETOUX 246-86-30 15, r. DROUOT 75009 PARIS.

VALLÉE CHEVREUSE
Ppté caractère, parc 4.000 m², maison 9 pces, 4 bains, annexes. Conciergerie. Px 2.300.000 F. Cabinet FERRE. Tél. 011-80-08.

viagers

Libre SAINT-CLOUD, appt 3-4 p., tt cft, imm. récent, 87-83 ans, 200.000 + 2.930 rente. LODEL, 356-00-44.

7e, 110 m², occupé, 150.000 F + 4.000 F. 16e, 113 m², occupé, 210.000 F + 5.500 F. 288-05-43. Le Pecq, libre, 85 m², 270.000 F + 3.000 F/mois. Tél. : 268-00-61.

Av. Montaigne-Champs-Elysées vaste 3 p. + chbre de serv. 390.000 F + 8.000 F. Libre dans 3 ans. - 286-19-00.

AVENUE KENNEDY
Imm. 1934 gd luxe, VIAGER LIBRE 2 têtes 75-79 ans, 130 m² envir., salon, salle à manger, 2 ch., 2 bains + ch. de service. ENTIÈREM. REMIS NEUF. 850.000 F + 8.000 F rente mensuelle. 227-22-62.

LA VARENNE. Très résidentiel à 4 minutes R.E.R., écoles, commerces, très calme, impeccable, villa de standing sur 2 niveaux. 7 P.P., 180 m² habit., 3 salles de bains, réception 52 m², 5 ch., grand bureau, sur 450 m² jardin paysagé. Prix : 1.100.000 F + rente viagère de 3.670 F par mois. Tél. Propr. 283-06-09.

LIBRE STUDETTE
18e, près Me Place Clichy, cpt 24.000 F + 800 F mensuel. Homme 81. Cruz, 288-19-00.

villégiature

RISOUL
SKIEZ AU SOLEIL
Studio 4 personnes tt équipé.
1.120 F.
1 semaine (jusqu'au 6-02-82). Club Montamer (92) 45-08-60.

VAL-THORENS
AU CŒUR DES 3 VALLÉES
Studio 4 personnes, tt cft.
1.100 F.
1 semaine (jusqu'au 6-02-82). Club Montamer (1) 583-54-45.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

régions

CORSE — L'ENJEU CULTUREL

Un des points forts de la revendication des Corses, c'est ce qu'ils appellent la reconnaissance de leur « identité culturelle ». Aussi ont-ils noté et commenteront-ils avec beaucoup de soin tout ce qui, dans le projet de statut particulier qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale, peut justifier leurs espoirs ou... leurs déceptions.

Question essentielle à ce propos : la place que peuvent, que doivent occuper l'étude et la pratique de la langue corse ? Deuxième interrogation importante : comment vont s'organiser, dans la nouvelle région, les rapports entre le pouvoir politique, le pouvoir économique et, sinon le pouvoir, l'initiative culturelle ? Car tout est lié, comme le montre les aventures et mésaventures de cette sorte de « fruit-symbole » que représente, pour l'île, la châtaigne.

QUEL AVENIR POUR LE BILINGUISME ?

Une langue qui sort à peine de la clandestinité

De notre correspondant

Bastia. — Enseigner le corse à l'école est l'une des revendications fondamentales des différentes associations culturelles. En fait, cet enseignement existe déjà depuis quelques années, mais il sort à peine d'une certaine clandestinité comme le reconnaît sans détours M. Gérard Marchetti, inspecteur d'académie de Haute-Corse, chargé pour la Corse entière de diffuser la langue et la culture insulaire. « *Pendant des années*, ajoute-t-il, *la politique du ministère n'a pas été très claire dans ce domaine et, quand nous procédions à des enquêtes sur le nombre d'instituteurs qui utilisaient le corse en classe, nous n'avions aucun résultat.* »

Pourtant, en juin 1980, une étude fait apparaître que, dans 48 % des écoles primaires, l'idiome local est enseigné. Comment ? Les expériences sont, en fait, diverses, sinon disparates. « *Certains maîtres font du corse à tour de bras, d'autres ne s'y hasardent pas* », reconnaît l'un des cinq animateurs chargés de suivre et de conseiller les enseignants.

Cet « *extraordinaire kaléidoscope de situations* » révèle en fait à la fois une profonde disparité de niveaux et des volontés très différentes chez les instituteurs eux-mêmes quant à l'utilisation d'une langue qui, si elle n'est pas étrangère, est de moins en moins maternelle, et n'a pas de véritable statut officiel. Malgré cela, beaucoup d'initiatives sont prises : à San-Lorenzo, en Castagniccia, la maîtresse ne maîtrisant pas le corse, c'est le père d'un élève qui, à la demande de l'enseignante, vient chaque semaine dans la classe. En Balagne, les enfants de quatre écoles de village se regroupent selon les niveaux pour participer le vendredi après-midi aux ateliers de corse : théâtre et éducation physique. En Balagne encore — en pointe pour cet enseignement — des élèves de sept écoles ont rédigé deux romans collectifs, d'autres ont fait des saynètes ou des bandes dessinées. Depuis la rentrée de 1981, la Corse occupe près de la moitié des sept heures d'activités d'atelier à travers l'étude du milieu et de l'histoire. Si l'appréciation de chaque instituteur est importante et la pédagogie très souple, le grand problème demeure, la formation des maîtres. Celle-ci se fait à partir de stages régulièrement organisés.

Le volontariat

Dans le secondaire, la situation est tout aussi inégale. L'enseignement du corse repose encore sur le volontariat des professeurs, mais celui-ci n'est guère stimulé par des emplois du temps qui relèguent ces cours aux mauvaises heures. Heures d'activités dirigées pour les sixièmes et les cinquièmes, deuxième langue vivante pour les quatrièmes et les troisièmes, option corse au baccalauréat, telle est la place de l'idiome — toujours facultative — dans l'enseignement secondaire.

Faut-il alors considérer comme bonne la proportion des candidats au baccalauréat (13 %) qui choisissent l'option corse au même titre que l'option musique ou dessin ? A côté des structures officielles, des associations comme celle des enseignants corses à Ajaccio, ou Scola corsa (école corse) et surtout Scola aperta (école ouverte) à Bastia ont mis en chantier un matériel pédagogique déjà très diversifié (méthode audio-orale, lexique, disques) qui doit favoriser la généralisation et l'intensification de l'enseignement du corse préparant, selon le vœu des associations, l'instauration du « bilinguisme intégral ».

DOMINIQUE ANTONI.

POINT DE VUE

Les conditions du renouveau

par JACQUES FUSINA (*)

LE renouveau culturel corse amorcé depuis quelques années semble arrivé aujourd'hui à une étape charnière que d'aucuns qualifient d'historique tant elle implique de responsabilités diverses engageant les principaux courants de pensée dans le rapport essentiel à leur fondement populaire.

Les composantes proprement politiques ou encore syndicales et associatives qui s'inscrivent *grosso modo* dans une démarche progressiste participent naturellement de la redéfinition globale des problèmes, mais elles devront compter avec la passivité et le fatalisme, avec « *l'invariant clanique* », avec la pesanteur des siècles et des habitudes, avec la désagrégation du tissu démocratique réel et mental... et la liste des difficultés peut être allongée par qui veut conforter un pessimisme inhérent, dit-on, à la nature des choses de l'île, à l'état de déliquescence du peuple corse actuel, noyé dans la complexité de ces problèmes d'économie, de démographie et de profonde acculturation.

Cela explique qu'ait succédé à un été bouillonnant d'idées enthousiastes un automne de relatif scepticisme quant au traitement aisé de ces données. Mais a grandi parallèlement la conviction que la Corse se trouvait à une conjoncture politique exceptionnellement favorable, qu'il ne fallait en aucun cas gâcher parce que l'échec serait alors irréversible et sa déception, à la mesure des immenses espoirs du printemps, engendrerait les conséquences les plus graves.

C'est pourquoi les « culturels » (d'ailleurs sollicités parfois hâtivement par les « politiques »), individuellement ou par le canal de leurs associations, ont avancé de nombreuses propositions, et l'on a vu depuis la rentrée fleurir études et articles qui, ne se limitant pas à l'évocation de problèmes généraux, ont voulu ancrer dans le concret l'ensemble de leurs projets. Ils savent en effet que les seuls vrais résultats ont été acquis par le harcèlement des idées et des actions, par les luttes sur le terrain et le travail de longue haleine, au reste souvent sans moyens et toujours sans gloire.

Réalistes, ils savent que rien n'aboutira sans la conjonction : 1) des possibilités que l'institution peut offrir ; 2) de la volonté politique du pouvoir en place ; 3) de l'efficacité, enfin, des applications pratiques. Mais ils sont persuadés que le défi actuel vient d'être relevé et qu'une victoire est possible dans leur domaine si le gouvernement accepte résolument, ainsi que l'ont laissé entendre nombre de ses représentants, d'appliquer à l'île des solutions sans commune mesure avec ce qui a été consenti jusqu'ici, soit une planification des moyens structurels mis en œuvre, une incitation officielle efficace, une organisation sérieuse du retour des Corses qui le désirent.

Le statut, particulier dans sa lettre, mais surtout dans son esprit, pourrait ouvrir des voies non négligeables si on l'utilise du moins comme l'instrument émancipateur qu'il prétend être plus que comme une sacro-sainte loi figée.

On sait cependant que quelques-unes des implications profondes des mesures envisagées interpellent aujourd'hui certaines consciences : les concepts évoqués de double culture ou de bilinguisme administratif et scolaire, l'obligation d'apprentissage de la langue corse, voire l'aspect nationalitaire des revendications culturelles en effraient plus d'un en effet. Il ne s'agit pourtant pas de se retrancher derrière des mots non plus que de les excessivement craindre. Plus que jamais, au contraire, s'impose la dédramatisation d'une terminologie-slogan, et ces nations brandies de bilinguisme, d'état ou de nation, doivent pouvoir être abordées en toute lucidité et, *a fortiori*, s'agissant de la Corse, lieu s'il en est où elles demandent un réajustement délicat aux réalités, une réactualisation sérieuse en tenant compte de la complexité de la société insulaire, de sa volonté d'identité, située entre peuple et nation

A partir de ces données majeures, peu importe au fond de discuter du décompte des heures d'enseignement, pourvu qu'on veuille et qu'on sache innover véritablement dans les nombreuses voies suggérées, celles de la planification des structures administratives d'incitation et de contrôle, de la formation des maîtres, de l'adoption de la langue corse comme instrument d'étude, véhicule de savoir, et non seulement comme objet d'étude, de l'organisation des méthodes et des programmes par des commissions spécialisées à mettre en place, de l'utilisation optimale des médias.

Le pouvoir politique actuel doit bien être persuadé que ce sont là des axes prioritaires de la revendication culturelle. Il doit, pour réussir écarter les demi-mesures qui ne satisferont personne. De même, la jeunesse de l'île doit-elle se convaincre qu'il s'agit d'être présente effectivement à ces nouveaux créneaux ouverts, moins spectaculaires sans doute que d'autres, mais ô combien décisifs pour l'avenir de la culture corse !

(*) *Professeur, auteur de Langue corse : incertitudes et paris.*

Les mésaventures d'un « fruit-symbole »

LA CHATAIGNE DEPUIS LE XVIe SIÈCLE

POUR les Corses, la châtaigne n'est pas n'importe quel fruit. Il rôde autour d'elle une histoire, une mémoire qui n'est pas loin d'être celle des hommes de la montagne. C'est que le châtaignier, l'« *arbre à pain* », introduit par les Génois au seizième siècle, a été, jusqu'au début du vingtième siècle, le plus sûr allié contre les disettes. Puis les usines à tanin ont avalé des forêts entières de châtaigniers. La Corse de l'intérieur s'est vidée. Et il reste, de ce temps, la longue complainte de l'arbre à pain qui fustige les Corses de leur « ingratitude ».

Fruit-symbole, la châtaigne était, jusqu'à hier, dévalorisée et bradée. Mais, là aussi, les choses ont changé. L'héritage nourricier, multiséculaire, a retrouvé sa place dans la culture avant de la reprendre dans l'économie. Celle-ci sera forcément nouvelle : on est loin du système autarcique dans lequel le fruit, frais, séché ou transformé en farine, subvenait, pour l'essentiel, à l'alimentation familiale.

Pour définir cette nouvelle place, les études, rapports, colloques et commissions n'ont pas manqué. Las ! Les premières tentatives, abondamment subventionnées, ont tourné court. Pas facile, dans un environnement économique aussi pauvre que la montagne corse, de rendre, même à la principale superficie agricole de l'île (25 000 hectares mais moins de 4 000 entretenus) une productivité réelle. Faut-il d'abord restaurer le capital végétal, malade de l'abandon, ou s'attacher à réactiver les différents circuits de production, de transformation, de commercialisation ? Et avec quels hommes et quelle formation ?

Loin d'opposer les deux « priorités », M. Patrick Arrighi, technicien castanéicole du SIVOM de la petite Castagniccia, microrégion qui a conclu un contrat de pays, se veut d'abord pragmatique. Depuis deux ans, avec l'aide de la COPACOR, la principale coopérative agrumicole de l'île installée en plaine, il va chercher les châtaignes directement chez les producteurs. 26 tonnes récoltées en 1980, 80 tonnes en 1981. « *On est encore*, reconnaît-il, *au stade expérimental. Mais nous avons réussi un début de revalorisation en payant les fruits 1,75 franc le kilo.* » Un prix qui, loin d'être mirobolant, est assez incitatif pour qu'on recommence à en ramasser.

Conditionnées pour le marché de bouche, les châtaignes sont parties pour Marseille, Rungis et Nantes, mais aussi pour l'Allemagne et l'Italie. A la COPACOR, on estime à 4 000 tonnes la quantité de fruits exportables. Soit plus que la récolte totale actuelle.

A La Porta, au cœur de la châtaigneraie, l'association de producteurs de Castagniccia a décidé de jouer la carte de la transformation sur place. « *Nous produirons de la farine car elle valorise beaucoup plus le fruit*, explique Pierre Mari. *Le kilo est vendu autour de 18 francs cette année. Mais, pour imposer la qualité du produit, nous devons lutter contre la farine italienne, qui arrive très tôt sur le marché et casse les cours.* »

Le responsable de l'association ne veut pas en rester là. A terme, la création d'un groupement de producteurs doit permettre d'assurer une transformation plus diversifiée : marrons au naturel, crème, confiture. Les créneaux ne manquent pas.

Mais il ne faut pas rêver : la castanéiculture ne peut assurer qu'un complément de ressources dans une polyactivité bien pensée. Elle peut pourtant aider l'intérieur à retrouver une partie de ses forces. — D. A.

ÉNERGIE

LES RÉACTIONS A LA SIGNATURE DU CONTRAT GAZIER FRANCO-SOVIÉTIQUE

M. Mauroy : la part de l'U.R.S.S. dans nos approvisionnements énergétiques restera inchangée

M. Maire : un accord particulièrement mal venu

L'opportunité du contrat d'achat de gaz soviétique par la France continue de susciter une vive controverse dans les milieux politiques.

M. Mauroy a évoqué cet accord à deux reprises lundi dans le Nord - Pas-de-Calais.

A l'hôtel de ville de Cambrai, dans une réponse improvisée à une allocution du maire, M. Legendre (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat, qui s'était déclaré « *choqué* » que cet accord ait été conclu » *alors que l'état de siège n'est toujours pas levé en Pologne* », le premier ministre a indiqué : « *Il ne faut pas mélanger les problèmes (...). Fallait-il ajouter au drame des Polonais le drame supplémentaire des Français qui seraient privés d'approvisionnement en gaz ? (...). L'accord conclu ne met absolument pas en cause nos grands choix sur le pla international, et en particulier notre solidarité à l'égard du peu-'e polonais. Partout où la liberté est en cause, nous la défendons (...)* »

M. Mauroy est revenu sur le sujet à l'hôtel de ville de Roubaix : « *Le débat sur l'énergie tenu au parlement à l'automne 1981 a mis en évidence l'importance pour notre sécurité et notre indépendance énergétique d'une double diversification de notre approvisionnement, diversification des sources d'énergie et diversification de leur origine géographique. (...) Dans le cadre de cette politique, il a été décidé d'accroître la part du gaz naturel dans notre bilan énergétique. Le gaz passera de 12 % de notre consommation en 1981 à près de 15 % en 1990. (...)*

» *C'est dans cette perspective que les négociations ont été engagées ou se sont poursuivies avec l'Algérie, l'U.R.S.S., les pays africains du golfe de Guinée, les pays riverains de la mer du Nord. L'autorisation de négocier un nouveau contrat avec Soyouz Gaz Export s'ajoutant à celui qui avait été signé en 1975, a été donnée à Gaz de France en 1980. Les discussions ont abouti à la conclusion, le 22 janvier 1982, d'un accord commercial soumis à l'examen du gouvernement pour approbation. (...)*

» *Actuellement, les importations d'énergie provenant d'U.R.S.S.* (gaz naturel, pétrole et charbon) *représentent 5 % de notre consommation d'énergie. Ainsi, compte tenu de la réduction de nos achats de pétrole et de l'évolution de notre consommation d'énergie totale, la part de l'U.R.S.S. dans nos approvisionnements énergétiques resterait inchangée. Par ailleurs, le gouvernement a demandé à Gaz de France de garantir la sécurité d'alimentation en gaz des usagers par deux mesures complémentaires de nature à pallier une interruption éventuelle des livraisons de nos principaux fournisseurs : seront développés, d'une part, l'extension de stockages souterrains de gaz, d'autre part, les contrats interruptibles prévoyant l'existence chez des clients des importants équipements leur permettant de recourir, en cas de nécessité, à une autre forme d'énergie.* »

De son côté, M. Jospin, premier secrétaire du P.S., a estimé « *hypocrite le raisonnement* [selon lequel] *c'est la Pologne qui paie la facture. Il faut séparer la logique des droits de l'homme de la logique économique* ».

La majorité n'est pourtant pas unanime à approuver sans réticence ce contrat. M. Schwartzenberg, président du M.R.G., a indiqué qu'il aurait « *préféré qu'il y ait moindre précipitation et plus grande information sur un contrat de cette importance* ». (Lire page 8).

Mais le jugement le plus sévère des partisans de la majorité est venu de M. Maire. Le secrétaire général de la C.F.D.T. a réaffirmé les positions de sa centrale lors du journal d'Antenne 2 : « *Ce contrat*, a-t-il dit, *est particulièrement mal venu, car il engage la France dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S., avec 40 % de l'alimentation en gaz dans dix ans.* » Il s'agit d'une décision « *politique* » à un moment « *où la classe ouvrière polonaise est sous la répression de Jaruzelski* ». Il estime qu'il y a un « *décalage* » entre cette décision et l'opinion française, qui continue à être très mobilisée sur le drame de la Pologne.

M. D'ORNANO : une mauvaise action.

L'opposition, en revanche, oublieuse du fait que ce sont ses dirigeants qui ont engagé les négociations avec l'U.R.S.S. lorsqu'ils étaient au pouvoir, est unanime. M. d'Ornano y voit « *une mauvaise action vis-à-vis des Polonais et une décision dangereuse vis-à-vis des Français* ». Les sénateurs centristes « *regrettent* » cet accord qui montre que, « *malgré les déclarations d'intention du gouvernement, le commerce prime sur des considérations humanitaires* ». « *En signant cet accord honteux, le gouvernement offre aux Soviétiques sur un plateau d'argent une caution morale et politique inespérée* », ajoutaient MM. d'Aubert (député U.D.F de Mayenne), Millon (député U.D.F. de l'Ain), Noir (député R.P.R du Rhône) et Seguin (député R.P.R. des Vosges).

A l'étranger enfin, il faut noter les réactions non dépourvues de satisfaction en R. F. A. Comme l'écrit le journal *Die Welt*, le contrat ôte à Paris « *toute qualification morale pour critiquer les Allemands pour leur tiédeur à l'égard de la Pologne* ».

« LA CARAVANE PASSE »

M. René Andrieu évoque, sous le titre « La caravane passe », dans l'Humanité *du 26 janvier, les réactions à la signature du contrat franco-soviétique. L'éditorialiste de l'organe du parti communiste « accroche » vigoureusement notre journal en écrivant :*

« Il est curieux que *le Monde* s'effraie de voir que l'U.R.S.S. couvrira environ 5 % de l'ensemble des besoins énergétiques, alors qu'il n'a jamais, à notre connaissance, souligné le danger que constitue pour notre indépendance économique le fait que l'Arabie Saoudite nous fournisse plus de 50 % de notre pétrole. »

M. René Andrieu n'a pas de chance. Sans reprendre la collection complète du Monde, *il lui aurait suffi de lire notre journal daté 26 janvier pour y découvrir que Bruno Dethomas écrivait, page 26 :*

« Certes, les grands principes ont été rappelés, qu'il s'agisse de la réduction de la dépendance ou de la diversification des approvisionnements. Mais ces mots ont-ils un sens lorsque *près de 50 % du brut importé* par la France viennent de l'Arabie Saoudite, si l'on ne veut pas se donner les moyens financiers d'une diversification qui coûte cher ? »

La firme allemande Mannesmann va livrer à l'U.R.S.S. 1,2 million de tonnes de tubes pour gazoduc

La firme ouest-allemande Mannesmann a annoncé, le lundi 25 janvier, un nouveau contrat industriel portant sur la fourniture à l'U.R.S.S. de 1,2 million de tonnes de gros tubes pour gazoduc, dont 550 000 tonnes doivent être livrées en 1982 et 650 000 tonnes en 1983. Un porte-parole de Mannesmann, s'il a refusé de préciser le montant du contrat, a affirmé que ces tubes pouvaient techniquement être utilisés pour le gazoduc euro-sibérien.

Mannesmann fournit des tubes à l'U.R.S.S. depuis 1970 et n'en connaît pas l'utilisation.

Ainsi se poursuit la signature des contrats de fournitures nécessaires à la mise en valeur du gaz sibérien. Soyouzgas Export, l'exportateur de gaz, va, de son côté, reprendre les négociations avec plusieurs pays européens. Outre l'Allemagne fédérale (10,5 milliards de mètres cubes, + 0,7 milliard pour Berlin) et la France (8 milliards de mètres cubes), l'Italie (8 milliards de mètres cubes), la Belgique (3 à 5 milliards), les Pays-Bas (3 à 5 milliards), l'Autriche (3 milliards) et la Suisse (1 milliard de mètres cubes par an), devraient signer dans les mois à venir avec les Soviétiques.

Les Italiens ont décidé d'une « pause » dans les négociations. Mais à Rome, on affirme que, après la signature du contrat par Paris, les pressions vont être fortes pour reprendre les discussions. Quant aux Belges, ils ont réclamé une position commune des membres de la Communauté pour ne pas s'engager au-delà de 25 % des approvisionnements en gaz (ce qui signifierait pour la Belgique 3 milliards de mètres cubes par an plutôt que 5 milliards de mètres cubes). Cette position commune n'est plus possible puisque la France et la R.F.A. sont engagées pour plus de 30 % à l'égard de l'U.R.S.S.

Les partis de gauche et les syndicats sont divisés

(Suite de la première page.)

Se mettre ainsi à dos un secteur, celui de l'économie sociale, qui devait être, selon les engagements socialistes, privilégié entre tous n'est pas du goût des députés, pas plus que celui du P.S.

La solution envisagée par M. Le Garrec une fois la nationalisation de ces trois établissements votée et approuvée par le Conseil constitutionnel, serait de... les dénationaliser (sans le dire). La formulation devrait donc être plus ambiguë : le gouvernement *devrait* s'engager à déposer un projet de loi d'organisation du secteur coopératif et mutualiste.

Enfin, le gouvernement devrait accepter de supprimer, comme le demandent les députés, l'article 4 du projet permettant d'autoriser les sociétés nationalisées à aliéner tout ou partie de leurs participations majoritaires dans leurs filiales à l'étranger, en attendant l'entrée en vigueur de la loi. Une telle suppression, outre la concession qu'elle représente à l'égard des députés, aurait l'avantage de priver M. Etienne Dailly, vice-président (Gauche dém.) du Sénat, de la possibilité de déposer une exception d'irrecevabilité.

Les difficultés qui ont surgi entre le gouvernement, d'une part, le groupe socialiste et certains dirigeants du P.S., d'autre part, devraient trouver leur conclusion jeudi après-midi, à l'Assemblée nationale, par l'adoption sans vote du nouveau projet de loi après le rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. Cette conclusion n'est peut-être que provisoire. Car une fois les nationalisations acquises, viendra la question du coût supplé*mentaire induit par la décision du* Conseil constitutionnel. Sans attendre, le groupe communiste a d'ailleurs proposé la création d'un nouvel impôt sur la fortune, auquel une majorité du groupe socialiste semblait favorable.

Ces différents épisodes méritent qu'on s'y arrête. En premier lieu parce qu'ils mettent en lumière les difficultés permanentes auxquelles le pouvoir doit faire face ; en second lieu parce qu'ils surviennent au plus mauvais moment.

La première difficulté, et la plus surprenante, concerne les procédures de concertation entre le gouvernement, le groupe et le parti. Lors de l'élaboration et du vote de la première loi de nationalisation, celle-ci avait été la règle. Cette fois, la méfiance a prévalu. Le choix de la procédure de l'article 49, alinéa 3 (utilisée en son temps, à répétition, par M. Barre face à une majorité récalcitrante), traduit cette méfiance ; celle-ci *expliquerait* l'absence de réelle concertation : entre le 16 janvier, date à laquelle les juges constitutionnels ont rendu leur arrêt, et le mardi 19 janvier, date à laquelle le gouvernement a arrêté sa stratégie, il n'y a guère eu de consultation.

« Les experts de l'erreur »

La vivacité de la réaction des *députés et de certains responsables* se comprend d'autant mieux que le gouvernement a préféré consulter force experts et juristes afin, précisément, de ne prendre aucun risque juridique. C'est, au fond, cette primauté des experts et de l'entourage *du premier ministre* qui est contestée. M. Pierre Joxe n'a-t-il pas parlé des « *experts de l'erreur* » ? Ces derniers sont soupçonnés de considérer *que les nationalisations sont* une sorte de « purge » qu'il faut avaler en prenant garde d'en limiter les effets.

Cette divergence, qui ne peut pas ne pas atteindre le premier ministre (la réunion le 20 janvier dernier du bureau exécutif du P.S. a permis de le vérifier), n'exclut pas qu'il y ait eu, comme de coutume, une certain partage des rôles, qui correspond à *la répartition des fonctions.*

Au chef de l'Etat, gardien des institutions, il revenait... de ne pas intervenir publiquement, et de trancher, *dans les instances gouvernementales*, en faveur de la solution la plus proche des termes de la décision du Conseil constitutionnel. Au premier ministre est échue la tâche la plus ingrate : celle de protéger le président de la République. Priorité a donc été donnée à une solution qui, aux yeux du gouvernement, en évitant au maximum les risques d'inconstitutionnalité, écarte la menace d'un conflit institutionnel entre les neuf membres du Conseil constitutionnel et M. Mitterrand. Au parti socialiste *et à ses responsables, il restait donc* à porter un jugement politique, en forme de condamnation de ce Conseil dont les textes du P.S. prévoient le remplacement par une Cour suprême. La violence verbale utilisée à l'encontre du Conseil constitutionnel par les dirigeants socialistes s'explique moins par le souci de promouvoir une telle *réforme*, que par la volonté de prévenir toute nouvelle décision contraire du juge suprême. Les socialistes *s'efforcent* donc de créer dans l'opinion publique un rapport *de forces qui leur soit favorable et* qui dissuade les neuf juges constitutionnels d'invalider, par exemple, la loi de décentralisation.

Mais l'irritation des socialistes est sans doute allée au-delà de ce que souhaitait le gouvernement. Dans la mesure où le groupe a pris des positions conformes aux critiques formulées à l'encontre de l'assemblée du Palais-Royal, c'est-à-dire des positions aussi proches que possible du texte voté au mois de décembre.

A ce stade, on ne peut manquer de souligner que certains peuvent être tentés de succomber à la tentation de la surenchère. Il est clair que les « généraux » du P.S. se positionnent les uns par rapport aux autres, *afin non seulement d'exister* politiquement mais, aussi, de préparer l'avenir. C'est ainsi que, au cours du bureau exécutif, c'est *M. Jospin qui a assuré la défense du premier ministre* face aux critiques de MM. Joxe, Mermaz, Poperen, Charzat et Motchane. Il est tout aussi clair que l'offensive, sur le terrain des nationalisations, a été surtout conduite par M. Joxe et par le CERES.

Cette offensive s'explique aussi par les leçons que les socialistes tirent de leur échec aux élections partielles. *La démobilisation de l'électorat de gauche* est analysée par beaucoup comme la conséquence d'une déception. Dans les jours qui viennent, les responsables socialistes devraient donc être conduits à rappeler que tout n'est pas possible tout de suite, et surtout que les ordonnances vont venir à point nommé pour concrétiser certaines promesses.

Les difficultés entre le groupe socialiste et le gouvernement ont surgi, en outre, au moment où le pouvoir est attaqué de deux côtés. Par l'opposition d'abord. Celle-ci a sans doute encore beaucoup de chemin à faire. Mais elle relève la tête. Le fait que M. Chirac tente de substituer au clivage gauche-droite un clivage plus avantageux pour lui-même, « *républicains-marxistes* », *suscite la colère et l'ironie des* socialistes. M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a répliqué lundi en dénonçant le caractère « *personnel* » et peu républicain du parti de M. Chirac, et affirmant qu'il « *rassemble ce qu'il y a de plus réactionnaire en France* ». De son côté, M. Jospin a souligné que le parti socialiste « *n'est pas un parti marxiste, et n'a jamais reconnu l'idéologie oficielle du marxisme* ».

Au sein de la gauche ensuite, les attaques viennent de ceux qui ont été choqués de la conclusion d'un *accord sur la fourniture de gaz soviétique.* Outre l'opposition qui, tel M. Chirac, s'est « insurgée » contre ce contrat, M. Edmond Maire n'a pris aucune précaution, lundi soir à Antenne 2, pour dire son mécontentement. La rencontre P.S.-M.R.G. a *également permis de constater que* les radicaux de gauche, pour solidaires qu'ils soient de l'action du gouvernement, n'en sont pas moins *critiques et préoccupés. Les socialistes* s'efforcent de répondre en distinguant, comme M. Delanoë, deux « logiques » : celle des droits de *l'homme*, qui conduit le gouvernement à être à la « pointe » du combat ; celle de l'économie, qui le conduit *à assurer l'approvisionnement du* pays en gaz soviétique.

Enfin, les communistes viennent à la rescousse. *L'Humanité* publiée mardi matin dénonce « *ceux qui, du R.P.R. à la C.F.D.T. en passant par F.O., la C.G.C. et l'ex-C.F.T., partagent les thèses du département d'Etat américain, ne semblent pas attacher beaucoup d'importance aux milliers d'emplois en France qui sont le pendant du contrat.* »

Il n'en reste pas moins que, en quelques jours, le pouvoir, dont les priorités sont d'ordre économique et social, se heurte à des obstacles *politiques* d'autant plus gênants qu'ils ne paraissent pas maîtrisés.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Accord pétrolier entre la Libye et l'Italie.* — La Libye va reprendre ses livraisons de pétrole à l'Italie, *interrompues* au début de 1981 après un différend sur les prix. En 1980 Tripoli, avec 13 millions de tonnes, avait été le second fournisseur de l'Italie. Cette reprise décidée par une commission mixte italo-libyenne devrait mettre fin à un contentieux qui bloquait les aspects industriels, commerciaux et sociaux des relations entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

AUTOMOBILE

TOYOTA ABSORBE SA FILIALE COMMERCIALE

Toyota Motor Co., premier groupe nippon et second mondial de l'automobile absorbera totalement le 1er juillet 1982 sa filiale commerciale Toyota Motor Sales (T.M.S.), dont elle ne détenait jusqu'ici que 44,95 % du capital. T.M.S. (5 161 salariés, 15,8 milliards de dollars, soit 92,4 milliards de francs environ de chiffre d'affaires), bénéficiait depuis sa création, en 1950, à l'initiative des *banques, d'une très large indépendance* de gestion. Cette fusion vise à obtenir un développement « *plus intégré et plus flexible* » *de la production et des ventes de* Toyota.

Les difficultés rencontrées depuis peu par le groupe pour écouler ses produits tant au Japon — où la concurrence de son rival Nissan se fait de plus plus rude — qu'à l'étranger, où le protectionnisme croissant des Etats rend nécessaire l'implantation d'unités de fabrication locales, ajoutées à des querelles internes d'état-major, expliquent sans doute largement cette opération, rare au Japon. Pour la première fois depuis 1974 la production, les ventes au Japon et les exportations de Toyota ont, en effet, diminué en 1981 (*le Monde* du 22 janvier), et les perspectives pour 1982 sont sombres. M. Ishihara, président de l'Association des constructeurs d'automobiles nippons vient d'annoncer que les *firmes japonaises pourraient* être contraintes cette années de maintenir leurs exportations vers les Etats-Unis au même niveau qu'en 1981, compte tenu de la situation de l'industrie américaine, confrontée à une « *sorte d'état d'urgence* ».

ÉTRANGER

LES CHEMINOTS BOYCOTTENT LE « SUN » ET LE « TIMES »

(De notre correspondant.)

Londres. — Alors que la grève des conducteurs de locomotive, qui paralyse tout le trafic ferroviaire en Grande-Bretagne trois jours par semaine, se poursuit, un nouveau conflit vient d'éclater entre le syndicat et le groupe de presse News International, qui publie notamment le *Times*. Les conducteurs de locomotive de la gare londonienne de King Cross, qui dessert notamment le nord-est de l'Angleterre et le Yorkshire, *boycottent depuis le vendredi 22* janvier les journaux du groupe en refusant de les transporter.

L'affaire a éclaté vendredi à la suite d'une article du *Sun*, journal populaire du groupe, affirmant que certains conducteurs de locomotive, qui refusent *tout effort pour améliorer la pro*ductivité avant une augmentation des salaires de 3 %, passent une grande partie de leur temps à boire, chanter, danser, dans les dépôts, quand ils ne rentrent pas simplement chez eux après avoir pointé. Le *Sun* s'appuyait sur les déclarations de deux jeunes assistants conducteurs.

Malgré le plaidoyer des responsables syndicaux en faveur d'un arrêt du boycottage, les cheminots ont voté, le lundi 25 janvier, par trois cents voix contre cinq pour la poursuite de la protestation. Après avoir suspendu les deux assistants, la direction des chemins de fer a ordonné une enquête. — D. V.

● *L'industrie américaine* a tourné en décembre à 72,9 % de ses capacités, soit le taux d'utilisation le plus faible enregistré depuis l'importante récession de 1974-1975 (69 % en juillet 1975).

NATIONALISATIONS

L'INDEMNISATION ET LE TRAITÉ DE ROME

« *L'indemnisation des propriétaires et des actionnaires d'entreprises nationalisées relève de l'Etat membre concerné. La Communauté n'a aucune compétence quant au type et au montant de cette indemnisation. Conformément à l'article 222 du traité C.E.E., ces questions relèvent de la compétence exclusive des Etats membres.* »

Telle est la réponse que vient de faire M. Gaston Thorn, au nom de la Commission des Communautés, qu'il préside, à une question écrite de Mme Gisèle Charzat, député européen (P.S., France).

A l'occasion d'une autre question écrite du même parlementaire, M. Thorn indique que l'article de la Convention européenne *des droits de l'homme sur la privation du droit de propriété « a été invoqué sans succès »* devant la Commission européenne des droits de l'homme à propos de la nationalisation de la sidérurgie britannique, et que, dans les mêmes conditions, sont actuellement examinées six requêtes relatives à la nationalisation des industries aéronautique et navale britanniques en 1977.

LE COUT DE L'OPÉRATION : ENTRE 41 ET 43 MILLIARDS DE FRANCS

Au vu de la dernière estimation, qui figure dans le nouveau projet de loi soumis à l'Assemblée nationale, l'indemnisation des actionnaires représentera une somme de 41 à 43 milliards de francs.

Pour les sociétés cotées, le montant est chiffré à 35,12 milliards de francs, soit une augmentation de 22 % par rapport au projet initial et se décomposant ainsi :

● Groupes industriels : 17,38 milliards de francs (+ 14,8 %) ;

● Compagnies financières : 9,15 milliards de francs (+ 36,6 %) ;

● Banques nationalisées : 658 millions (— 27,9 %) ;

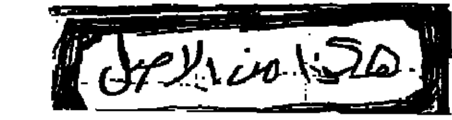
● Banques cotées : 7,93 milliards de francs (+ 31,5 %).

L'évaluation du coût de l'indemnisation des actionnaires des sociétés non cotées en Bourse est plus délicate, mais le rapporteur du projet de loi, M. Michel Charzat, estime qu'elle devrait être comprise entre 5,9 et 7,7 milliards de francs.

LES P.-D.G. D'USINOR ET DE SACILOR SERONT CONNUS MERCREDI

La nomination des deux nouveaux P.-D.G. des groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor interviendront mercredi 27 janvier a déclaré M. Pierre Mauroy, au cours de son voyage dans le Nord.





C.E.E.

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AGRO-BUDGÉTAIRES

La Grande-Bretagne joue la crise

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Dix, qui tenaient, lundi 25 janvier, la troisième réunion « spéciale » consacrée à la négociation agro-budgétaire depuis le Conseil européen de novembre, ne sont pas parvenus à rapprocher un tant soit peu leurs points de vue. La discussion a porté principalement sur la compensation à accorder à la Grande-Bretagne à partir de 1982 pour réduire sa « contribution nette » au budget européen ; les Britanniques estiment avoir droit à une compensation permanente et quasi intégrale de l'écart entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent du budget européen ; les autres Etats nient qu'un tel droit puisse exister dans la Communauté.

M. Tindemans, ministre des affaires étrangères de Belgique, qui préside les travaux des Dix, et M. Thorn, président de la Commission, ont accepté une nouvelle mission de conciliation : ils vont sonder les différentes capitales afin de rechercher une solution dans l'idée de réunir le Conseil vers la fin février.

La Communauté entre donc dans une nouvelle phase de crise : il y a tout lieu de penser que les Britanniques vont bloquer la fixation des prix agricoles. Ils ont l'espoir que les Neuf, ainsi confrontés à une situation politique difficile et incapables, sur une longue durée, de faire preuve de cohésion, céderont, par exemple à l'occasion du Conseil européen qui doit se tenir fin mars à Bruxelles.

De notre correspondant

Ainsi les Britanniques ont décidé de jouer la crise. Cette évidence est apparue dès le début de la réunion. Lord Carrington, plus ferme que jamais, formula des revendications dont il savait qu'elles étaient inacceptables, aussi grande que soit l'inclination à concéder de ses interlocuteurs.

Le gouvernement de Londres joue avec sang-froid la répétition de l'exercice qui lui a si bien réussi en mai 1980. Lord Carrington a commencé par manifester cette intransigeance, apparemment ravivée par les derniers conseils de cabinet consacrés outre-Manche au dossier, à propos du soutien — modeste — demandé par la France en faveur des petits producteurs de lait. Alors que les Néerlandais et les Danois, jusqu'à présent les plus réticents, faisaient preuve de compréhension, le secrétaire au Foreign Office expliqua que le problème était d'imposer des disciplines accrues pour empêcher la création d'excédents laitiers.

Mais lord Carrington réservait le meilleur de son talent pour le débat sur la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. Il choisit de l'exercer surtout à propos de la notion de dégressivité : la compensation, affirment les autres Etats, doit être dégressive pour disparaître au bout de quatre ou cinq ans. *« Nous ne pouvons prendre le moindre engagement sur une éventuelle dégressivité tant que ne savons pas ce que sera notre contribution nette au cours des prochaines années »*, répliqua le secrétaire au Foreign Office. Autrement dit, aux yeux des Britanniques, cette dégressivité ne peut résulter que d'une amélioration spontanée, grâce au jeu des nouvelles politiques communes, des comptes du Royaume-Uni dans le budget européen.

« C'est un raisonnement logique. Le malheur, c'est que ce raisonnement ne relève pas de la Communauté telle qu'elle existe, répliqua M. Cheysson. *Jamais la Communauté n'a retenu la notion de juste retour, jamais la Communauté n'a été prévue pour rembourser à chacun ce qu'il a payé : les seuls transferts de ressources doivent se faire par la voie des politiques communes, non par la voie de versements budgétaires directs. »*

Pour le ministre français des relations extérieures, compte tenu des traités, il n'y a pas de « *situation inacceptable* » à indéfiniment corriger. Certes, la France veut bien accorder un soutien forfaitaire et dégressif aux Etats dont l'intégration à la Communauté pose problème. « *Mais*, a noté M. Cheysson, *dans notre esprit il s'agit d'une aide, et non d'un droit à compensation. Nous ne parlons pas, les Britanniques et nous-mêmes, de la même Communauté.* » Le ministre français s'est félicité cependant que l'« *équivoque soit ainsi complètement levée* ».

En dépit des oppositions très fermes exprimées par M. Carrington, certaines délégations — les Belges, qui exercent la présidence, et les Néerlandais — ont multiplié les propositions de compromis. Ces tentatives ont échoué et il a été décidé que MM. Tindemans et Thorn effectueraient un nouveau tour des capitales dans l'intention de réunir le conseil d'ici environ un mois.

M. Cheysson estime qu'une telle réunion était inutile, sauf si les sondages permettaient d'apercevoir une solution. « *Nous ne sommes pas prêts à continuer cet exercice qui consiste à échanger indéfiniment les mêmes arguments. Nous serons présents par courtoisie, mais ne participerons pas à un débat que nous jugeons par avance inutile.* » Le ministre français fait remarquer qu'il n'y a aucune urgence de calendrier, puisque c'est seulement en 1983 que se posera le problème de l'allégement de la contribution britannique. Il admet cependant que l'échec de la négociation est « *détestable pour le climat de la Communauté* ».

La France redoute-t-elle que les Britanniques bloquent la fixation des prix agricoles ? M. Cheysson souligne que « *la fixation des prix fait partie du fonctionnement de la Communauté. Si les prix ne sont pas arrêtés, il y aura carence du conseil* ».

S'agissant de l'affaire britannique, il n'y a ni obligation juridique, ni contrainte rapide de calendrier. Le ministre français a confirmé ainsi la position exprimée lors de la précédente session ; faute d'être parvenus à un accord, les Dix devraient laisser dormir ce dossier budgétaire pendant quelques mois. Mais il n'y a aucun doute que les Britanniques ne l'entendront pas de la sorte.

Alors que fera-t-on s'ils opposent leur veto à l'adoption des prix agricoles ? « *C'est un cas de figure déjà connu* », observe M. Cheysson, rappelant ainsi la menace de blocage brandie par Londres en 1980. « *Plusieurs formules juridiques avaient été alors envisagées* », a-t-il ajouté. La Commission, qui avait différé sa décision pour attendre les résultats des travaux du conseil, abordera en tout cas, mercredi 27 janvier, les propositions sur les prix agricoles applicables en 1982-1983. Un débat extrêmement tendu va commencer.

PHILIPPE LEMAITRE.

AGRICULTURE

La colère des maraîchers des Pyrénées-Orientales

Les manifestants ont arraché 800 mètres de voie ferrée

De notre correspondant

Perpignan. — La journée « agriculture morte » et les manifestations organisées, le lundi 25 janvier en Roussillon, par les organisations professionnelles et syndicales agricoles à la suite de la mauvaise campagne de la salade (laitue et scarole) ont été largement suivies.

Les maraîchers n'ont pas ramassé leurs produits. Sur le marché d'importation de fruits et légumes de Saint-Charles, dans la zone industrielle de Perpignan, aucune transaction n'a été effectuée lundi, et aucun camion espagnol n'a franchi la frontière. Tous les véhicules étaient d'ailleurs arrêtés par la garde civile à partir de Gérone et jusqu'à La Junquera, à la frontière. Toutefois, dès 8 heures, des barrages étaient installés sur la R.N. 9 par plus de deux cents tracteurs, qui déversaient en plusieurs points, entre Perpignan et Le Boulou, des galets de rivière pour arrêter le trafic. Les agriculteurs se déplaçaient d'un barrage à l'autre en fonction du mouvement des gendarmes mobiles venus de Nîmes et de Hyères renforcer la police du département.

1 million de francs de dégâts

Le trafic sur la R.N. 9 a été perturbé durant toute la matinée. Puis, vers midi, c'est sur l'autoroute reliant Perpignan au Perthus que les manifestants dressèrent des barrages. Huit cents mètres de voie ferrée étaient arrachés par les agriculteurs près du Boulou. Ces derniers devaient, plus tard, en déposer quelques dizaines de mètres contre la porte principale de la préfecture, à Perpignan. En raison des dégâts causés (et estimés à 1 million de francs par la S.N.C.F.), la circulation des trains provenant ou allant vers l'Espagne par Le Boulou a été interrompue jusqu'à mercredi soir.

Vers 16 heures, les agriculteurs se massaient au centre de Perpignan et sur le quai longeant la préfecture, où un barrage de C.R.S. était rompu par les manifestants. Des slogans hostiles à Mme Cresson, et réclamant le contingentement des importations, le respect du calendrier (accords bilatéraux sur les dates d'entrée de produits espagnols en France) et de la préférence communautaire étaient scandés par les agriculteurs.

Le trafic avec l'Espagne a été rétabli sur l'autoroute lundi soir. Les premiers camions espagnols ont pu alors circuler à travers les Pyrénées-Orientales, escortés par la police.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Le Fonds international de développement agricole a reconstitué ses ressources

De notre correspondant

Rome. — Le conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), réuni à Rome du 19 au 22 janvier, a décidé le montant du renouvellement de ses ressources pour l'exercice 1981-1983 : 1,350 milliard de dollars destinés à un programme de prêts aux pays du tiers-monde.

Le FIDA, créé en 1977, est une institution spécialisée des Nations unies. Son originalité tient au fait que le Fonds est destiné en priorité aux pays les plus démunis afin de les aider à développer leurs cultures vivrières. Composé de cent trente-six pays répartis en trois catégories (pays industrialisés, pays membres de l'OPEP et pays pauvres), le FIDA est, par excellence, une institution de recyclage du capital international : les pays industrialisés contribuant à 60 % environ des ressources et les pays de l'OPEP à environ 40 %.

Le principe de parité dans les contributions, demandé par les pays industrialisés, n'a pas été retenu, les pays membres de l'OPEP faisant valoir que leur produit national brut ne représente en tout état de cause que 7 % de celui des pays riches.

Le problème du renouvellement des ressources se posait de manière impérative.

Les négociations ont été laborieuses puisque ce n'est qu'en 1982 que le conseil des gouverneurs a approuvé le budget 1981. Les pays de l'OPEP ont fait passer leur contribution de 430 à 450 millions de dollars. Celle des pays industrialisés s'élèvera à 620 millions de dollars. La diminution des contributions des Etats-Unis (180 millions de dollars contre 200) a été compensée par un effort de pays comme la Hollande, l'Italie et la France. Le placement des contributions du Fonds apporte un supplément de revenu de 250 millions de dollars.

L'augmentation de la contribution de la France (50 millions de dollars, soit + 75 % par rapport au budget initial) s'inscrit dans le cadre de la politique actuelle de Paris, consistant à donner une priorité à l'aide au développement. Le FIDA est sans doute l'une des institutions permettant de toucher principalement les pays les plus démunis, mais aussi, chez ceux-ci, les catégories les plus défavorisées, grâce à des opérations pragmatiques et originales, comme cette réforme du système du crédit agricole au Bangladesh, qui permet aux petits agriculteurs traditionnels d'y accéder, car la garantie du prêt n'est pas la terre, mais la production.

Mais, comme l'a fait remarquer le délégué français, l'une des faiblesses du FIDA tient à la lenteur des versements effectivement réalisés.

La diminution de la contribution américaine répond au souci de Washington de comprimer les dépenses.

Le conseil des gouverneurs du FIDA a désigné Rome comme siège permanent de l'organisation.

PHILIPPE PONS.

Les accusations de Washington contre les Dix

(Suite de la première page.)

En retenant les plaintes, la commission gouvernementale du commerce extérieur s'engage à ouvrir des consultations avec la C.E.E. et à chercher un compromis. Si les tractations échouent, elle devra alors présenter des recommandations à M. Reagan, pour sanctionner les Européens. C'est, en effet, la procédure prévue par le Trade Act de 1974, qui légifère sur les échanges extérieurs des Etats-Unis.

La Fédération américaine des minotiers accuse les exportateurs européens d'avoir quasiment conquis tous les nouveaux marchés de la farine de blé dans le monde grâce aux subventions de leurs gouvernements. Même chose pour la volaille : les cent millions de dollars d'aide publique auraient permis aux Européens de saturer, par exemple, le Proche-Orient avec leurs poulets surgelés.

Le cas du sucre est différent, dans la mesure où les Etats-Unis en sont surtout importateurs : « *Massivement subventionnés* », les Européens casseraient les cours mondiaux et pénaliseraient donc les raffineries américaines. Pour les pâtes alimentaires, seule l'Italie est visée : elle aurait permis à ses exportateurs d'améliorer d'un tiers les ventes aux Etats-Unis en l'espace de deux ans.

L'administration Reagan a donc voulu se montrer compréhensive pour les producteurs américains. Malgré son souci de ne pas apparaître protectionniste, de ne pas se brouiller avec les alliés européens. On peut y voir plusieurs raisons.

D'abord, la Maison Blanche veut apaiser les exploitants, petits ou grands, qui jugent insuffisante la loi agricole votée à la fin de l'année dernière et réclament des avantages supplémentaires. Une de ces demandes, présentées au Congrès, est précisément de faire pression sur l'Europe et le Japon pour rendre plus accessibles les marchés internationaux.

D'autre part, on prévoit de bonnes récoltes cette année. Les surplus seront donc importants aux Etats-Unis, tandis que la demande de produits américains va diminuer à l'étranger. M. Reagan doit tenir compte de deux réalités : la balance commerciale est de plus en plus dépendante de l'agriculture, et celle-ci est de plus en plus dépendante des exportations, alors que le chômage touche 1 million d'emplois qui dépendent directement des exportations agricoles.

Enfin, l'acceptation des plaintes des producteurs nationaux s'inscrit dans une attitude générale de l'administration. Attitude plus agressive — au moins verbalement — à l'égard de la C.E.E. et du Japon. On officialise la démarche des minotiers ou des sucriers, comme on a officialisé récemment celle des fabricants d'acier. En proclamant haut et fort que le seul remède aux guerres commerciales est le libre marché, sans barrières douanières, sans quotas et sans subventions, Washington estime que ce libre marché devrait s'étendre aux produits agricoles et aux biens manufacturés, mais aussi aux services (banques, assurances, information, transports, etc.) et aux investissements étrangers.

« *Nous sommes près de perdre confiance en nos partenaires commerciaux* », affirmait le 22 janvier M. Robert Dole, président de la commission des finances de la Chambre des représentants et ami intime du président. Il était aussi sévère à l'égard de la C.E.E. que du Japon. « *Ayant dépensé plus de 6 milliards de dollars pour subventionner les exportations agricoles en 1981*, poursuivait cet influent parlementaire, *les gouvernements européens ne peuvent attendre que nous prenions leur adhésion au GATT pour argent comptant.* »

M. Dole agitait une menace : « *Au Congrès et ailleurs, beaucoup nous pressent maintenant d'insister sur la réciprocité dans le commerce international.* » Autrement dit, traiter les autres comme ils nous traitent. Cette menace reste très vague.

ROBERT SOLÉ.

COMMERCE INTERNATIONAL

Le libre-échange a la vie dure

(Suite de la première page.)

Tant il est vrai qu'il n'y a pas de secteur condamné, mais seulement des technologies dépassées, comme on aime à le rappeler, notamment en France.

La vague protectionniste ne semble donc pas encore prête de submerger le monde, comme certains le craignent. Les doctrinaires de la tarification douanière générale sont bien isolés. Le plus ardent de ses défenseurs au cours des dernières années, M. Wynne Godley, de l'université de Cambridge, a eu assez peu de disciples.

Hostile aux mesures sélectives de défense proposées par la confédération des syndicats pour protéger des secteurs en déclin, M. Godley préconisait un régime uniforme de tarifs douaniers élevés. La mise en place de ce système devait s'accompagner d'une réduction générale des impôts visant à maintenir les importations à un niveau global aussi élevé que celui qu'elles auraient atteint autrement, afin d'enlever toute justification à d'éventuelles représailles.

Le but de cette mécanique nouvelle : maintenir un niveau adéquat de la demande afin d'éviter une aggravation de la récession, sans risque pour la balance des paiements.

Beaucoup plus subtil, M. Jean-Marcel Jeanneney avait préconisé, en 1978, on le sait, dans son livre *Pour un nouveau protectionnisme*, un éventail de droits de douane dont les taux varieraient suivant la situation des secteurs, mais qui ne s'appliqueraient qu'à l'extérieur de la C.E.E. En somme, on serait revenu sur certaines des concessions négociées au GATT pour l'abaissement du tarif extérieur commun.

La lumière jetée par la France depuis le 10 mai dernier sur la reconquête du marché intérieur avait fait craindre à quelques-uns de nos partenaires du marché commun que Paris allait de nouveau jouer les « *enfants terribles* » et remettre en cause certains acquis fondamentaux de l'application du traité de Rome. Certes, la France souhaite faire travailler davantage ses usines, et elle n'est pas la seule. Mais M. Davignon, vice-président de la Commission de Bruxelles, est sorti rassuré de l'entretien qu'il a eu avec M. Mauroy, le 15 décembre dernier, sur le sujet général de la politique industrielle française : l'harmonisation des décisions du gouvernement avec les règles du marché commun sera sauvegardée, lui a assuré le premier ministre.

De nouvelles réductions

Allons ! Le libre-échange ne se porte pas si mal que cela. Il n'est pas inutile de rappeler que les négociations commerciales multilatérales, dites Tokyo round », qui renforcèrent l'arsenal contre le protectionnisme, se déroulèrent de 1973 à 1979, soit en pleine crise pétrolière. Et déjà l'on parle d'un nouveau « round » de réductions tarifaires au GATT, qui pourrait s'ouvrir en novembre prochain.

Sait-on que pendant cette difficile période 1973-1980, le volume des échanges de produits manufacturés est passé de 575 à 2 000 milliards de dollars ; qu'aujourd'hui les accords de libre-échange industriels intéressent dix-neuf pays européens : les dix de la C.E.E., les sept de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) (1), le Liechtenstein et l'Espagne, dont les barrières douanières sont progressivement levées.

Le Japon, très sollicité on s'en doute lors de la réunion des Quatre en Floride, a promis d'ici à la fin janvier des « *améliorations considérables* » sur le chapitre des barrières non tarifaires. Car il faut bien reconnaître que les entraves techniques sont souvent aussi efficaces que les droits de douanes, sinon plus, pour freiner les échanges. (2).

A l'heure où les menaces sur l'emploi paraissent venir de partout, la liberté de commerce avec les pays du tiers-monde paraît particulièrement dangereuse. Or il n'en n'est rien : les études les plus sérieuses émanant d'organismes de recherche de nombreux pays parviennent à des conclusions convergentes (3).

1) Si dans certains secteurs comme l'habillement, les importations en provenance des pays en voie de développement représentent un pourcentage relativement important (11 à 12 %) de la consommation intérieure des nations développées, en revanche cette part est globalement faible (3 à 4 %).

2) Les exportations de produits manufacturés des pays du tiers-monde ne représentent dans leur ensemble qu'une proportion réduite de leur production, dont la plus grande partie est destinée à la consommation intérieure.

3) La part des pays en développement dans les exportations totales de produits manufacturés des pays développés n'a cessé de progresser (25 % en 1979). Le tiers-monde est plus important comme marché que comme fournisseur pour les nations occidentales. Il a donc joué un rôle « positif » sur le chapitre de l'emploi dans les pays riches. Et ses marchés continueront de croître plus vite que ceux de l'Occident.

Il ne suffit pas de veiller à la liberté du commerce international pour qu'il progresse toujours. Les chiffres de 1981 ne sont pas encore connus, mais en 1980 le volume des échanges mondiaux n'a augmenté que de 1,5 % contre 7 % en 1979. C'est le taux d'expansion le plus faible depuis deux décennies, si l'on excepte 1975, où le volume du commerce mondial avait fléchi de 5 %. Si la récession américaine se prolonge, 1982 ne sera sans doute pas très brillant sur ce même chapitre.

Mais comment ne pas voir qu'on aggraverait la crise si l'on cherchait du côté de nouvelles barrières aux échanges la réponse aux difficultés de l'heure ?

PIERRE DROUIN.

(1) Les membres de l'A.E.L.E. sont l'Autriche, l'Islande, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Finlande (membre associé).

(2) Lire l'article de B.-P. Paringaux dans *le Monde* du 25 janvier 1982.

(3) Lire l'article de Nicolas Marian dans la *Revue d'économie industrielle*, n° 14, 4e trimestre 1980.

SOCIAL

LES CADRES ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Les ministres socialistes ne sont pas prêts à écouter les propositions qui ne sont pas orthodoxes

nous déclare M. Jean Menu, président de la C.G.C.

La Confédération française de l'encadrement-C.G.C., suivant la décision de son comité confédéral en novembre, lance le 28 janvier, à Paris et en Ile-de-France, une campagne de mobilisation nationale qui devrait se conclure en octobre par la tenue d'un « intercongrès ». Le ton est teinté de désillusion chez M. Jean Menu, président confédéral, teinté de grogne chez M. Marchelli, numéro deux de la confédération. Pour ce dernier, *« la politique économique n'existe pas, c'est une succession d'incohérences »*. Il fustige ces ministres qui ne devraient plus se conduire *« comme au temps où il avaient le ministère du verbe et rien d'autre »*. A chacun son style... Les préoccupations de la C.G.C. sont sérieuses, à entendre M. Menu.

« Pourquoi une telle mobilisation ?

— Depuis le 10 mai, nous avons regardé ce que faisait le gouvernement. Nous l'avons parfois critiqué et parfois approuvé. Au fil des semaines, le bilan s'est alourdi. En matière économique, la situation ne s'est pas améliorée, le chômage, l'inflation, le déficit extérieur, se sont aggravés. Nous demandons l'élaboration d'une vraie politique industrielle, créatrice d'emplois productifs, seule manière de lutter contre le chômage. Nous protestons contre une politique salariale égalitariste. Enfin, plutôt que d'accroître les cotisations sociales comme on le fait actuellement, nous disons qu'il faut maîtriser sérieusement les dépenses de la Sécurité sociale.

» Quant à la retraite à soixante ans, qui va payer ? Les contribuables ou les salariés dans les entreprises ? Toujours les mêmes. Autre problème : les caisses de retraites complémentaires devront augmenter les cotisations de 30 % pour maintenir le niveau des pensions versées hier à soixante-cinq ans, demain soixante ans. Ou alors la diminution de ces pensions sera considérable, y compris pour celles actuellement versées. Le gouvernement a décidé. Nous attendons encore le texte de l'ordonnance. Où est la concertation ?

» Tous ces points font monter l'inquiétude chez nos adhérents. Les ministres socialistes nous écoutent avec une grande courtoisie, mais ils ne sont pas prêts à étudier les propositions qui ne sont pas orthodoxes.

— Que pensez-vous de l'accord franco-soviétique pour la livraison de gaz ?

— Le moment est mal choisi de signer un tel accord. Cet accord nous paraît être un coup de poignard dans le dos de nos camarades syndicalistes emprisonnés de Solidarité. Nous demandons au gouvernement de retarder la signature de cet accord. Ce dernier est une nouvelle raison de nous mobiliser le 28 janvier.

— Vous avez perdu des voix aux dernières élections professionnelles chez Renault. Pourquoi ?

— Nous gardons la totalité des sièges dans le troisième collège (cadres) Notre ambition est de réunir tout l'encadrement, cadre et maîtrise. Nous avons perdu des voix, c'est vrai, dans le deuxième collège (agents de maîtrise et techniciens). Peut-être est-ce en partie le résultat de notre opposition avec la C.G.T. Ces hauts et ces bas, selon les événements, ne sont pas dramatiques La lutte entre la C.G.T. et la C.F.D.T. chez Renault est aussi sévère sinon plus.

— Qu'attendez-vous de la future « table ronde » de l'encadrement proposée par le gouvernement ?

— Prévue pour la mi-janvier, puis finalement pour la mi-février, sor ordre du jour est encore mal connu. Il semblerait que le gouvernement veuille la limiter aux cadres *stricto sensu* — ce n'est pas notre vocation — et à l'étude des problèmes de fiscalité. Cette restriction est regrettable après un tel battage. Nous réclamions cette « table ronde » depuis longtemps et nous sommes très déçus par sa préparation. »

Propos recueillis par
DANIELLE ROUARD.

PRESSE

LE CONFLIT DES « DÉPÊCHES » DE DIJON SE DURCIT

(De notre correspondant.)

Dijon. — Le conflit du quotidien dijonnais *les Dépêches* se durcit. Après la grève de vingt-quatre heures déclenchée le 19 janvier, et après l'annonce de quarante-cinq suppressions d'emplois sur les deux cent soixante-sept que compte le journal, le syndicat C.G.T. a entamé une difficile « partie de bras de fer » avec M. Jean-Charles Lignel, P.-D. G. du *Progrès*, détenteur de 91 % de sactions de la société éditrice des *Dépêches*.

Les 22, 23 et 25 janvier, les éditions du Jura du *Progrès*, qui sont d'habitude imprimées sur les rotatives des *Dépêches*, n'ont pas été tirées, pas plus que l'édition jurassienne des *Dépêches*, le syndicat C.G.T. voulant, par cette action, pénaliser le groupe *Progrès* là où il est en situation de monopole, le Jura, mais préserver la situation précaire dans laquelle se trouve *les Dépêches* en Côte-d'Or, face au *Bien public*.

Lundi soir, prenant la C.G.T de vitesse, M. Jean-Charles Lignel décidait de rapatrier à Chassieu son édition jurassienne, décision assortie de l'interdiction d'imprimer dorénavant le titre *le Progrès* sur la rotative des *Dépêches*.

Mardi matin *les Dépêches* a été absent une nouvelle fois des kiosques de Côte-d'Or et du Jura, comme *l'Est républicain* l'est dans le Doubs, puisque son édition de Franche-Comté, imprimée aux *Dépêches*, n'a pas été fabriquée, les ateliers ayant débrayé aussitôt après l'annonce de la décision de M. Lignel.

Dans la nuit de lundi à mardi, un commando d'une soixantaine d'ouvriers des *Dépêches* a empêché à Auxonne (Côte-d'Or) l'impression d'une partie des éditions jurassiennes que la direction avait l'intention de faire tirer sur les presses d'une imprimerie de labeur. — R. C.

● *Au « Nouvel Economiste »*, les statuts d'une société des journalistes — groupant 45 souscripteurs — viennent d'être déposés, à la suite des craintes suscitées par des rumeurs de rachat de l'hebdomadaire (*le Monde* du 21 janvier).

La société se propose deux buts essentiels : d'abord proposer à la société éditrice (CEP) le rachat d'un certain nombre de parts et une représentation au sein du conseil d'administration ; ensuite, assurer l'indépendance de la rédaction vis-à-vis de toute ingérence extérieure éventuelle.

Le conseil de la société des journalistes sera élu le jeudi 28 janvier.

Large majorité au conseil national de la C.F.D.T. pour la recherche de « nouvelles solidarités »

« Construire de nouvelles solidarités et vaincre le chômage ; conquérir des droits nouveaux pour changer le travail ; changer le type de développement pour vivre ensemble autrement » : telles sont les trois priorités que s'est fixées la C.F.D.T..

Dans son avant-projet de résolution, adopté à une large majorité (1) par son conseil national, réuni du 21 au 23 janvier à Paris, la centrale de la rue Cadet réaffirme d'abord la nécessité de *« développer la mobilisation des travailleurs et des travailleuses par une pratique d'action efficace, qui lie étroitement l'élaboration des revendications, la conduite de l'action, la négociation pour obtenir des résultats »*. Cette pratique, poursuit-elle, *« prend en compte les réalités de la période de crise économique et sociale et les profondes mutations qui caractérisent la société française et le monde d'aujourd'hui. Le contexte politique nouveau lui ouvre de nouvelles possibilités »*.

● *Construire des nouvelles solidarités et vaincre le chômage : « Etre solidaires devant l'emploi*, assure la C.F.D.T., *c'est, dans les trois ans, faire qu'aucun salarié ne travaille plus de trente-cinq heures hebdomadaires en moyenne (...) ; obtenir que tous les postes de travail soient accessibles aux travailleuses ; agir pour que chaque jeune sorte du système scolaire avec une qualification professionnelle et sociale ouvrant sur un emploi ; résorber le recours aux travailleurs à statut précaire (...). L'A.N.P.E. doit devenir le seul organisme habilité à effectuer le placement des travailleurs. »*

● *Conquérir des droits nouveaux pour changer le travail* : pour cela, il faut, dans les trois ans à venir, *« obtenir des accords dans chaque entreprise permettant de débattre collectivement des conditions de travail et de modifier le contenu du travail ; mettre en place un droit syndical dans les petites entreprises ; étendre la négociation collective, mettre en place par priorité des conseils d'atelier et de service dans toutes les entreprises nationalisées et les collectivités locales »*.

● *Changer le type de développement pour vivre ensemble autrement : « La C.F.D.T. veut impulser un type de développement plus égalitaire, refusant le productivisme, donnant la priorité à la consommation collective, fondé sur une appropriation du pouvoir par les travailleurs et le peuple, et permettant de nouveaux rapports de coopération entre les pays. »* Elle réclame notamment le relèvement négocié du pouvoir d'achat du SMIC, une réforme des prestations familiales liée à celle de la fiscalité, une efficace intervention des comités locaux de l'emploi, et elle indique qu'il faut *« faire de la décentralisation et de la régionalisation un moyen d'élargissement de la démocratie »*.

Rappelant ses principales revendications (augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires, droit à la retraite à 60 ans sans abattement, création de la cinquième équipe pour les postes de travail en continu, réforme de la Sécurité sociale et *« sa gestion par les travailleurs dès 1982 »*, etc), la centrale de la rue Cadet veut développer une *« nouvelle pratique unitaire » : « Elle recherchera l'unité d'action avec toutes les organisations syndicales : la C.G.T., la plus importante, F.O., C.F.T.C., C.G.C., F.E.N. »*

Assurant, enfin, que *« la C.F.D.T. n'est pas suffisamment présente dans la diversité de la classe ouvrière »*, le conseil national veut agir pour *« une C.F.D.T. forte et plus enracinée »*, pour, notamment, *« progresser vers une société socialiste autogestionnaire qui fasse du conflit et de la négociation le moteur de la dynamique sociale »*.

● *A Renault - Billancourt* la C.F.D.T. est arrivée en tête dans le deuxième collège (employés, techniciens et encadrement) des usines, aux élections des délégués du personnel qui se sont déroulées vendredi 22 janvier, devançant la C.G.T qui perd 11 points par rapport à 1981. Sur 3 945 suffrages exprimés (pour 5 899 inscrits), la C.F.D.T. obtient 31,15 % (20,21 % en 1981), la C.G.T. 30,39 % (41,63 %), la C.G.C. 23,52 % (20,87 %), F.O. 11,4 % (14,5 %), la C.F.T.C. 2,58 % (1,7 %) et le SIR (ex-C.F.T.) 0,93 % (1,09 %).

(1) Après examen de deux cent deux amendements, proposés par les unions régionales (U.R.) et les fédérations, notamment sur la durée du travail et l'unité d'action, le conseil national de la C.F.D.T. a adopté l'avant-projet de résolution par 1 240 voix « pour » (84,64 %), 75 « contre » (5,12 %) et 150 abstentions (10,24 %) Ont voté contre : l'U.R. de Basse-Normandie, la Fédération HACUITEX (habillement, cuir, textile) et, pour partie, l'U.R. de Midi-Pyrénées, la Fédération des finances et celle des banques.

En pourcentage des voix aux élections professionnelles

F.O. n'arrive qu'en quatrième position chez les agents de l'État

révèle le ministère de la fonction publique

Force ouvrière n'arrive qu'en quatrième position chez les fonctionnaires, mais l'organisation de M. Bergeron occupe un nombre confortable de sièges. Le document, qui contient ces révélations et qui émane du ministère de la fonction publique et des réformes administratives, est, en effet, on ne peut plus clair : c'est le résultat des élections aux commissions administratives paritaires centrales (CAP) qui se sont déroulées au cours des années 1978, 1979 et 1980. Pourquoi trois ans ? C'est la durée d'un mandat. Pourquoi avoir lâché cette petite bombe, dans la situation politico-sociale actuelle ? La réponse paraît évidente, si l'on se réfère à la polémique entre R.O. et la Rue de Babylone, relative à la pénétration communiste dans les grands corps de l'Etat. M. Le Pors, le ministre concerné, étant membre du P.C.F.

Sur 1 345 943 votants (tous les chiffres cités portent sur une moyenne 1978-1980), seulement 15,3 % des voix se sont portées sur Force ouvrière. La FEN, avec son cortège d'enseignants, arrive en tête avec 29,7 % des voix, suivie de la C.G.T., 20,7 %, et de la C.F.D.T., 16,5 %. L'image de marque de F.O., qui se présente souvent comme majoritaire dans le secteur public, est ainsi sérieusement écornée, même si le ministère prend la précaution d'écrire que ces résultats *« ne constituent pas, à proprement parler, une mesure de la représentativité syndicale dans la fonction publique, mais, plus exactement, une mesure de la représentativité syndicale parmi les fonctionnaires »* En effet, les magistrats, les militaires et les non-titulaires ne sont pas pris en compte dans ces élections aux C.A.P.

En nombre de sièges obtenus, la centrale de M. Bergeron vient cependant largement en tête, avec une moyenne de 717,11 contre 480,57 pour la C.G.T., 398,9 pour la C.F.D.T., 313,5 pour la F.E.N., 204,5 pour les associations de loi 1901, etc. Pourquoi ? Parce que, dans la fonction publique, un siège peut être acquis avec un faible nombre de voix. Cela dépend des « corps ».

La FEN, on s'en doute, caracole chez les enseignants (67,8 % des voix), la C.G.T. domine aux P.T.T. (39,9 % des voix) et... F.O. l'emporte Rue de Rivoli (30 %). Dernier détail : l'étude a été commandée par la direction générale de l'administration et de la fonction publique, en septembre 1981, soit avant la polémique entre MM. Le Pors et Bergeron. Mais la publication des résultats vient à point nommé pour la Rue de Babylone. — M. C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	5,9500	5,9530	− 25	+ 10	− 70	− 15	− 240	− 95
$ can.	4,9706	4,9755	− 47	+ 6	− 85	− 10	− 235	− 65
Yen (100)	2,5929	2,5959	+ 168	+ 198	+ 350	+ 390	+1057	+1140
D M.	2,5452	2,5487	+ 87	+ 109	+ 181	+ 214	+ 585	+ 665
Florin	2,3226	2,3252	+ 81	+ 105	+ 166	+ 196	+ 524	+ 597
F B (100)	14,9781	14,9967	− 408	− 158	−1055	− 709	−3387	−2645
F S	3,1850	3,1888	+ 133	+ 171	+ 299	+ 348	+ 885	+1005
L (1 000)	4,7559	4,7610	− 285	− 221	− 578	− 490	−1790	−1690
£	11,0570	11,0679	− 4	+ 103	+ 37	+ 151	+ 420	+ 739

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	9 7/8	10 3/8	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16	10 3/16	10 9/16
$ E-U	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15 1/4	15 3/16	15 9/16	15 7/8	16 1/8
Florin	9 5/8	10 3/8	10 1/4	11	10 1/4	11	10 3/8	11 1/8
F B (100)	14 3/4	16 1/4	15 7/8	18 7/8	17 3/4	19 3/4	19 1/4	20 3/4
F S	3 7/8	5 1/8	8 1/8	8 5/8	8 3/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8
L (1 000)	[illegible]	20 1/4	20 3/4	22 1/4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F français	14 3/4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

APRÈS UNE NOUVELLE OCCUPATION

La direction de CERAVER (Tarbes) décide de fermer une de ses usines

De notre correspondant

Tarbes. — La direction de la CERAVER, filiale de la C.G.E., entreprise nationalisable, a décidé de fermer définitivement une de ses usines située dans la banlieue de Tarbes, à Bordères. Cette usine a pratiquement terminé un ultime programme de commandes de barrières de protection nucléaire Eurodif. Cette décision fait suite à une deuxième occupation de cette usine depuis jeudi 21 janvier par la C.G.T., ainsi que de l'usine voisine de CERAVER, à Tarbes-Bazet.

La C.G.T. s'oppose au licenciement de sept cent trente-six personnes, la direction, selon la C.G.T., ne désirant plus conserver que cinq cent quatre-vingts emplois affectés à la seule usine de Bazet qui s'orienterait vers de nouvelles activités. Pour 53 %, les salariés se sont sont prononcés pour une nouvelle occupation des usines après une première de septembre à novembre 1981. Le mouvement avait alors abouti à un accord provisoire pour assurer la production liée à la commande supplémentaire d'Eurodif et renégocier l'ensemble des problèmes de l'entreprise.

La C.G.T. a estimé que cet accord était remis en cause et s'est prononcée pour l'épreuve de force. La C.F.D.T. et la C.G.C. sont dans l'expectative et demandent de nouvelles négociations. Ces deux organisations considèrent avec réalisme que l'usine de Bordères travaillant pour Eurodif ne peut plus désormais qu'être effectivement fermée.

De son côté, M Alain Auriol, directeur adjoint de la CERAVER, a déclaré : *« La C.G.T. affirme que nous n'avons pas respecté l'esprit de l'accord-cadre défini au ministère de l'industrie, c'est faux. Plusieurs points de détail du plan social ont bien été révisés. A la fin de la commande Eurodif, le personnel de l'usine de Bordères devait être mis en chômage technique avec une garantie de ressources correspondant à 70 % du salaire brut. Le voilà aujourd'hui sans ressources. La fin de la commande Eurodif devait représenter un chiffre d'affaires d'un milliard de centimes. Si la livraison ne peut être faite, c'est autant de perdu pour les travailleurs de la CERAVER, puisque les deux tiers de la commande Eurodif devaient servir à financer le plan social. Certains clients ont très mal supporté déjà la première occupation de deux mois. Avec une nouvelle occupation, beaucoup de clients vont dorénavant perdre toute confiance en l'entreprise. »*

GILBERT DUPONT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENERGIA
SICAV

Rappelons que la SICAV Energia investit de préférence dans les valeurs liées à l'énergie, ainsi qu'à l'or et aux ressources naturelles. Elle a en outre comme règle de maintenir au moins 60 % de valeurs françaises dans son portefeuille.

La stabilisation des prix du pétrole après la forte hausse des deux années précédentes, et la chute des cours de l'or de 590 dollars à 400 dollars l'once ont entraîné en 1981 un profond recul des cours des valeurs de ces secteurs, tandis que le dollar s'appréciait de 47 % prime de la devise titre comprise.

En définitive, l'actif net d'Energia s'établissait fin 1981 à 205,8 millions de francs et la valeur liquidative par action à 186,45 F, soit un recul de 10,6 % pour l'année, compte tenu du dividende net de 6 F mis en paiement le 31 mars 1981.

Fin 1981, la répartition par secteur était la suivante :

— 62,5 % pour l'énergie (dont 17,5 % pour les services et les équipements pétroliers et 38 % pour le pétrole et le gaz naturel) ;
— 26,5 % pour les obligations françaises classiques et les liquidités en francs ;
— 4,7 % pour les valeurs liées à l'or ;
— 6,3 % pour les autres valeurs.

Voici quelles étaient, à la même date, les dix lignes les plus importantes du portefeuille :

— Emprunt d'Etat 13,80 % 1980 ;
— Caisse Nationale de l'Energie 3 % ;
— Atlantic Richfield ;
— Compagnie Générale de Géophysique ;
— Hughes Tool ;
— Baker International ;
— Emprunt d'Etat 8,80 % 1977 ;
— Aquitaine ;
— L'Air Liquide ;
— Getty Oil.

Sur les marchés financiers, les valeurs d'énergie se trouvent actuellement à un niveau très bas comparativement à leurs actifs et à leurs résultats.

C'est ainsi que les grandes valeurs pétrolières américaines se négocient souvent à sept fois les bénéfices 1981, leurs réserves de pétrole et de gaz naturel représentant entre deux et quatre fois les cours de bourse.

Quant aux valeurs de services, elles se négocient autour de dix fois les bénéfices 1981, alors que les résultats ont été multipliés par trois ou quatre depuis 1977 et que les présidents de Baker International et de Hughes Tool, qui font autorité en la matière, prévoient une sensible croissance de leurs activités et de leurs résultats.

En conclusion, la baisse a frappé indistinctement les valeurs de service pétrolier, les valeurs de charbon et celles de pétrole et de gaz naturel.

Les actions Energia peuvent être souscrites auprès des établissements suivants :

● Banque pour l'Industrie Française, 26, rue Laffitte - 75009 Paris
Tél. : 247-53-34.
● Banque de la Mutuelle Industrielle, 55, rue La Boëtie - 75008 Paris
Tél. : 563-11-78.
● Société Générale, 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Tél. : 266-54-00.
● Banque Worms, 45, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Tél. : 266-90-10.



ESSO REP

ESSO - REP (société ESSO de recherches et d'exploitation pétrolières) filiale à 89 % d'ESSO-SAF a légèrement dépassé en 1981 son objectif de production et a atteint 1 051 500 tonnes en progression d'environ 20 % par rapport à l'année précédente et de 46 % par rapport à 1979.

Sans l'effort d'investissement poursuivi depuis plus de cinq ans en vue d'augmenter la récupération ultime du pétrole sur les gisements des Landes, la production d'ESSO-REP n'aurait atteint en 1981 que moins du quart des quantités effectivement produites.

Au total, dix-neuf nouveaux puits ont été forés sur les gisements propres à ESSO-REP, fournissant la quasi-totalité de l'accroissement de production réalisé.

Par ailleurs, ESSO-REP a participé à quinze autres forages sur des champs où il n'est pas opérateur.

En trois ans, les investissements d'ESSO-REP ont plus que triplé, atteignant 470 millions de francs en 1981.

Le programme de forages et d'investissements de 1982 sera poursuivi à un rythme sensiblement équivalent, ce qui devrait permettre le maintien de la production au niveau atteint en 1981.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 31 décembre, l'actif net de la Société s'élevait à 158 283 376,99 francs et le nombre d'actions à 526 832.

L'actif net se répartissait comme suit :

— obligations françaises .. 28,52 %
— obligations étrangères .. 6,45 %
— actions françaises .... 19,18 %
— actions étrangères .... 34,07 %
— autres éléments d'actif . 11,73 %

Au 31 décembre, la valeur nette de l'action était de 300,44 F. Un coupon de 18,56 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,56 F a été mis en paiement le 20 mars 1981.

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de la cessation d'activité de la société Renazur, S.A.R.L. au capital de 250 000 F dont le siège social est à 77630 Barbizon, La Merci-Dieu, rue de la Barbizonnière, et le siège administratif à 75008 Paris, 3, avenue du Coq, la garantie qui lui avait été accordée par la Banque Vernes et commerciale de Paris, S.A. au capital de 126 048 600 F dont le siège social est à 75008 Paris, 52, avenue Hoche, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le n° 542 104 245 B, pour les opérations de « transactions sur immeubles et fonds de commerce » cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Vernes et commerciale de Paris dans les trois mois de cette insertion.

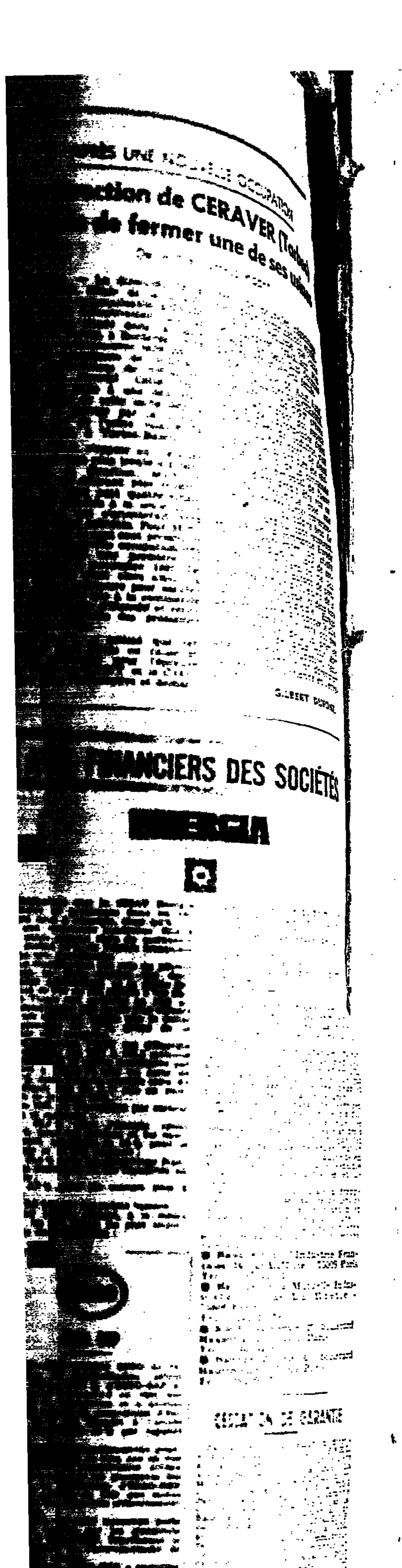
CESSATION DE GARANTIE

Par suite de la cessation d'activité de la Société immobilière Michel-Ange, S.A. au capital de 100 000 F dont le siège social est à 75016 Paris, 78, rue Michel-Ange, la garantie qui lui avait été accordée par la Banque Vernes et commerciale de Paris, S.A. au capital de 126 048 600 F dont le siège social est à 75008 Paris, 52, avenue Hoche, pour les opérations de :

— Transactions sur immeubles et fonds de commerce ;
— gestion immobilière ;

visées par la loi du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Vernes et commerciale de Paris dans les trois mois de cette insertion.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 JANVIER

Ventes bénéficiaires
Hausse de la devise-titre

Orientée au beau fixe la semaine passée, l'aiguille du baromètre, a lundi, changé de direction à la Bourse de Paris. Sur les ventes bénéficiaires, le marché s'est peu à peu alourdi au fil des cotations et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une baisse légèrement supérieure à 1 %.

Après une hausse de 6,3 % acquise presque d'une traite, il était bien normal que la Bourse accuse un coup de fatigue. Telle était l'opinion le plus largement répandue autour de la corbeille. De fait, une pareille avance appelait nécessairement une correction. Si l'ampleur de cette dernière a pu néanmoins surprendre, elle a été beaucoup plus imputable à la réduction des ordres d'achat qu'à une forte pression des ventes. La preuve en est : très fortes la semaine dernière, jusqu'à frôler les 200 millions de francs, les transactions sur les valeurs françaises ont sensiblement diminué.

Les cotations des deux titre ont dû être retardées en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande : Radiotechnique et Maisons Phénix. Ces dernières ont baissé respectivement de 6,6 % et de 6,3 %.

Dans un communiqué, la Chambre syndicale fait savoir que les informations sur la teneur de la décision de justice prise à la requête d'actionnaires minoritaires de Matra « s'opposent à ce que soit publié aujourd'hui l'avis relatif à l'O.P.E. de l'O.N.E.R.A. visant un nombre limité d'actions Matra ».

Tirée par le dollar, en vive progression contre toutes monnaies, la devise-titre a atteint ses plus hauts niveaux depuis le 6 octobre dernier.

L'or s'est alourdi à Londres où son prix a été fixé à 373,50 dollars l'once contre 377,25 dollars. Il a moins baissé, en revanche, à Paris à cause de la montée du dollar, qui sert de référence à l'établissement des cours. Le lingot a seulement perdu 135 F à 70 590 F (après 70 610 F). Recul du napoléon à 680 F (– 9,90 F).

NEW-YORK

La baisse reprend

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note assez lourde. Déprimé par l'annonce d'un gonflement de la masse monétaire, le marché, en effet, s'est derechef orienté à la baisse. Cependant, une légère reprise, intervenue durant la seconde partie de la séance, lui a permis de combler une partie de ses pertes et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 842,75, soit 2,28 points en dessous de son niveau précédent. Au plus bas de la journée, il avait atteint la cote 832,47. Il reste que le nombre de baisses (1 056) a été très largement supérieur à celui des hausses (420). Une assez forte activité a régné et 43,17 millions de titres ont changé de mains contre 44,37 millions la veille.

De l'information sur la circulation fiduciaire, les opérateurs ont essentiellement retenu que les disponibilités monétaires, ou masse M I (pièces de monnaie, billets de banque, comptes à vue), se situaient actuellement à 10 milliards de dollars au-dessus du chiffre fixé comme objectif pour l'année. Beaucoup redoutent dans ces conditions que la Réserve fédérale soit amenée assez rapidement à prendre des mesures en vue de restreindre le crédit, ce qui aurait pour effet de provoquer une nouvelle escalade des taux d'intérêt et une chute de la Bourse. Toutefois, certains professionnels font remarquer que de nombreux institutionnels ont atteint la limite inférieure de leurs investissements et que, dans un marché « survendu », qui atteint la cote « critique » de 840, ces derniers pourraient être tentés de placer leurs liquidités.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 25 janv.
Alcoa	24	23 1/4
A.T.T.	59 3/4	59 3/4
Boeing	20 7/8	20 7/8
Chase Manhattan Bank	56 4/8	56 4/8
Du Pont de Nemours	36	35 5/8
Eastman Kodak	70 1/4	71
Exxon	30	29 7/8
Ford	17 1/4	17 3/8
General Electric	51	58 7/8
General Foods	30	29 3/4
General Motors	37 5/8	38 1/8
Goodyear	18 3/4	18 3/4
I.B.M.	61 7/8	62 1/8
I.T.T.	28 5/8	28 1/2
Mobil Oil	22 7/8	23
Pfizer	53 1/2	53
Schlumberger	47 3/8	49 7/8
Texaco	30 1/2	30 1/2
U.A.L. Inc.	15 3/4	15 1/2
Union Carbide	46 3/8	45 7/8
U.S. Steel	26 3/4	25 1/4
Westinghouse	23 7/8	23 3/8
Xerox Corp.	39 1/8	39 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPÉE. — La société Ciments Lafarge France, filiale du groupe, a pris une participation de 35 % dans le capital de Chryso S.A., une société spécialisée dans la fabrication d'adjuvants (produits permettant d'améliorer les performances du béton) qui détient 60 % du marché français.

A travers cette opération, Lafarge Coppée entend poursuivre « *son développement sur les marchés connexes à celui du ciment* », le secteur des adjuvants connaissant une progression de 7 % par an en volume au cours des six dernières années.

La société Chryso a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 80 millions de francs et une marge brute d'autofinancement de 6,8 millions de francs, permettant de dégager un bénéfice net de 2 millions.

D'autre part, la société Ciments Lafarge a conclu un accord avec le numéro un de l'équipement automobile, Valéo, prévoyant l'apport à ce dernier des participations que détient la filiale de Lafarge Coppée dans la Renbaise de fabrication et dans Sorec. La société nouvelle qui en résultera, la Société de composants et de produits en béton (S.C.P.B.), réalisera un chiffre d'affaires annuel de 350 millions de francs, Ciments Lafarge France détenant une participation minoritaire dans cette entité.

MATRA. — Prenant acte de la décision du tribunal de commerce de Paris de prendre en considération le recours formulé par le RAMA (Rassemblement des actionnaires de Matra) (*le Monde* daté 24-25 janvier 1982), cette association va reprendre cette semaine ses contacts avec les pouvoirs publics pour obtenir une meilleure indemnisation de ses actions. Rappelons que le conseil d'administration de Matra s'est réuni mardi 26 janvier pour examiner l'objection formulée par le RAMA.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 janv.	25 janv.
Valeurs françaises	108,1	107,2
Valeurs étrangères	105	105,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,7	96,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 janv. 15 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/1	26/1
1 dollar (en yens)	229,35	229,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 JANVIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Conte S.A. (Li)	22 50	22 50	Luchaire S.A.	130	135 20	Union Brasseries	38 50	37	Cellulose du Pin	23 10	....	Sogevar	543 38	518 72
Crédit (C.F.B.)	152	152	Lyonnaise Immob.	102	101 50	Union Habit.	191	191	Coparex	430	427 50	Sogister	695 83	664 28
Créd. Gén. Ind.	202	200	Magasins Uniprix	57 50	56 20	Un. Imm. France	169 20	169 20	Ernault-Somua	....	....	Soleil Investis.	322 92	308 28
Crédit Lyonnais	711	....	Magnant S.A.	49	49	Un. Ind. Crédit	220	223	F.D.M. (LI)	70	42 o	U.A.P. Investiss.	227 76	217 43
Crédit Univers.	295	298	Maritimes Part.	89	89 10	Union Ind. Ouest	274	272	Iena Industries	13	....	Unifrance	176 86	168 84
Créditel	87 50	87 30	Marocaine Cie	26	25	Unipol	141	141	La Mure	71	....	Unifoncier	442 98	422 89
C. Sabl. Seine	146	....	Marseille Créd.	150	....	Viscoy Bourget (Ny)	10 65	....	M.M.B.	....	178	Unigestion	403 10	384 82
Damart-Servip	990	980	Maurel et Prom.	32 60	31 20 o	Virax	48 10	45 20	Océanic	26 60	6 90 o	Uni-Japon	656 33	626 57
Darblay S.A.	23 50	....	Merlin-Gerin	546	546	Waterman S.A.	170 20	170 20	Petrofigaz	445	....	Uniroute	1382 43	1336 97
De Dietrich	376	380	Métal Déployé	270	265	Brass. du Maroc	176	178	Pronuptia	215	....	Valorem	259 64	247 87
Degremont	116 50	....	Mic	231	....	Brass. Ouest-Afr.	21 60	21 60	Razier For. G.S.P.	7 50	....	Valrest	105442	100661
									Sabl. Morillon Corv.	120	....	Worms Investiss.	457 81	437 05

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1862	1840	1832	1834
2672	C.N.E. 3 %	2691	2680	2680	2630
465	Air Liquide	468	464	456 50	455 10
600	Europe n° 1	610	614	614	610
520	Facom	524	600	510	510
155	Finextel	156 50	156	156	155
285	Pernod-Ricard	294 50	289	288 80	289
135	Pétroles (Fse)	136	134 80	130	132 50
161	— (obl.)	161 50	161 80	161 80	161
32	— (certific.)	32 60	32 10	31 80	31 55
51	Pétroles B.P.	53 80	54 50	54 30	53 50
186	Peugeot S.A.	184	180 10	181 50	180 40
300	— (obl.)	301 50	302	302	300
59	P.L.M.	59	60	60	58 90
157	Poclain	161 80	151	152	148
350	Pollet	356 50	355	355	348
6	Usinor	6 10	6 15	6 15	6 05
94	— (obl.)	94 50	94	94	94
158	U.T.A.	155	152	151	149
230	Valéo	234	227 50	227 50	227 50
350	— (obl. conv.)	352 50	355 10	355 10	355 10
120	Vallourec	122 30	117 50	116 90	115 30
990	V. Clicquot-P.	1000	990	990	990
695	Viniprix	719	705	712	701
1090	Elf-Gabon	1110	1092	1093	1081
72	Harmony	77 50	77	75 90	77 90
22	Hitachi	22 90	23 40	23 05	23 40
345	Hoechst Akt.	353	369	369	361 80
42	Imp. Chemical	44 20	44 80	44 80	44
92	Inco. Limited	91 60	94	92 20	92 20
425	IBM	441	441	436	437 50
197	ITT	202 20	204 90	202	203 50
580	Merck	598	586	579	576
150	Driefontein Ctd	160	159	155 90	159
250	Du Pont-Nem.	257	261 70	255	260
485	Eastman Kodak	498	500	484	495 10
63	East Rand	67 10	66	64 80	66
275	Ericsson	285	286	286	283
205	Exxon Corp.	208	211	211	211
127	Ford Motors	126 80	125	125	122 50
200	Free State	213 50	217	214 50	219
117	Gencor	127	127	126	124 50
405	Gén. Electr.	425 50	424	424	420
270	Gen. Motors	272	273	273	273
58	Goldfields	59 90	58 60	59 80	58 90
345	Schlumberger	349	343	342	344
48	Shell transp.	50 30	50 10	50 10	49 50
615	Siemens A.G.	641	647	647	635
111	Sony	119 50	122	120 90	120 30
420	Unilever	424	433 50	435	....
100	Un. Min. 1/10	105 10	105 10	105	103
270	Unit. Techn.	273	278 50	277	275
205	West Deep	215	214	210	214
270	West Hold.	286	291	286	288
285	Xerox Corp.	278 50	280	276	278
2 50	Zambia Corp.	2 55	2 68	2 65	2 60

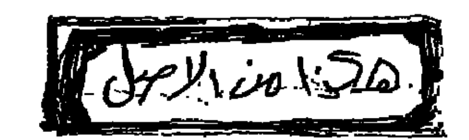
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 867	5 950	5 780	6 040
Allemagne (100 DM)	254 400	254 600	248	260
Belgique (100 F)	14 949	15 005	12 900	13 700
Pays Bas (100 fl.)	232 290	232 560	226	237
Danemark (100 krd)	77 800	77 850	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 840	100 290	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 959	11 030	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 980	9 925	....	....
Italie (1 000 lires)	4 745	4 758	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	317 020	319	310	323
Suède (100 krs)	104 120	104 480	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 310	36 380	35	37
Espagne (100 pes.)	5 935	5 977	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 785	8 830	7 750	8 760
Canada ($ can 1)	4 911	4 961	4 830	5 060
Japon (100 yens)	2 587	2 595	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/1
Or fin (kilo en barre)	70000	70300
Or fin (en lingot)	70725	70590
Pièce française (20 fr)	689 90	680
Pièce française (10 fr)	500	509
Pièce suisse (20 fr)	602	600
Pièce latine (20 fr)	545	541 50
Souverain	685 50	676
Pièce de 20 dollars	3012	3010
Pièce de 10 dollars	1580	1595
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3206 50
Pièce de 10 florins	580	580



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Mitterrand se rendra en visite officielle en Israël du 2 au 5 mars

M. Mitterrand fera du 2 au 5 mars la visite officielle qu'il projetait depuis longtemps d'accomplir en Israël, indique l'Elysée dans un communiqué publié lundi 25 janvier. Ce déplacement — le premier d'un chef d'Etat français depuis la création d'Israël en 1948 — devait être aussi l'un des premiers du président élu en mai. Mais le raid israélien contre Tamuz début juin, puis l'annexion du Golan en décembre avaient conduit M. Mitterrand à repousser ce voyage.

Le représentant de l'O.L.P. en France, M. Ibrahim Souss, a exprimé, à ce propos, la crainte que la visite de M. Mitterrand ne soit interprétée comme un *« encouragement à l'annexion des territoires arabes occupés ». « Il est inconcevable qu'un Etat annexioniste qui manifeste clairement sa politique d'annexion et de répression soit cautionné par la visite officielle d'un chef d'Etat d'un grand pays démocratique »*, a-t-il dit dans une déclaration à l'A.F.P.

Le représentant palestinien a d'autre part exprimé le souhait que M. Mitterrand ne se rende pas à Jérusalem durant sa visite en Israël, ajoutant que *« la ville sainte est également un territoire annexé, tout comme le Golan »*. Selon M. Souss, pour réaliser une politique équilibrée, *« la France doit reconnaître l'O.L.P. de façon formelle et le président Mitterrand inviter en France M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., afin d'entendre le point de vue du peuple palestinien exposé par la voix de son porte-parole légitime »*.

Des propos de M. Attali provoquent un incident entre la France et l'Arabie Saoudite

Le président Mitterrand reçoit ce mardi 26 janvier l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, M. Hejaillan. Cette audience est vraisemblablement destinée à clore un incident survenu entre la France et l'Arabie Saoudite à la suite de propos tenus par M. Attali, conseiller de l'Elysée, à Europe 1. La conversation ne devrait cependant pas se limiter à cette affaire mais porter sur l'ensemble du Proche-Orient.

Interrogé le 17 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1 sur les achats, alors en discussion, de gaz à un pays comme l'U.R.S.S., qui fait bon marché des droits de l'homme, M. Attali, tout en refusant de prononcer de nom *« pour ne pas créer d'incident diplomatique »*, avait répondu en demandant s'il ne faudrait pas *« supprimer la totalité de ce que nous importons en pétrole (...) des pays dans lesquels un voleur se voit la main coupée »*.

Selon l'hebdomadaire de langue arabe *Al Mostakbal*, paraissant à Paris, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, estimant son pays visé, a vivement protesté le soir même à l'Elysée. Il aurait demandé si les propos de M. Attali reflétaient le point de vue du président ou résultaient d'une initiative personnelle.

M. Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysées, qui a reçu mardi M. Hejallan, l'aurait assuré, d'après *Al Mostakbal*, que *« le président Mitterrand était très affecté par ce qui était arrivé et n'en avait pas été informé au préalable »*. L'ambassadeur, selon la même source, ne serait pas satisfait de cette assurance et demanderait que le regret, comme l'affront, soit public.

Ces précisions ne font l'objet d'aucun commeintaire à l'Elysée.

Le président de la République confirme le projet instituant une assemblée unique dans chaque DOM

M. François Mitterrand, qui a reçu lundi après-midi 25 janvier, à l'Elysée, l'ensemble des parlementaires des départements d'outre-mer, a confirmé que le gouvernement soumettra au Parlement, lors de la session de printemps, un projet de loi portant adaptation aux DOM de la loi de décentralisation applicable en métropole. Conformément au programme du P.S., ce texte proposera qu'une assemblée unique, élue au suffrage universel et à la proportionnelle, remplace dans chacun des départements concernés, les deux assemblée actuelles (conseil général et conseil régional).

Cette décision donne satisfaction aux dirigeants socialistes des DOM, qui avaient craint que la décision prise par le conseil des ministres de maintenir les élections cantonales aux dates prévues ne préludât à un abandon de ce projet (*le Monde* du 15 janvier).

Toutefois, M. Mitterrand s'est efforcé de rassurer les élus de l'opposition en réaffirmant que le gouvernement ne remettra pas en question pour autant le statut départemental. *« Nous avons pris acte que, sur le principe, il n'y avait pas de remise en cause au fait que les habitants des DOM sont des Français »*, a déclaré M. Michel Debré, député R.P.R. de la Réunion, à l'issue des échanges de vues. L'ancien premier ministre reste sur sa position : *« Il s'agit de faire en sorte que la loi sur les communes, les départements et les régions soit quasiment appliquée telle quelle aux Antilless et à la Réunion. Tout changement trait vers une différenciation, dont nous ne pouvons accepter ni le principe ni les conséquences. »*

En procédant à cette double mise au point, le chef de l'Etat a également voulu mettre un terme aux réactions qu'avait suscitées outre-mer la divergence survenue le 6 janvier entre M. Gaston Defferre et M. Henri Emmanuelli sur la procédure à suivre pour la préparation de la réforme institutionnelle (*le Monde* du 8 janvier). Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat aux TOM-TOM assistaient d'ailleurs à la réunion.

Aux Comores

LE PRÉSIDENT ABDALLAH A DISSOUT LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Moroni (A.F.P.). — Le président Ahmed Abdallah a dissous le lundi 25 janvier par décret le gouvernement et l'Assemblée fédérale des Comores (nos dernières éditions du 26 janvier). D'autre part, les personnels de l'administration, régis par convention collective, seront réduits d'un tiers à compter du 1er mars 1982.

Le président Ahmed Abdallah avait taxé certains dirigeants du pays de corruption et de mauvaise gestion du budget de l'Etat, dans une allocution prononcée à son retour de France et de Libye, au cours du week-end dernier. Le chef de l'Etat comorien avait récemment manifesté son intention de remanier le gouvernement afin de donner une « nouvelle impulsion à sa politique ». Ce cabinet formé le 12 juillet 1980, et dont le premier ministre était M. Salim Ben Ali, restera en fonctions pour la liquidation des affaires courantes jusqu'à la formation d'une nouvelle équipe. Les trente-huit députés de l'Assemblée fédérale avaient été élus en décembre 1978 pour cinq ans.

La semaine dernière, quatorze prisonniers politiques avaient été libérés en quatre jours par la Cour spéciale de justice et la Cour de sûreté de l'Etat en session à Moroni. Parmi les prisonniers relâchés figure le secrétaire général de l'ancien président des Comores, M. Ali Toihir.

Les élections partielles

M. MICHEL ROCARD : « L'AVERTISSEMENT A ÉTÉ ENTENDU »

(De notre envoyée spéciale.)

Châlons-sur-Marne. — Venu faire en Champagne-Ardennes son second voyage régional dans le cadre de la campagne du gouvernement pour l'emploi — le premier avait eu lieu dans la région Poitou-Charentes — M. Michel Rocard a notamment évoqué, mardi matin 26 janvier, à Châlons-sur-Marne, les revers électoraux de la majorité aux récentes législatives partielles, et notamment la défaite subie dans la troisième circonscription de la Marne, par la candidate du P.S., Mme Annette Chépy-Léger, battue par le candidat du R.P.R., M. Bruno Bourg-Broc.

Le ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a déclaré, à ce sujet : *« Dans le partage de notre temps entre l'action et l'explication, entre le faire et le faire-savoir, sans doute avons nous trop négligé l'explication et la nécessité de faire comprendre aux Françaises et aux Français les mesures à court terme et les évolutions à moyen terme qui, par nature même, sont longues à produire leurs effets. Un certain nombre d'électeurs de ce département l'ont signifié avec force au gouvernement. L'avertissement a été entendu. »*

Après l'allocution d'accueil prononcée par M. Jean Reyssier (P.C.), maire de la ville, M. Bernard Stasi (U.D.F.-C.D.S.), président du conseil régional, avait auparavant reproché au gouvernement de *« sacrifier l'avenir au court terme »*. *« Vous avez la réputation d'un économiste sérieux*, avait-il dit à M. Rocard, *aussi je me demande parfois si vous pouvez réellement adhérer à ce qu'il y a de trompe-l'œil dans les contrats de solidarité dont le premier ministre se fait l'ardent protagoniste. Pouvez-vous croire sincèrement que c'est une bonne politique et donc une juste politique sociale, que cette pratique consistant à rayer un jeune des listes de demandeurs d'emplois pour alourdir d'un inactif la charge collective des retraités ? »*

A. Ch.

EXIL ?

M. Pierre Mauroy, en visite à Calais, s'est fâché tout rouge lorsqu'il a aperçu les pancartes que brandissaient un groupe d'« enseignants en exil ». Le Monde du 26 janvier qui rapportait cet incident racontait, quelques pages plus loin, l'histoire de cette agrégée niçoise qui, pour éviter « un exil dans le Nord » cherchait à contracter un mariage blanc.

Les enseignants ne sont pas les seuls à vouloir « vivre et travailler au pays ». Les postiers du Sud-Ouest ou du Centre, pour ne parler que d'eux, clament souvent leur mécontentement d'être affectés là où l'on a le plus besoin d'eux : à Paris et dans la région parisienne principalement. Les uns et les autres ont raison de redouter le déracinement, de défendre la « qualité » de leur vie. Et il faut aussi reconnaître que l'on n'a pas toujours fait ce qu'il fallait — notamment les responsables de la politique du logement — pour faciliter la mobilité des personnes et des biens.

Mais de là à parler d'« exil » il y a un pas qu'il est inacceptable de franchir. Des exilés, notre monde écartelé par les guerres et les haines en connaît beaucoup, beaucoup trop, et qui méritent aide et compassion. Leur sort n'est en rien comparable avec celui des fonctionnaires qui, provisoirement, doivent accepter un poste dans une autre province que celles dont ils sont originaires, qu'ils ne connaissent pas et qu'ils risquent, cela s'est vu, de ne plus vouloir quitter après avoir appris à la comprendre et à l'aimer. Question de langage, de décence aussi. — J.-F. S.

FERMETÉ DU DOLLAR

Le dollar s'est maintenu, mardi 26 janvier, au voisinage des cours élevés qu'il avait atteint la veille sur les marchés des changes, soit 2,34 DM à Francfort et un peu moins de 5,96 F à Paris.

Les banques centrales sont intervenues pour modérer sa hausse, dont l'origine se trouve toujours dans la tension des taux aux Etats-Unis, entretenue par les propos peu conciliants de M. Volcker, président de la Banque centrale américaine, toujours partisan d'une politique de crédits restrictive.

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

RHONE-ALPES : la discussion du budget oppose M. Barre à M. Dubedout

De notre correspondant régional

Lyon. — Le conseil régional Rhône-Alpes a été marqué, le lundi 25 janvier, par la rentrée de M. Raymond Barre. A partir d'un débat austère sur le budget 1982 de l'établissement public régional, l'ancien premier ministre, député du Rhône (app. U.D.F), est intervenu pour appuyer les propositions de l'administration et du préfet de région, M. Olivier Philip. M. Barre a jugé le budget *« efficace et solide »*. M. Hubert Dubedout, député et maire socialiste de Grenoble, souhaitait, lui, un plus large appel à l'emprunt pour financer la lutte contre le chômage, *« priorité des priorités »*.

On attendait une séance sans passion ; mais, à l'occasion du vote des recettes du budget Rhône-Alpes (dont le total atteint 588 millions de francs), on a assisté à une bataille politique sur la part qu'il convenait d'accorder à l'emprunt. Fallait-il limiter cet emprunt à 125 millions (proposition initiale de la préfecture), à 140 millions (après avis de la commission des finances), ou le porter à 150 millions (comme le souhaitaient les communistes), ou, encore, à 175 millions (comme le réclamaient les socialistes) ? Ce sera finalement 145 millions, la limite haute de l'orthodoxie financière fixée par la majorité modérée, qui a trouvé un porte-parole véhément en la personne de M. Raymond Barre.

Le budget de l'administration préfectorale, pour ce dernier, *« mérite un complet soutien »* car il ne s'arrête pas *« à certains principes en vogue »*. L'ancien premier ministre a approuvé les trois orientations fondamentales du budget : une progression « modérée » des dépenses (+ 20 %) ; une augmentation « limitée » de la fiscalité ; un recours « très sage » à l'emprunt. M. Barre a cependant fait une concession aux partisans d'un appel plus large à ce mode de financement : 5 millions de francs ont été attribués, sans affectation précise, à la commission permanente du conseil, qui pourra les utiliser en cas d'imprévus.

Le budget ainsi amendé a été voté de justesse : 65 voix contre 60.

M. Hubert Dubedout s'est chargé de la réplique à M. Barre : *« J'ai appris la doctrine de la rigueur*, a-t-il dit, *mais en faire un dogme c'est conduire à de grandes erreurs (...). Je croyais que M. Barre s'en était aperçu après le mois de mai. »* Prenant appui sur l'exemple de Grenoble, très endettée à partir de 1965 et qui est aujourd'hui parmi les communes où la charge de l'emprunt est supportable, M. Dubedout a affirmé : *« Il est un temps pour l'effort ; il est un temps pour l'austérité. »* Dans une période de relance il faut *« accompagner »* le programme de l'Etat, a plaidé aussi un autre député socialiste, M. Roland Bernard, qui a qualifié de *« barriste »* le budget présenté par le préfet de région.

Tout le monde en tout cas s'est accordé pour reconnaître l'aspect transitoire de ce budget. Les esprits sont déjà tournés vers la refonte des pouvoirs financiers de la région.

CLAUDE RÉGENT.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les Brigades rouges*, qui ont enlevé, le 17 décembre, le général américain Dozier, ont diffusé, à Rome et à Padoue, un cinquième communiqué. Aucune revendication n'y est exprimée. S'en prenant avec violence au rôle de l'OTAN en Italie, ce texte refuse toute négociation : *« Le prolétariat n'a rien à traiter avec la bourgeoisie : son seul devoir est de faire place nette. »* Le communiqué est accompagné d'une photo du captif, le représentant très barbu. — *(A.F.P.)*

● *Huit cents camions bloqués au tunnel du Mont-Blanc.* — Les quelque huit cents chauffeurs de poids lourds qui ont été bloqués, le 26 janvier au matin à la frontière franco-italienne de part et d'autre du tunnel du Mont-Blanc par une grève du zèle des douaniers français tentent, à leur tour, d'interdire l'accès de l'ouvrage aux voitures. Trois cents poids lourds se sont ainsi placés en travers de la route, du côté italien, tandis que cinq cents chauffeurs ont entrepris de barrer la déviation réservée aux automobilistes, du côté français.

● *Le producteur et comédien Jacques Perrin* présidera la commission cinématographique d'avances sur recettes, dont la composition devrait être connue dans les jours qui viennent. Il succède à Danièle Delorme, qui a exercé cette responsabilité deux années consécutives.

● *Evangile et Société* organise un débat public à la Mutualité ce 26 janvier, à 20 h 30, sur le thème « La liberté d'enseignement, pourquoi ? », avec Mme Marie-Joëlle Guillaume et MM. Lanavère, Thourard, Lozan et Teissier.

LA RÉGION RHONE-ALPES AU SECOURS DE SAINT-ÉTIENNE POUR L'EXTENSION DU STADE GEOFFROY-GUICHARD

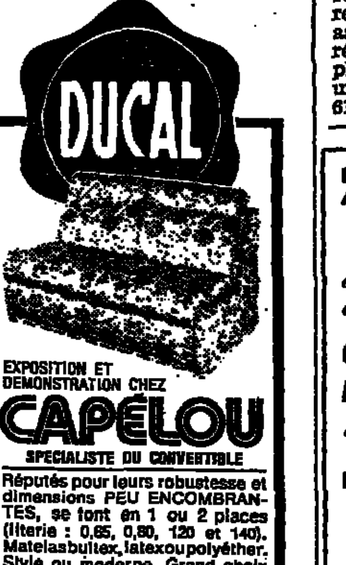
(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Le conseil régional Rhône-Alpes a adopté à la quasi-unanimité — il y a eu deux voix contre et dix abstentions — le financement des projets *« grand stade »* de Lyon et de Saint-Etienne. Si le programme de financement des travaux du stade de Gerland à Lyon avance sans trop de problèmes, en revanche la limitation de participation décidée par le conseil général de la Loire (*le Monde* du 21 janvier), qui n'a attribué que 5,5 millions de francs au lieu des 12 250 000 F espérés par la municipalité stéphanoise, a obligé les conseillers régionaux à consentir un nouvel effort pour le stade Geoffroy-Guichard portant la participation régionale au-delà des 20 % initialement prévus.

Pour le stade stéphanois, après un long débat *« en nocturne »* comme diraient les footballeurs, le conseil régional a ajouté à sa part prévue la moitié de la *« défaillance »* des élus ruraux et modérés du conseil général de la Loire. Soit un financement complémentaire de 3 375 000 F. M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, avait plaidé au cours du débat : *« Si Saint-Etienne a moins d'argent, le stade sera bancal. »*

Le dossier « grand stade » doit arriver prochainement sur le bureau des conseils municipaux de Lyon et de Saint-Etienne. Sans doute leur faudra-t-il se résoudre à revoir le projet légèrement en baisse : les votes des assemblées départementales puis régionales laissent un « trou » de plus de 3 millions de francs sur un projet d'un montant total de 61 millions de francs. — C. R.





Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1982 a été tiré à 596 422 exemplaires.

A B C D E F G

